Mémoires
de
Mario Dumais

ÉDITION À COMPTE D'AUTEUR

PUBLIÉ PAR MARIO DUMAIS EN 2015

ISBN 978-2-9815310-1-8

Dépôt légal-Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dépôt légal- Bibliothèque et Archives du Canada

Édition numérique

DISTRIBUTION

Mario Dumais

15, rue Félix Leclerc, #8

Ste-Agathe-des-Monts, QC

J8C 2Z7

mariodumais25@hotmail.com

Je remercie mon épouse, Denise St-Pierre, qui a révisé le manuscrit de cette publication.

Je dédie ce travail à mes enfants

Félix

Et

Jasmine

Et à mes petits-enfants

Simon

Laura

Thomas

Et

Clara

Table des matières

1- Introduction

2- D'où je viens

2,1- La famille de mon père…… 6

2,2- Les enfants de Josaphat Dumais et Maria Rossignol…… 7

2,3- Description de la maison et des bâtiments de notre ferme…….. 8

2,4- Notre terre…….. 12

2,5- Nos équipements agricoles…….. 14

2,6- Notre ferme…… 16

2,7- La culture des légumes…… 18

2,8- Le commerce des fruits et légumes…… 20

2,9- Certains travaux artisanaux de ma mère……. 21

2,10- Événements et climat de la vie de famille…….. 22

2,11- L'école de rang que nous fréquentions……. 26

2,12- Mon année à Windsor Mills…….. 28

2,13- La place de la religion dans nos vies…….. 29

2,14- Mon séjour au Séminaire…… 30

2,15- Mon école secondaire…….. 32

3- Aller voir ailleurs

3,1- Mon année à l'Université McGill…….. 34

3,2- Mes deux années en sciences sociales (1960-61 et 61-62)…….. 35

3,3- Ce qui m'a attiré au marxisme…… 35

3,4- Mes trois années au Baccalauréat ès arts pour adultes (1962 à 1965)…….. 39

3,5- Le début de mon engagement politique au Club Parti pris…….. 40

3,6- Baccalauréat en sciences économiques (1965-1967) et syndicalisme étudiant……. 42

3,7- Maitrise en sciences économiques et enseignement au CEGEP St-Laurent…… 45

4- Début de mon travail à plein temps

4,1- Enseignement à l'UQAM…….. 49

4,2- Mes années à la Confédération des syndicats nationaux (CSN/1973 à 1975)…… 51

4,3- Université de Sherbrooke, 1975 à 1978…… 54

5- L'Union des producteurs agricoles (UPA)

5,1- Mon emploi à l'UPA…….. 58

5,2- Direction des publications…….. 63

5,3- Conférence au Caire…….. 64

5,4- Ce qui m'a éloigné du marxisme…….. 68

6- La Coopérative fédérée de Québec (CFQ)

6,1- Volet coopératif de l'organisation pour laquelle je travaillais…….. 75

6,2- Comité de révision de l'aide au transport des céréales fourragères (1989)…….. 85

6,3- Comité visant à mettre fin au conflit dans le lait (1991)…… 88

6,4- Mission en Hongrie…….. 89

6,5- Congrès de l'International Farm Management Association en Hongrie (1993)…… 91

6,6- Mission à Madagascar…… 94

6,7- Congrès de la Fédération internationale des producteurs agricoles…… 104

6,8- Congrès de l'International Farm Management Association en Angleterre (1995)…. 106

6,9- Comité de consultation sur le commerce extérieur…….. 109

7- Départ de la CFQ et années de consultant.

7,1- Secrétariat du suivi du sommet de l'agriculture…… 116

7,2- Embauche à l'IICA au Costa Rica…….. 119

7,3- Retour à Sainte-Luce…… 135

7,4- Décès de mon frère Yvon…….. 137

7,5- Commissaire au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)… 139

7,6- Professeur associé à l'UQAR…….. 142

7,7- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois…….. 151

8- À la retraite

8,1- Premier voyage à New-York…….. 154

8,2- Voyage en France en 2008……. 158

8,3- Voyage en Italie en 2009…….. 169

8,4- Voyage en Nouvelle-Écosse en 2009…….. 185

8,5- Voyage au Pérou en 2010…….. 193

8,6- Voyage à Chicago en 2010……. 202

8,7- Voyage en France en 2010…… 206

8,8- Mes travaux à l'Institut économique de Montréal……. 210

8,9- Voyage au Lac-Saint-Jean 2011……. 215

8,10- Militant pour un gouvernement mondial…….. 227

8,11- Déménagement à Sainte-Agathe et cancer du pancréas…….. 231

8,12- Pouvoir et orientation de l'UPA……. 234

9- Conclusion

1-INTRODUCTION

J'ai participé, à la Fête du travail en 2014, à une rencontre des Dumais qui avait lieu à Saint-Pascal de Kamouraska où s'est établi le premier de nos ancêtres. Suite à cette rencontre, j'ai pensé à faire un inventaire de la descendance de mes parents. En même temps, j'ai voulu en savoir un peu plus sur le père et la mère de mon père. Mais j'en ai su très peu sur mon grand-père paternel, Joseph Dumais, qui est mort jeune (à 44 ans). Le peu que j'ai appris sur lui m'indiqua qu'il était assez entreprenant. En plus d'exploiter sa ferme, il était un commerçant ayant passablement de succès. Il aurait vendu des arbres, pommiers, pruniers, cerisiers, comme ceux qui poussaient dans notre verger, et aurait acheté du crin de cheval qu'il revendait. Son implication dans le commerce de divers produits, avant l'apparition des catalogues des grands magasins à rayons dans notre milieu, lui aurait fait gagner le piano qui se trouvait dans notre salon, et le tapis de «*Turquie»* qui couvrait une partie du plancher de cette pièce. Mais, au-delà de ces connaissances rudimentaires, je n'en savais pas plus sur mon grand-père paternel, en dépit du fait que je suis né dans sa maison et ai vécu pendant assez longtemps avec son épouse, Zoé Beaulieu, ma grand-mère paternelle, puisque mon père avait assumé la succession de la ferme familiale. Par ailleurs, je n'ai presqu'aucune connaissance de la famille de ma mère, qui était née à Saint-Philippe-de-Néri, un village voisin de Saint-Pascal de Kamouraska. Ces constatations et le désir d'éviter que la même chose ne se passe pour mes descendants et l'idée qui me trottait en tête depuis assez longtemps d'écrire mes mémoires, me motivèrent finalement à me mettre à l'ouvrage pour réaliser ce projet au début de l'automne 2014.

J'avais d'abord et avant tout comme objectif en rédigeant ces mémoires d'aider mes enfants et mes petits-enfants à en savoir plus, si cela les intéresse, sur ma personne et mon cheminement. De même, j'ai un cercle de parents biologiques ou par alliance que ces mémoires pourraient intéresser, de même que le nombre assez important de gens qui m'ont connus dans le cadre de ma vie professionnelle. Ce travail me permettra aussi de faire le point sur mon cheminement politique et idéologique, compte tenu que ma vision du monde et de la société a considérablement évoluée au cours de ma vie, et que je désire pouvoir expliquer moi-même les raisons qui ont motivé et justifié ce cheminement.

Le contenu de ces mémoires commencera par la description de mes racines familiales, géographiques, sociales, économiques et culturelles. Elles traiteront ensuite de mon arrivée dans la grande ville cosmopolite, Montréal, où j'avais décidé d'aller explorer un nouveau monde Elles décriront mon cheminement académique un peu irrégulier, et les motivations derrière mon premier engagement politique du côté de la gauche radicale québécoise des années soixante. J'ai entrepris au début des années soixante-dix mes premiers engagements professionnels à plein temps, l'enseignement à l'UQAM et à l'Université de Sherbrooke, entrecoupé par un emploi de permanent à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Je me dirigerai ensuite à la fin de la décennie soixante-dix vers le monde agricole et agroalimentaire qui sera par la suite le milieu dans lequel je travaillerai, d'abord à l'Union des

producteurs agricoles, ensuite à la Coopérative fédérée de Québec, et finalement comme consultant en divers milieux de ce secteur. Ensuite, la description de mes activités à la retraite complètera l'histoire de mon parcours.

Au-delà des principales activités et de la description des situations dans lesquelles se déroulait mon existence au cours des diverses périodes de ma vie, j'intercalerai des explications relatives aux changements survenus dans quatre orientations idéologiques qui m'ont habitées, soit l'abandon du catholicisme dans lequel je suis né pour une évolution vers l'athéisme, le rejet du socialisme pour l'adhésion à l'économie de marché, le rejet du projet indépendantiste du Québec en faveur de la promotion d'un gouvernement mondial, et l'abandon de la défense d'une politique agricole préconisant des interventions gouvernementales et des subventions visant à garantir et stabiliser les revenus agricoles, en faveur d'une politique qui mise d'abord et avant tout sur la force de l'entrepreneuriat agricole et les avantages compétitifs dont nous disposons en certains domaines pour inciter les intervenants de ce secteur à tirer leurs revenus d'abord et avant tout du marché.

Finalement, pour synthétiser en quelques mots ce que ces mémoires veulent décrire, en m'inspirant d'un projet que le journaliste Pierre Foglia de La Presse avait mis de l'avant, soit de tenter de définir notre vie en six mots, je dirais que la mienne a consisté à: *Sortir du rêve, affronter la réalité.* De plus, sur le plan politique, en m'inspirant d'une citation dont on ne connaît pas vraiment la source et que l'on attribue soit à Winston Churchill, parfois à Clémenceau, voire même, paraît-il, à George Bernard Shaw..., je dirais que mon engagement politique a évolué conformément à ce précepte, à savoir que: « *Si on n'est pas communiste à 20 ans, c'est qu'on n'a pas de cœur. Si on l'est toujours à 40 ans, c'est qu'on n'a pas de tête* ». Pour bien interpréter l'application que je suggère de cet adage à mon cheminement, mentionnons que la génération des jeunes radicaux du Québec dans les années '60 n'était pas vraiment communiste, mais appartenait à un courant qui lui était apparenté en ce sens qu'il s'inspirait du marxisme.

2- D'OÙ JE VIENS

Cette partie de mes mémoires vise à décrire la famille dont je suis issu, le lieu où elle résidait, la ferme et les bâtiments où nous habitions, la production agricole qui s'y effectuait et le commerce qui l'a complété, l'éducation qui nous était dispensée, la religion que l'on pratiquait et le climat qui régnait dans ma famille.

2,1- La famille de mon père

Ma grand-mère paternelle, Zoé Beaulieu, est née à Sainte-Flavie sur une ferme. Cette ferme était située, selon ce que j'ai ouï-dire dans ma jeunesse, à Pointe-aux-Snelles, la partie la plus à l'est de Sainte-Flavie, celle qui se rend à la rivière Mitis. Elle avait un cousin, nommé Louis Beaulieu, qui était surnommé Ti-Louis Beaulieu, qui a fondé l'hôtel Gaspésiana, qui est devenu le Motel Gaspésiana de Sainte-Flavie. Cet hôtel était surtout connu dans ma jeunesse comme une salle de danse et un bar que j'ai fréquenté.

Mon grand-père est mort à 44 ans. Il avait eu avec Zoé douze enfants. Ses enfants étaient nés dans l'ordre suivant :

Joseph qui épousa Alice Fèvre et devint agronome.

Pierre qui épousa Adrienne Landry et qui devint agriculteur à Sayabec.

Josaphat qui épousa Maria Rossignol et qui hérita de la ferme familiale à Saint-Joseph.

Claire qui épousa J.-Alphonse Levasseur qui travaillait pour le chemin de fer à Mont-Joli.

Arthémise qui épousa Alexis Chamberland qui était agriculteur à Saint-Joseph. Alexis fut administrateur de la Coopérative Fédérée vers la fin de la décennie 40. Il vendait du lait à Mont-Joli.

Alma qui devint infirmière et épousa le Dr. J.-Antonio Caisse. Elle vécut à Montréal avec lui.

Napoléon, qui épousa Doria Barr et devint médecin vétérinaire. Il opéra successivement des bureaux à Mont-Joli, l'Isle-Verte et Rivière-du-Loup.

Adrien qui épousa Grasiella Boudreau. Il fit un cours de droit à l'université de Montréal, mais ne put s'inscrire au Barreau. Il opéra un commerce dans la région de Québec qui vendait, entre autres, des garages en toile.

Eugène qui épousa Énédine Paradis. Il fut le premier exploitant dans la famille d'une ferme située sur la route qui va du Grand-Remous à Price, ferme qui fut par la suite exploitée par Ludger, après qu'Eugène eut déménagé à Matane pour y exploiter un commerce de grossiste en fruits et légumes.

Eustache qui devint prêtre missionnaire en Chine (en Manchourie) et qui fut fait prisonnier des Japonais au début de la guerre 39-45.

Ludger qui épousa Estelle Paradis. Il reprit la ferme d'Eugène et par la suite son commerce de Matane.

Arthur qui épousa Valérie Paradis. Il exploita une ferme située tout près de celle de Josaphat et devint par la suite commerçant de fruits et légumes à Nazareth, aujourd'hui quartier de Rimouski.

Les trois filles Paradis qu'épousèrent Eugène, Ludger et Arthur étaient 3 sœurs, filles d'un agriculteur de Saint-Octave-de-Mitis, dont la ferme était située de l'autre côté de la rivière Mitis et qui était visible de chez nous. Quatre de mes frères ont également épousé des sœurs, soit Gérard et Yvon qui ont épousé Marie-Blanche Gagné de Price et sa sœur Jacqueline. De leur côté, Guy et Lucien ont épousé les sœurs Marcelle et Marie Caron de Saint-Joseph-de-Lepage, filles de Jos Caron, qui était fermier et bûcheron dans le rang 4 ouest.

L'épouse de mon oncle Napoléon, Doria Barr, était la sœur de Bob Barr qui possédait et opérait une salle de danse à Mitis Beach, le Green Gable. Mon oncle Joseph étudia à l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et devint agronome. Il opéra par la suite un magasin général à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, magasin qui comprenait une meunerie fabricant des aliments pour animaux. Mon oncle Pierre devint agriculteur à Sayabec. Ses descendants exploitent encore cette ferme.

Lorsque mon grand-père mourut à 44 ans en 1917, les deux frères plus vieux que mon père, Joseph et Pierre, étaient déjà partis de la maison. C'est ce qui explique que mon père fut appelé à reprendre l'exploitation familiale. Mais le fait de reprendre l'exploitation de la ferme familiale ne signifia pas qu'il en devint immédiatement propriétaire. Il semble que ce n'est qu'à l'âge de 40 ans qu'un contrat fut signé pour en faire le propriétaire légal. Il épousa ma mère à Saint-Phillippe-de-Néri le 28 juin 1920. Elle était mineure au moment du mariage.

Quand ma mère arriva à la maison, en plus de sa belle-mère, Zoé, plusieurs des frères et sœurs de mon père y étaient encore.

2,2- Enfants de Josaphat Dumais et Maria Rossignol

Josaphat Dumais (décédé à Mont-Joli le 12 février 1962 à 64 ans) et Maria Rossignol (décédée à Mont-Joli le 4 juillet 1981 à 82 ans) ont eu les enfants suivants qui sont tous nés à Saint-Joseph-de-Lepage:

1- Gérard, né le 24 septembre 1921

2- Thérèse, née le 13 décembre 1922, décédée à Montréal le 17 janvier 2011

3- Rolande, née le 1er janvier 1924

4- Carmelle, née le 7 mai 1925

5- Jean-Marie, né le 23 décembre 1926, décédé le 29 juin 1949

6- Jean-Eudes, né le 14 décembre 1927, décédé le 29 janvier 2008

7- Yvon, né le 17 février 1929, décédé le 21 septembre 2002

8- Guy, né le 17 août 1933, décédé le 3 janvier 2011

9- Lucien, né le 29 mai 1935, décédé le 1er janvier 2006

10- Mario, né le 13 janvier 1941

11- Réal, né le 30 juillet 1944

2,3- Description de la maison et des bâtiments de notre ferme

Sur notre ferme, on trouvait la maison, la « boucanerie », la « *shed* » à bois, le poulailler et le garage, la grange/étable, la laiterie et le fournil.

Le chemin où nous habitions, le 4^{ième} rang est de St-Joseph, dénommé le Grand-Remous (comme le rang de St-Octave qui longeait l'autre côté de la rivière Métis) allait de l'ouest à l'est pour la première partie pour ensuite tourner à droite pour adopter une direction nord/sud. Cette bifurcation était motivée par le fait que la dernière partie du Grand-Remous allait adopter une direction parallèle à la rivière Métis, ce qui allait permettre d'occuper toutes les terres de la rive gauche de la rivière à Saint-Joseph. Notre rang, comme tous les autres du village et ceux de la plupart des villages, était un chemin gravelé, c'est-à-dire non asphalté.

Notre maison, la « boucanerie », la « *shed* » à bois, le poulailler et le garage étaient situés du côté est du chemin et la grange, la laiterie et le fournil du côté ouest.

Notre maison comportait une cave en terre qui contenait une fournaise, une pompe et un réservoir à eau, des espaces où était entreposés à l'automne pour consommation en hiver, des patates, des navets et pour une plus courte période, des choux et le bois de chauffage destiné à alimenter la fournaise au cours de l'hiver. On y entreposait également les conserves en pot et en « *canne* ». On y accédait de l'intérieur de la maison par ce que nous nommions la trappe de la cave et un escalier auquel nous donnait accès l'ouverture de la trappe. En été, en automne et au printemps, on pouvait accéder à la cave par une porte située du côté sud de la maison, ouverture qui donnait à l'extérieur sur le trou de la cave, un trou creusé dans le sol muni d'un escalier en ciment qui permettait par exemple d'entrer les sacs de pommes de terre pour aller les vider dans le carreau prévu pour l'entreposage de cet aliment ou le bois destiné à alimenter la fournaise. La fournaise était reliée à la cheminée par un assez long tuyau en tôle.

Au rez-de-chaussée, l'entrée devant la maison donnait sur la pièce principale, la cuisine. En hiver, l'entrée était isolée par le tambour, nom que l'on donnait à l'espace située devant la porte et qui était circonscrite par des parois en bois dotés d'une porte, que l'on enlevait l'été et replaçait à l'automne pour l'hiver. À l'intérieur, il y avait une garde-robe à gauche et à côté de la garde-robe, la boîte à bois, où on déposait le bois de chauffage destiné au poêle à bois qui était

situé dans la cuisine. Par temps froid, il fallait pratiquement chaque jour rentrer le bois, c'est-à-dire aller le quérir dans la « *shed* » à bois pour remplir la boîte. C'était la tâche des jeunes garçons. Un tuyau en tôle reliait le poêle avec la cheminée. La cuisine comportait un évier où était lavée la vaisselle, une toilette, un escalier qui menait à la pièce située en haut de la cuisine où couchaient les garçons. Cette pièce était en fait un dortoir comportant quatre lits doubles, une garde-robe et une grille située en haut du poêle pour laisser monter la chaleur qui était disponible quand le poêle chauffait, ce qui n'était plus le cas vers la fin de la nuit. Quelques fois des épis de maïs dont les grains étaient destinés aux semences de l'année suivante étaient entreposés sous les lits des garçons. Dans la cuisine, au-delà de l'escalier qui menait au dortoir des gars, il y avait une porte qui s'ouvrait sur la cuisine d'été et à droite avaient été installée la baignoire et un lavabo, équipements dont je me souviens de la mise en place alors que j'étais très jeune, et qui devait l'avoir été entre 1945 et 1950. Auparavant, il n'y avait que des cuves, des plats et l'évier pour se laver. En face de l'escalier menant au dortoir des garçons, il y avait la toilette.

À l'est de la cuisine principale se trouvait la cuisine d'été, qui était également équipée d'un poêle, d'un évier et d'une pompe à bras. La raison pour laquelle la pompe à eau électrique de la cuisine principale située dans la cave n'alimentait pas la cuisine d'été est que celle-ci était bâtie sur des piliers en bois s'élevant à environ deux pieds au-dessus du sol. Par conséquent, y amener des tuyaux à partir de la cave aurait été compliqué et aurait sans-doute menacé de faire geler en hiver le système principal. La cuisine d'été comportait une porte ouvrant sur un petit balcon situé au sud de la maison et à l'est du trou de la cave. C'est sur ce petit balcon que ma mère ou mes sœurs rejoignaient en été la corde pour suspendre le linge à faire sécher.

Une porte intérieure menait de la cuisine d'hiver à une salle à manger, située au nord, où se trouvaient des meubles un peu plus « *fancés* » (façon d'alors de dire un peu plus chic), où nous allions manger dans des circonstances qui sortaient de l'ordinaire (les Fêtes, Noël et le Jour de l'An par exemple) Le secrétaire de mon père, meuble où il gardait ses papiers, y était placé. Un escalier montait au deuxième étage de cette partie de la maison où était située la chambre de mes parents pendant ma jeunesse et une autre chambre. Celle-ci servait aux filles, de même que l'espace au haut de l'escalier où se trouvaient deux lits. Une grille par laquelle montait la chaleur de la fournaise située dans la cave était posée dans la salle à manger et juste au-dessus, une autre permettait à la chaleur de monter au deuxième étage. De la salle à manger, une porte donnait sur la chambre située au nord qui était occupée par ma grand-mère Zoé tant qu'elle vécut chez-nous. Après qu'elle fut déménagée à Mont-Joli, chez ma tante Claire, cette chambre fut occupée par mes parents. Une autre porte, située à côté de la grille de la fournaise, donnait de la salle à manger vers le salon situé à l'ouest. On y trouvait des divans, un piano et un tapis de « *Turquie* ». Dans le salon une porte donnait sur une autre chambre, la chambre des invités, située au nord du salon. Le salon et cette chambre étaient fermés en hiver pour restreindre un peu l'espace à chauffer. Si ma mémoire est bonne, on ouvrait le salon pour la période des Fêtes.

Dans le côté ouest du dortoir des gars se trouvait sous les combles un espace de rangement où étaient entreposés les outils artisanaux de ma mère (son rouet, sa machine à tricoter, la

sertisseuse qui servait à fermer les « cannes » de conserve etc.). Un espace de rangement semblable s'ouvrait à l'ouest sur la chambre des filles. Notre maison était alors pourvue d'électricité, mais il n'y eut pas de ligne téléphonique disponible avant 1955.

Derrière notre maison, à l'est, se trouvait un verger. Dans le coin nord/est du verger se trouvait une petite construction rudimentaire que l'on nommait la « boucanerie ». Je ne l'ai jamais vu en usage. Antérieurement, quand elle l'était, elle servait à faire fumer des viandes. Le fond intérieur de la construction était en terre. À l'époque où elle était utilisée, on allumait un feu à l'intérieur sur le sol, et comme il n'y avait pas de cheminée, la fumée de ce feu servait à « boucaner » la viande qui était suspendue au plafond. On nommait par chez-nous la fumée de la « boucane ».

Au sud de la maison, à une courte distance, environ 7 ou 8 mètres (on pouvait stationner un camion dans cet espace où se trouvait également le trou de la cave), du même côté de la route, se trouvait une construction à usages multiples que l'on nommait la « *shed* » à bois. Elle comportait une porte (1) à l'avant du côté nord de la façade qui donnait vers l'ouest, une ouverture (2) plus grande également à l'avant, plus au sud, et une autre ouverture (3) assez grande à l'est sur la face sud. Par la porte # 1, on entrait dans un espace ou mon père avait un établi muni d'un étau. Il s'y trouvait également la meule à effiler divers outils servant au travail du bois (par exemple : égoïne, sciotte, godendard, hache, etc.) ou la faux de la faucheuse à foin, et une balance qui servait en été à peser, entre autres, les sacs de légumes. Dans cet espace, se trouvait, juste en face de la porte d'entrée, une porte intérieure qui donnait sur une pièce de rangement où se trouvaient divers objets tels ceux qui avaient servis à l'élevage des abeilles ou à la fabrication de bière, activités que l'on ne pratiquait plus lors de mon enfance. Une autre porte donnait sur l'espace où l'on rangeait le bois. C'est là que l'on venait le chercher en hiver pour le poêle de la cuisine. L'espace où l'on entrait comportait également un escalier qui menait, au deuxième étage, aux carreaux à grain, où l'on entreposait l'orge et l'avoine. Du côté sud de l'édifice, à l'extérieur, mon père dressait les arbres qu'il avait coupés pour faire le bois de chauffage et il les appuyait sur le mur extérieur de la construction. Il installait le moment venu la machine, appelée le banc de scie, une propriété collective qui circulait entre les fermes du rang, et qui servait à couper les arbres en bûches qui seraient par la suite coupées en plus petits morceaux à la hache. Cette machine était actionnée par l'*engin* qui faisait également fonctionner la batteuse à grain. Une fois le bois coupé, il était entreposé dans la « *shed* » à bois en l'introduisant par l'entrée (3) située sur cette face du bâtiment. Un espace où l'on pénétrait par l'entrée (2), servait à entreposer la moissonneuse lieuse, la faucheuse à foin, un *« boggey* » que l'on n'utilisait plus lors de ma jeunesse, et également l'automobile en hiver.

Plus au sud se trouvait le poulailler. Ce petit bâtiment avait un toit incliné vers le nord, ce qui agrandissait la façade orientée vers le sud. Quand le toit était recouvert de neige et qu'il y en avait le long du mur nord, on y glissait et sautait en bas du toit sur le banc de neige adjacent. On faisait quelquefois la même chose sur l'arrière du toit de la « *shed* » à bois. Les juges du Mérite agricole attribuaient à ce poulailler la capacité de recevoir 100 poules et en avaient compté 65 lors de leur passage en 1929. Ces poules nous approvisionnaient en œufs et en poules que l'on

mangeait. En été, les poules pouvaient sortir dans un petit enclos situé au sud du poulailler. Était adossé au poulailler, au nord, un garage dans lequel je me souviens qu'une voiture était entreposée à la fin de la guerre sans en sortir vu la difficulté de s'approvisionner en pétrole et en pneus durant la guerre. Par la suite, ce petit bâtiment servit d'espace de rangement.

Du côté ouest du chemin, directement devant la maison se trouvait le bâtiment que l'on nommait le fournil. Il semble que cette petite construction était autrefois l'école du rang avant la nouvelle que nous fréquentions, et qui était bâtie sur un terrain qu'avait donné mon père à la Commission scolaire. La nouvelle école était située du côté est du rang au nord du champ qui était voisin de notre maison au nord et à l'est du rang. L'ancienne école avait été transportée chez-nous. Le corps principal du fournil était carré et y avait été ajouté un four à cuire le pain. Le four était situé au sud à l'extérieur du fournil, mais son ouverture était accessible de l'intérieur. On y accédait en ouvrant des panneaux de fer qui le fermait lors de la cuisson du pain. On avait adjoint à l'arrière du fournil une petite construction. Elle servait à l'élevage des porcs qui disposaient, à l'extérieur côté sud-ouest, d'une petite cour où ils pouvaient sortir en été et en automne. Il y avait dans cette section du fournil une auge qui recevait la nourriture des porcs. On appelait leur nourriture de la bouette. Elle se composait de céréales moulues placées dans de l'eau chaude et occasionnellement de restes de table. On élevait, selon mon souvenir, environ dix ou douze porcs. On abattait nous-mêmes nos porcs et les autres animaux qui devaient l'être. Mon père faisait dans le fournil du savon, que l'on nommait savon du pays, en faisant cuire dans un grand chaudron de fonte noir les ingrédients qui servaient à sa fabrication et dont plusieurs étaient des sous-produits de nos élevages ou de nos mets comestibles.

À côté du fournil, on trouvait une entrée qui nous conduisait dans la cour de l'étable. Il y avait un bâtiment au coin sud-ouest de la cour. Une partie du bâtiment avait servi à une époque antérieure à ma jeunesse, de laiterie (voir à ce propos la description des activités de la ferme dans les comptes rendus du concours du Mérite agricole). C'est là qu'était embouteillé le lait qui était livré à Price et qu'étaient lavées les bouteilles qui revenaient de leur collecte au moment de la distribution du lait. Dans le même bâtiment, au sud de la laiterie, se trouvaient des espaces d'entreposage. Entre autres, le camion dont disposait la ferme dans ma jeunesse y était stationné en hiver.

L'étable se situait du côté nord de la *cour de l'étable*. C'était un bâtiment d'environ 100 pieds de long (environ 35 mètres) par environ 36 pieds de large (environ 12 mètres). Deux portes permettaient d'entrer dans l'étable par la façade située au sud. La principale nous amenait à l'espace le plus vaste où étaient gardés les vaches, les veaux et le bœuf, quelques fois des porcs, et les deux chevaux, « le Dick », un mâle châtré, et « la Belle », une jument. La deuxième porte, plus à l'est dans la façade, conduisait à l'espace plus restreint où avaient été élevés les moutons. On en élevait encore dans ma première jeunesse, mais cet élevage fut abandonné, comme dans la plupart des fermes, peu après la guerre mondiale de 39-45. Dans l'espace principal, on retrouvait une pompe à bras qui puisait l'eau dans la nappe phréatique (comme à la maison). Cette eau était entreposée dans deux tonneaux surélevés par rapport au plancher des vaches. Des tuyaux conduisaient cette eau dans les bols en métal fixés auprès des carcans qui

attachaient les vaches. Devant les vaches, un petit enclos en bois était placé à la portée de leur bouche où nous déposions le foin et un autre plus petit contenant à l'intérieur de ce petit enclos recevait la moulée quand il leur en était servie. Derrière les deux rangées de vaches qui se faisaient face, se trouvaient des rigoles, que l'on nommait des dalots, de petits enfoncements rectangulaires ouverts sur toute la rangée des vaches, qui recevaient la paille et les déjections des vaches. Les excréments et la paille se mélangeaient pour former le fumier qui était évacué derrière la grange, du côté nord, dans le trou à fumier. Le fumier était évacué à l'aide d'un charriot suspendu à un rail accroché au plafond, rail qui permettait de faire rouler le charriot autour des deux rangées de vaches. On recueillait le fumier à la pelle pour le mettre dans le charriot deux fois par jour. Le rail permettait également de sortir le charriot à l'extérieur au-dessus du trou de fumier et d'y vider son contenu. Le ramassage du fumier se nommait « gratter les vaches ». Quand je suis allé au Séminaire de Rimouski, j'ai constaté que certains élèves des milieux urbains nous nommaient, nous les fils de cultivateur, des *« gratteux de marde de vache* ».

Au-dessus de l`étable se trouvait le fani, l'espace où était entreposé du foin de même que les gerbes de grains (avoine ou orge) avant qu'elles ne soient battues. Après le battage, qui avait lieu en hiver, la paille était entreposée dans cet espace qui était doté d'une trappe par laquelle la paille et la partie du foin qui n'était pas entreposée dans la « tasserie » étaient jetée devant les vaches. Mais la plus grande partie du foin était entreposé dans un espace qui occupait les deux étages que l'on nommait la « tasserie ». Cette partie du foin était amenée à bras à l'aide de fourche jusque dans la partie où se trouvaient les vaches et les chevaux qui en recevaient eux aussi, tout comme ils recevaient de l'avoine. Le deuxième étage de la grange était équipé à l'arrière, du côté nord, d'une installation que l'on nommait le pont, qui était une construction en terre pour sa première demie et en bois pour la seconde, et qui permettait, entre autres, aux voyages de foin d'être amenés au deuxième étage de la grange pour y être déchargés à l'aide de la fourche à foin.

Tous les bâtiments et la maison qui se trouvaient sur notre ferme ont été détruits! Ils ont été remplacés par une nouvelle maison et un nouveau bâtiment où le nouvel exploitant élève des moutons.

2,4- Notre terre

La terre familiale était assez étendue. Les juges du Mérite agricole l'évaluaient à 330 arpents en 1929, formés de trois lots épars (330 arpents carrés équivalents à 1,1 kilomètre carré, à 112,8 hectares ou à 278,8 acres). Je pense que ces trois lots sont le lot principal où était situé la maison, celui où s'est établi Arthur situé plus au sud, et celui où se sont établis tour à tour Eugène et Ludger sur le chemin menant du Grand-Remous à Price. Lors de ma jeunesse, les fermes de Ludger et d'Arthur étaient des entités indépendantes. Nous avions comme terre sur notre ferme, au moment de ma jeunesse, le lot principal et un lot sans construction, que l'on nommait le nord, qui était situé au nord de nos deux voisins immédiats, soit Rosario Roussel et M. Caron (le père de Jean-Marie). Ce lot était en partie boisé, et en partie cultivé. On y

produisait du grain ou des fourrages et on y amenait quelques fois pacager les vaches, ce qui n'arrivait pas très souvent car ce n'était pas très pratique, parce qu'il fallait aller les y reconduire et les y rechercher.

Le lot principal allait de la rivière Mitis en franchissant plusieurs dénivellations, jusqu'au bout de la terre, extrémité qui était située à l'ouest et était visible depuis la maison, même si elle était située à environ un kilomètre dû au fait qu'elle était plus élevée. Ce lot, dont la principale partie était située à l'Ouest du chemin et de la maison, était divisé en trois bandes séparées par 4 clôtures qui étaient construites du chemin jusqu'à l'extrémité du lot, soit sur une longueur d'environ un kilomètre. Ces clôtures étaient pour la plupart construites en bois de cèdre provenant de notre ferme, et leur construction et leur entretien exigeait beaucoup de travail. La construction et l'entretien des deux lignes de clôtures, qui étaient mitoyennes avec les fermes de nos voisins immédiats, étaient partagés avec ceux-ci. Cela pouvait quelques fois entraîner de petites chicanes avec notre voisin situé du côté nord, Rosario Roussel, avec qui mon père ne s'entendait pas très bien, entre autres parce que c'était un libéral. Notre autre voisin se nommait Jean-Marc Dumais et il était notre petit cousin.

La compagnie Price construisit à l'embouchure du lac Mitis, d'où provient la rivière de ce nom, un barrage afin d'assurer le cheminement des billots destinés à son moulin à scie de Price. Lors des chantiers en hiver, le bois était coupé et amené sur où près de la rivière. Quand la glace était fondue, on ouvrait le barrage qui faisait sortir le surplus d'eau dont il avait provoqué l'accumulation dans le lac. L'écoulement brusque de ce surplus d'eau entraînait la descente des billots, mais provoquait également le débordement de la rivière là où la rive n'était pas très élevée. C'était le cas pour la portion de notre terre située près de la rivière. La compagnie était obligée de payer des dommages aux propriétaires des terres qui étaient inondées et envahies de billots au printemps. Après un certain nombre d'années au cours desquelles la compagnie paya des dommages, elle évalua qu'il serait pour elle moins coûteux d'acheter ces lopins de terre. Elle fit alors des offres. Dans notre cas, comme dans la plupart des cas je crois, les propriétaires acceptèrent de vendre. Ce lopin était délimité par une petite colline qui s'allongeait du nord au sud et où se terminait le lot qui avait été acquis par la compagnie. Nous avions un puisard où étaient déversés nos égouts domestiques (ceux de notre maison) au pied de cette colline. Ils y étaient amenés par un tuyau qui passait sous notre verger. La compagnie Price ne demanda pas un changement à cette installation, même si elle était située dans le lot qu'elle avait acquis, compte tenu du motif pour lequel elle avait fait cette transaction. Nous allions en hiver glisser sur cette petite colline.

Entre cette petite colline et le chemin, se trouvait un champ au nord où était bâtie l'école, champ où nous plantions le plus souvent des cultures maraîchères, entre autres, à mon souvenir, des pommes de terre ou du maïs. Au sud de ce champ et directement derrière notre maison se situait notre verger. On y cultivait des pommes et des pommettes qui servaient à faire de la gelée de pommes, des cerises et des prunes. On y avait une balançoire construite avec deux poteaux et un travers qui les surplombait, où étaient fixées des cordes de métal fabriquées de fils de fer enroulés, et terminées par des sièges que constituaient de petits bouts de

planches de bois qui étaient fixés à ces fils de fer. On m'avait expliqué que ces fils de fer provenaient des exercices de tir qui étaient pratiqués durant la guerre par des avions qui constituaient l'école de formation de la Royal Canadian Air Force qui était établie à l'aéroport de Mont-Joli. On formait des tireurs à cette école. Les tireurs étaient dans les avions et se pratiquaient à tirer sur des ballons qui étaient attachés à l'avion par ces fils de fer. Quand ils avaient été utilisés, on les décrochait et les fils de fer se retrouvaient un peu partout dans les champs dans les environs de Mont-Joli. C'était, selon ce que l'on m'avait raconté, l'origine des fils de fer de notre balançoire. Au cours des soirs d'été, alors que le ciel était bien visible et bien beau comme c'était le cas à la campagne, il m'arrivait, alors que j'avais environ 8 ans, d'accompagner mes sœurs qui s'y balançaient. Un jour que nous admirions la beauté du ciel et que je m'exprimais en ce sens, l'une d'elles me dit qu'il existait un métier qui consistait à étudier le ciel: l'astronomie. À partir de ce jour et pour plusieurs années, quand des adultes me demandaient ce que je voudrais faire quand je serai grand, je leur répondais, à leur grand étonnement: devenir astronome!

Au sud du verger, entre la petite colline et le poulailler, un petit champ cultivé fut planté de fraises au cours des dernières années durant lesquels nous habitions encore notre ferme. Du côté ouest du chemin, notre terre était planche pour une certaine distance, à l'exception d'une petite vallée, jusqu'à ce qu'une autre petite colline se présente. Cette partie du terrain, comme celle située à l'est du chemin, était relativement fertile et recevait principalement les plantations maraîchères, à l'exception des années où il fallait, par obligation de rotation des cultures, abandonner la culture maraîchère pour y planter, pour quelques années, du grain pour la première année, suivi de trèfle et de mil qui constituaient notre principale source de foin pour la nourriture des vaches. À environ la moitié de la distance depuis le chemin jusqu'au bout de la terre, se trouvaient des côtes, beaucoup plus escarpées que les petites collines précédentes, qui offraient un sol beaucoup moins fertile. À certains endroits, le roc émergeait du sol. Une partie de cette terre était boisée et l'autre servait surtout pour le pacage des vaches. Comme il s'agissait d'une partie assez éloignée de l'étable, quand les vaches étaient au pacage en été, il fallait pour les traire aller les chercher à ces assez longues distances. C'est la raison pour laquelle qu'au lieu d'aller toujours chercher les vaches à pied quand elles étaient loin, nous y allions quelques fois à cheval que nous montions sans selle avec seulement une bride et des cordeaux (rennes).

2,5- Nos équipements agricoles

Voici les principaux instruments agricoles dont nous disposions:

- La moissonneuse lieuse coupait les grains (avoine et orge) et les liait en gerbes qui étaient entreposées au haut de la grange jusqu'à leur battage au cours de l'hiver. La paille était ensuite entreposée dans la grange et les grains obtenus dans les carreaux à grain situés au haut du bâtiment érigé près de la maison, la « *shed* » à bois.

- Une batteuse et un moteur qui l'actionnait. Ce moteur servait également à actionner le banc de scie et on le nommait l' « *engin* ».

- Une charrue à un socle qui était tirée par un cheval. Mon père faisait souvent labourer la terre par un agriculteur possédant un tracteur et le payait pour ce travail.

- Une herse à ressorts et une herse à disques.

- Un rouleau qui servait à écraser les mottes qui étaient sur le terrain labouré.

- Un planteur et un arracheur à patates.

- Un sarcleur (une petite machine tirée par un cheval que l'on passait entre les rangs de légumes).

- Un râteau à foin qui servait à mettre le foin en andains, c'est-à-dire des rouleaux à partir desquels on constituait les « *vailloches* », des petits tas de foin qui étaient temporairement laissés au champ pour permettre au foin de sécher avant qu'on le ramasse dans des voyages de foin qui seront apportés dans la grange. Le foin des « *vailloches* » était chargé manuellement à l'aide d'une fourche dans les voitures (les *wagines*) par un ou des adulte(s) mâle(s). Sur le voyage, un ou des jeunes garçons ou filles étaient utilisés comme « *fouleur* », tâche qui consistait, lorsqu'une fourchée de foin était projetée dans la *wagine,* à piler dessus pour qu'elle se tasse, qu'elle occupe moins d'espace et qu'elle soit moins susceptible de tomber en bas de la voiture. Rendu à la grange, le foin était déchargé des voitures à l'aide d'une fourche à foin qui était soulevée par un câble passé dans des poulies pour permettre de la tirer avec un cheval ou quelques fois, chez nous, par l'automobile. Pour ce faire, le cheval ou l'automobile descendait l'accès incliné, le pont de la grange, qui conduisait à la porte du deuxième étage où étaient entreposés le foin, les grains ou la paille. Je me souviens d'avoir conduit l'automobile en cette circonstance alors que j'avais 12 ans.

- Une machine servant à faire des rangs, dans lesquels étaient plantés les choux et les laitues. Les rangs, des lignées parallèles dans les champs, étaient faits de terre déplacée par les disques situés derrière la machine et constituaient une petite élévation, d'environ une vingtaine de centimètres, et leurs sommets étaient distancés d'environ un mètre. La machine déposait de l'engrais chimique sur le terrain, après qu'une tige de la machine ait enfoncé un peu le terrain où allait être situé le rang.

- Une renchausseuse qui servait à apporter un peu de terre auprès des plants de légumes quand ils commençaient à pousser, opération qui servirait, entre autres dans les cas des plants de maïs, à les empêcher de tomber à la renverse quand ils seraient grands.

- Une faucheuse

- Un semoir.

2,6- Notre ferme

Selon la description de l'entreprise de mon père qu'ont produite les juges du concours du Mérite agricole en 1929 et 1933, mon père cultivait des légumes et en vendait au détail à Price. Il vendait aussi du lait. Dans la description de son entreprise de 1933, les auteurs disent qu'il vendait également des fruits.

Josaphat Dumais et le Mérite agricole.

Le Gouvernement du Québec a instauré le concours de l'Ordre national du mérite agricole en 1889 pour reconnaître le savoir-faire et le travail accompli par les professionnels de l'agriculture. En s'inscrivant au concours, les entreprises acceptaient d'être évaluées par une équipe de juges sur différents plans.

Josaphat Dumais a inscrit son entreprise au concours en 1928-29 et en 1933-34. Voici les 2 rapports des juges du concours du Mérite agricole publiés sur la ferme Dumais. On trouve le premier dans le rapport du Ministre de l'agriculture de 1929.

Concours 1928-29

« *Josaphat Dumais, St-Joseph-de-Lepage, Matane---861 pts.*

Ferme de 330 arpents, formée de trois lots épars. 240 cultivables, 90 en forêt. Sols divers; pour la plus grande partie, de la terre franche, plutôt légère, plus ou moins bien égouttée.

M. Dumais est laitier et maraîcher. Il vend au détail. Il produit aussi des viandes de boucherie et des œufs. Son cheptel comprend 17 vaches laitières, 16 brebis, 2 ou 3 truies d'élevage, 65 poules et une foule de jeunes animaux. Son taureau est de race pure Ayrshire, tous les autres animaux sont croisés. M. Dumais fait un peu d'élevage et achète aussi des vaches en lactation, voilà pourquoi son troupeau manque d'uniformité. Ses vaches sont bien choisies pour la plupart, robuste, fortes du tronc et de la poitrine, et bien nourries. On peut en dire autant de ses autres animaux. Cependant, ses rations de concentrés ne sont pas assez variées et par là moins économiques. Ce concurrent n'use que d'avoine et de gru. Par contre, il récolte une grande abondance de légumes et de fourrages verts.

Ses cultures maraîchères couvrent 5 à 6 arpents et comprennent, betteraves, carottes, navets, oignons et quelques autres légumes. Ces cultures sont en général bien réussies et assez propres. M. Dumais pourrait et devrait y appliquer plus d'engrais chimiques.

Les autres cultures sur cette ferme sont :

Pommes de terre……..6 arpents

Fourrages verts……10 ''

Céréales……52 ''

Foin……..50 ‘’

Les pâturages couvrent 110 arpents. M. Dumais ne fume pas assez abondamment et ne relève pas assez souvent ses friches, Il y a chez lui de grandes étendues qui ne donnent que des demi-rendements. Son sol n'est pas exploité de façon assez intensive. Il est vrai qu'il est plus difficile d'exploiter intensivement 230 que 60 arpents de terre. Cependant, nous sommes assurés que M. Dumais trouverait profit à mieux égoutter certains de ses champs et à y appliquer 5 ou 6 tonnes de phosphates annuellement, plutôt qu'une à deux tonnes comme il le fait actuellement. Nous avons vu, sur le lot le plus étendu (150 arpents), des prairies qui ne rendent pas plus de ¾ de tonne à l'arpent, d'un foin très sali de marguerites.

Nous publions une photographie de la grange-étable de ce concurrent. L'étable est très confortable, claire, bien ventilée. L'équipement est moderne : attaches et bols en fer. Très bonne charpente de grange. Excellent poulailler moderne de 30' x 15', suffisant pour 100 poules. La bergerie est de plain-pied avec l'étable, sous le même toit (30' x 12'). La porcherie, assez vaste et confortable, est isolée des autres bâtisses.

Bonne maison, lambrissée en bardeaux à l'oxyde fer, pourvue d'une bonne cave et de toutes commodités.

Pas de comptabilité. C'est la lacune la plus sérieuse sur cette ferme. De mai 1928 à mai 1929, les recettes peuvent se chiffrer approximativement comme suit :

Lait et crème……$ 3,000.00

Produits maraîchers……2,000.00

Foin……100.00

Volailles et œufs……75.00

Moutons et laine……160.00

Porcs……260.00

Bétail de boucherie……380.00

Total……$ 5 975.00

Les dépenses, y compris dépenses de la maison, frais d'instruction de 4 frères aux études et l'achat d'un camion de $ 1,000 se sont élevées à $ 5,300 environ. C'est un résultat satisfaisant. »

Source : Supplément du rapport du Ministre de l'Agriculture, 1929, p. 62

Josaphat Dumais a gagné la médaille d'argent dans le cadre de ce concours.

Concours 1933-34

« *Josaphat Dumais, St-Joseph-de-Lepage, Matane---860 points.*

M. Dumais obtint la médaille d'argent en 1929, avec le même nombre de points approximativement. Ce n'est pas dire que son exploitation n'a pas bougé depuis cinq ans. Il en a amélioré certaines parties et laissé d'autres en souffrance.

Maraîcher, laitier, commerçant, ses occupations plutôt absorbantes lui font un peu négliger les soins à donner à ses champs et ses bâtisses.

Il plante chaque année une surface considérable en légumes maraîchers divers : betteraves, carottes, choux, choux fleurs, pommes de terre, choux de Siam, pois, haricots verts, etc…

Ces cultures sont entretenues avec soin, fertilisées copieusement et semblent donner de hauts rendements. De ce côté, tout est bien. Mais les champs en foin et en céréales n'ont pas l'égouttement adéquat, il y pousse de la marguerite à profusion. C'est un terroir fatigué, à qui il faudrait de la chaux et des éléments minéraux.

M. Dumais applique à ses cultures maraîchères 4 à 6 tonnes d'engrais chimiques annuellement. Il n'en applique pas beaucoup ailleurs. Ses clôtures sont aussi un peu négligées.

Son cheptel, comprenant 13 vaches laitières, toutes croisées, quelques moutons, porcs et volailles, est un peu inférieur à ce qu'il était en 1929. Les vaches ne sont pas assez volumineuses, bien qu'elles ne manquent pas d'aptitudes laitières. Il faudrait des reproducteurs mieux choisis. M. Dumais détaille son lait à la ville de Price.

Même grange-étable, à peu près dans le même état, qu'en 1929. Voir photo. La vacherie est spacieuse, claire et bien ventilée, tenue proprement.

M. Dumais n'était pas chez lui au moment de notre visite. Son commerce de lait, de légumes et de fruits le tient presque chaque jour éloigné de sa ferme. Il n'a pu nous mettre au courant de sa comptabilité. Il semble tirer des revenus substantiels de son lait vendu en nature et de ses 10 arpents de légumes maraîchers. Sa feuille d'entrée indique $ 3200 comme montant des recettes brutes de la ferme en 1933. Les dépenses, frais de maison compris, se seraient élevées à $ 2950.

Ce concurrent a une excellente auxiliaire dans son épouse, ménagère accomplie, à qui nous faisons nos compliments pour la belle tenue de sa maison et l'éducation intelligente qu'elle donne à sa nombreuse jeune famille.»

Source : Supplément du rapport du Ministre de l'Agriculture, 1934, p.18

Cette année-là, Josaphat Dumais ne gagna pas de médaille. Il arriva cinquième.

2,7- La culture des légumes

Pour cultiver ses légumes mon père faisait ce que nous nommions des « *couches chaudes* » au printemps pour les légumes dont les graines n'étaient pas directement plantées dans le sol telles celles du maïs, des navets, des betteraves, des carottes, etc. ou les germes dans le cas des pommes de terre. C'était particulièrement les cas pour les choux et la laitue (que nous nommions la salade). Nous semions jusqu'à 100 000 plants de ces deux légumes. Mon père mettait en branle la production dans ses couches chaudes alors qu'il pouvait encore y avoir un peu de neige, vers le début d'avril si ma mémoire est bonne. Il les plaçait généralement au sud de la « *shed* » à bois. Il utilisait un rectangle de bois d'environ 3 pieds de hauteur par 12 pieds de longueur et environ 5 pieds de largeur. Un des longs cotés était un peu plus haut que l'autre. Il plaçait du fumier de cheval au fond de la couche et de la terre noire sur ce fumier. Le fumier avait la particularité de chauffer. Le rectangle de bois qui formait la couche était recouvert de fenêtres qui étaient exactement comme des fenêtres de maison. Le fait qu'un des longs bords du rectangle était plus élevé d'environ un pied que l'autre facilitait l'entrée du soleil dans la couche. Cette élévation permettait l'ouverture par une hausse environ équivalente à la différence des hauteurs du côté le plus bas des fenêtres vitrées lors des journées chaudes et leur fermeture la nuit. Chaque couche comportait 3 ou 4 fenêtres. La programmation de l'activité était organisée pour que les plants arrivent à maturité quand les champs étaient prêts à les recevoir.

Mon père était un assez bon cultivateur même s'il aimait probablement plus le commerce, qu'il trouvait plus payant. Je crois qu'il appréciait également l'occasion de socialiser qu'offrait cette activité. Il lui arrivait de comparer la rémunération que touchaient respectivement le cultivateur et le commerçant dans la mise en marché d'un produit agricole. Il présentait la répartition, entre l'agriculteur et le commerçant, de la valeur marchande d'un sac de choux de 50 livres en regard du travail accompli par chacun. À cette époque (dans les années '50), le chou se vendait en gros à un commerçant à 50 cents le sac de 50 livres. Le commerçant pouvait le revendre à un commerce de détail à 1 dollar. Il mentionnait que pour récolter un chou, il fallait au printemps construire une couche chaude et y semer la graine pour récolter le plant qui serait ensuite mis en terre. Il aura fallu pour pouvoir assurer la transplantation, préparer le sol, soit le labourer, le herser, le fertiliser, et confectionner des billions (rang de sol surélevé) pour y effectuer manuellement la transplantation. Cette opération consistait à se déplacer à genoux, dans un sol préférablement humide, donc sur un sol souvent vaseux, pour y planter les petites pousses. Par la suite, il fallait les sarcler pour empêcher les mauvaises herbes de concurrencer le plant de choux. Le sarclage se faisait manuellement pour éradiquer à l'aide d'une gratte les mauvaises herbes qui poussaient sur le rang. Il fallait également passer un sarcleur, appareil tiré par un cheval qui sarclait mécaniquement, entre les rangs. Il fallait en général sarcler un champ environ trois fois durant une saison. Il fallait également surveiller les plants de choux pour détecter l'apparition de parasites et appliquer au besoin un poison pour contrôler l'infestation. Si, après la plantation, une période de sécheresse prolongée avait le malheur de s'abattre sur la plantation, il fallait l'arroser. Cette opération se faisait également manuellement. On allait puiser de l'eau à la rivière ou dans une source d'eau plus rapprochée dans des contenants métalliques qui servaient également à mettre le lait (les canisses à lait). Le tout était transporté

à l'aide d'un tombereau tiré par un cheval. Rendu à destination, dans le champ qu'il fallait arroser, on débarquait les canisses d'eau et, à l'aide d'une canne vide, de tabac ou de conserve (ce qui était plus rare) on arrosait chacun des plants de choux, dans une plantation qui pouvait en contenir des dizaines de milliers. Si on avait réussi à conserver et à faire parvenir à maturité nos choux, il fallait ensuite les récolter, c'est-à-dire les couper un par un à l'aide d'un couteau, les placer dans un véhicule, le tombereau par exemple, et les apporter près du hangar où on les empochait dans des sacs verts ajourés, et attacher les sacs. Ils étaient prêts à être achetés par un commerçant. Si on le vendait à cet acheteur, il le chargeait dans son véhicule, l'apportait au village ou dans une petite ville voisine et le vendait le double du prix qu'il l'avait payé. Voilà une des raisons qui incitait mon père à vendre lui-même ses produits, soit en gros ou au détail, chaque fois qu'il le pouvait.

Pour effectuer tous les travaux qu'exigeait la culture maraîchère, mon père avait la chance de disposer d'une famille comprenant 8 garçons. Cependant, durant les périodes de travail intensif de l'été, il manquait encore de la main-d'œuvre. Aussi, mon père se rendait à Price le matin avec le camion, et allait recruter 5 à 10 jeunes garçons d'environ une quinzaine d'années, qu'il payait lors de ma jeunesse 2 $ par jour. Ils étaient nourris lors du dîner par la délectable nourriture que confectionnaient ma mère et ma sœur Thérèse lors de ces occasions. Mon père allait ensuite les reconduire à la fin de la journée. Ces jeunes appréciaient grandement ces séjours, même laborieux, à la campagne.

Par contre, tout en étant ulcéré du traitement qui était réservé aux cultivateurs et qu'il jugeait inéquitable, mon père pratiquait cette profession avec habileté et amour. Il aimait l'agriculture même s'il déplorait en certaines occasions le sort fait aux cultivateurs. Il vantait la sécurité qu'offrait l'occupation. Ma mère, quant à elle, avait un attachement un peu plus poétique envers la profession. Assise sur la galerie en fin de journée par de belles soirées d'été, elle disait: *Regardez, les enfants. Nous sommes assis ici et pendant ce temps, la nature travaille pour nous. Les plantes poussent par son action même quand on se repose.*

2,8- Le commerce des fruits et légumes

Lorsque j'étais jeune et assez vieux pour m'en souvenir, nous vendions des fruits et des légumes au détail à Price (nous allions frapper aux portes des maisons pour offrir nos produits). Nous allions également vendre dans des hôtels, entre autres à Mitis Beach, et dans les magasins de Price jusqu'à Matane, et même un peu plus loin à certaines époques. Nous allions également vendre à Rimouski, à Sainte-Luce et à Luceville. À une époque, mon père allait également vendre en gros au Nouveau-Brunswick, allant de Campbellton à Bathurst. Mont-Joli était à l'époque de ma jeunesse un centre ferroviaire assez important, et plusieurs grossistes en fruits et légumes y étaient établis. Je me souviens de J.B. Renaud, une succursale d'une entreprise de Québec, de Marmen, de Bégin, de même à certains moments, de mon cousin Charles Chamberland, le fils d'Alexis, et de Rodrigue Roussel, marié à ma cousine Fernande Chamberland, la sœur de Charles. Il y en avait encore d'autres dont je ne me souviens pas du nom.

Mon père n'opérait ces commerces que l'été, les principaux produits que nous vendions provenant de notre ferme. De plus, en hiver, le chemin de notre rang (et des autres rangs de Saint-Joseph-de-Lepage et de plusieurs autres villages) étaient fermés, ce qui signifie que l'on ne pouvait y circuler qu'en voitures d'hiver (*borleau,* traineau, *sleigh*, *cariole*) traînées par des chevaux.

L'été, en plus d'acheter des fruits et des légumes dont nous ne disposions pas chez les grossistes de Mont-Joli, nous allions en camion en acheter plus loin. Nous allions acheter des fraises à Saint-Michel-de-Bellechasse et à La Durantaye, des tomates à Saint-Pierre-les-Béquets, des pommes à Rougemont et nous venions acheter des produits à Montréal. Je me souviens d'être venu avec mon père au marché public qui était situé à l'époque à la Place Jacques-Cartier à Montréal. Mes frères, Yvon, Jean-Eudes, Guy et Lucien ont travaillé avec mon père durant cette période.

L'un des marchés qu'avait développé mon père pour les pommes, que nous allions acheter à Rougemont en tonneau, que l'on nommait des quarts de pommes, était les paroisses situées un peu plus loin du bord du fleuve que la nôtre, telles Saint-Gabriel, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier. Certains nommaient ce territoire les terres de roches, vu la piètre qualité des sols dans ce district. Les habitants gagnaient principalement leur vie en allant bûcher dans les chantiers à l'époque. Les pommes que l'on y vendait servaient pour la tenue de « *barlan* » de pommes, jeux de cartes où la mise se composait des pommes que nous étions allés y vendre. Peu de personnes ont aujourd'hui entendu parler des « *barlans* » de pommes, mais on peut trouver des informations à propos de cet ancien divertissement dans Google.

Mes frères Yvon, Guy et Lucien se sont successivement engagés dans le commerce en gros des fruits et légumes. Yvon s'est établi à Rimouski. Après un certain temps, notre frère Gérard, qui vivait à Montréal, est venu s'associer avec lui. Le commerce s'est nommé à partir de ce moment Dumais-et-Frères. Mon frère Gérard, le plus vieux de la famille, avait perdu une jambe dans un accident ferroviaire à Mont-Joli survenu, si ma mémoire est bonne, dans le mois de décembre précédant ma naissance (13 janvier 1941). On a dû lui couper une jambe et il a, à partir de ce moment, porté une jambe artificielle. Compte tenu que l'accident était survenu alors qu'il était allé pelleter de la neige sur les rails à l'emploi de la compagnie de chemin de fer, le Canadien National, cette entreprise l'embaucha et lui garantissait un travail en permanence. Cependant, il délaissa cette sécurité pour s'associer à son frère Yvon.

Guy s'est établi un commerce en gros de fruits et légumes à Chandler et Lucien à Pointe-à-la-Croix, village situé au Québec à proximité de Campbellton; son territoire commercial était celui que mon père avait développé au Nouveau-Brunswick. Yves, le fils de Lucien exploite aujourd'hui un commerce en détail de fruits et légumes à Campbellton.

2,9- Certains travaux artisanaux de ma mère.

En plus du ménage et de la cuisine, ma mère accomplissait certains travaux artisanaux. Elle filait de la laine, qui pendant assez longtemps provenait des moutons qui étaient élevés sur la ferme.

La laine brute avait reçu un traitement préliminaire à l'extérieur. Après la tonte, et avant la filature (transformation des fibres « brutes » en fils), la laine passe par différents traitements préalables, généralement réalisés par des entreprises spécialisées. Les premiers d'entre eux sont toujours les mêmes:- triage, - lavage (trempage, dégraissage, lavage, rinçage et séchage) et cardage. Cette laine, après avoir été filée par ma mère, pouvait être utilisée pour fabriquer divers types de vêtements. Dans ma jeunesse, l'époque d'après-guerre où beaucoup de familles avaient accru leurs revenus, les catalogues des magasins à rayons avaient commencé à circuler parmi nous et de plus en plus de vêtements étaient dorénavant achetés plutôt que fabriqués à la maison. Mais ma mère produisait encore des bas de laine à l'aide d'une machine à tricoter et les femmes faisaient encore certains tricots à l'aiguille. Elle faisait également divers travaux de couture à l'aide de la machine à coudre Signer que nous possédions comme plusieurs familles. Également, elle faisait beaucoup de conserves de légumes et de viande, de même que du ketchup aux tomates vertes et des betteraves marinées. En plus de ces travaux plus spécifiquement féminin, ma mère venait souvent à l'étable pour aider à la traite des vaches, et elle semait des fleurs pour décorer notre environnement. J'ai toujours gardé un bon souvenir de ses deux fleurs préférées, les pensées et les immortelles. Celles-ci avaient la particularité de pouvoir se garder tout l'hiver à l'intérieur de la maison après avoir été récoltées, particularité d'où elles tiraient leur nom. Ma mère fréquentait le Cercle des fermières, comme beaucoup d'autres femmes du milieu rural.

2,10- Événements et climat de la vie de famille

Le plus vieil événement dont je me souviens est un grave accident que j'ai vécu à l'âge de 4 ans. La famille était à manger le midi dans la cuisine d'été. Nous mangions des crêpes et en même temps que les cuisinières les préparaient (soit ma mère ou l'une ou plusieurs de mes sœurs, comme c'était toujours le cas à cette époque), elles avaient fait chauffer de l'eau qu'elles avaient mis dans une chaudière pour préparer la « *bouette* » pour nourrir les cochons. J'avais fini de manger ma première crêpe et j'en voulais une autre. J'étais fasciné par les camions, comme c'était souvent le cas de petits garçons de mon âge. Il arrivait souvent que nous voulions imiter le mouvement d'un camion. Dans ce cas où j'allais me lever pour aller chercher ma crêpe près du poêle, je voulus imiter un camion qui allait se faire charger, ce qui consista à reculer jusqu'au lieu du chargement, soit le poêle. Cependant, alors que je reculais, je me retrouvai où était posée la chaudière d'eau bouillante que je ne voyais pas, et je tombai les fesses dans la chaudière d'eau chaude. Je fus gravement brûlé et mes sœurs, ma mère et ma grand-mère m'amenèrent sur un lit au deuxième étage près de la chambre de mes parents. Mais dans la panique que le drame avait provoquée, et cherchant quelque chose à faire pour calmer ma douleur, ma grand-mère Zoé proposa de verser de la térébenthine sur ma brûlure, ce qui fut fait. Ce «remède» ne fit qu'aggraver la blessure, et je fus dans le coma durant environ deux jours. Le médecin, quand on réussit à aller le chercher, suggéra des remèdes plus appropriés à ma situation. Je guéris finalement de ce fâcheux événement, mais j'héritai de cicatrices sur mes cuisses qui furent apparentes durant fort longtemps.

Un autre de mes plus vieux souvenirs, plus agréable celui-là, survint à la fin de la deuxième guerre mondiale. J'entendis la nouvelle de la fin de la guerre à la radio. Étant donné que je n'allais pas encore à l'école, je m'installai sur la galerie pour annoncer la fin de la guerre à mes frères et aux autres écoliers qui passaient avec eux devant notre maison. Je ne me souviens pas si c'était suite à la capitulation des Allemands le 8 mai 1945 ou celle des Japonais le 2 septembre de la même année, mais je suis porté à penser que c'était celle des Allemands. Quand je vis arriver les enfants qui revenaient de l'école, je leur criai avec enthousiasme: *La guerre est finie*!

Quand nous étions installés pour manger à la table, si mon père y était, nous étions très tranquilles et plutôt silencieux. S'il n'y était pas, nous étions plutôt agités et bruyants. Si le repas avait commencé sans que mon père soit présent et qu'il se joignait au groupe au cours du repas, dès le moment de son arrivée, sans qu'il ait besoin de dire un mot, le climat changeait de l'agité à la tranquilité. Comme c'était le cas de la plupart des hommes de cette époque, mon père était un être de peu de paroles, mais dont la seule présence incarnait l'autorité. Cela n'empêchait pas qu'il puisse nous gratifier de gestes d'amour significatifs. J'ai un très ancien souvenir d'un geste affectueux qu'il posait à notre intention quand nous étions petits. Il croisait ses jambes, nous assoyait sur son pied qu'il levait par la suite à répétition en chantant « p'tit galop, p'tit galop, gros galop ». J'appréciais beaucoup cette marque d'affection que j'ai reproduite avec mes enfants et mes petits-enfants. Ceci étant dit, je peux préciser que notre mère, qui était plus susceptible de verbaliser ses sentiments que notre père, nous exprimait son amour fréquemment, en même temps qu'elle le concrétisait par son dévouement à travers tous les travaux qu'elle effectuait pour assurer notre bien-être.

Notre famille valorisait l'éducation comme en témoigne la fréquentation universitaire de certains de mes oncles et la formation d'infirmière de l'une de mes tantes. Malheureusement pour mon père et ma mère, leurs efforts pour perpétuer cette tradition avec leurs enfants a rencontré moins de succès. Il faut par contre faire exception pour mon frère Jean-Marie qui avait terminé son cours (une douzième année) à l'école commerciale de Rimouski, ce qui était assez avancé pour l'époque, pour ma sœur Rolande qui suivit un cours d'infirmière à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal et pour moi-même qui ai poursuivi des études universitaires.

Un indice du degré assez avancé de littératie qui régnait dans notre famille est que nous étions abonnés ou achetions plusieurs journaux. Nous étions abonnés au quotidien l'Action Catholique, produit à Québec, que mon père lisait avec constance, à l'hebdomadaire La Terre de chez nous, dont j'ai assumé la direction durant 3 ans, au magazine Le Bulletin des agriculteurs. De plus, en allant à Price, on achetait à toutes les semaines les journaux hebdomadaires La Patrie, Le Petit journal et Photo journal que l'on nommait les petits journaux. Ces journaux, aujourd'hui disparus, en plus de diverses catégories de nouvelles, contenaient des bandes dessinées, que nous appelions « les petits bonhommes » et que nous appréciions beaucoup. Jean-Marie avait quant à lui souscrit à un abonnement à la revue Sélection. Mon père recevait aussi régulièrement une lettre du ministère fédéral de l'Agriculture qui contenait des informations relatives aux prix de gros des fruits et légumes.

Mon père s'occupait de politique provinciale. Il était un organisateur « *bleu* » (pour reprendre le qualificatif qui désignait les « *duplessistes* » à l'époque) dans la paroisse. Les libéraux étaient appelés les «*rouges*». Il était partisan de Duplessis, appréciant qu'il ait contribué à la création du crédit agricole, à l'électrification rurale et à l'amélioration des chemins et des ponts. Duplessis était apprécié de l'Église au point que lors des campagnes électorales certains curés disaient en chaire durant la messe à leurs paroissiens : « N'oubliez pas que le ciel est bleu et l'enfer est rouge ». J'ai assisté à des assemblées politiques vers 8 ans avec mon père. Notre député, à l'époque dans notre comté provincial, le comté de Matane, était le ministre des finances du Québec, Onésime Gagnon. Le jour des élections, il était fréquent que les vainqueurs aillent triompher devant la maison des perdants, ce qui consistait à allumer un petit feu dans le chemin devant leur maison. Ce n'était pas une habitude de mon père. Il m'est cependant arrivé de le faire, devant l'entrée de notre voisin, Rosario Roussel, un libéral, alors que j'étais très jeune (environ 12 ans) Personne de la famille n'avait su que c'était moi qui avait fait cela. Généralement, la population était divisée entre *bleus* et *rouges* et cette division se retrouvait dans plusieurs instances. Les *bleus* au provincial votaient généralement tous du même côté au fédéral, au municipal, au scolaire, et dans les organismes tels la Coopérative agricole ou la Caisse populaire s'il devait y avoir des élections pour y élire des administrateurs et il en allait de même pour les *rouges*.

Mon père était aussi actif dans la Coopérative agricole qui avait son siège et ses installations à Mont-Joli, dans la Caisse populaire et dans la Commission scolaire. Il fut souvent Commissaire d'école.

Parmi les jeux auxquels nous jouions, il y avait celui de jouer à la tag dans la « *tasserie* » à foin comme des tarzans. Quand le niveau du foin avait baissé dans la « *tasserie* », nous utilisions les câbles de la fourche à foin, qui étaient attachés au plafond de la grange, pour nous envoler, suspendus à ces câbles, d'un plancher du deuxième étage de la grange près de la « *tasserie* » vers les madriers qui constituaient la structure de la grange de l'autre côté de la « *tasserie* », pendant que celui qui avait écopé de la tag nous poursuivait pour essayer de nous la transmettre. Ma belle-sœur Jacqueline, qui a habité chez-nous durant un certain temps après son mariage, me racontait qu'elle était un peu décontenancée de voir son mari, Yvon, alors un adulte et un mari, jouer encore à se balancer au bout d'un câble dans l'étable. Lors des journées pluvieuses de l'été, alors que nous ne pouvions pas travailler dans les champs où nous avions œuvré intensément au cours des belles journées, il nous était très agréable de jouir de la vacance que provoquait le mauvais temps en jouant au bout des câbles dans l'étable.

En hiver, comme le travail des champs était fini et que nous n'avions plus que l'entretien des animaux à nous occuper régulièrement, et à battre le grain et à bûcher du bois, ce qui n'était pas accaparant pendant très longtemps, il y avait plus de temps libre. Mes parents et nous jouions aux cartes et aux dames. Les jeux de cartes les plus pratiqués étaient la *dame de pique*, le *500*, le *neuf*, le *rummy*, la *bataille* avec les petits, et les hommes jouaient quelques fois au « bluff » (*pocker*) avec de petites mises monétaires.

Dans ma famille, comme dans plusieurs, la consommation abusive d'alcool était présente, tout comme l'action du courant préconisant la tempérance. Ce courant était fortement animé par l'Église, chez-nous comme ailleurs. Le courant de tempérance prenait en particulier la forme du mouvement Lacordaire. Mon père en devint membre lors de ma jeunesse. Il avait auparavant abusé un peu de l'alcool, mais sans démesure permanente ayant de graves conséquences comme c'était le cas pour d'autres personnes. Mon frère Jean-Marie était également Lacordaire.

Relativement à l'implication de l'Église dans les mouvements de tempérance, en plus de préconiser l'adhésion au mouvement Lacordaire, elle préconisait également de limiter la vente d'alcool. On sait qu'au Québec, ce qui est aujourd'hui la SAQ, qui se nommait autrefois la Commission des liqueurs appartenant au gouvernement du Québec et qui avait été fondé dans les années '1920, détient et détenait le monopole sur la vente des boissons alcooliques. Par contre la bière pouvait être vendue ailleurs. Mais l'église intervenait pour inciter les autorités à en limiter les points de vente. Ainsi, à Mont-Joli, seul un détaillant, contrôlé par la municipalité si ma mémoire est bonne, vendait ce produit. Par contre, des hôtels pouvaient en vendre, comme l'Hôtel commercial ou l'Hôtel Jacques-Cartier à Mont-Joli. L'Hôtel commercial était la propriété de Roger Marcoux qui a, plus tard, fondé l'Hôtel Sept-Îles dans la ville du même nom. Le nombre des endroits publics où on pouvait consommer de l'alcool, en particulier les salles de danse, étaient très limités. Ces diverses limitations de la vente des produits alcoolisés favorisaient leur vente illégale par ce que l'on nommait les *« bootleggers* », les contrebandiers d'alcool, qui pouvaient vendre leurs produits sans opérer un lieu de commerce, en particulier l'alcool provenant en contrebande des Îles-Saint-Pierre et Miquelon, les colonies françaises situées dans le golfe Saint-Laurent. Des opérateurs de goélettes s'impliquaient dans ce type de commerce illégal, de même que des « *bootleggers* » pouvaient opérer des lieux physiques où se déroulait la vente illégale d'alcool.

Relativement à l'implication de l'Église dans la promotion de la tempérance, je veux mentionner que j'ai appris plus tard, en lisant sur l'histoire du Québec, qui était Chiniquy et le rôle qu'il avait joué à cet égard. Cela a d'autant plus attiré mon attention que dans mon enfance, quand nous faisions des mauvais coups, certains adultes nous disaient quelque chose comme : *veux-tu arrêter de faire ton petit Chiniquy!* Nous ne savions généralement pas alors qui c'était, sinon que ce devait être un très mauvais personnage. Voici les éléments de sa biographie que l'on retrouve dans Wikipedia (consulté le 28-11-2014) :

« Né en 1809 dans le village de Kamouraska, Québec. Il perd son père à l'âge de douze ans et est adopté par son oncle Amable Dionne. Il étudie au petit séminaire de Nicolet à partir de 1822. Ordonné prêtre en 1833, il commence sa carrière au Québec où il est successivement prêtre dans les paroisses de Saint-Roch, Beauport et Kamouraska.

Pendant les années 1840, il mène une campagne très efficace dans tout le Québec contre l'alcool et l'ivrognerie. Il publie en 1844 un Manuel de tempérance qui devient un énorme succès de librairie. Antoine Plamondon peint son portrait en 1843 et Théophile Hamel fait une lithographie

de lui. Il acquiert une telle renommée que M^gr^ Bourget, l'évêque de Montréal, le nomme en 1848 missionnaire itinérant de la tempérance pour son diocèse. Il est surnommé à cette époque l'« Apôtre de la tempérance ».

Entre-temps, il arrive à Longueuil en 1846 et complique le travail de la congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, devenant l'ennemi juré de Marie-Rose Durocher.

Malgré une grande popularité personnelle et l'appui de M^gr^ Bourget, Chiniquy est trop turbulent, et son insoumission ainsi que des rumeurs d'inconduite sexuelle lui valent une suspension en septembre 1851. Il faut dire que l'ultramontanisme exacerbé de l'époque au Québec ne laissait pas de place à l'indépendance d'esprit. On l'envoie alors en Illinois comme prêtre colonisateur. En tant que curé de la paroisse de Sainte-Anne, au sud de Chicago, il s'oppose très vite à des évêques irlandais intransigeants, notamment sur la propriété des biens immobiliers de l'Église, et est de nouveau suspendu en août 1856, puis excommunié le 3 septembre par l'évêque Anthony O'Regan.

Il se plaint d'injustice et, malgré plusieurs tentatives de réconciliation de sa part et de celles des évêques du Québec, l'excommunication est rendue définitive en août 1858 par l'évêque James Duggan. Chiniquy quitte alors l'Église catholique, entraînant avec lui pratiquement toute sa paroisse de Sainte-Anne, pour fonder l'Église catholique chrétienne qui se joint en 1860 à l'Église presbytérienne de Chicago. Des conflits avec les pasteurs locaux entraînent sa suspension en juin 1862 par le presbytère de Chicago et Chiniquy adhère alors à l'Église presbytérienne du Canada tout en demeurant pasteur de Sainte-Anne.

Il devient un critique virulent de l'Église catholique romaine et de sa théologie, affirmant que cette Église est païenne, qu'on y vénère la Vierge Marie, que sa théologie antichrétienne souille l'Évangile. Il soutient aussi que l'afflux aux États-Unis d'immigrants catholiques en provenance d'Irlande, d'Allemagne et de France est le résultat d'un complot du Vatican. Plus tard, il dénoncera deux autres « complots » du Saint-Siège : la guerre de Sécession et l'assassinat du président Abraham Lincoln (les assassins de Lincoln étant selon lui des catholiques romains aux ordres du pape Pie IX). »

Ces éléments de la biographie de Chiniquy peuvent nous faire comprendre les raisons qui en ont fait le cas typique du mauvais garçon dans l'esprit de plusieurs bons catholiques.

2,11- L'école de rang que nous fréquentions.

Quand j'avais 5 ans, la Maîtresse d'école (c'est ainsi que nous nommions l'Institutrice), Thérèse Roussel, habitait chez nous. J'ai le souvenir d'une personne qui m'aimait bien et que j'aimais beaucoup également. C'est entre autre pourquoi, alors que j'avais eu 6 ans en janvier 1947, je me rendais de temps en temps à l'école au printemps de cette année-là et cette Institutrice me permettait de venir m'assoir dans la classe, sans que je sois officiellement admis à l'école. Ceci me permettait de vivre une expérience nouvelle et de retrouver mes frères et les autres jeunes du voisinage. J'ai commencé l'école au mois de septembre suivant alors que j'avais 6 ans. L'école du rang était située près de notre maison. Ce n'était pas le cas pour tous les élèves, les plus éloignés de l'école ayant à franchir plus d'un kilomètre à pied. L'école comportait une salle

de classe et une chambre pour l'Institutrice qui pouvait y résider. La chambre et la classe étaient chauffées par un poêle à deux ponts qui était fixé dans le mur qui séparait la salle de classe de la chambre. Le plus grande partie de la masse du poêle était situé dans la classe, mais l'ouverture qui permettait l'accès à un four situé au haut du poêle était accessible depuis la chambre. Une porte située dans la classe nous permettait d'accéder à un espace où était entreposé le bois de chauffage. Derrière cet espace se trouvait l'équivalent de la toilette, c'est-à-dire deux espaces fermés où se trouvaient des sièges situés au-dessus d'un réservoir en bois qui recueillait le pipi et le caca des élèves et de la Maîtresse. Ce réservoir était vidé une fois par année, tiré par un cheval qui l'amenait à l'endroit qui recevrait son contenu.

Devant la classe, se trouvait un tableau noir et le pupitre de l'institutrice. Il y avait une carte du monde sur le mur et une du Canada, et une petite armoire où étaient entreposés quelques livres. S'y trouvait le premier livre que j'ai lu dans ma vie, *Cartouche et sa bande,* de Quinel(Ch) et Montgon (A de). Une autre de mes premières expériences avec la lecture me vient du bonheur que j'ai éprouvé à entendre notre Maîtresse nous lire, durant une partie du vendredi après-midi, *Un bon petit diable* de la Comtesse de Ségur.

Au-dessus de la salle de classe, étaient attachées des cordes fixées aux deux murs opposés, à l'avant et à l'arrière de la classe, qui supportaient des cartes comportant la photo de petits Chinois. Chacune de ces cartes correspondait à un don qu'un des élèves avait fait pour en faire baptiser un. L'élève qui avait fait le don avait le privilège de choisir le nom qui lui était attribué. Évidemment, tous nos petits Chinois portaient des noms typiquement canadien-français. Si je me souviens bien, le prix d'une carte était de l'ordre de dix à vingt-cinq cents. L'argent qui était ramassé par cette opération servait, selon ce que l'on nous disait, à financer les missions étrangères.

Il n'y avait dans chacune des années, qui allaient de la première à la neuvième, qu'un, deux ou trois élèves. Certaines années pouvaient n'en avoir aucun. Par exemple, dans la photo tirée du livre *Saint-Joseph-de-Lepage : 125 ans*, on observe que l'école du Grand-Remous avait en 1947-48 seulement 18 élèves parmi lesquels je me trouvais, de même que mes frères, Guy et Lucien. Comme l'Institutrice devait couvrir le programme de toutes les années, elle n'enseignait aux élèves de chacune des années que durant une faible partie de la journée. Quand elle avait fini avec un groupe, elle nous donnait des travaux à faire. Mais nous écoutions, durant une bonne partie de ce temps, les enseignements qu'elle dispensait aux élèves des autres années. C'est ainsi qu'en première année par exemple, nous étions exposés à l'enseignement qui était dispensé à toutes les autres années qui comportaient des élèves. Il arrivait que l'institutrice organise des concours d'épellation ou de calcul mental, pour ne prendre que ces exemples, auxquels tous les élèves pouvaient participer. Je me souviens à ce propos d'un concours de calcul mental auquel j'ai pris part alors que j'étais en deuxième année. Moi et mon frère Lucien, qui était en sixième année, avions éliminé tous les autres élèves. En finale contre lui, j'avais gagné. Il n'était pas très content de ce résultat. Il contesta le jugement de la Maitresse. J'ai personnellement connu à mon école de rang deux institutrices, soit Thérèse Roussel et Ida Corriveau.

Nous faisions un peu de gymnastique à l'école, avant ou après les récréations et au début de la classe. Il nous arrivait aussi à certains moments de chanter. Nous apprenions de cette manière certains chants, comme par exemple le « *O Canada* ».

Un Inspecteur d'école venait visiter nos classes une fois par année si je me souviens bien. Nous étions avertis par la Maîtresse qu'il allait venir une certaine journée. Nos parents s'efforçaient de nous habiller un peu mieux qu'à l'habitude à cette occasion. L'Inspecteur nous posait des questions pour vérifier si nos connaissances correspondaient à ce qu'elles étaient supposées être à tel moment de notre cheminement scolaire.

Nous apprenions le français, l'arithmétique, un peu le dessin, un peu d'histoire et de géographie, beaucoup de religion de même que nous faisions quelques travaux manuels et apprenions quelques rudiments susceptibles de nous préparer à être de bons agriculteurs ou de bonnes mères de famille! Cette partie de l'enseignement (une petite partie) n'était évidemment pas la même pour les garçons et les filles. Alors que les travaux manuels étaient de type menuiserie pour les garçons, c'étaient de la broderie et de la couture pour les filles, pour ne prendre que ces exemples. Alors que nous apprenions les rudiments des travaux masculins pour une ferme, les filles apprenaient les bases des travaux ménagers. Nous avions également appris des rudiments de comptabilité, entre autre le pratique de la comptabilité en partie double, en septième année. Cette formation m'a aidé plus tard à bien assimiler les rudiments de la comptabilité.

2,12- Mon année à Windsor Mills.

En septembre 1952 alors que j'avais onze ans, je suis parti pour résider, durant cette année scolaire qui était ma sixième année, chez Rolande et Benoît, ma sœur et mon beau-frère, qui venaient de s'établir à Windsor Mills. Benoit venait de graduer en art dentaire et il s'était ouvert un bureau de dentiste dans cette ville située près de Sherbrooke. C'était pour moi une expérience de vie toute nouvelle de sortir de mon petit village, pour vivre dans une ville, même si elle était petite. Ma sœur Thérèse était venue m'y reconduire en train (c'est ainsi que l'on nommait les wagons de chemin de fer). J'étais pour la première fois dans une classe où on ne retrouvait qu'une seule année scolaire comportant des dizaines d'élèves. Windsor Mills se nommait ainsi (Mills étant le terme anglais pour moulin) à cause de l'importance qu'avait le moulin à pâte, à papier journal et l'usine à sacs de papier, dans la vie économique de cette agglomération. Cette entreprise appartenait à l'époque à la Canada Paper et employait 975 personnes en 1951. La ville cessa de s'appeler officiellement Windsor Mills pour ne plus se nommer que Windsor au début du 20^{ième} siècle, mais quand j'y étais, on la nommait encore dans la conversation Windsor Mills. Un des effets de la présence de ce moulin était la mauvaise odeur qui se dégageait de l'activité de cette entreprise, en plus des rejets extrêmement polluants qu'elle déversait dans la rivière St-François qui traversait la ville et coulait à peu de distance de la maison où on habitait. Je me souviens d'avoir fumé, sous le balcon de la maison, ma première et seule cigarette que j'ai fumée durant cette année, expérience qui me laissa un très mauvais souvenir. Malheureusement, il ne me motiva pas à ne pas commencer à fumer ultérieurement.

Dans cette école, je connus pour la première fois des affrontements entre élèves. Je fus quelque fois l'objet d'intimidation, mais il m'arriva, surtout en me défendant, de donner une volée à certains de ceux qui voulaient me maltraiter, ce qui limita l'ampleur de la violence qui était dirigée contre moi.

La télévision avait commencé à diffuser à Montréal, si ma mémoire est bonne, l'année précédente, et les ondes se rendaient à Windsor l'année où j'y étais. Mais très peu de foyers possédaient à ce moment un appareil récepteur. Mais il y avait un magasin de meubles juste à côté de la maison où nous résidions, et ce magasin avait un appareil en opération dans sa vitrine pour susciter l'envie de clients potentiels. Aussi, il nous arrivait d'aller regarder une émission debout devant la vitrine. Je crois que c'était probablement la lutte. La télévision devint accessible dans le Bas-St-Laurent en 1954, année où j'étais au Séminaire. Durant les premières années où la télévision devint présente au Bas St-Laurent, les émissions étaient souvent diffusées non pas en direct mais en différé, c'est-à-dire généralement une semaine après leur diffusion à Montréal.

2.13- La place de la religion dans nos vies

À l'école, nous avions un manuel, le Petit catéchisme, un livre qui comportait un peu plus de 500 questions et réponses que nous devions apprendre par cœur. On nous apprenait, entre autres, qu'il y avait 7 péchés capitaux, à savoir l'orgueil, l'avarice, l'envie, la colère, la luxure, la gourmandise et la paresse. Nous apprenions également l'existence des vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité et des vertus cardinales, la justice, la prudence, la tempérance et le courage. On nous apprenait également que le baptême que nous avions reçu à notre naissance était nécessaire pour nous libérer du péché originel dont nous étions souillés parce que notre ancêtre, Adam, avait, au paradis terrestre, mangé du fruit défendu, une pomme, à l'instigation d'Ève.

Nous faisions notre première communion à 7 ans et peu après nous étions confirmés par l'évêque et nous marchions au catéchisme en 6^{ième} année pour faire notre profession de foi. Après la profession de foi, le moment était venu, dans les familles qui ne valorisaient pas l'éducation (ce qui n'était pas le cas de la mienne), de cesser de fréquenter l'école, en particulier pour les garçons qui étaient souvent envoyés bûcher dans les chantiers à 14 ou 15 ans.

À 7 ans, moment où nous étions supposés avoir atteint l'âge de raison, en même temps que nous faisions notre première communion, nous allions, avant de communier, nous confesser. Cette opération nécessitait que l'on identifie des péchés que nous avions commis et que nous devrions avouer au confesseur qui était pour nous, à l'époque, le curé du village. Il nous écoutait, nous imposait une pénitence (normalement des prières à réciter), et nous devions regretter nos péchés pour pouvoir bénéficier de la contrition parfaite, c'est-à-dire que nos péchés soient complètement effacés. L'éducation religieuse nous avait enseigné auparavant qu'il y avait des péchés véniels et des péchés mortels. Les uns se distinguaient des autres par la gravité des péchés capitaux que nous avions commis. On nous avait enseigné que si nous

mourrions alors que notre âme était souillée d'un péché véniel, nous irions au Purgatoire où nous serions détenus jusqu'à la fin du monde pour expier ce péché véniel pour aller par la suite au Ciel après l'expiation. Par contre, si nous mourrions alors que notre âme était souillée d'un péché mortel non pardonné, nous irions brûler en Enfer pour l'éternité.

La prière en famille était diffusée à la radio à 19hres et était récitée par Mgr. Parent, l'Évêque de Rimouski. Normalement, nous devions tous nous agenouiller et réciter le chapelet. Le chapelet que nous récitions à genou durait 15 minutes et comprenait plusieurs prières récitées dans l'ordre suivant : Un « *Je crois en Dieu* », trois « *Je vous salue Marie* » et cinq séries commençant par un « *Notre père* » suivit de dix « *Je vous salue Marie* ».

Mon frère Réal, le dernier enfant de notre famille, était aussi le 7^{ième} d'une série de sept frères. Une légende existait à l'époque à l'effet que le 7^{ième} d'une lignée de sept enfants du même sexe aurait été doté d'un don. Lors du baptême de Réal, ma mère a demandé à notre Curé de l'époque, le curé Goulet, si cet enfant serait doté d'un don, et si oui quel serait-il? La réponse du Curé fut la suivante : *Il aura le don de manger et de « démanger » comme les autres*. Ma mère et la famille ne furent pas très impressionnées par la subtilité de cet énoncé, qui correspondait bien à la personnalité de ce Curé qui n'était pas très apprécié dans la paroisse.

En plus de l'assistance hebdomadaire à la messe dominicale, d'autres activités religieuses s'intercalaient dans notre existence, telles les Fêtes de Noël, de Pâques, le carême, le mois de Marie, la procession de la Fête Dieu, la visite annuelle du Curé dans notre maison pour percevoir la dîme, la confession et la communion que nous devions pratiquer. Même si la messe célébrée en latin pouvait nous paraître assez ennuyante, un aspect que j'en appréciais était le chant grégorien, en particulier quand des femmes chantaient. Pour moi, ces voix étaient l'incarnation de voix d'Anges.

Un autre moment significatif associé à la messe du dimanche était que mon père participait à cette occasion, après la messe, comme plusieurs autres paroissiens, à des réunions comme celle du comité de crédit de la Caisse populaire ou de la Commission scolaire. Pendant qu'elles duraient, nous allions l'attendre dans un commerce qui se nommait le magasin St-Laurent et qui était situé en face de l'église. C'était un moment souvent agréable en ce sens qu'il pouvait être l'occasion de s'acheter une barre de chocolat ou une liqueur.

Une image qui reste associée dans ma mémoire à la messe du dimanche est celle des chevaux attachés dans la cour de l'église en hiver, alors que tous les habitants des rangs devaient y venir en voiture à cheval, car les chemins n'étaient pas déneigés. Il fallait apporter une couverture dont le dos du cheval était recouvert durant la messe. En été, ceux qui possédaient un véhicule moteur (auto ou camion) y venait par ce moyen de transport. Par contre, ceux qui étaient un peu plus démunis et ne possédaient pas ce type de véhicule devait y venir en voiture d'été, un *boggey*, tiré par un cheval. Cette pratique avait comme conséquence d'identifier des familles qui étaient considérées comme plus démunies.

2,14- Mon séjour au Séminaire

En septembre 1954, alors que j'avais 13 ans, je commençai à fréquenter le Séminaire de Rimouski en tant que pensionnaire. Cette nouvelle situation n'était pas facile à vivre car elle nous séparait d'une façon radicale de notre famille. Nous étions autorisés à y retourner durant les vacances de Noël et durant l'été. Pendant le reste du temps, nous vivions au Séminaire. Nos parents avaient la permission de venir nous y visiter, brièvement, le dimanche. Mais ce n'était pas fréquent que les miens y viennent compte tenu de l'intensité du travail sur la ferme et de la disponibilité de véhicules pour venir à Rimouski. Selon mon souvenir, j'ai reçu une fois la visite de ma famille au cours du premier semestre où j'étais au Séminaire. La majorité des élèves du Séminaire étaient des pensionnaires mais certains, dont la famille résidait à Rimouski, pouvaient être des externes.

Un des souvenirs agréables que j'ai toujours gardé de mon séjour au Séminaire est que les jours de pluie ou les jours sombres, nous entendions la sirène du Phare de Pointe-aux-Pères, qui activait sa sonorité, triste et belle, pour faciliter la navigation sur le fleuve. Cette sonorité meublait et correspondait à l'ennui que nous ressentions d'être éloignés de notre famille.

Le Séminaire dispensait le cours classique d'une durée de 8 ans. Les 8 années scolaires du cours classique étaient nommées de la façon suivante: Éléments latins, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, philo 1 et philo 2. Nous commencions à apprendre le latin dès la première année du cours classique et le grec ancien dès la deuxième année. Normalement, les bons élèves pouvaient lire et parler le latin et le grec ancien en rhétorique. La philosophie qui était enseignée dans les deux dernières années l'était principalement à partir d'ouvrage portant sur la pensée de Saint-Thomas d'Aquin qui étaient écrits en latin. Nous apprenions également le français, l'anglais, les mathématiques, l'histoire, la géographie et la littérature dans les premières années. En plus des heures de classe, nous avions de nombreuses heures d'étude. La majorité des professeurs étaient des prêtres, mais je me souviens que notre Professeur d'anglais en élément latin était un laïque très compétent et motivant.

Évidemment, la religion occupait une place importante dans nos vies. Nous allions à la messe le matin à tous les jours et souvent prier à la chapelle. Le dimanche, nous assistions à deux messes, aux vêpres et à de nombreux chapelets. Un Directeur de conscience nous était assigné, que nous devions rencontrer privément pour lui faire part de notre comportement et discuter de notre vocation et des moyens d'améliorer notre sainteté.

Les sports occupaient également une place importante dans la vie des Séminaristes. Nous pratiquions la balle-molle, le tennis, le basketball et la balle au mur en été. Les jours de pluie, il y avait pour nous divertir dans la salle de récréation des tables de ping pong et de billard. L'hiver, le patinage, le hockey et la glissade étaient les sports les plus pratiqués à l'extérieur. Le Séminaire était également doté d'une piscine où nous recevions des cours de nage et de plongeon.

La population du Séminaire était divisée en deux groupes : les Grands et les Petits. Chaque groupe avait son terrain de jeu extérieur, sa salle de récréation, son dortoir. Nous dormions

dans une grande salle sous la surveillance d'un ou de quelques prêtres qui dormaient dans des chambres attenantes au dortoir. Nous mangions tous dans une même cafétéria, de la nourriture qui à la longue ne nous plaisait pas beaucoup. Des Religieuses avaient la charge de la cafétéria, assistées de quelques Laïques de sexe féminin.

Comme je n'étais pas le plus studieux des élèves, j'avais des résultats relativement corrects, sans être parmi les meilleurs. Cependant, je fus renvoyé du Séminaire à la fin du premier semestre de la deuxième année, la syntaxe. Le motif qui me fut donné pour mon renvoi était que je faisais montre d'un mauvais esprit. En général, ce type de jugement visait à condamner l'attitude de celui qui posait trop de questions ou qui contestait les vérités dites *révélées*. Cette attitude a toujours été la mienne au cours de ma vie, et elle n'était pas particulièrement appréciée en ce milieu théocratique que constituait un Séminaire offrant une formation classique.

2,15- Mon école secondaire.

Suite à mon expulsion du Séminaire, je fus accueilli par mon frère Yvon et ma belle-sœur Jacqueline qui résidaient alors à Rimouski sur la rue Sainte-Marie. Mon frère avait créé son commerce de fruit et légumes à Rimouski et mon frère Gérard s'était déjà joint à lui à ce moment-là. Ils habitaient tous les deux avec leur famille dans la même maison qui était un duplexe. Je m'inscris à l'école publique de Rimouski, en 9^{ième} année du cours secondaire, dans une école qui allait bientôt être remplacée par l'École secondaire Langevin. J'ai vécu chez mon frère cette demi-année et la suivante, ma 10ième année. Parmi les activités qui réunissaient les deux familles, celles d'Yvon et Gérard, il y avait l'écoute à la télévision de *La famille Plouffe* et de *La lutte*, décrite par le célèbre Michel Normandin.

En 11^{ième} et 12^{ième} je suis devenu pensionnaire chez la famille Goupil qui résidait sur la rue Notre-Dame à Saint-Robert, un quartier de Rimouski. J'y ai connu celui qui allait devenir mon meilleur ami jusqu'à son décès en 2008, Ludger Mercier, qui y résidait lui aussi. Il étudiait à l'École de commerce, une école qui dispensait une éducation commerciale jusqu'en 12^{ième} année, École qui était située dans le même édifice que le Séminaire de Rimouski de même que l'École technique. Ces installations sont devenues le CEGEP de Rimouski. Au cours de mes discussions avec Ludger, je suis devenu agnostique (ou athée? je ne saurais dire), mais je ne me suis plus jamais considéré adhérant aux croyances de l'Église catholique depuis cette époque. Aujourd'hui et depuis assez longtemps, je m'identifie comme un athée plutôt que comme un agnostique. Selon moi, la principale motivation de la croyance en Dieu proviendrait de la nécessité d'expliquer l'existence de l'univers. Cependant, à l'encontre de cette justification de l'existence de Dieu, se pose aux croyants la question suivante : si l'univers a nécessité un créateur parce que tout ce qui existe en exige un, qui a créé Dieu? Si Dieu peut exister depuis toujours sans avoir besoin d'un créateur, pourquoi ne serait-ce pas le cas de l'univers dont l'existence est perceptible, contrairement à celle de Dieu?

Durant ces années où j'étudiais en tant qu'externe à Rimouski, je revenais souvent les fins de semaine sur la ferme à Saint-Joseph. Je prenais le train à Rimouski qui m'amenait à Mont-Joli. À

mon arrivée, j'allais attendre à l'Épicerie Dufour située près de la gare, où mon père venait me chercher. À un moment de mon cours secondaire, en 10ième année je crois, je songeai à terminer mes études pour me lancer sur le marché du travail. Ayant fait part de cette idée à mes parents, mon père qui n'était pas un grand parleur, comme beaucoup des pères de cette époque, ne me fit aucun commentaire à ce propos. Par contre, il m'amena, durant la journée où j'avais évoqué cette possibilité, creuser à la pelle un « *fosset* » (comme on appelait alors un fossé). Ce « *fosset* » servait à égoutter une pièce de terre comprenant beaucoup de terre glaiseuse, ce qui rendait cet ouvrage particulièrement épuisant. À la fin de cette longue journée, j'avais définitivement abandonné mon idée d'arrêter l'école.

À la fin de notre cours secondaire, il fallait décider si on continuait à l'université ou si on allait travailler. J'étais à ce moment dans l'état d'esprit de fréquenter l'université. Mes résultats scolaires étaient assez bons et j'avais été inscrit dans l'option la plus intensive sur le plan scientifique. Il n'était par ailleurs pas évident dans ma tête dans quelle discipline j'irais parmi celles qui nous étaient accessibles suite au cours secondaire public, ce qui n'était pas le cas de celles qui exigeaient le cours classique telles, entre autres, la médecine, le droit et l'art dentaire. J'hésitai durant un certain temps entre l'agronomie, la comptabilité, l'École normale (école qui portait ce drôle de nom et où on étudiait pour devenir enseignant) et le génie. Un des éléments qui joua un rôle dans ma réflexion est que contrairement à la plupart de mes confrères qui se destinaient à l'université et qui voulaient fréquenter l'Université Laval à Québec, je voulais aller étudier à Montréal, ville dans mon esprit de plus grande taille et comportant une plus grande diversité ethnique dans sa population. Faire ce choix, c'était pour moi poser un geste qui contribuerait à m'ouvrir sur le monde. Cela constituait un de mes objectifs de vie. En effet, durant cette période de ma vie, en même temps que j'avais remis en cause mon adhésion à la religion catholique, j'avais également développé une sainte horreur du discours nationaliste traditionnel, clérico-rural, que véhiculaient l'Église et la société Saint-Jean-Baptiste. À mes yeux, le progrès du monde à ce moment venait des États-Unis. Le message que l'Église véhiculait à ce moment-là à l'effet que nous, les Canadiens-français, étions, par la grâce de Dieu, exempts de la maladie qu'était le matérialisme nord-américain et que nous étions porteurs des valeurs spirituelles auxquelles nous allions convertir ces égarés américains, me tombait de plus en plus sur les nerfs et vivre à Montréal devenait la voie la plus accessible pour m'éloigner de cette vision du monde qui me semblait dépassée et rétrograde. En plus, non seulement d'aller étudier à Montréal, mais aussi de m'inscrire à l'Université McGill me permettait d'aller encore plus loin dans la rupture avec l'univers dont j'étais issu. Étant donné mes résultats très satisfaisants en mathématiques et en sciences, je choisis de m'inscrire à la Faculté de génie et d'architecture (programme d'étude qui était commun pour ces deux disciplines en première année) avec l'idée de me spécialiser en génie métallurgique. Je fus accepté à cette prestigieuse université.

3- Aller voir ailleurs

3,1- Mon année à l'Université McGill

Rapidement après mon arrivée à Montréal, alors que j'habitais chez ma tante Alma qui résidait à Notre-Dame-de-Grâces, je choisis d'aller vivre dans une chambre près de l'Université, même si ma tante et ses enfants avaient été très accueillants à mon égard. La motivation de ce changement était liée en particulier au fait que je n'étais pas habitué à me déplacer par le transport en commun, ce que je trouvais long et ennuyant. De plus, j'avais connu un étudiant d'origine suisse allemande, Roland Beush, qui résidait dans une maison de chambres (elle appartenait à un couple qui y vivait, ne comptait que 2 chambres et était située au 3584 de la rue Aylmer). Elle était située à une distance de marche très courte de l'Université. Roland fut mon meilleur ami durant cette année. Sa langue maternelle était l'allemand. Son père était un entrepreneur suisse, qui produisait et louait des machines à café. Il était déménagé au Lichtenstein pour minimiser ses impôts. Roland, après des études secondaires, avait fait un stage d'apprentissage d'un métier en Allemagne avant de s'inscrire à l'Université McGill. On peut imaginer tout ce que j'appris des nombreux échanges que nous eûmes durant cette année. De plus, nous lisions régulièrement les quotidiens anglophones de Montréal, soit La Gazette ou le Montreal Star, et le journal étudiant, le McGill Daily. Évidemment, il me fallut une couple de mois pour bien maitriser l'anglais et comprendre sans difficulté l'enseignement qui nous était dispensé. Parmi les souvenirs que je retiens de cette époque, il y a le coût des aliments. Je mangeais souvent le midi à la cafétéria de l'Université McGill située sur la rue Sherbrooke, mais le matin et le soir, dans un petit restaurant situé sur la rue Milton, près de la rue Aylmer où je résidais. Quand je suis arrivé à Montréal, en 1959, le gouvernement du Québec commençait à taxer les repas au restaurant quand ils coûtaient 60 cents et plus afin d'exempter ceux qui mangeaient au restaurant mais qui étaient considérés plus pauvres, car ils mangeaient des repas qui coûtaient moins de 60 cents. C'est pour éviter à leurs clients d'être taxés que de petits restaurants comme celui que je fréquentais souvent sur la rue Milton facturaient un repas complet à 59 cents.

Malheureusement, comme ce sera le cas pour mes deux années suivantes d'étude en sciences sociales, je n'avais pas encore compris que pour réussir à l'université, il fallait travailler fort. De plus, contrairement à plusieurs autres jeunes de mon âge, je n'avais pas encore l'ambition de devenir autonome aussi rapidement que possible en réussissant sans tarder mes études. Je constatai par ailleurs assez rapidement que je n'avais pas vraiment la vocation pour devenir ingénieur. Autant j'appréciais et fréquentais assidument le cours du doyen de la faculté qui portait sur l'histoire de l'architecture et qui ne comptait pas dans les résultats, ou le cours de géométrie analytique que j'étudiais très fort, je détestais le cours et les travaux qui portait sur l'invention et le dessin de projets mécaniques. Aussi, le Doyen de la faculté fit venir mon père à Noël pour lui dire que si mes résultats ne s'amélioraient pas, je ne pourrais pas continuer à la fin de l'année. Comme mon père ne maîtrisait pas suffisamment l'anglais pour cette rencontre, il fut accompagné par mon beau-frère, Benoît Lafontaine. Après la rencontre, mon père me

demanda d'accentuer mes efforts, ce à quoi je répondis que je le ferais. Mais sans vouloir dire que j'avais menti, mes efforts ne furent pas suffisants non plus au cours du deuxième semestre pour que je réussisse. Je ne me souviens pas bien de la réaction de mon père suite à mon échec à la fin de l'année, mais je sais qu'il a quand même accepté que je poursuive mes études à l'Université de Montréal (UdeM).

3,2- Mes deux années en sciences sociales (1960-61 et 61-62).

Mon copain, Ludger, qui n'était pas venu à Montréal avec moi la première année, m'a rejoint et nous nous sommes inscrits tous les deux aux deux années préparatoires aux études en sciences sociales pour ceux qui n'avaient pas fait leur cours classique. C'était plus ou moins l'équivalent du CEGEP. Nous habitions dans une maison de chambres sur la rue Philipps, située près de l'UdeM. Je n'étais pas beaucoup plus motivé à étudier fort que je l'étais au cours de l'année précédente. Je réussis la première des deux années, mais je ratai la suivante. Rétrospectivement, je pense à la douleur qu'aurait sans doute ressentie mon père s'il avait encore été vivant à ce moment-là. Il décéda durant l'hiver 1962. L'un des principaux souvenirs que je retiens de cette époque est la rencontre avec un nommé Guégin, un français plus âgé que moi et Ludger, et qui résidait à notre maison de chambres. Il arrivait d'un séjour en Colombie-Britannique durant lequel il avait travaillé et fait partie d'un syndicat qui était contrôlé par des communistes. Alors que nous avions commencé à nous familiariser avec le marxisme dans certains de nos cours, Guégin, qui était assez avancé dans la connaissance de cette philosophie, échangea beaucoup avec nous sur ce sujet et contribua à nous convertir à cette doctrine. J'appris par la suite qu'il était retourné dans l'Ouest canadien, à Calgary, où il était devenu un investisseur immobilier important et prospère!

3,3- Ce qui m'a attiré au marxisme

J'ai été attiré vers l'idéologie marxiste par divers aspects de cette philosophie. Durant ma vingtaine, qui se situait dans les années soixante, la volonté de changer les sociétés était un courant de pensée très répandu au sein de la jeunesse du monde occidental. Je n'y échappais pas. Les participants que nous étions à ce courant avaient diverses façons de voir survenir cette révolution souhaitée. Mes origines provenant de l'une des classes populaires, qui incluaient les cultivateurs comme on désignait encore à cet époque ceux qui choisiront par la suite de se nommer des producteurs agricoles, me rendait sympathique au premier abord une philosophie comme celle de Marx. En effet, cette philosophie situait entre les mains des classes populaires, en particulier de la classe ouvrière, le leader selon lui parmi ces classes, la responsabilité d'assumer le destin de l'humanité. Elle dénonçait l'exploitation dont les classes dominantes avaient affligé les classes dominées tout au long de l'histoire humaine, que ce soit dans l'esclavagisme, le féodalisme ou le capitalisme.

Un autre aspect du marxisme qui m'attirait était sa prétention à comprendre et expliquer l'histoire. Le matérialisme historique et dialectique était l'outil qu'il proposait pour y arriver. Comme j'avais abandonné depuis quelques années mes croyances religieuses, et que je

partageais l'anticléricalisme qui prévalait alors au Québec au sein des jeunes contestataires de l'ordre établi, j'étais séduit par l'athéisme du marxisme. De plus, j'adhérais à son dicton qui soutenait que : *la religion est l'opium du peuple*, une croyance qui induit les classes exploitées à endurer les malheurs dont elles sont victimes ici-bas en se fiant à la perspective que la félicité leur serait octroyée dans un futur monde meilleur, après la vie terrestre. L'aspect dialectique du matérialisme de Marx, inspiré de l'un de ses mentors, le philosophe allemand Hegel, soutenait que le monde était construit sur des contradictions dont la dynamique expliquait les changements qui y survenaient en permanence. Les contradictions étaient présentes au sein des sociétés et y prenaient, entre autres, la forme de l'opposition entre les classes. Leurs luttes expliquaient et entraînaient l'évolution et les révolutions qui parsemaient l'histoire. Elles permettaient de comprendre son déroulement. L'aspect matérialiste de sa philosophie s'ajoutait comme un autre outil de compréhension de l'évolution sociale. Il stipulait que la réalité fondamentale de toute chose est matérielle. Une des répercussions de cette croyance était que ce ne sont pas les idées et les idéologies qui mènent le monde, mais bien l'évolution de l'infrastructure matérielle des sociétés. Cette idée était par exemple appliquée à l'apparition historique des classes sociales par Engels dans son ouvrage *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'état.* On peut faire une présentation succincte de ce point de vue en signalant que personne n'aurait intérêt à garder des esclaves si la productivité était si basse, comme elle l'était dans les sociétés primitives de nomades vivant de cueillette, de chasse et de pêche, que les humains ne produisaient pas de surplus durablement au-delà de ce qui était nécessaire à satisfaire leurs besoins primaires. L'apparition de surplus durable dans la capacité de production était nécessaire à l'apparition de l'esclavage pour ne prendre que cet exemple, et le sédentarisme qui accompagna la révolution agricole et détermina la capacité de humains de produire des surplus qui allaient au-delà de ce qui était nécessaire à la satisfaction de leurs besoins primaires rendit avantageuse la possession d'esclaves par des maîtres.

Une autre des idées du marxisme à laquelle j'adhérai et qui était liée à la précédente est que ce que les marxistes nommaient la superstructure idéologique n'était pas ce qui menait l'évolution des sociétés, mais bien une production des classes dominantes et des intellectuels qui sont leurs alliés en vue de justifier l'ordre social. Une illustration de cette vision était qu'un philosophe aussi respecté qu'Aristote, qui vivait dans une société esclavagiste et était le protégé d'Alexandre le Grand, dont il fut précepteur, justifiait l'existence de l'esclavage. Voici la présentation qu'a faite Marie-Paule Loicq-Berger de l'Université de Liège de ses idées principales à ce propos :

« *1-Énoncé de la thèse générale*

a) proposition principale : au point de départ, il y a la nature qui crée d'une part des êtres que leur intelligence destine à commander, d'autre part des êtres que leur force corporelle voue à l'obéissance;

b) postulat corollaire : tous deux, commandants et commandés, ont même intérêt.

Aristote propose une première définition de l'esclave : c'est un objet animé, un instrument destiné à l'action qui commande aux autres instruments, un bien appartenant en propriété exclusive à son maître.

2- Développement de cette thèse

L'esclavage est conforme à une ordonnance générale et avantageuse de la nature. Celle-ci destine à cet usage (et voici une seconde définition de l'esclave) l'être capable de percevoir la raison sans pour autant la posséder en propre, et doté d'une vigueur corporelle singulière. Le maître, quant à lui, est par nature doté d'intelligence et d'aptitude à la vie civique. »

Par le biais de cet exemple, il est difficile de nier toute pertinence au point de vue de Marx relativement à la fonction sociale de certaines idéologies.

Un autre aspect de la pensée de Marx qui m'attira est son internationalisme. Comme je l'ai mentionné, j'avais développé un profond dégoût à l'égard du message nationaliste traditionnel qui prévalait dans plusieurs cercles de la société canadienne française de l'époque. Marx soutenait que le nationalisme était un produit idéologique de la bourgeoisie qui correspondait à ses intérêts économiques, et que la classe ouvrière, quant à elle, lorsqu'elle serait au pouvoir, adopterait une vision internationaliste et regrouperait dans un même mouvement politique toutes les classes ouvrières de la planète. L'hymne qui animait le mouvement communiste à l'époque où je me convertis au marxisme était *L'Internationale.*

L'INTERNATIONALE

Couplet 1 :
Debout ! les damnés de la terre !
Debout ! les forçats de la faim !
La raison tonne en son cratère,
C'est l'éruption de la fin.
Du passé faisons table rase,
Foule esclave, debout ! debout !
Le monde va changer de base :
Nous ne sommes rien, soyons tout !

Refrain : *(2 fois sur deux airs différents)*
C'est la lutte finale
Groupons-nous, et demain,
L'Internationale,
Sera le genre humain.

Couplet 2 :
Il n'est pas de sauveurs suprêmes,
Ni Dieu, ni César, ni tribun,
Producteurs sauvons-nous nous-mêmes !
Décrétons le salut commun !
Pour que le voleur rende gorge,

Pour tirer l'esprit du cachot,
Soufflons nous-mêmes notre forge,
Battons le fer quand il est chaud !

Refrain

Couplet 3 :
L'État comprime et la loi triche,
L'impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose au riche,
Le droit du pauvre est un mot creux.
C'est assez languir en tutelle,
L'égalité veut d'autres lois :
« Pas de droits sans devoirs, dit-elle,
Égaux, pas de devoirs sans droits ! »

Refrain

Couplet 4 :
Hideux dans leur apothéose,
Les rois de la mine et du rail,
Ont-ils jamais fait autre chose,
Que dévaliser le travail ?
Dans les coffres-forts de la bande,
Ce qu'il a créé s'est fondu.
En décrétant qu'on le lui rende,
Le peuple ne veut que son dû.

Refrain

Couplet 5 :
Les Rois nous saoûlaient de fumées,
Paix entre nous, guerre aux tyrans !
Appliquons la grève aux armées,
Crosse en l'air et rompons les rangs !
S'ils s'obstinent, ces cannibales,
À faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

Refrain

Couplet 6 :
Ouvriers, Paysans, nous sommes
Le grand parti des travailleurs ;
La terre n'appartient qu'aux hommes,
L'oisif ira loger ailleurs.

Combien de nos chairs se repaissent !
Mais si les corbeaux, les vautours,
Un de ces matins disparaissent,
Le soleil brillera toujours !

Ce poème évoquait pour moi l'esprit internationaliste dans lequel prétendait se situer le marxisme, de même qu'il rassemblait les critiques adressés à l'encontre de l'exploitation dont était victime les classes populaires dans les sociétés capitalistes. Voilà donc les principaux aspects du marxisme qui m'ont attiré vers ce courant de pensée à cette époque.

3,4- Mes trois années au baccalauréat ès arts pour adultes (1962-65).

Étant donné que mon père était décédé, mon frère Yvon qui était en charge de l'administration de sa succession, me dit que je devais dorénavant gagner ma vie. Comme je lui dis que j'avais l'intention de travailler et de m'inscrire à des cours du soir à l'UdeM qui me donneraient éventuellement un Baccalauréat ès arts, soit l'équivalent d'un diplôme de cours classique, il acceptât de payer mes frais de scolarité si je me prenais en charge pour mes autres frais de subsistance. Je commençai alors à travailler de nuit en tant que préposé aux malades à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal. Je gagnais 40 $ par semaine, ce qui n'était pas très élevé ni trop bas, compte tenu du niveau des salaires à cette époque. Je louai une chambre sur la rue Sainte-Famille. Ludger, qui avait lui aussi raté sa deuxième année préparatoire en sciences sociales (nous n'étions pas plus studieux l'un que l'autre et avions toutes sortes d'activités qui nous distrayaient de ce que nous aurions dû faire) vint lui aussi travailler à l'Hôpital et résider à la même maison de chambres que moi.

Suite à notre adhésion à la pensée marxiste, nous fûmes influencés, comme beaucoup de jeunes intellectuels de l'époque, par le mouvement international de décolonisation, par la révolution cubaine, par l'essor de la pensée indépendantiste québécoise et beaucoup par l'apparition de la revue Parti pris en 1963. Dès la fondation par les responsables de cette revue du club Parti pris en septembre 1964, moi, Ludger et certains autres de nos amis nous nous empressâmes d'y adhérer.

J'avais à cet époque découvert qu'il existait à Montréal une section du Parti communiste canadien qui opérait un petit centre de documentation doté d'œuvres d'orientation marxiste publiées en URSS pour diffusion à bon compte dans les pays occidentaux. Je me procurai de nombreux documents à cet endroit. En particulier, j'y trouvai un ouvrage qui contestait l'existence historique du Christ. À l'aide d'une documentation assez recherchée, rassemblée par des historiens soviétiques, cet ouvrage soutenait que les écrits qui racontaient la vie de Jésus-Christ s'inspiraient de mythes qui prévalaient dans les traditions israélites et proche-orientales. Ils avaient selon eux été écrits plusieurs décennies après le moment où le Christ était supposé avoir vécu et n'avaient qu'incarné en sa personne certains de ces mythes. Fort intéressé et impressionné par ce point de vue, je m'en inspirai pour produire un travail contestant l'existence historique du Christ dans un cours de religion. Le professeur de ce cours, un prêtre catholique, eut quand même la largeur d'esprit d'accepter mon travail et de me donner une

assez bonne note. Il me dit en me le remettant qu'il n'avait jamais reçu un travail aussi original, ce qu'il appréciait même s'il en contestait le bien-fondé.

3,5- Le début de mon engagement politique au Club Parti pris.

« *Parti pris*

Parti pris était un magazine politique et culturel fondé en 1963 par les écrivains montréalais André MAJOR, Paul CHAMBERLAND, Pierre Maheu, Jean-Marc Piotte et André Brochu. Tous dans la vingtaine, ses fondateurs étaient convaincus qu'une révolution était nécessaire pour que le Québec devienne un État indépendant, socialiste et laïc. De jeunes intellectuels activistes de la RÉVOLUTION TRANQUILLE en sont rapidement venus à graviter autour du magazine. Durant ses cinq années d'existence (d'octobre 1963 à l'été de 1968), Parti pris s'est imposé à la fois comme un magazine de grande qualité (53 numéros publiés en 39 livraisons), comme un centre révolutionnaire d'avant-garde engagé dans les manifestations, la formation de militants, le Club Parti pris et, plus tard, le Mouvement de libération populaire, et comme une maison d'édition comptant à son actif une vingtaine de publications, littéraires pour la plupart et remarquables dans certains cas. Cette maison, les Éditions Parti pris, a continué d'exister après la disparition du magazine.

Le magazine adhérait aux principaux courants idéologiques de son époque : marxisme-léninisme, existentialisme sartrien et décolonisation du Tiers-Monde. Il s'est fortement inspiré de ces mouvements pour développer une analyse virulente du Québec en tant que société colonisée dont la population était profondément aliénée sur les plans économique, culturel et politique, dépossédée de son identité autant que de sa patrie. Parti pris a constamment rejeté l'appellation « Canada français » au profit de « Québec ». Dans le domaine littéraire, le magazine s'est distingué par la publication de textes en JOUAL. Le groupe a publié des œuvres puissantes et percutantes comme Le Cassé de Jacques Renaud (1964), L'Afficheur hurle de Paul Chamberland (1965), et un essai extraordinaire, NÈGRES BLANCS D'AMÉRIQUE, de Pierre VALLIÈRES (1968). Parti pris était le produit d'une brillante génération littéraire. Pour reprendre les termes d'un observateur de l'époque, il constituait le Front de libération « intellectuel » du Québec ».

Extrait de L'Encyclopédie canadienne consultée le 5 décembre 2014.

Le Club Parti pris se transforma rapidement en une organisation qui se nomma Mouvement de libération populaire (MLP). Je fus élu au Comité directeur de ce mouvement. C'est durant cette période que j'écrivis des articles qui furent publiés dans la revue. Le premier fut publié en août-septembre 1965 et s'intitulait : *Les Classes sociales au Québec*. Relu à la lumière de ma pensée actuelle, je serais très critique quant à son contenu, de même qu'à celui sur la morale révolutionnaire. Ceci étant dit, mon ami Michel Doré qui fit une scolarité de doctorat à Paris à cette époque me dit, à son retour, que mon article faisait partie de la documentation de l'un de ses cours. Dans le même numéro, j'ai publié un article, avec Robert Tremblay, intitulé : *Le m.l.p. doit s'étendre*. Dans le numéro de décembre 1965, j'ai publié un article intitulé : *Notes pour une morale révolutionnaire*.

Le 24 mai 1956, le Mouvement de libération populaire organisa une manifestation contre la fête de la reine Victoria. Voici comment le site www.bilan.usherbrooke.ca consulté le 16-12-2014 décrit l'événement :

« Deux mille personnes, en grande majorité des indépendantistes, se déplacent au monument des Patriotes, dans le parc Lafontaine, ainsi que sur la rue Amherst, à Montréal, afin de protester contre la célébration de la fête de la reine Victoria. Organisée par la revue «Partis Pris», cette manifestation se déroule de façon anarchique. Deux cent treize arrestations sont effectuées.

Les premières arrestations ont lieu rue Amherst, par un blocus policier qui interdit le trottoir aux manifestants. En tout, une vingtaine de personnes sont appréhendées. Trois policiers brutalisent un manifestant qui tente de récupérer le drapeau du Québec qui vient de lui être confisqué. «Le Devoir» signale la présence de perturbateurs étrangers parmi les séparatistes. Des vitrines de la maison Archambault, de la maison Dupuis, du restaurant Da Giovani et du poste de radio CJMS sont brisées alors qu'une voiture de police est incendiée ».

Détenant un haut-parleur, je scandais les slogans dont nous avions convenu avant le début de l'événement. Je fus l'un de ceux qui furent arrêtés. Je fus condamné devant un juge en cour criminelle à payer une amende pour avoir participé à une manifestation illégale. Je ne faisais cependant pas partie du groupe des anarchistes qui ont infiltré notre manifestation, et je n'ai pas participé aux actes de vandalisme auxquels ils se sont livrés. Je portai par la suite un dossier durant deux ans à l'effet d'avoir participé à un acte criminel! Depuis ce temps, cette fête du mois de mai, qui célèbre la reine Victoria dans les autres provinces canadiennes, se nomme la Fête des patriotes au Québec.

De nombreux courants étaient présents dans la gauche québécoise à cette époque. L'un de ceux qui fascinait plusieurs jeunes est le Front de libération du Québec (FLQ). On trouve un article dans les Nouveaux Cahiers du socialisme, mis en ligne le 8 -04-2014 et consulté le 16-12-2014, www.cahiersdusocialisme.org, qui résume bien l'attitude du Club Parti pris face au FLQ. L'article est une recension de lecture de Pierre Beaudet, intitulé *Parti Pris, une anthologie* qui porte sur un ouvrage comportant des textes choisis et présentés par Jacques Pelletier chez Lux éditeur, en 2013. En voici une partie qui traite du thème de l'attitude de Parti pris face au FLQ :

« *Une révolution : pourquoi et pour qui ?*

Les années 1960 sont le théâtre d'une série de bouleversements qu'on a retenu dans l'histoire sous le nom tiède de « révolution tranquille ». Quand Parti Pris prend forme en 1963, des mouvements populaires sont relancés dans le domaine syndical, communautaire, étudiant. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) cherche à constituer un espace politique de centre gauche axé sur le projet d'indépendance. Le Front de libération du Québec (FLQ) se propose de

ramener au Québec les stratégies des mouvements de décolonisation à l'œuvre dans le tiers-monde. Dans la tradition du socialisme, mais également en rupture avec les partis socialistes et sociaux-démocrates, se situe le Mouvement de libération populaire (MLP), auquel se joint une bonne partie des rédacteurs de Parti Pris, et ce dans le but d'animer une « révolution nationale démocratique accomplie sous l'impulsion des classes travailleuses » (p.15). Jean-Marc Piotte met en garde dès le premier numéro (octobre 1963) contre un projet d'indépendance qui ne remettrait pas en question une économie dirigée par des capitalistes étrangers. Un an plus tard, Parti pris célèbre la dissolution du Parti républicain du Québec (droite) et l'essor d'un RIN « libéré » d'un ancien nationalisme réactionnaire.

Tout en saluant ce tournant vers le gauche, Parti Pris critique vivement l'action du FLQ, condamnée à « l'anarchie et au terrorisme » (p. 62). La tâche des révolutionnaires, « c'est de rejoindre les classes populaires» (p. 68). Les intellectuels sont appelés à « dépasser l'abstraction et l'idéologie », à faire des enquêtes, et à « remplir le mouvement de libération nationale d'un contenu populaire et socialiste » (p. 69). En 1965, Parti Pris lance un manifeste d'allure plutôt léniniste : prendre le pouvoir, se structurer selon le centralisme démocratique, et former des militants. La polémique continue contre le FLQ, contre lequel Parti Pris préconise le travail d'organisation et d'éducation populaire. ».

Cette orientation visant à rejoindre les classes populaires, qui en plus de comprendre les ouvriers et les diverses catégories de travailleurs pouvaient également inclure le monde étudiant et le monde agricole, influencera mon choix des milieux d'intervention et de travail qui marqueront ma carrière.

3,6- Baccalauréat en sciences économiques

Je terminai mon Baccalauréat ès arts au printemps 1965 et je m'inscrivis au Baccalauréat en sciences économiques. Une de mes motivations pour choisir cette discipline, outre ma facilité à manipuler les chiffres et mon intérêt à comprendre les mécanismes qui régissent la vie économique, était que la principale faiblesse du socialisme s'avérait être sa difficulté à obtenir une performance adéquate des économies que gérait ce régime, en particulier dans les pays communistes. Je voulais mieux comprendre le fonctionnement de l'économie afin de pouvoir contribuer personnellement à sa gestion quand nous prendrions le pouvoir!

Très rapidement, suite à mon implication dans les milieux de gauche, je devins convaincu que si nous voulions faire avancer notre cause, il nous fallait éviter de n'avoir des relations qu'entre nous. Nous devions aller propager notre idéologie dans les milieux populaires pour lesquels il était prévu que la révolution se ferait. Nous avions commencé, sous le leadership d'Yvon Hussereau, à distribuer des tracts qui prônaient une révolution socialiste à la porte d'usines textiles de Saint-Henri et invitaient des ouvriers et ouvrières qui seraient intéressés à ce projet à se joindre à nous. Il ne suscita aucune adhésion.

Étant donné que le milieu dans lequel je vivais à ce moment était l'université, je fus immédiatement influencé par un membre du MLP qui était étudiant tout comme moi à la Faculté des sciences sociales de l'UdeM, et qui, me voyant agir à la direction du MLP, me suggéra de me présenter à la présidence de l'Association générale des étudiants en sciences

sociales de l'Université de Montréal (AGESSUM). Je retins cette suggestion. Je formai une équipe et préparai un programme de gauche pour nous présenter. Une autre équipe se présenta contre nous et nous l'avons vaincu suite à une campagne électorale intense. À la présidence, j'obtins 364 votes et mon adversaire 113. Parmi les actions que nous avons réalisées au cours de notre mandat, en plus de publier un journal qui se nommait *Le Socialix,* nous avons organisé un colloque qui réunissait une liste de personnages importants et qui s'intitulait: *Le socialisme au Québec, une utopie?*

En février 1967, avec Jean Doré à la présidence, nous qui formions, selon le Quartier latin (le journal des étudiants de l'UdeM à l'époque), l'équipe des trois D (Jean Doré, Mario Dumais, Richard Desrosiers, qui étions respectivement présidents des associations étudiantes des Facultés de droit, de sciences sociales et des lettres) nous avons été élus sans opposition à l'exécutif de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM).

Outre Jean Doré (qui devint plus tard maire de Montréal) notre équipe se composait de :

Mario Dumais, Vice-président aux relations avec le public

Richard F. Desrosiers, Vice-président à la cogestion

Pierre Roy, Vice-président à l'éducation

Louise Milonais, Vice-présidente à l'administration

Yves Girouard, Vice-président aux affaires internes

Denise Julien, Secrétaire générale.

Notre mandat se situait dans la deuxième demie des années '60, période caractérisée par le mouvement occidental contre la guerre au Vietnam, l'essor du mouvement hippy et une forte tendance anarchique. Cette dernière tendance s'empara de l'AGEUM suite à notre mandat et conduisit à la disparition de cette remarquable organisation, de même qu'à son réputé journal, le Quartier latin.

La première action que nous avons organisée à l'AGEUM fut un boycott du paiement des frais de scolarité par les étudiants. Nous avions conclu une entente avec le Mouvement Desjardins pour créer une fiducie dans laquelle nous invitions les étudiants à déposer leurs frais de scolarité afin de convaincre l'Université de modifier une décision qu'elle avait prise de hausser les frais de scolarité. Nous nous étions engagés auprès des étudiants à ne maintenir en vigueur ce moyen de pression qu'à la condition que la majorité d'entre eux déposent leurs frais de scolarité dans cette fiducie. Malheureusement pour nous, le nombre de dépôts avoisinait le 50 % sans l'atteindre. Pour respecter notre engagement, nous avons mis fin à ce boycott et avons autorisé la fiducie à verser à l'Université les sommes qui y avaient été déposées.

Un autre élément de notre action durant cette année fut notre intervention à Québec auprès de l'Assemblée législative (qui ne se nommait pas encore l'Assemblée nationale à l'époque) dans le cadre du projet de révision de la Charte de l'Université de Montréal. Nous préconisions la laïcisation de l'Université (dont la Charte était confessionnelle catholique à l'époque) et la participation des étudiants dans les instances dirigeantes. Lors de la session du Comité parlementaire chargé d'étudier le projet, nous avions réussi à convaincre les présidents de l'époque des trois centrales syndicales, Louis Laberge, Marcel Pepin et André Charbonneau, de nous accompagner et d'appuyer nos revendications. Je crois me souvenir que nous avions également demandé que des représentants du public, entre autres des Centrales syndicales, participent dans les instances décisionnelles de l'Université. Les autorités gouvernementales furent surprises, car elles ne savaient pas que nous avions convaincu les Présidents des Centrales syndicales de participer à cette consultation.

La contestation de la guerre au Vietnam fit partie des dossiers qui reçurent une attention soutenue de notre part durant cette année. Nous avons organisé une manifestation le 17 novembre face au Consulat américain de Montréal situé sur l'avenue des Pins. La participation fut importante, et des policiers montés à cheval nous encadrèrent, à notre grande frustration. Mon ami Louis Verdy, un étudiant en histoire à l'époque qui nous accompagna dans notre campagne pour être élus à la direction de l'AGEUM, rencontra à cette occasion celle qui allait devenir et est encore aujourd'hui son épouse, Louise Provost.

Nous avons organisé une autre activité, un « *teach in* » (une formule de rassemblement à caractère politique, généralement orientée vers la gauche, qui était populaire à cette époque) pour manifester notre opposition à la guerre que menaient les Américains au Vietnam . Nous avions invité pour l'occasion trois représentants du Viêt-Cong, le mouvement politique communiste qui affrontait militairement les Américains dans leur pays. Une des personnes invitées était une femme porte-parole en matière de relations internationales du Viêt-Cong. Quand la nouvelle de l'organisation de cette activité se répandit, un groupe d'Étudiants vietnamiens opposés au Viêt-Cong, particulièrement nombreux à l'École polytechnique, s'organisa pour s'opposer à l'événement. Le groupe d'Étudiants vietnamiens nous avait averti qu'il s'opposait à la tenue de l'événement et qu'il s'organiserait pour empêcher son déroulement. Effectivement, au jour et à l'heure où il avait lieu, un groupe organisé s'amena au centre social pour saboter l'activité. Il y eut un affrontement à l'entrée. Nous avons tenté de les empêcher par la force d'entrer, mais nous ne réussîmes pas. Ils entrèrent dans la salle où l'activité avait déjà débuté. Dans un climat assez anarchique, l'événement eut quand même lieu. Jacques-Yvan Morin, à l'époque professeur à la Faculté de droit, qui allait devenir un élu important du Parti québécois, animait l'activité. Quand les Vietnamiens protestataires réussirent à pénétrer dans la salle, l'un d'entre eux lança un œuf en direction de l'animateur. L'œuf se fracassa en haut de la tête du professeur Morin et son contenu dégoulina sur son visage. Avec un sang-froid remarquable, il continua à animer l'événement comme si de rien n'était. La police, dont nous avions demandé l'aide compte tenu des menaces que les Vietnamiens avaient proférées à l'égard de nos invités, nous aida à les reconduire en toute sécurité.

Une des plus importantes réalisations de notre mandat fut l'évaluation des cours. Nous avions conçu l'idée qu'il serait intéressant de procéder à une telle enquête, compte tenu du mouvement généralisé dans plusieurs pays de contestation de l'enseignement magistral, qui à notre avis était souvent dispensé par des professeurs qui étaient de mauvais pédagogues, et quelques fois même plus ou moins compétents relativement à la matière qu'ils enseignaient. La remise en question de l'enseignement magistral à cette époque était un autre terrain de combat en vue de changer le monde! Nous avons décidé de procéder en conséquence à l'évaluation des cours, opération qui aurait comme objectif d'évaluer la qualité, en matière pédagogique et de contenu, de chacun des cours dispensés à l'Université. Nous avions également prévu publier par la suite les résultats de cette enquête. Pour la rendre le moins contestable possible relativement à son contenu, nous avons confié à la firme d'enquête CROP, qui était naissante à ce moment-là, le mandat de concevoir, avec notre collaboration, le contenu de l'enquête et d'en assurer la diffusion, ce qui fut fait au moyen d'un livre contenant l'identité des professeurs et le résultat de leur évaluation. Cette activité de l'AGEUM provoqua un branle-bas parmi les professeurs, dont plusieurs en contestèrent la légitimité. Mais cette opposition ne nous empêcha pas de la réaliser. Elle inspira un mouvement en faveur de l'évaluation des cours qui prévalut par la suite dans plusieurs universités (L'Université du Québec à Montréal (UQAM) instaura cette pratique dès sa création en 1970).

À la fin de notre mandat, une partie de notre équipe avec d'autres étudiants ont été recrutés par l'Office franco-québécois pour la jeunesse afin de préparer une visite au Québec pour de jeunes Français, et en contrepartie, on nous offrait une visite d'étude en France, toutes dépenses payées. Nous avions comme objectif d'aller étudier le système d'éducation universitaire en France afin de vérifier si nous pouvions détecter des pratiques inspirantes pour le Québec. C'était mon premier voyage en Europe. Je fus grandement surpris de voir à quel point l'architecture, entre autres, pouvait être dépaysante pour nous. Étant donné que notre visite avait lieu en juin 1968, année où le monde universitaire et l'ensemble de la société française avait connu un mouvement de contestation (mai 1968) d'une envergure considérable, nous en avons profité pour nous renseigner sur place sur divers aspects de ce mouvement qui se voulait un courant révolutionnaire d'une nouvelle mouture. Nous avons, en plus d'avoir séjourné à Paris, été à Marseille en train et en sommes revenus en voiture. Ce fut pour moi et pour mon épouse d'alors, Mariette Morin qui m'accompagnait, une expérience inoubliable et enrichissante sur le plan de l'ouverture sur le monde.

3,7- Maîtrise en sciences économiques et enseignement au CEGEP Saint-Laurent.

Je m'inscrivis en Maîtrise en sciences économiques pour l'année scolaire 1967-68 après avoir terminé avec succès mon baccalauréat en 1967. Les cours duraient un an, et par la suite nous devions rédiger notre thèse pour obtenir notre diplôme de Maîtrise. Depuis un certain temps, lorsque je cherchais à trouver quel type de travail j'aimerais faire à la fin de mes études, une activité qui me tentait, parmi d'autres, était l'enseignement. Ayant terminé ma scolarité de Maîtrise à la fin de l'année scolaire 1968, j'appliquai pour enseigner l'économie et j'obtins un

poste au Cegep Saint-Laurent. J'y ai enseigné durant deux ans et j'obtins ma permanence après cette période.

Jean Marc Piotte, que j'avais connu à la revue Parti pris et au club du même nom et par la suite au MLP, y enseignait la philosophie. Il revenait de compléter ses études doctorales en Italie. Sa thèse portait sur la pensée du leader communiste italien, Antonio Gramsci. Son travail m'avait incité à connaître la pensée de cet homme. Comme plusieurs intellectuels de gauche, je fus fasciné par le rôle dans la révolution qu'il attribuait aux intellectuels organiques, c'est-à-dire ceux qui sauraient s'intégrer aux groupes populaires. Ce concept inspira au départ mes engagements dans le syndicalisme ouvrier et agricole, de même que dans le mouvement coopératif agricole. J'ai par la suite retrouvé Jean-Marc à l'UQAM où il devint enseignant en même temps que moi. J'ai également rencontré Francine Lalonde au CEGEP St-Laurent où elle enseignait l'histoire et était active dans le Syndicat des professeurs, organisme auquel j'étais intéressé compte tenu de mon orientation socialiste. Francine devint plus tard présidente, à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) qui regroupait des enseignants du niveau collégial. Elle fut par la suite ministre dans le gouvernement de René Levesque et députée à Ottawa du Bloc Québécois. Lors de son mandat à la FNEQ, nous eûmes l'occasion de collaborer ensemble durant la période où je devins permanent à la CSN.

L'expérience que j'ai vécue au CEGEP St-Laurent, qui était ma première expérience dans l'enseignement, me plut et me permit de constater que je pouvais l'exercer avec suffisamment de compétence et de capacité en matière de communication pour que mes étudiants et mon employeur soient satisfaits de ma performance. Aussi, c'est avec intérêt que je reçus l'invitation qui me fut transmise par mon ami Richard F. Desrosiers de devenir Professeur au Département d'histoire à l'UQAM, institution nouvellement crée. Étant donné que ma thèse de maîtrise que j'étais à rédiger portait sur l'histoire économique et que mon directeur de thèse, Alfred Dubuc, qui était jusque-là professeur d'histoire économique au Département d'économie de l'U deM, avait lui aussi été engagé par le Département d'histoire de l'UQAM, je me suis fait offrir un poste en histoire économique dans ce département. À l'UdeM, l'histoire économique était enseignée au Département d'économie, mais à l'UQAM, elle était enseignée au Département d'histoire. À ce moment, compte tenu du nombre important de postes qui se créaient au niveau universitaire et que la fréquentation universitaire n'était pas encore très avancée au Québec, l'obtention d'un poste d'enseignant dans cette nouvelle université, sans avoir encore complété même la maîtrise, était chose possible.

Je voudrais signaler ici que j'avais développé une relation de grand respect mutuel avec mon professeur et directeur de thèse, Alfred Dubuc. M. Dubuc était issu d'une famille importante dans l'histoire économique du Québec. Son père était Julien-Edouard-Alfred Dubuc dont voici une courte biographie :

« *Né le 21 janvier 1871 à Saint-Hugues, dans les Cantons-de-l'Est, Julien-Édouard-Alfred Dubuc est le fils de Joseph-Alfred Dubuc, commis et marchand, et de Marie Blanchard.*

Il commence ses études au séminaire Saint-Charles-Borromée à Sherbrooke. De 1880 à 1885, il suit le cours commercial bilingue.

Peu avant la fin de sa scolarité, Dubuc est engagé comme commis à la Banque Nationale de Sherbrooke. Il gravit rapidement les échelons administratifs de la banque pour devenir, en 1890, comptable et, deux ans plus tard, chef du bureau. En 1892, il dirige la nouvelle succursale de la Banque Nationale de Chicoutimi (Saguenay). Il quitte cette institution en 1896 afin de commencer une carrière d'entrepreneur.

Avec des hommes d'affaires, dont le maire de Chicoutimi, Joseph-Dominique Guay, Dubuc fonde la Compagnie de pulpe de Chicoutimi en 1896. Il en est le directeur-gérant jusqu'en 1923. La compagnie connaît beaucoup de succès et il devient un des entrepreneurs les plus influents de la région. En 1900, il reçoit la médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris pour la qualité de sa production de pâte à papier.

Dubuc acquiert la Compagnie de pulpe de Ouiatchouan en 1909 et nomme Val-Jalbert le hameau situé à proximité de la pulperie. En 1915, il s'associe à un groupe de financiers américains pour former la North American Pulp and Paper Company, dont il devient président. Grâce à des capitaux britanniques, il fonde, en 1917, la Ha! Ha! Bay Sulfite Company, qui fabrique de la pâte chimique. L'implantation de la nouvelle usine donne naissance au village de Port-Alfred (Saguenay). En 1919, la North American Pulp and Paper Company, devenue la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay, possède de nombreuses usines et entreprises qu'il a mises sur pied, dont la Compagnie de pulpe de Chicoutimi.

Au début des années 1920, la baisse de la demande de pâte à papier, la hausse de la concurrence et le manque de fonds pour moderniser les équipements entraînent le déclin de l'industrie de la pulpe. En 1923, Dubuc démissionne des conseils d'administration des pulperies de Chicoutimi et de Val-Jalbert. Il reste toutefois actif dans le monde des affaires et continue d'investir dans les secteurs de l'électricité, de la téléphonie, ainsi que dans la propriété foncière.

Dubuc prend part à la vie publique. Il est député de Chicoutimi à la Chambre des communes de 1925 à 1945. D'abord élu à titre de député libéral indépendant, il adhère au Parti libéral du Canada à compter de 1930. Il est également maire de Chicoutimi de 1932 à 1936.
Il est décédé le 27 octobre 1947 à Laterrière (Saguenay). Il avait épousé à Saint-Hugues, en 1893, Anne-Marie Palardy »
Tiré du site www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca consulté le 10-12-2014.

C’est avec grand intérêt que j’ai visité le musée de Saguenay qui se nomme La pulperie de Chicoutimi et le site de Val-Jalbert lors de mes visites dans la région où on retrouve des présentations des grandes lignes de la carrière de ce célèbre entrepreneur.

En plus de nous être connus au Département des sciences économiques où Alfred Dubuc enseignait et où j’étudiais, nous nous étions côtoyés au Parti socialiste du Québec (PSQ) auquel il a milité au cours de sa brève existence. Voici les grandes lignes de sa biographie :

« *Alfred Dubuc est né à Chicoutimi, le 7 février 1929. C'est d'abord au Collège Jean-De-Brébeuf à Montréal, qu'il poursuit ses études classiques, soit de 1942 à 1950. En 1953, il obtient sa licence en droit à l'Université de Montréal et termine son barreau en 1954. Par la suite, il étudie en Belgique, à l'Université de Louvain afin d'obtenir cette fois-ci, une seconde licence en sciences politiques et sociales. Il poursuit, de 1957 à 1959, ses études de doctorat à la 6e section de l'École pratique des Hautes Études à Paris (Sorbonne) où il s'inscrit au Séminaire du professeur Fernand Braudel. Finalement, en 1969, il termine son doctorat ès lettres (histoire) portant sur l'entrepreneur canadien Thomas Molson à l'Université de Paris (Sorbonne). De 1959 à 1966, il est professeur au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et au Collège canadien des travailleurs (1963 à 1966). De 1969 à 1996, il enseigne au Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.* »

Tiré du site http//archives.uqam.ca consulté le 10-12-2014

À la même époque, la création du Mouvement souveraineté-association, qui deviendra rapidement le Parti québécois (PQ), vint bouleverser la dynamique qui régnait jusque-là au sein de la gauche radicale québécoise. Sans avoir abandonné mes convictions socialistes, je me suis joint au comité du programme du PQ et surtout j’ai participé activement à la campagne électorale de 1970. J’ai assumé un rôle assez important dans l’organisation de la campagne électorale de Guy Joron, qui fut l’un des six députés du PQ élus lors de l’élection de 1970.

4- Début de mon travail à plein temps.

4,1- Enseignement à l'UQAM.

C'est avec une grande joie et beaucoup d'enthousiasme que je commençai à enseigner au Département d'histoire de l'UQAM. J'enseignais des cours qui portaient entre autres, sur l'histoire économique du Québec et du Canada et sur la révolution industrielle en Angleterre. Avec Louis Gill, je donnai un cours portant sur l'analyse de l'économie capitaliste.

Cependant, mes convictions socialistes m'animaient encore fortement, et le syndicalisme m'apparaissait un lieu privilégié pour faire avancer cette cause au sein des classes populaires. Aussi, je fus très rapidement appelé à m'impliquer dans le projet de former à l'UQAM un Syndicat de professeurs qui serait affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), au lieu d'une Association de professeurs de type traditionnel comme avait commencé à le faire un groupe provenant principalement du Collège Sainte-Marie. Pour y parvenir, nous nous réunîmes avec un conseiller syndical de la CSN, Paul Thibault, pour étudier un projet d'entente que l'Association de professeurs avait négocié avec l'Université. Paul Thibault allait devenir le conseiller affecté à notre dossier. Ce projet d'entente préconisait des règles en général non contraignantes pour les parties. Notre Conseiller syndical nous initia à l'esprit qui prévalait en général dans les conventions collectives, à savoir, des règles contraignantes. Ayant étudié dans cette optique le projet qui allait être soumis à l'assemblée des professeurs, nous nous présentâmes à l'assemblée pour nous opposer au projet et préconiser la création d'un véritable Syndicat de professeurs. Nous réussîmes à faire adopter ce point de vue par l'assemblée. Comme j'étais celui qui avait le plus étudié le projet auquel nous nous opposions, que j'avais déjà une expérience assez développée des interventions publiques et que j'avais été très actif dans la dite assemblée, je fus élu premier président du Syndicat des professeurs de l'UQAM (le SPUQ) quand nous reçûmes l'accréditation syndicale. Cette reconnaissance légale avait nécessité, comme dans le cas des autres syndicats, que nous démontrions à l'organisme gouvernemental chargé de cette responsabilité que la majorité des professeurs avaient adhéré à notre organisation, ce que nous réussîmes. Le SPUQ fut le premier véritable syndicat de professeurs d'université au Québec et au Canada. En Amérique du nord, un seul autre exemple existait à la New York State University.

Après avoir présidé le SPUQ lors de sa première année d'existence, comme nous avions convenu que le poste de Président ne serait occupé que pour une année par la même personne, je fus remplacé l'année suivante par Jean-Marc Piotte. Nous avions commencé à négocier avec la direction une première convention collective dans une université et je demeurai sur le comité de négociation. Nous avons finalisé cette négociation après avoir vécu une grève de courte durée (environ 2 semaines) ce qui constituait une autre première pour des professeurs d'université. Pendant ce temps, j'avais commencé à établir des relations avec la CSN. Un professeur gauchiste du Département d'économie de l'Université de Montréal (fait assez rare), Jean-Guy Loranger, avait produit pour la CSN un document intitulé: *Ne comptons que sur nos propres moyens,* titre inspiré d'un slogan maoïste, et dont le contenu tirait son inspiration de la

même source. Il fut lancé en octobre 1971. Voici ce qu'en dit le site *Bilan du siècle* de l'université de Sherbrooke :

« *Cette étude publiée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) fait une analyse critique de la société québécoise. Elle rejette le capitalisme et propose le socialisme comme alternative.*

Ce document d'étude au ton radical ne sera pas approuvé par les instances de la CSN. L'écart entre militants modérés et plus revendicateurs éclatera toutefois l'année suivante alors qu'une aile se détachera de la CSN pour former la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Cette centrale au discours plus conservateur verra le jour peu de temps après le mouvement de grève qui a suivi la création du front commun intersyndical et qui a mené à l'emprisonnement des trois chefs syndicaux, Louis Laberge (FTQ), Yvon Charbonneau (CEQ) et Marcel Pepin (CSN) »

Source: site http//bilan.usherbrooke.ca, consulté le 11-12-2014

Cette publication visait à concrétiser l'orientation que la direction de la CSN désignait comme le deuxième front, c'est-à-dire les batailles à mener en plus de celles du premier front qui se déroulaient dans le domaine des relations de travail, et qui visaient celles-là à un changement radical de la société. Étant donné que j'avais participé avec Jean-Guy Loranger à la présentation de son document à des dirigeants de la CSN, et que la direction avait apprécié mes interventions, ils me confièrent à de nombreuses reprises le mandat d'en faire la promotion auprès de divers groupes de membres de la Centrale. J'étais absolument flatté de la confiance que l'on me témoignait, et excité d'avoir enfin l'occasion de prêcher le socialisme à des travailleurs.

Entre temps, je devais évidemment continuer à enseigner, activité que j'appréciais grandement. De plus, mes étudiants étaient satisfaits de mon enseignement, comme en témoignaient les résultats de l'évaluation des cours que l'Université avait commencé à pratiquer dès sa création. Je terminai durant cette période la rédaction de ma thèse de maîtrise qui fut complétée en 1971, et qui me permit d'acquérir ma permanence en tant que professeur de l'UQAM.

Au cours de l'un des étés où j'enseignais à l'UQAM, moi et Jean-Marc Piotte, Céline Saint-Pierre et Madeleine Gagnon, décidâmes de nous louer deux chalets à Rawdon pour y passer l'été ensemble. La poète Madeleine Gagnon raconte en partie cet été dans ses mémoires. Elle mentionne que nous avions l'intention de lire *Le Capital* de Karl Marx durant cette période. Nous avions divisé l'ouvrage en diverses sections, et nous avions convenu d'échanger entre nous sur notre lecture après l'avoir effectuée. Elle écrit que nous n'avons pas respecté ce projet. Effectivement, après une ou deux périodes de lecture, le groupe décida d'y mettre fin.

Cependant, de mon côté, je ne l'avais pas personnellement abandonné. Je complétai donc la lecture du *Capital* durant cet été. Pour donner suite à cet accomplissement, j'écrivis des notes qui constituaient un résumé du contenu de la pensée économique de cet ouvrage, petit texte que je distribuai durant plusieurs années à mes étudiants.

Depuis quelque temps déjà, mon engagement politique et le développement du mouvement féministe m'avaient sensibilisé à l'importance de cette question dans le développement de la pensée de gauche moderne. Au cours de mon séjour comme professeur à l'UQAM, un groupe de féministes commença à s'organiser et à préconiser la création de cours et la réalisation de recherches sur la condition féminine. Ceux et Celles qui concevaient de tels projets, innovateurs à l'époque, cherchaient à obtenir l'appui du SPUQ pour faire avancer leur cause. C'est ainsi que je fus mis en contact avec ce groupe. J'avais déjà commencé à penser que la vision traditionnelle de l'économie minimisait d'une façon inacceptable le rôle des femmes dans ce domaine. Cette réalité était illustrée en particulier par le fait que le calcul du Produit national ne tenait aucun compte de l'apport à la production du travail féminin non rémunéré (ce qui est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui). Les féministes furent fort intéressées à m'entendre discourir sur ce sujet. Il en résultât qu'elles m'invitèrent à m'associer au groupe de femmes qui avaient mis au point un premier cours collectif donné par plusieurs professeurs et bénévolement, cours qui n'était pas encore reconnu par l'Université et pour lequel les étudiants participants ne recevaient pas de crédits. Ils furent quand même nombreux à le suivre, ce qui démontra l'intérêt pour la question. J'étais le seul homme à faire partie de ce groupe, ce dont j'étais très fier. Ce précédent démontra le potentiel de ce thème comme sujet de cours et de recherches, ce qui conduisit à la création à Montréal, éventuellement par une collaboration entre l'UQAM et l'Université Concordia, d'un premier Centre de recherches et d'enseignement sur la condition féminine.

4,2- Mes années à la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Après trois ans d'enseignement à l'UQAM, de 1970 à 1973, compte tenu des relations assez étroites que j'avais développées avec la CSN et de l'intérêt que j'avais manifesté à aller y travailler, on m'offrit un poste de permanent syndical au Secrétariat du service d'action politique. Cette entité était dirigée par André L'heureux et comptait comme autres permanents Pierre Vadeboncoeur et Paul Cliche, deux personnes d'envergure assez remarquables. J'étais arrivé en occupant ce poste dans le milieu de travail idéal à mes yeux pour un militant socialiste.

Je fus rapidement appelé à m'impliquer auprès des mineurs de l'amiante de Thetford Mines et Blake Lake, qui étaient syndiqués à la CSN. J'étais comme beaucoup de personnes informé de l'importance qu'avait revêtue dans l'histoire du Québec, sous le régime duplessiste, la grève

de l'amiante de 1949. Travailler dans ce secteur était pour moi une activité très chargée d'émotion. Ce qui m'amena à m'y impliquer, compte tenu que je ne travaillais pas à la CSN sur le premier mais sur le deuxième front, c'est le fait que l'amiantose était encore à ce moment-là une maladie pulmonaire industrielle très présente chez les mineurs de l'amiante. Après avoir été en contact avec les leaders des syndicats locaux, avoir échangé avec eux et exploré les voies d'action potentielle face à cette maladie industrielle, il fut convenu que l'un des aspects les plus problématiques de la situation était que les autorités des entreprises minières minimisaient la gravité du problème et contestaient les revendications des travailleurs en ce domaine. Il fut donc convenu que le développement de nouvelles recherches médicales auprès des mineurs, qui viendraient confirmer la gravité de la situation, serait très utile aux syndicats pour étayer leurs revendications. En 1964, le docteur Irving Selikoff, directeur de la Division de médecine expérimentale du Mount Sinaï Hospital de New York, avait publié la première grande étude épidémiologique sur l'amiantose. Avec un autre permanent de la CSN, j'ai pris contact avec ce centre de recherche. Ils acceptèrent de venir étudier l'impact de l'amiante sur l'état de santé des mineurs. Voici ce que l'on trouve à ce propos dans le site de Jean Cournoyer, www.mémoireduquébec.com consulté le 12-12-2014 :

« *1975*

(Mars) Plus de 3 500 travailleurs employés à Thetford Mines par 4 des 5 compagnies membres de l'Association des mines d'amiante se mettent en grève ; ils sont affiliés à la CSN alors que les employés de la Canadian Johns-Manville à Asbestos affiliés à la CSD ont conclu les termes de leur convention collective.

(3 mars) La CSN publie une étude faite par la Mount Sinaï School of Medicine de New York qui déclare que «Les analyses des rayons X d'environ 1 100 travailleurs, encore au travail ou à la retraite, des mines et moulins d'amiante de la région de Thetford démontrent que 61 pour cent parmi ceux ayant plus de 20 ans d'ancienneté présentent des anomalies qui sont caractéristiques de l'exposition à l'amiante. Le pourcentage des anomalies passe à 40 pour cent, pour le groupe dont l'exposition remonte à 20-24 ans, à 75 pour cent pour ceux qui ont été exposés il y a 40 ans et plus...» Sur 995 personnes de Thetford Mines examinés, 596 présentaient des signes d'amiantose, de changements importants ou même de calcification de l'enveloppe des poumons.

(25 juin) Le ministre du Travail, Jean Cournoyer, présente le projet de loi 52 qui vise à modifier la composition de la Commission des accidents de travail et à modifier les compensations dont devraient bénéficier les victimes de l'amiantose ou de la sillicose ; le projet de loi prévoit une double indemnité pour les travailleurs des mines atteints d'amiantose ou de silicose : 1. Une indemnité forfaitaire établie en proportion de l'âge du travailleur et de son degré d'incapacité permanente et 2. Une indemnité complémentaire équivalant à 90 % de son revenu disponible.

(26 juin) Le ministre du Travail, Jean Cournoyer, et le député de Frontenac, Henri Lecours, sont

aspergés d'amiante par un groupe de grévistes de l'amiante qu'ils étaient allés rencontrer en face du Parlement à Québec pour leur annoncer la teneur du projet de loi 52. ».

Cette étude, qui était nécessaire pour défendre l'intérêt des travailleurs, eut des répercussions à l'échelle mondiale pour le marché de l'amiante, répercussions dont nous n'avions pas prévu l'ampleur. Ce produit qui déjà n'avait pas bonne réputation fut banni dans un nombre croissant de pays et sa demande fut en chute libre. J'ai été par conséquent un peu surpris et en désaccord avec la décision du Parti québécois d'investir dans ce secteur comme le relate une observation consignée dans le même site internet:

« *1978*
Naissance de la Société nationale de l'amiante créée par le gouvernement du Québec qui veut participer à l'exploitation de l'amiante au Québec ; le rôle de cette société est d'exploiter et de transformer le minerai, et de trouver de nouveaux débouchés commerciaux. »

Cet investissement du Gouvernement québécois fut un échec total.

Même si le dossier de l'amiantose fut le principal dont j'eus la charge durant mon mandat à la CSN, il ne fut pas le seul. J'étais souvent appelé à préparer des études économiques sur des entreprises où avaient lieu des négociations ardues, par exemple, l'entreprise Marine industrie de Sorel appartenant à la famille Simard, dont une des filles était l'épouse de Robert Bourassa, le Premier ministre du Québec à l'époque, et le magasin à rayon Dupuis et Frères. De même, je continuais à participer à des réunions d'information portant sur le document *Ne comptons que sur nos propres moyens,* et à des rencontres où était discutée la signification pour l'organisation du deuxième front. Je fus également appelé à présider un comité de travail visant à harmoniser les relations entre les infirmières et les autres employés d'hôpitaux, comité auquel participa également Francine Lalonde et celui qui allait devenir président de la CSN, Norbert Rodrigue, qui était alors le président de la Fédération qui regroupait les employés d'hôpitaux.

Lors de la campagne électorale dans le comté de Gouin en 1970, j'ai rencontré Françoise Gaudet, qui devint ma conjointe et la mère de mes enfants, et avec qui j'ai acheté un triplex au 722 de la rue Champagneur à Outremont. Nous avions payé ce triplex 24 000 $ en 1971. Nous avons décidé d'occuper le deuxième étage et de transformer l'immeuble en propriété commune indivise. Nous avons vendu le troisième étage à une employée du Conseil central de Montréal de la CSN, et le rez-de-chaussée à mon ami Ludger Mercier. Nous avons vendu ces parts dans la propriété pour 11 000 $ chacune. Ces logements se vendent en 2014 à des prix de l'ordre de 300 000 $ chacun ! C'est lors de notre séjour dans cet immeuble que naquit le 7 mai 1974, à l'hôpital Ste-Justine, mon premier enfant, Félix Gaudet-Dumais. Pour moi, ce fait

constitua un moment charnière dans ma vie, à savoir le moment le plus important vécu jusque-là.

Mon travail à la CSN me demandait de m'éloigner souvent de ma résidence. J'allais en particulier très souvent à Thetford Mines, mais à bien d'autres endroits également. Je ressentis assez rapidement le désir d'être plus présent auprès de mon fils et de mon épouse. De plus, un certain malaise était né en moi à propos de mon milieu de travail. Autant j'étais à l'époque théoriquement favorable à la lutte des classes et j'admettais la légitimité des conflits sociaux qui en résulteraient, autant sur le plan personnel je m'apercevais qu'un milieu dont la caractéristique fondamentale était la vie en conflit perpétuel ne correspondait pas à mon tempérament. Aussi, j'ai reçu avec grand intérêt une offre du Directeur du Département de service social de l'Université de Sherbrooke de devenir professeur au sein de cette institution. Le Directeur en question était un ancien du Séminaire de Rimouski, et il avait suivi ma carrière à travers certaines de mes interventions ou publications à caractère public. Il estimait que ma formation et mon expérience ferait de moi un enseignant qualifié pour la spécialité en intervention collective qui s'enseignait dans ce Département de service social. J'appris ultérieurement qu'un autre économiste, Claude Morin, qui allait devenir un leader important au Parti québécois, avait lui aussi enseigné à cet endroit. Après une assez courte discussion relative aux conditions de travail, j'acceptai la proposition qui m'était faite et démissionnai de la CSN où j'avais acquis ma permanence comme c'était le cas à l'UQAM et au Cégep Saint-Laurent.

4,3- Université de Sherbrooke, 1975 à 1978

Tout en conservant la propriété de notre logement sur la rue Champagneur, nous sommes déménagés à Sherbrooke au cours de l'été 1975. Je commençai à y enseigner, avec l'idée de profiter d'un programme de l'Université qui finançait les études doctorales d'un professeur après qu'il eut enseigné quelque temps à l'Université, à la condition qu'il s'engage à continuer d'y enseigner pendant un certain nombre d'années après avoir complété son Doctorat. Ma famille et moi avons apprécié découvrir cette belle ville et son agréable environnement rural et touristique. J'appréciais entre autres la proximité du Mont Orford car j'aimais skier. Après une année de séjour dans un logement que nous avions loué au 1200 de la rue Courcelette, nous avons acheté une maison située au 377, 7^{ième} avenue nord dans le quartier est, devant le parc Adrien-Cambron. Mon tout jeune fils se plaisait à y regarder avec moi des parties de balle-molle. Durant notre séjour à Sherbrooke, notre deuxième enfant, Jasmine Gaudet-Dumais, y naquit à l'Hôpital de l'Université de Sherbrooke.

J'aimais encore enseigner à l'Université et j'ai occupé temporairement, avant mon départ, la direction du Département. Comme un des aspects de mon enseignement initiait les étudiants à la connaissance du milieu syndical en tant qu'allié potentiel des intervenants travaillant dans des

groupes d'action collective ayant des objectifs sociaux, je demandai et j'obtint de l'Université une aide financière afin de me rendre en Angleterre assister à un congrès de la principale centrale syndicale britannique, le Trades Union Congress. L'Université accepta ma demande. Cependant, une fois sur place, on m'informa que seuls des invités de l'organisation pouvaient assister en tant qu'observateurs à son congrès. Il y avait à cette époque un certain climat d'insécurité en Angleterre qui colorait les règles régissant de telles réunions, phénomène que je n'avais pas connu dans les organisations syndicales au Québec. En dépit de ce contre-temps, je suivis avec attention, à travers les médias, le déroulement de ce congrès et me rendit à la célèbre British Library pour me documenter sur le mouvement syndical anglais. Je suis allé à ce lieu également pour une raison plus personnelle. La voici: Marx fut exilé à Londres en 1849 et y a vécu le reste de sa vie. Il passa beaucoup de son temps à travailler dans les salles de lecture du British Museum où se trouvaient les collections de la British Library. C'est là qu'il a écrit son livre le plus célèbre, *Le Capital.* C'était pour moi comme un pèlerinage de visiter ce lieu.

Après mon arrivée à l'Université de Sherbrooke, je terminai avec Yolande Pinard, une étudiante que j'avais connue au Département d'histoire de l'UQAM, la rédaction de l'histoire d'une grève à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). L'Université de Sherbrooke publiait un bulletin pour ses employés, nommé Liaison. Le numéro du 29 septembre 1977 rendit compte de notre publication de la façon suivante :

« *La grève de 1974 à la CTCUM*

Le Pr Mario Dumais, du département de service social, et Mlle Yolande Pinard, historienne, sont les coauteurs d'un dossier complet (242 pages) sur la célèbre grève des employés de garage et d'entretien survenue aux mois d'août et de septembre 1974 à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

« Cette grève représente l'une des batailles les plus dures qui ont marqué le vaste mouvement de réouverture des conventions collectives en 1974-1975 au Québec et elle dramatise l'effet évident qu'a eu la conjoncture économique, caractérisée par l'accentuation de l'inflation, sur le mouvement syndical.

Cette lutte nous a fait également assister au débordement que connaît le système judiciaire, à la suite de l'usage de plus en plus généralisé de la grève illégale par les syndicats, afin d'obtenir des compensations pour les pertes de pouvoir d'achat provoquées par l'inflation.

Jamais sur la scène syndicale québécoise, si l'on excepte lors des événements de 1972, avait-on été témoin d'une série d'événements où le contrôle normalement imposé à l'action syndical par le régime des lois du travail s'était révélé aussi impuissant. »

M. Dumais et Mlle Pinard présentent la chronologie du conflit après avoir analysé la conjoncture économique dans laquelle il se situe.

Ensuite, ils reproduisent deux entrevues. La première livre le témoignage de M. Pierre Gervais, conseiller syndical à la CSN, qui occupait la fonction de directeur de grève, et la seconde celui de MM. Jacques Beaudoin et Jacques Thibault, respectivement président et trésorier du Syndicat du transport de Montréal, Section garage et entretien.

En dernière partie, le dossier renferme les principaux documents qui reconstituent les faits saillants du conflit.

L'ouvrage est publié par le Comité des cahiers du Regroupement de chercheurs en histoire de travailleurs québécois. »

5- L'union des producteurs agricoles

Compte tenu de mes origines, j'étais toujours demeuré fort intéressé par la situation du monde agricole. Dans mes cours d'économie, j'accordais une attention particulière à toutes les connaissances relatives à cet univers. Depuis plusieurs années, je m'étais abonné à l'hebdomadaire publié par l'organisation de monde agricole québécois, La Terre de chez nous. Alors que j'étais encore à l'Université de Sherbrooke, j'avais commencé à étudier le développement de l'intégration dans le porc. On nomme intégration en agriculture une relation contractuelle qui s'installe dans une production, en vertu de laquelle une entreprise donne des contrats pour faire produire des animaux qui lui appartiennent par des producteurs que l'on désigne comme les intégrés dans le système. Ces contrats sont en général donnés par des fabricants d'aliments pour animaux, ou par des entreprises de transformation. À l'échelle nord-américaine, des entreprises telles Cargill spécialisée dans l'élevage, l'abattage, le commerce du grain ou d'aliments pour animaux, ou d'autres tels Shurgain ou Purina spécialisées dans les aliments pour animaux, sont de grands intervenants dans ce domaine. À ce moment-là, l'intégration dans le porc se développait rapidement au Québec.

Je fus également sollicité pour donner quelques conférences à des dirigeants de l'Union des producteurs agricoles, à la Fédération régionale de l'Estrie, qui était alors présidée par Jacques Proulx qui allait devenir quelques années plus tard, quand j'y travaillais, le président de l'UPA au niveau national et par la suite le président de Solidarité rurale. Le Service d'études et de recherches de l'organisation était dirigé par François Côté qui fut mon confrère de classe au Département d'économie. Suite à ces contacts que j'avais établis avec l'organisation, je me fis offrir un emploi au Service d'études et de recherches.

Compte tenu de mes convictions socialistes, j'avais cru bon d'étudier l'économie pour contribuer à mieux gérer ce secteur si éventuellement nous arrivions au pouvoir. Également, j'avais toujours eu en tête, quand j'étudiais le secteur agricole, de tenter de comprendre pourquoi les régimes socialistes, et en particulier les régimes communistes, avaient une telle difficulté à obtenir une performance raisonnable dans ce secteur. Ce nouveau milieu de travail représentait un autre groupe social où il serait intéressant de vérifier la possibilité qu'y pénètre la pensée socialiste. J'acceptai avec enthousiasme cette proposition et je déménageai à nouveau ma famille à Montréal, car le siège social de l'UPA où j'allais travailler y était situé. Mon épouse et moi nous portâmes acquéreurs d'un duplexe situé au 4589 sur l'avenue Earnscliffe dans le quartier Notre-Dame-de-Grâces. L'arrivée du PQ au pouvoir deux ans plus tôt avait incité un nombre substantiel d'Anglophones à déménager dans d'autres provinces, ce qui fit mettre en vente un nombre considérable de maisons dans les quartiers où ils étaient nombreux à résider. Nous payâmes 48 000 $ pour cette belle maison que nous achetâmes en propriété indivise avec une amie de mon épouse qui occupa l'étage et nous le rez-de-chaussée.

Au cours de mes années de travail au Département de service social de l'Université de Sherbrooke, je commençais à me sentir étranger face à l'attitude d'une partie du monde universitaire qui, dénué d'expériences pratiques, se sentait apte à façonner la société de

demain. Je n'échappais pas à cette tendance. Cependant, ayant vécu à l'extérieur de l'université, au cours de mon travail à la CSN et grâce à mes origines rurales, ces facteurs ont fait que j'échappais en général à la verbosité déconnectée qui prévalait souvent au sein du milieu universitaire. Aussi, je ressentis un grand attachement et une parenté profonde avec le monde agricole dès que j'ai commencé à y travailler. Comme le disait un adage que j'appréciais beaucoup, les agriculteurs savent par expérience que l'on n'accélère pas la croissance des céréales en grimpant sur la clôture pour les y inciter par un discours.

5,1- Mon emploi à l'Union des producteurs agricoles (UPA) 1978 à 1986

Un principe m'a toujours habité sur le plan professionnel, à savoir la nécessité de sentir quand j'acceptais un emploi que je n'aurais pas à contrevenir à mes convictions en y travaillant. Ce fut le cas pour mon emploi à l'UPA. Aussi, j'adhérai très rapidement aux orientations de cette organisation. Je lui attribuais le mérite de mener un combat social pour une des classes les plus méritoires de la société, celle qui accomplissait une des tâches les plus valables qui existent, à savoir de travailler durement pour nourrir l'humanité. C'était également dans mon esprit une classe qui faisait partie des milieux populaires dans lesquels un socialiste devait se sentir à l'aise de travailler. Sur ce plan, c'était une organisation qui préconisait l'action collective des agriculteurs familiaux pour défendre leurs intérêts face à une industrie de plus en plus dominée par de grandes entreprises capitalistes et le plus souvent étrangères qui contrôlaient l'essentiel, des industries de transformation alimentaire et d'intrants agricoles, selon ma perception de cette époque.

J'avais appris dans mes cours d'économie, qui m'étaient enseignés à partir du manuel écrit par Paul A Samuelson, les principaux types de politiques agricoles qui étaient appliquées aux États-Unis, et qui inspiraient la plupart de celles qui prévalaient dans les pays développés. Elles consistaient principalement en des interventions de l'État visant à bonifier le revenu agricole en fixant des objectifs pour le prix des produits. Le gouvernement se chargeait alors, lorsque le prix sur le marché était inférieur à cet objectif, de corriger la situation soit en versant à l'agriculteur la différence entre le prix obtenu sur le marché et le prix objectif, ou en s'engageant à acheter les surplus que le marché n'absorbait pas si l'agriculteur ne baissait pas son prix en bas du prix objectif. Mes cours d'économie m'avaient également enseigné qu'en matière de concurrence et de pouvoir monopolistique, les entreprises pouvaient être entre elles en situation de concurrence parfaite, de monopole ou d'oligopole. On nous enseignait que le meilleur exemple d'entreprises qui vivaient entre elles une situation se rapprochant de la concurrence parfaite était celui des producteurs agricoles. Aussi, c'est sans peine que j'adhérai aux principales orientations de l'UPA qui visaient la mise en place de politiques pour assurer un revenu stable et adéquat aux agriculteurs et pour défendre la ferme familiale. Celle-ci était définie comme une ferme dont la terre et ses autres moyens de production appartenaient à la famille qui la cultivait, qui la gérait et qui fournissait l'essentiel du travail requis.

Parmi les mesures préconisées pour parvenir à ces objectifs, on pouvait identifier lors de mon arrivée à l'UPA les plans conjoints, les systèmes de gestion de l'offre et l'assurance stabilisation

des revenus agricoles. Les plans conjoints sont des systèmes de mise en marché des produits agricoles à la sortie de la ferme qui donnent à une organisation de producteurs un pouvoir de monopole sur la mise en marché d'un produit. Ce système connu en anglais comme *marketing board* nous vint principalement de l'Angleterre, de l'Australie et de certaines provinces de l'Ouest canadien. Au Québec, une Commission d'enquête avait été mise en place en 1952 par le gouvernement Duplessis, la Commission Héon, du nom de son président, qui recommandait de rendre possible la création de plans conjoints. De plus, le Gouvernement fédéral avait organisé au début des années '70 des systèmes de gestion de l'offre, destinés à munir les plans conjoints non seulement de pouvoir monopolistique de mise en marché, mais également le pouvoir de gérer l'offre c'est-à-dire de mettre en place des systèmes de quotas visant à contrôler la quantité produite afin de garantir un niveau de prix à la sortie de la ferme. Une autre Commission présidée par l'agronome Nolasque April, qui remit son rapport en 1968, recommandait la création d'un système d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour assurer au travail agricole une rémunération équivalente à celle touchée par les ouvriers spécialisés (ce programme, comme le langage habituel au Québec, désigne en réalité par ce terme les ouvriers qualifiés).

Le Ministère de l'agriculture était dirigé à l'époque de mon embauche à l'UPA par un ministre qui allait devenir célèbre, Jean Garon. Le Gouvernement du PQ avait établi une politique agricole à laquelle il assignait un objectif, à savoir de favoriser l'autosuffisance alimentaire. La rumeur voulait que le premier ministre, René Levesque, ait été convaincu qu'un peuple ne pouvait pas devenir indépendant s'il ne pouvait pas se nourrir. Il aurait par conséquent accordé au ministre Garon une marge de manœuvre très ample pour parvenir à cette fin.

L'un des premiers dossiers dans lequel je fus impliqué est celui de la protection du territoire agricole. Étant donné le développement de la spéculation sur les terres agricoles, le Gouvernement avait décidé de donner suite à une revendication de l'UPA, soit l'adoption d'une loi qui zonerait en vert, comme on le disait, les terres agricoles, celles effectivement cultivées et celles ayant un potentiel à cet égard et non encore utilisées à d'autres fins. Une fois zonées vertes, les terres ne pourraient pas avoir d'autres utilisations qu'agricoles et elles ne pourraient pas être achetées par des non-résidents du Québec. La loi prévoyait la création d'une Commission de protection du territoire agricole qui aurait le mandat d'assurer le respect de cette loi et éventuellement d'y accorder des dérogations dans des cas qui seraient à son avis justifiés. Le Gouvernement avait mandaté le ministre Garon pour qu'il organise une consultation sur ce projet. Il jugeait qu'elle était nécessaire car des agriculteurs qui envisageaient de vendre leur terre, entre autres ceux qui n'avaient pas de relève familiale, n'étaient pas tous d'accord avec ce projet qui aurait pour effet de restreindre le nombre de leurs acheteurs potentiels. De plus, des représentants de l'industrie de la construction domiciliaire et des autorités municipales dont le territoire s'agrandissait n'y étaient en général pas favorables. Mon mandat consista à assister, en tant qu'observateur pour l'UPA, à toutes ces réunions de consultation. Cette expérience me mit rapidement en contact avec le monde agricole. À la fin de la tournée, l'UPA qui était toujours favorable au projet le fit savoir au

Gouvernement. Dans cette optique, j'écrivis un éditorial favorable au projet dans La Terre de chez nous. On m'apprit par la suite que le Ministre avait fait distribuer cet éditorial à tous les députés. La loi fut adoptée.

Un autre des dossiers importants dans lequel je fus impliqué est celui de la réforme de la politique du transport des grains de l'Ouest connue sous le nom de convention du Col du Nid-de-Corbeau. Le Col dont il est question dans cette expression est situé dans les Montagnes rocheuses canadiennes. Il est un des lieux où il fut le plus difficile de faire passer une ligne de chemin de fer au Canada. Cette ligne pour atteindre la côte de l'océan Pacifique vers le sud de la Colombie-Britannique fut construite par le Canadien Pacifique. Voici l'entente qui fut conclue entre le Canadien Pacifique et le Gouvernement fédéral à l'époque :

« *Dans les années 1890, après la découverte de riches gisements de minerai dans la région de Kootenay, dans le Sud de la Colombie-Britannique, des promoteurs américains viennent s'installer dans la région afin d'étendre vers le nord leur réseau de chemin de fer transcontinental.*

La Convention du Nid-de-Corbeau, conclue le 6 septembre 1897, est une entente entre le gouvernement fédéral et le CP. En échange d'une subvention de 3,3 millions de dollars et du droit d'étendre ses activités en Colombie-Britannique, le CP accepte de diminuer à perpétuité le tarif-marchandises vers l'Est sur le grain et la farine de même que le tarif vers l'Ouest d'une liste spécifique d' « effets pour les colons » (soit une réduction totale d'environ 15 p. 100). Le CP obtient ainsi accès aux gisements miniers et aux fonderies situés dans la région intérieure de la Colombie-Britannique. De son côté, le gouvernement apaise les gens de l'Ouest, inquiets au sujet de la politique nationale en matière de transport. La diminution des tarifs coïncide presque exactement avec la venue de nombreux colons et est considérée par le public comme un facteur clé dans la stratégie économique de l'époque. ».

Source : Encyclopédie canadienne, www.thecanadianencyclopedia.ca/fr consultée le 18-12-2014.

La liste des « effets pour les colons » dont il est question dans ce texte réfère aux produits industriels utilisés par les colons qui provenaient des provinces centrales ou de l'Est et qui étaient transportés vers l'Ouest.

Cette entente fut rediscutée à diverses occasions mais au début des années 1980', elle était encore en vigueur pour sa disposition essentielle. Le transport d'une tonne de grain de l'Ouest vers les ports d'expédition coûtait aux compagnies de chemin de fer environ 25 $ alors que le tarif que devaient débourser les producteurs de grain était de l'ordre de 5 $. Compte tenu que des millions de tonnes de grain étaient exportées, le déficit subi par les compagnies ferroviaires pour ce transport était énorme. Aussi, elles faisaient pression sur le Gouvernement fédéral pour mettre fin à cette entente. En plus des compagnies ferroviaires, deux autres groupes voulaient

également que survienne la remise en question de l'accord. Le premier était celui de tous les autres usagers du transport ferroviaire, telles les mines de charbon qui exportaient en Asie pour ne prendre que cet exemple, qui estimaient à juste titre que les entreprises ferroviaires qui encourraient d'énormes déficits pour le transport du grain devaient charger des taux accrus pour le transport des autres marchandises afin de pouvoir continuer à dégager des profits de leurs opérations. Un autre groupe, du monde agricole celui-là, voulait également un changement. C'est celui des éleveurs de l'Ouest qui utilisaient le grain produit dans leur région pour alimenter leurs animaux. La viande qu'ils produisaient, qui pouvait elle aussi être exportée ou vendue dans l'est du Canada, ne bénéficiait pas de tarifs réduits comme le grain. Le prix qu'ils payaient pour ce grain était basé sur le prix mondial moins le taux de transport pour l'exporter. Compte tenu que le prix payé pour transporter le grain était de 20 $ moins élevé qu'il ne l'aurait été en l'absence de l'accord du Col du Nid-de-Corbeau, ils calculaient avec raison qu'ils le payaient 20 $ de plus qu'ils ne l'auraient payé autrement.

En dépit de la puissance du lobby de ces divers groupes qui contestaient le tarif en place, les Gouvernements avaient toujours refusé de remettre en cause l'accord, de crainte de se mettre à dos les très nombreux et influents producteurs de grains. Le Gouvernement libéral qui avait Pierre-Eliott Trudeau comme premier ministre et Jean-Luc Pépin comme ministre des transports, a conçu le plan de mettre fin à l'entente, de permettre la hausse du tarif des transports à leur coût véritable, mais de donner en contrepartie une subvention aux producteurs de grains équivalente à ce que leur coûterait la hausse du coût du transport de leur produit, subvention qui était évaluée à 650 millions de dollars par année.

Le monde agricole québécois s'opposa avec vigueur à cette proposition, considérant qu'elle constituerait un avantage compétitif pour les provinces des Prairies basé sur une subvention gouvernementale fédérale. J'ai travaillé intensément sur ce dossier. Nous avons informé et formé les élus et les permanents de l'UPA sur la base de l'analyse sur laquelle reposait l'opposition de l'UPA au projet gouvernemental. Le Gouvernement provincial du Parti québécois et le ministre Jean Garon ne demandaient pas mieux que de s'impliquer dans cette bataille contre une intervention du Gouvernement fédéral auquel s'opposait avec vigueur le monde agricole. Une série de réunions publiques furent organisées à travers tout le Québec, auxquelles participèrent, entre autres, le ministre Garon et le Président de l'UPA. Les participants à ces réunions furent très nombreux, ce qui sonna une alarme auprès des politiciens libéraux fédéraux. Vue l'ampleur de la résistance à la proposition gouvernementale, les responsables du Parti libéral fédéral au Québec décidèrent de répliquer en organisant des réunions là où les opposants québécois s'étaient fait entendre, et en rencontrant les responsables des instances régionales de l'UPA pour tenter de les convaincre du bien-fondé du projet fédéral. Cependant, dès leur première assemblée publique à Rimouski et leur première rencontre avec des élus régionaux à Saint-Hyacinthe, ils furent bombardés de ripostes très bien documentées sur les fondements de l'opposition québécoise à ce projet, au point où ils renoncèrent à continuer cette démarche et revinrent à Ottawa et aux instances décisionnelles du Gouvernement pour faire valoir que la politique envisagée équivaudrait à un suicide politique au sein de la classe

agricole et du monde rural du Québec. Le Gouvernement changea alors son approche et un de ses ministres influent révéla dans des conversations privées que le Premier ministre avait mentionné que ce changement de position correspondait au plus radical recul vécu jusque-là par son Gouvernement. Voici dans les grandes lignes, ce que le Gouvernement fédéral adopta finalement:

« À la suite de discussions animées et de désaccords entre le gouvernement, le chemin de fer, les fermiers et les associations de fermiers, la Loi sur le transport du grain de l'Ouest *est adoptée le 17 novembre 1983 et entre en vigueur le 1er janvier 1984. Elle permet d'augmenter graduellement le coût d'expédition du grain, mais celui-ci ne doit jamais dépasser 10 p. 100 du prix mondial du grain. Le gouvernement fédéral subventionne le reste du coût d'expédition, soit 675 millions de dollars en 1987. De son côté, le chemin de fer accepte de dépenser 16,5 milliards de dollars à l'achat de nouveaux équipements et à l'amélioration du service d'ici 1992. Une proposition de payer la subvention directement aux fermiers et de laisser les tarifs augmenter suffisamment pour payer le coût total d'expédition est rejetée en 1983 ».*

Source : Idem

En fait, augmenter le prix de transport pour qu'il corresponde aux coûts véritables sans verser de subvention aurait fait baisser le prix du grain dans l'Ouest canadien. Nous, les porte-paroles du Québec sur la question, disions que nous ne nous opposerions pas à une telle décision mais que nous nous opposions à ce que l'on verse en contrepartie aux producteurs de l'Ouest une subvention de l'ordre de 650 millions de $ qui constituerait un avantage compétitif pour eux. La décision consista finalement à verser la subvention aux compagnies ferroviaires, ce qui n'avait pas pour effet d'affecter le prix local du grain dans les Prairies. Ce résultat était à nos yeux une victoire importante pour l'agriculture du Québec.

Je m'impliquai également dans les auditions de la Régie des marchés agricoles visant la mise en place d'un plan conjoint du porc. Le Syndicat des producteurs de porcs affilié à l'UPA préconisait cette mesure. Par contre, un organisme qui regroupait les principaux intégrateurs du secteur, l'Office des producteurs de porcs du Québec (OPPQ), s'opposait avec vigueur à cette mesure. L'organisme avait comme secrétaire l'avocat Pierre Paradis, qui devint député et ministre de divers gouvernements libéraux, et ministre de l'agriculture du Gouvernement libéral de Philippe Couillard élu en 2014. La Fédération des producteurs de porc m'invita comme témoin expert aux audiences de la Régie en vue de défendre son projet. Je fus à ce titre interrogé durant un jour et demi par Me Paradis. À la suite de mon témoignage, la Fédération déclara que sa preuve était terminée et le plan conjoint fut créé peu de temps après. Le soir où s'est terminé mon témoignage, le journaliste d'une émission spécialisée de Radio-Canada sur les actualités agricoles de l'époque, *D'un soleil à l'autre,* rapporta que Pierre Paradis avait trouvé *chaussure à son pied* en m'interrogeant. Durant la période des audiences, j'ai publié dans La Terre de chez nous une série de six articles intitulés *Aspects économiques de l'industrie porcine,* qui visaient à promouvoir le projet de plan conjoint dans le porc.

5,2- Direction des publications

Après avoir travaillé durant 5 ans comme économiste au Service d'études et de recherches de l'UPA, les dirigeants de l'organisme m'offrirent la direction des publications, en l'occurrence, l'hebdomadaire La Terre de chez nous et le magazine mensuel Le Producteur de lait. Cette opportunité comportait pour moi deux motifs d'intérêt, soit d'occuper une fonction de direction et de diriger une publication assez importante, (le tirage de La Terre de chez nous excédait 50 000 abonnés), et une autre qui traitait du plus important secteur de l'économie agricole du Québec. Ce mandat me permettait de me situer dans un centre de diffusion d'idées et d'information. Un aspect de ce nouveau travail, que je n'avais pas pleinement évalué avant de l'exercer, c'est à quel point le volet gestion de ce mandat allait me passionner.

Une des premières démarches que j'accomplis en débutant ce nouveau travail fut de rencontrer tous les employés individuellement, une quinzaine localisés au siège social et œuvrant à la rédaction, à la production, à la mise en marché de la publicité et à l'administration, et une douzaine de vendeurs d'abonnements répartis sur l'ensemble du territoire. La philosophie que je communiquai à tous les employés rencontrés était la suivante :

Il n'y a personne qui connaît le travail que vous accomplissez mieux que vous, surtout pas moi qui suis un nouvel employé dans ce service. Par conséquent, soyez assurés que lorsque surviendront des décisions à prendre impliquant votre unité de travail, la première chose que je ferai sera de vous rencontrer pour vous consulter. Je comprends bien que le rôle d'un directeur est de prendre des décisions lorsqu'il le faut, et soyez assurés que quand ce sera nécessaire, je n'y manquerai pas. Cependant, je ne le ferai jamais sans avoir fait le nécessaire pour que la décision qui sera prise soit éclairée, et la façon incontournable de le faire est de consulter ceux qui connaissent vraiment l'entité qui sera affectée, c'est-à-dire vous lorsque la décision se rapporte à votre unité de travail.

Cette approche que je pratiquai réellement, et le fait que j'aie pris la peine de la leur communiquer individuellement, fut fort appréciée des employés.

J'ai rencontré celle avec qui j'allais dorénavant vivre pendant 20 ans après m'être séparé de Françoise Gaudet. Il s'agit de Louise-Marie Houle, une diplômée en communication de l'Université Laval, qui était Secrétaire de rédaction du magazine Le Producteur de lait québécois. Elle avait eu deux filles, Dominique et Sylvie Legendre avec son premier mari. Je laissai à Françoise le logement que j'avais occupé avec elle sur l'avenue Earnscliffe. Françoise et moi avons conclu sans conflit, avec l'aide d'une conciliatrice, des arrangements matériels et une garde partagée des enfants, Félix et Jasmine. J'ai vécu avec Louise-Marie dans un logement sur la rue Saranac et nous nous sommes achetés, peu de temps après, une maison au 5234 de l'avenue Coolbrook, une rue voisine de l'avenue Earnscliffe. J'étais alors à peu de distance de chez Françoise, ce qui facilitait nos arrangements dans le cadre de la garde partagée de nos enfants.

Sur le plan matériel, La Terre de chez nous, qui avait un budget spécifique à l'intérieur de l'organisation qu'est l'UPA, avait subi un déficit de l'ordre de 8 000 $ lors de l'année qui précéda mon arrivée. Après les trois ans durant lesquels j'occupai le poste de directeur, le résultat fut un surplus de l'ordre de 200 000 $.

Durant mon travail à l'UPA, j'ai eu l'occasion de connaître le monde agricole et agroalimentaire canadien. Entre autres, mon implication dans le dossier du Nid-de-Corbeau m'a fait étudier cet univers. J'ai eu également à côtoyer les fonctionnaires et les élus œuvrant au Ministère fédéral de l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). J'ai participé à des réunions de la Fédération canadienne de l'agriculture, ce qui m'a permis de connaître cette organisation. Tout ceci m'a amené à lire de nombreuses études portant sur l'agriculture canadienne, de même que les publications du monde agricole anglo-canadien, tel le Western Producer. Mon travail m'a également amené à me familiariser avec le portrait des organisations et des politiques agricoles des États-Unis et de l'Europe.

Cette fréquentation m'a fait réaliser à quel point l'organisation prévalant au sein du monde agricole québécois, l'UPA, était particulière du point de vue des moyens dont elle dispose en matière budgétaire et de ressources humaines, comparativement à la situation prévalant ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe. La loi créant un monopole de représentation du monde agricole québécois et imposant une cotisation obligatoire pour tous les producteurs reconnus au profit de cette organisation n'a son équivalent nulle part ailleurs dans le monde.

5,3- Conférence au Caire.

Durant mon travail à l'UPA, j'avais loué à Sainte-Julienne, dans la région de Lanaudière, un chalet situé dans une érablière qui appartenait à la famille Thibodeau. Durant une certaine période, je partageais la location avec mon ami Ludger, et lui partageait la demie du temps durant lequel il avait le chalet avec Louise Harel et son conjoint d'origine palestinienne, Edmond Omran. J'avais connu Louise à l'université à l'époque où elle militait à l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). J'avais également connu son conjoint précédent, Michel Bourdon, avec lequel elle avait eu sa fille, et qui avait travaillé lui aussi à la CSN.

La famille Thibodeau organisa, durant la période où je louais ce chalet, un camp de chant choral qui se déroulait durant une partie de l'été dans l'érablière. La Directrice qui animait le camp étudiait en musique et sa spécialité était l'étude de la possibilité de faire chanter adéquatement dans une chorale des personnes apparemment peu douées pour le chant. J'étais à cet égard un objet d'étude privilégié. Étant donné que, d'autre part, j'avais toujours admiré dans ma jeunesse, à l'église, le chant des voix de femmes qui me semblaient être de véritables voix d'anges, je m'inscrivis avec enthousiasme à ces camps de chant choral. Si mon cas a pu servir aux études de notre directrice, ma participation à ce camp n'a pas tout à fait réussi à faire de moi un chanteur d'opéra, même si grâce à la compétence de notre directrice, je réussis à m'intégrer à la chorale estivale de la cabane à sucre sans trop bousiller sa production.

Un homme qui était marié avec une des filles Thibodeau, qui avait un chalet près de celui que je louais, avait le mandat de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) d'organiser un séminaire de transfert technologique en Égypte, au Caire. À cette occasion, des Canadiens donneraient des conférences susceptibles de contribuer au développement de l'Égypte. Je fus invité pour faire une présentation, le 23 novembre 1983, de l'expérience et de la méthode de travail des Syndicats de gestion agricole qui s'étaient développés au Québec depuis quelques années. Essentiellement, cette formule consistait à regrouper des agriculteurs (normalement 50) qui embauchaient un conseiller en gestion agricole avec l'aide d'une subvention gouvernementale. Cette subvention défrayait 90 % du salaire du conseiller la première année de son embauche. Elle diminuait par la suite de 10 points de pourcentage par année jusqu'à ce qu'elle atteigne 50 %, pourcentage auquel elle se maintenait par la suite. Le conseiller vérifiait au départ si les agriculteurs participants disposaient d'une comptabilité de gestion adéquate. Il leur enseignait la différence entre une comptabilité fiscale et une comptabilité de gestion, et il aidait ceux qui ne possédaient pas une telle comptabilité à la développer. Quand cette étape était complétée, il procédait à une analyse de groupe de la performance des entreprises des membres et il situait la performance de chacun par rapport à celle du groupe. Par exemple, s'il s'agissait de producteurs laitiers, il calculait les résultats du groupe et de chacun des membres (d'une façon anonyme) de telles sorte qu'ils sachent comment se comparait la quantité de travail fourni par litre de lait produit, le lait produit par vache, la superficie de terres par unité animale, la valeur de la production par unité d'actifs utilisés, etc. Chacun pouvait à l'aide de ces informations comparer son rendement à celui des plus efficaces dans son groupe, et suivre l'évolution de sa performance à travers le temps. Le conseiller en gestion pouvait fournir des conseils à chacun des membres du syndicat sur les moyens envisageables pour améliorer leur performance.

La présentation que je fis sur ce thème au Caire fut appréciée par l'auditoire. Relativement à sa composition, je fus extrêmement surpris lorsque je me présentai sur la scène de voir qu'une importante partie des participants étaient des militaires, que je reconnus car ils portaient leur uniforme. Lorsque j'en demandai la raison aux organisateurs de l'événement, on m'apprit que la raison de leur présence était qu'un grand nombre des agriculteurs, en particulier parmi les plus importants, étaient des militaires!

J'ai depuis longtemps été fasciné par ce que l'archéologue australien d'orientation marxiste, Gordon Childe, dont j'ai lu une partie de l'œuvre, a baptisé de révolution néolithique, à savoir l'apparition de l'agriculture. Cette révolution a correspondu à la sédentarisation d'une partie de l'humanité qui ne se composait jusque-là que de nomades qui vivaient de cueillette, de chasse et de pêche. La place qu'ont occupée dans cette révolution le delta du Nil, et les vallées de l'Indus en Inde et du fleuve jaune en Chine, est jugée déterminante. J'étais par conséquent très curieux d'aller visiter une zone intensément agricole dans le delta du Nil au cours de ce voyage.

En marchant sur la rive du Nil, au Caire, j'avais vu des gens qui prélevaient de l'eau dans le fleuve à l'aide d'un contenant fixé au bout d'une perche appuyée au bord du fleuve sur une base fixe. La perche servait de levier. On m'expliqua que cette méthode de prélever de l'eau du Nil

datait de la période pharaonique. Mais on m'expliqua également que plusieurs autres méthodes de prélever de l'eau, certaines techniquement beaucoup plus productives, étaient utilisées en milieu agricole. Je conclus avec un chauffeur de taxi, parlant arabe mais également anglais, une entente pour qu'il soit à ma disposition pour une journée afin de m'amener dans une région du Delta densément agricole. En y voyageant, je lui demandai d'arrêter à un lieu où je voyais des moyens de prélever l'eau pour irriguer qui étaient beaucoup plus modernes. Alors que nous étions arrêtés et que nous nous étions approchés du système pour l'examiner, son propriétaire, un agriculteur, s'approcha de nous et nous demanda qui nous étions et pourquoi nous examinions son installation. Quand mon chauffeur lui eut dit que j'étais un Canadien travaillant en milieu agricole, et qu'à ce titre je m'intéressais à l'agriculture égyptienne, il nous invita à entrer chez lui. Il nous servit un peu de sa nourriture locale, assez savoureuse, que je mangeai par politesse avec un peu d'inquiétude compte tenu de toutes les mises en garde des agences de voyages relativement au danger de la nourriture locale. Cependant, je n'ai vécu aucune conséquence négative suite à cette dégustation. Je l'interrogeai sur la production de son domaine, sur la mise en marché de ses produits et le revenu qu'il en tirait. C'est alors qu'il m'expliqua que son principal problème était de produire le riz qu'exigeait son quota. Je fus d'abord surpris, moi qui connaissais le système de gestion de l'offre du Canada existant dans les secteurs laitier et avicole qui émet des quotas pour limiter la production. Mais je compris rapidement que le système de quotas qui prévalait en Égypte avait une toute autre signification que celui en vigueur chez nous. Il m'expliqua en effet que le quota dont il parlait était une quantité de production de riz que le gouvernement l'obligeait à produire, à un prix ridiculement bas. Le prix qui lui était payé était de 65 $ la tonne, alors que le prix international sur le libre marché était de 180 $ la tonne, et le prix sévèrement protégé sur le marché intérieur japonais était de trois fois le prix international. Il devait remplir cette obligation car en cas de défaut, il serait privé d'accès à l'eau qui était contrôlée par le gouvernement et qui était nécessaire pour toutes ses productions.

Le gouvernement avait créé cette obligation pour la raison suivante : le président Gamal Abdel Nasser avait mis en place un programme économique et social qu'il nommera « socialisme arabe ». Ce programme comportait, entre autres mesures, des subventions en vue de diminuer le prix de la nourriture. Au moment où j'y étais, un pain coûtait environ 2 cents et un plat populaire sans viande à base de riz, de macaroni, de haricots ou de lentilles coûtait environ 5 cents. Cette politique assurait à chacun un niveau minimum d'alimentation. Mais elle donnait lieu également à beaucoup de gaspillage. Entre autres, le pain subventionné était utilisé dans l'alimentation animale! Il coûtait cher au gouvernement égyptien. C'est ce qui explique qu'il tentait de se procurer à bon compte les produits subventionnés, ce qui était le cas du riz. Ce dossier du contrôle des prix de certains produits alimentaires et de la subvention versée par le gouvernement pour assurer la disponibilité de ces produits a provoqué de nombreux troubles sociaux en Égypte et a provoqué des coûts financiers difficilement supportables pour le gouvernement. Cet exemple a joué un rôle important dans l'évolution de ma perception des interventions gouvernementales que préconisait le socialisme. Ce cas illustrait le fait, selon ma nouvelle perception, que si l'interaction d'acheteurs et de vendeurs opérant sur un libre marché

peut donner des résultats indésirables, les interventions gouvernementales le peuvent également.

Ce voyage en Égypte, qui était mon premier dans un pays sous-développé, m'a également fait voir beaucoup d'autres choses. D'abord à mon arrivée, lors de notre déplacement de l'aéroport vers notre Hôtel dans la ville, il y avait un train où on voyait des voyageurs agrippés au wagon tout en étant à l'extérieur, de même que d'autres qui se trouvaient sur le toit. Au cours de ce déplacement, je constatai la diversité des utilisateurs des chemins et des rues. Au Caire, sur la rue principale longeant le Nil, on voyait, en plus d'automobiles et de camions, des voitures tirées par des ânes, des chameaux, et ce lourd trafic était accompagné d'un bruit assourdissant de klaxons. Beaucoup de sable qu'amenait le vent en provenance des déserts situés à proximité était visible dans la ville. À notre arrivée, nous fûmes invités à un cocktail de réception à l'Ambassade canadienne. Nous pouvions voir en arrivant à cet endroit, de l'autre côté de la rue où était située l'Ambassade, une immense structure de béton, celle d'un immeuble en construction non complétée où s'étaient établis sur tout l'espace disponible des familles qui logeaient dans des tentes. Certains regardaient la télévision. Je fus également surpris de voir au cours de mon séjour une personne déféquer en pleine rue, entre deux automobiles stationnées, de même que d'observer la décharge, située dans la ville, où étaient entassés les vidanges et où vivaient des personnes qui les triaient pour en ramasser ce qui pouvait avoir une valeur ou une utilité quelconque. Mais l'expérience qui m'a le plus touché fut ma découverte d'un mouroir dans la ville, à l'abord du Nil. Je marchais à un moment donné au bord du fleuve. J'arrivai à un lieu où se trouvait une plateforme surmontée d'un toit et dont les côtés étaient ouverts. Je constatai qu'une personne, une jeune femme d'environ une vingtaine d'années, était étendue sur cette plateforme et semblait vraiment en mauvais état. Je m'en approchai en me demandant si je ne pourrais pas l'aider. Une personne m'aborda alors et me dit que je ne devais pas m'approcher de cette personne car elle allait mourir et avait été déposée dans ce lieu qui se nommait un mouroir, et devait être laissée là sans que l'on s'en approche. J'en fus très consterné.

Durant ce voyage, j'ai eu cependant l'occasion de visiter des lieux plus stimulants et moins déprimants. Je pus voir la momie de Toutankhamon dans le musée du Caire et la fascinante pyramide de Khéops, où j'entrai et visitai le lieu où la momie d'un pharaon avait été déposée et le monument du sphinx située à ses côtés. La documentation que j'avais lue sur l'Égypte m'avait appris qu'à l'époque des pharaons, la rive droite du Nil, celle située à l'est et où se levait le soleil, moment qui correspond au début du jour, était considérée comme le territoire de la vie et l'autre rive, celle où se couchait le soleil et correspondait à l'arrivée de la nuit, était le territoire de la mort. C'est pourquoi les Égyptiens à cette époque vivaient sur la rive droite et les pyramides, tombeaux des pharaons, étaient localisés sur la rive gauche, à l'ouest.

À mon retour de ce voyage, j'ai publié dans La Terre de chez nous des articles intitulés *Regards sur l'Égypte* qui racontaient l'essentiel de ce que j'avais observé. J'ai également raconté à mes enfants, Félix, 9 ans et Jasmine, 7 ans, divers aspects de ce que j'avais appris et vu en Égypte en particulier ma visite dans la pyramide Khéops. Après que j'eus terminé mon récit et que je me

sois déplacé dans une pièce avoisinante, j'entendis Jasmine demander à son frère: *Félix, est-ce que papa est plus vieux que les pyramides?*

5,4- Ce qui m'a éloigné du marxisme

Je ne saurais situer à un moment précis dans ma vie mon éloignement du marxisme et éventuellement du socialisme. C'est un processus qui s'est étalé dans le temps. Je peux cependant estimer que peu à peu dans le cours de mon travail à l'UPA, je devins de plus en plus absorbé par mon implication dans la poursuite des objectifs de cette organisation qui étaient bien loin de la promotion d'une révolution socialiste.

Même si je n'avais jamais adhéré au Parti communiste du Canada tout comme la plupart des membres de la gauche radicale québécoise de ma génération, il n'en demeure pas moins que nous avions beaucoup de sympathie pour la révolution cubaine. De plus, notre marxisme nous amenait à pencher dans la guerre froide vers le camp communiste. Évidemment, le stalinisme et l'impérialisme russe, traduits en particulier dans la politique de l'URSS en Europe de l'Est, ne nous plaisaient pas. Mais le camp communiste comportait comme élément attirant la sympathie, en plus du régime castriste à Cuba, celui du Maréchal Tito en Yougoslavie et sa politique d'autogestion et de résistance au stalinisme. Également, la jeune Chine communiste et Mao suscitaient beaucoup de sympathie au sein de la gauche intellectuelle occidentale. Enfin, dans la guerre du Vietnam, la gauche occidentale appuyait sans réserve le Viêt-Cong (organisation communiste) plutôt que l'agresseur américain. J'étais dans mon époque militante de gauche radicale un fervent lecteur de revues de gauche et de magazines tels, entre autres, le Nouvel Observateur et Jeune Afrique.

Mais l'évolution de l'histoire universelle, en plus de mon travail à l'UPA, ont contribué à ce que je devienne comme plusieurs de ma génération de plus en plus critique du communisme. Premièrement, le déclin du capitalisme qu'avait prévu le marxisme était loin d'être au rendez-vous. Par ailleurs, la dictature du prolétariat dans les pays communistes devait être une phase transitoire et devait mener éventuellement au communisme, où serait instaurée « *une véritable démocratie* ». Dans ce régime devait régner une économie prospère qui exigerait de chacun selon ses possibilités et fournirait à chacun selon ses besoins. Non seulement les objectifs attendus n'étaient pas atteints, mais quand naissait un début de scepticisme à l'égard des régimes communistes qui nous motivaient à fréquenter les œuvres critiques à l'égard de ces systèmes, on devenait de plus en plus anticommunistes à mesure que l'on apprenait à mieux connaître ces régimes.

Parmi le œuvres qui ont le plus marqué l'opinion publique mondiale face au communisme à cette époque, mentionnons l'ouvrage d'Alexandre Soljenitsyne, *l'Archipel du goulag,* publiée à Paris en 1973.

Un autre ouvrage qui m'a beaucoup influencé est celui de Michael Voslinsky intitulé : *La Nomenklatura : les privilégiés en URSS.* Voici une définition de ce terme:

*«La **Nomenklatura** (en russe : номенклату́ра) est un terme russe, passé dans les langues des autres pays communistes (nomenklatura, nomenclatura), pour désigner l'élite du parti communiste de l'Union soviétique et de ses satellites du Bloc communiste. Il s'agissait initialement de listes de noms de « camarades dignes de la confiance du Parti », donc susceptibles de se voir confier des responsabilités et les avantages qui les accompagnent. L'« ascenseur social » communiste était (en théorie) réservé aux personnes « d'origine sociale saine », qui, avec les carriéristes et les opportunistes de toute origine sociale, formèrent la Nomenklatura, terme qui finit par désigner péjorativement l'ensemble des privilégiés (principalement les permanents des partis communistes au pouvoir, les bureaucrates, les technocrates, les officiers de l'armée, les membres de la police politique et leurs familles) qui détournaient et accaparaient à leur profit les avantages de la société communiste (et notamment l'équipement électroménager ou automobile, les aliments de qualité, les meilleurs hôpitaux, universités, emplois, sites de vacances, la possibilité de voyager à l'étranger…).».*

Source : Wikipédia consulté le 10-01-2015

Ces courants qui nous rendaient sceptiques face au communisme m'ont incité à fréquenter des penseurs critiques du marxisme. Le philosophe qui m'a probablement le plus influencé pour m'éloigner du marxisme est sans doute celui que je respecte le plus encore aujourd'hui. C'est un Autrichien du nom de Karl Popper qui a enseigné durant une bonne partie de sa vie en Angleterre, au London School of Economics et à l'Université de Londres. Ce respect est fondé sur un aspect exemplaire de sa vie et sur la rigueur de sa démarche intellectuelle. Dans sa biographie, il explique que dans son jeune âge au moment de la révolution russe, il adhérait au courant de pensée qui supportait cette orientation. Cependant, très rapidement, il a rompu avec l'orientation sympathique au communisme russe quand il a constaté les comportements inacceptables à ses yeux de ce régime et des communistes dans son pays. La rapidité avec laquelle il a constaté que l'orientation de ce régime et le comportement de ses adeptes dans son pays trahissaient les objectifs du marxisme, comparativement à l'aveuglement de tant d'intellectuels occidentaux, tel Jean-Paul Sartre par exemple, m'a impressionné. Mais, au-delà de l'évolution de son engagement, son ouvrage intitulé *Misère de l'historicisme* a influencé au plus haut point l'évolution de ma pensée. Il critiquait dans ce livre une des idées centrales du marxisme, qu'il nomme l'historicisme, et qui prétendait pouvoir prédire, à l'aide du matérialisme historique, l'avenir de l'histoire. Il oppose à ce point de vue l'idée que l'évolution de l'histoire est fondamentalement marquée par le progrès scientifique et technique, et que l'on ne peut jamais prévoir le développement de la pensée scientifique, des connaissances techniques et de leurs applications et les conséquences qu'elles auront sur la vie sociale. Un bel exemple pour illustrer le bien-fondé de cette vision est celui du développement des technologies de l'information et des télécommunications dans notre monde. Qui aurait pu les prévoir et prévoir les conséquences qu'ils auraient il y a 50 ans? Certainement personne.

Un autre point de vue de Popper relativement à la politique qui m'a également beaucoup influencé, c'est celui relatif à la démocratie. On a souvent entendu et été séduit par l'énoncé qui émane d'Abraham Lincoln et qui définit la démocratie comme étant le gouvernement du

peuple, par le peuple et pour le peuple. Popper nous dit qu'un tel principe n'a jamais été appliqué dans toute l'histoire humaine et qu'il s'agit d'une vision de l'esprit. Selon lui, pour définir la démocratie, il faut premièrement le faire en l'opposant à son contraire, à savoir la tyrannie. Et il définit la démocratie comme le régime où la population qu'elle gouverne peut changer de gouvernement sans violence quand elle n'en est pas satisfaite.

Popper a aussi élaboré certains points de vue relatifs à la différence entre les sociétés modernes, auxquelles on reproche souvent l'individualisme et l'anonymat dans lequel elles plongent ses citoyens, comparativement à l'intensité des rapports sociaux qui prévalait dans les sociétés traditionnelles. Selon lui, cette vision nostalgique ne tient pas suffisamment compte des avantages que procurent nos sociétés modernes, en termes de liberté, relativement au contrôle social qui prévalait dans les sociétés traditionnelles. J'ai été sensible et réceptif à cette vision.

L'ouvrage de Popper intitulé *The logic of scientific discovery* nous était donné en référence en économie. Je ne l'avais pas lu à l'époque. Mais quand j'ai commencé à lire l'œuvre de Popper, je l'ai fait. L'idée centrale de Popper en épistémologie (la théorie des connaissances) est qu'il faut distinguer la métaphysique qui relève du domaine de la foi, de la connaissance scientifique. Ce qui confère son caractère scientifique à un énoncé est sa réfutabilité. Selon lui, il n'y a pas en science de vérité absolue, il n'y a que des connaissances qui peuvent être réfutées et qui ne l'ont pas encore été. Elles sont valables à ce titre pour ce moment. Il en fut ainsi par exemple pour la physique de Newton qui, même si elle a été vue comme une vérité absolue, a été remise en cause par la théorie de la relativité et la physique quantique qui sont venues en indiquer la limitation en prouvant qu'elle n'était pas valable en certaines circonstances. Popper nous signale à cet égard l'importance dans le développement de sa pensée épistémologique qu'a eu le moment où des observateurs ont vérifié la validité de la théorie de la relativité par des observations de phénomènes relatifs au cheminement inattendu de la lumière en vertu de la physique newtonienne, mais prévus par cette théorie. Les énoncés de cette théorie se qualifiaient donc comme des énoncés scientifiques puisque par les observations en question, ils auraient pu être réfutés alors qu'ils ont été corroborés.

La vision de l'histoire et de la science de Popper ont donc remplacé une bonne partie de la vision marxiste à laquelle j'avais adhérée auparavant. Je voudrais cependant signaler certaines vues que j'avais adoptées chez Marx et qui continuent d'être présentes chez moi. Même si j'adhère parfaitement au point de vue de Popper à l'effet que l'évolution de l'histoire est imprévisible parce que le développement de sciences et des techniques qui la font évoluer le sont également, j'ai quand même conservé une des idées de base du matérialisme historique à l'effet que même si l'histoire est imprévisible, quand on cherche à expliquer rétroactivement son évolution, un regard du côté de l'évolution de la technologie est éminemment productif, plus à mon point de vue que celle qui prétend que les idées mènent le monde. Pour illustrer ce point de vue, prenons un exemple. L'Égypte pharaonique est une organisation sociale qui se distingue profondément des sociétés primitives de nomades. Est-ce l'idée d'une organisation pharaonique qui a entraîné la possibilité de son existence, ou bien le fait que les humains se sont sédentarisés et ont engendré la révolution agricole ce qui leur a permis de produire au-delà de leurs besoins

individuels? Ce faisant, ils ont permis qu'existe une partie des humains qui n'auraient plus à rechercher eux-mêmes leur nourriture, ou s'ils continuaient de participer à leur production, n'avaient plus à le faire à plein temps. Cette évolution technologique a permis l'apparition d'une classe dominante, de scribes et de travailleurs (généralement des esclaves) qui pouvaient être affectés à des tâches comme la construction des pyramides plutôt qu'à la recherche à plein temps des moyens de se nourrir. J'ai donc encore une conception de l'évolution de l'histoire humaine qui donne une grande place au développement matériel pour expliquer son cheminement. De plus, j'ai conservé une vision internationaliste du développement souhaitable de l'histoire humaine. C'est ce qui m'a amené à adhérer en 2012 au mouvement Fédéraliste mondial. Mon communiqué, que je présente plus loin, justifiant mon adhésion à cet organisme résume assez bien cette orientation de ma vision. Comme je l'ai mentionné précédemment, ce cheminement intellectuel que je viens de décrire s'est déroulé au cours d'une longue période. Mes expériences de travail, en plus de l'évolution de la scène internationale et de la fréquentation de productions intellectuelles, y ont également substantiellement contribué, entre autres mon travail à la Coopérative fédérée.

6- La Coopérative fédérée de Québec (CFQ)

Avant que ne se termine ma période de travail de 8 ans à l'UPA, j'avais été approché par des dirigeants de la CFQ pour savoir si je serais éventuellement intéressé à occuper le poste de secrétaire général de leur organisation qui allait bientôt devenir vacant. J'avais appris à connaître cette organisation qui est une entreprise coopérative agroindustrielle importante, en plus d'être une fédération regroupant les coopératives agricoles du Québec. Ayant exprimé mon intérêt à l'égard de leur offre, je fus embauché en vue d'occuper ce poste à brève échéance. C'était en 1986 et j'avais 45 ans. Voici la manière dont l'entreprise a présenté ma candidature dans son magazine, *Le Coopérateur agricole*, dans son numéro de janvier 1986 :

« Nomination

M. Louis-Philippe Poulin, directeur général de la Coopérative Fédérée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Mario Dumais à la fonction nouvellement créée de directeur, affaires professionnelles et institutionnelles. À ce titre, M. Dumais animera, sous l'autorité du directeur général, la raison d'être, la philosophie, la situation ou l'orientation de la Coopérative Fédérée et de la coopération agricole en regard de leur domaine d'activités et des diverses productions agricoles. Sa contribution s'exercera plus spécifiquement dans les dimensions économique et politique du rôle de la Coopérative Fédérée, en regard de ses coopératives sociétaires ou autres instances coopératives, agricoles ou gouvernementales.

Avantageusement connu dans les milieux de l'agriculture, M. Dumais détient une maîtrise en économie de l'Université de Montréal.

Il a connu le monde de l'enseignement pour y avoir été professeur d'économie et d'histoire économique aux niveaux collégial et universitaire. Il a été particulièrement chargé d'un cours sur la coopération et le syndicalisme agricoles. Cette période de sa vie a été entrecoupée d'un stage à la Confédération des syndicats nationaux.

Il a œuvré ensuite à l'U.P.A., où il fut successivement directeur adjoint du service d'études et de recherche, puis directeur du service de la Terre de chez nous.

M. Dumais est l'auteur de plusieurs écrits en économie dans le cadre d'articles de revues et de journaux. Il a de plus présenté de nombreuses communications et conférences sur divers sujets du monde agricole. ».

Même si je n'étais plus vraiment socialiste à ce moment, travailler pour une entreprise coopérative me permettait d'agir au sein d'un important agent économique ayant une forte connotation sociale compte tenu de son caractère coopératif. La Coopérative fédérée avait en 1986 un chiffre d'affaires de 1,2 milliards de dollars et embauchait 3 000 personnes. Elle était impliquée dans les intrants agricoles, soit le commerce des céréales, l'alimentation du bétail, les fertilisants et les pesticides, les semences, la quincaillerie et les machines agricoles, pour lesquels elle agissait comme grossiste pour le réseau de plus de 100 coopératives agricoles

régionales qui étaient ses membres. Elle était également impliquée dans la distribution du pétrole sous la marque Sonic. Elle opérait des filiales dans le domaine de l'abattage du porc et de la volaille. Elle agissait également comme exportatrice de produits laitiers à travers le monde pour le compte de coopératives laitières affiliées. Elle était une des principales entreprises agroalimentaires du Québec.

Avant le départ de celui qui m'avait précédé au secrétariat général, M. Marcel Gingras, je reçus le mandat de rencontrer les principaux gestionnaires pour effectuer une démarche de planification. Ce travail m'a permis de me familiariser rapidement avec les opérations de l'entreprise. J'avais commencé à m'intéresser à la gestion dans le cadre de mon mandat de directeur à La Terre de chez nous. Mon embauche à la Fédérée accentua cet intérêt. Pendant ma démarche de planification, j'ai lu *Management, Tasks-Responsabilities-Practices* l'ouvrage de Peter F. Drucker, un penseur qui est considéré comme le père de la discipline qu'est devenue la gestion d'entreprises. À partir de ce moment, j'ai été intéressé par les travaux relatifs à la gestion.

Peu de temps après mon arrivée à la Coopérative, je fus nommé, comme il avait été convenu, secrétaire général de l'entreprise. On créa un poste d'adjoint pour me seconder, qui s'ajoutait à la secrétaire qui était allouée à cette fonction. Mon mandat comportait plusieurs responsabilités. D'abord, j'avais la charge d'organiser les réunions du Conseil d'administration et du Comité exécutif, ce qui impliquait de préparer en collaboration avec mon adjoint et notre secrétaire les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions, de même que la documentation qui était mise à la disposition des administrateurs au cours de ces rencontres. À chaque rencontre du Conseil d'administration, qui avait généralement lieu à chaque mois, les responsables des divisions opérationnelles déposaient le rapport des résultats de leurs activités. Ils commentaient également les événements qui marquaient la vie dans leur secteur. C'était pour moi l'occasion d'apprendre le fonctionnement concret du secteur du commerce des grains, des fertilisants, des pesticides, des semences, et de l'alimentation animale, du pétrole pour une entreprise de distribution qui devait transiger avec les raffineurs, du commerce mondial des produits laitiers, des abattoirs de porcs et de poulets. La Fédérée était également partenaire d'un réseau de recherche important dans l'alimentation animale, regroupant plusieurs importantes coopératives agricoles nord-américaines, de même qu'une entreprise du même type exploitant des mines de phosphate et des entreprises productrices d'engrais azotés. Je participais et organisais également les réunions du comité de régie interne qui regroupait les trois officiers de la CFQ à savoir le Directeur général, le Trésorier et moi-même, en tant que Secrétaire général, le Directeur des ressources humaines et le Chef du contentieux, de même que tous les Directeurs des divisions opérationnelles.

J'avais également la responsabilité d'organiser les Assemblées générales annuelles, et de préparer la production du rapport annuel. Une demi-journée de réflexion précédait la journée de l'Assemblée annuelle, qui se terminait par un banquet auquel étaient invités des représentants du monde agroalimentaire, entre autres des Ministères fédéral et provincial de l'agriculture. Ce banquet comportait un spectacle que j'avais également la tâche d'organiser. La

journée suivante comportait une réunion du nouveau Conseil d'administration (la plupart de ses membres étaient réélus par l'Assemblée générale). Ils élisaient parmi eux le Comité exécutif. Le CA nommait ou reconfirmait les titulaires des trois postes corporatifs qu'étaient le Directeur général, le Secrétaire général et le Trésorier. Cette rencontre était suivie d'une conférence de presse que j'avais la responsabilité d'organiser.

J'assumais la direction du magazine mensuel que publiait la CFQ, nommé *Le Coopérateur agricole.* Il était distribué gratuitement par la poste à tous les membres des coopératives agricoles, en l'occurrence environ 35 000 récipiendaires. Je préparais un billet que signait le Président dans tous les numéros, de même que le discours qu'il prononçait à l'Assemblée annuelle et qui était consigné dans le rapport annuel. Après mon arrivée à la direction du magazine, j'en ai modifié la présentation et embauché du nouveau personnel. Voici ce que l'on trouve dans un article de Raymond Prince, intitulé *Le petite histoire du Coopérateur agricole,* publié dans le Coopérateur agricole d'octobre 2007, à la page 15 :

« *C'est après la nomination du premier rédacteur en chef, André Piette, en 1987, que Le Coopérateur agricole se transforme en un magazine digne de ce nom.*

« Le mérite en revient entièrement à Mario Dumais, observe André Piette. Il avait été mon patron à la Terre de chez nous et à son arrivée à la Coop fédérée, il avait été le pivot d'une expression politique pour faire prendre un virage majeur au Coopérateur afin qu'il devienne un mensuel d'envergure, n'ayant rien à envier à ses concurrents »

Mario Dumais était devenu le nouveau directeur du magazine en novembre 1986 et il avait recruté M. Piette, coordonnateur de l'information technique à la revue Le Producteur de lait québécois avec la consigne « de repartir à zéro ». En même temps, M. Dumais, aujourd'hui membre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, engageait une employée à temps plein pour vaquer aux ventes publicitaires du Coopérateur, une première. Une des conséquences des nouveaux moyens du Coopérateur : le nombre de pages et la qualité du papier sur lequel est imprimé le magazine augmentent et les premiers collaborateurs à la pige signent certains articles. ».

L'année financière de la Coopérative fédérée se terminait le 31 octobre. L'Assemblée annuelle se déroulait à l'Hôtel Reine-Élizabeth à Montréal, et avait lieu durant l'avant-dernière semaine du mois de février. En vue de préparer cette réunion, l'entreprise organisait à chaque année une activité nommée la tournée du Président, qui consistait à rassembler sur le plan régional les administrateurs et les principaux gestionnaires des coopératives affiliées afin de discuter avec eux des résultats attendus et des principaux défis qui la confrontaient. J'accompagnais le Président, avec le Directeur général et le Trésorier à ces rencontres et j'avais la tâche d'en assurer l'organisation. Nous nolisions un avion privé pour nous rendre dans les régions les plus distantes, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, et la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent.

J'avais également en plus de ces tâches le mandat de produire, lorsque requis, des mémoires pour le compte de l'organisme, comme ce fut entre autres le cas pour la Commission Bélanger/Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec. Ce type de mandat n'était pas toujours simple. Dans le cas de cette Commission, il fallait élaborer un contenu significatif, tout en tenant compte du fait que les membres du Conseil d'administration, tout comme les membres des coopératives, n'avaient pas tous la même orientation politique. Et des prises de position importantes comme celles-là, faites au nom de l'organisme, devaient être approuvées par le Conseil d'administration. De plus, le secrétariat général avait le mandat d'organiser les relations gouvernementales de l'entreprise et les relations publiques. Je participais aussi en tant que secrétaire général avec les autres délégués de la Coopérative fédérée au Comité de coordination qui réunissait les dirigeants de la Fédérée et de l'UPA, de même qu'aux assemblées annuelles de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), à celles de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), et à celles de l'Alliance coopérative internationale. Je devins, à un moment donné de ma carrière à la Fédérée, Vice-président du comité des coopératives de la FIPA et Président de l'organisation spécialisée des coopératives agricoles de l'Alliance coopérative internationale.

6,1- Volet coopératif de l'organisation pour laquelle je travaillais

Mon mandat de Secrétaire général comportait d'assurer un suivi institutionnel des relations avec les sociétaires de la Coopérative fédérée et de promouvoir le caractère coopératif de l'organisation auprès de ses membres et du public. À cet égard, la Coopérative fédérée était membre du Conseil de la coopération du Québec (CCQ, qui se nomme en 2015, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité) qui est une institution où les divers secteurs de la coopération coordonnent leurs actions visant à promouvoir cette formule. La coopération est présente au Québec dans les secteurs financiers via le mouvement Desjardins et les mutuelles d'assurance, dans le secteur agricole et agroalimentaire via les coopératives agricoles, dans les immeubles résidentiels via les coopératives d'habitation, dans le secteur des services funéraires, celui des aliments via les coopératives de consommation, dans les milieux scolaire et forestier. Il existe également des coopératives de travail. En vue de promouvoir la formule coopérative, le CCQ a créé en 1994 la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, dont je fus nommé Vice-président.

À la Coopérative fédérée, nous avons organisé à l'interne, principalement pour les administrateurs de coopératives et les employés, une entité destinée à la formation coopérative. Pour donner suite à cette initiative, le secrétariat général a été autorisé à embaucher une personne en permanence. Une agronome employée du mouvement coopératif, Colette Lebel, a été retenue pour occuper cette fonction.

Comme moyen de promouvoir la coopération, j'ai organisé avec la collaboration de mon adjoint, Jean-François Harel, la production d'une histoire de la Coopérative fédérée pour célébrer en 1997 le 75^{ième} anniversaire de sa fondation qui datait de 1922. L'Institut québécois de recherche sur la culture confia en 1993 à Jacques Saint-Pierre le mandat d'effectuer cette recherche. Elle

aboutit à la publication en 1997, conjointement par Les Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'IREQ, d'un ouvrage intitulé: *Histoire de la Coopérative fédérée : l'industrie de la terre.* Ce livre fut distribué à tous les administrateurs et principaux gestionnaires des coopératives agricoles et dans diverses bibliothèques publiques. Sa publication donna lieu également à la production d'un numéro spécial du Coopérateur agricole portant sur ce thème. Cette année-là, nous avons retenu les services d'une coopérative de travail œuvrant dans le secteur du théâtre pour monter un spectacle inspiré de l'histoire de la Coopérative fédérée qui fut présenté lors du banquet de l'assemblée annuelle.

Alors que je travaillais à la Coopérative fédérée, j'ai été confronté à la vision de militants de gauche qui disaient que la Coopérative fédérée n'était pas une véritable coopérative compte tenu de sa taille, soit un chiffre d'affaires dépassant le milliard de dollars, et le nombre de ses employés qui était de l'ordre de quelques milliers. Ces personnes disaient que la Coopérative fédérée était une grande entreprise capitaliste et non une véritable entreprise sociale. Je dois dire que lorsque je travaillais à la CSN, dont certains membres travaillaient à la Fédérée ou dans certaines de ses filiales ou de ses affiliés et vivaient des conflits avec l'entreprise, je pensais comme eux. Pour eux, une véritable coopérative devait être petite, ne pas faire beaucoup de surplus et ne pas avoir de conflits avec ses employés. Cela m'a amené à signaler à ces critiques que même si le chiffre d'affaires de la Fédérée leur semblait considérable, dans l'industrie agroalimentaire, les entreprises vraiment grandes avaient une taille face à laquelle la Fédérée était plutôt petite. Je donnais à cet égard l'exemple de l'entreprise Nestlé, dont le profit en un trimestre dépassait le chiffre d'affaires annuel de la Fédérée. Ce genre de discussion m'a amené à remettre en cause le système de classification canadien de la taille des entreprises qui distingue les petites entreprises ayant de 1 à 99 employés, les moyennes ayant de 100 à 499 employés et les grandes entreprises ayant plus de 500 employés. J'ai proposé dans le cadre d'un exposé que j'ai fait à l'Association des économistes québécois de diviser la catégorie grandes entreprises en deux, soit les grandes et les très grandes entreprises. Il ne m'apparaissait pas qu'une classification qui met dans une même catégorie des entreprises ayant 600 ou 500 000 employés soit justifiée.

La participation de la CFQ au CCQ m'avait permis de connaître des responsables de l'organisme de coopération internationale nommée Développement international Desjardins (DID) qui m'invitèrent à accomplir des consultations internationales, en Hongrie et à Madagascar. Également, un de ses responsables m'a transmis une invitation à participer à une rencontre de l'Organisation internationale des coopératives agricoles (OICA) qui allait se tenir à Sao Paulo au Brésil le 21 avril 1995. La rencontre devait porter sur une discussion relative à la teneur des principes visant à définir les coopératives. Elle préparait le 31^{ième} congrès de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui allait se tenir à Manchester, en Angleterre, en septembre 1995, à l'occasion du 100^{ième} anniversaire de la fondation de l'organisme. L'OIAC était un organisme spécialisé de l'ACI.

On reconnaissait encore à cette époque quatre principes qui devaient permettre d'identifier comme une véritable coopérative les entreprises qui s'y conformaient. On attribuait la paternité

de ces principes aux pionniers de Rochdale, un groupe de tisserands anglais qui a fondé une coopérative de consommation que l'on identifie comme l'entreprise qui a donné naissance au mouvement coopératif moderne. Voici ce que sont ces principes :

1- Adhésion libre (dit aussi porte ouverte ou sociétariat ouvert).

2- Contrôle démocratique, c'est-à-dire un membre un vote.

3- Ristournes en proportion des transactions.

4- Intérêt limité sur le capital.

Je me rendis à cette réunion au Brésil. On m'avait informé que certains participants voulaient amender ces principes d'une façon qui n'était pas très respectueuse de la nature des coopératives. Je m'étais bien préparé à discuter de cette question. Mes interventions contribuèrent à éviter l'adoption de cette orientation. Le président de l'organisme, M. Roberto Rodrigues, fut impressionné par mes propos. Ils le conduisirent à ce qu'il sollicite ma candidature pour le remplacer à la présidence de l'Organisation internationale des coopératives agricoles. Il allait terminer son mandat à la réunion de Manchester en septembre et c'est à ce moment qu'un nouveau président serait élu. Je lui répondis que le poste m'intéressait, mais que je devais consulter mon employeur pour obtenir l'autorisation de l'occuper.

Roberto Rodrigues, que j'ai connu à l'occasion de cette réunion, était un personnage peu banal. C'était un agronome qui enseignait à l'Université de Sao Paulo. Il était propriétaire d'un magnifique condo qu'il nous fit visiter pour y prendre un café. À l'occasion de la visite, il nous mentionna que son épouse était absente. Il nous dit qu'elle était allée magasiner à New-York, car ce qu'elle désirait acheter coûtait moins cher là-bas! M. Rodriguez parlait couramment le portugais, l'espagnol, l'anglais et le français. Il était l'héritier d'un grand propriétaire foncier brésilien. Nous allâmes visiter durant notre séjour trois coopératives agricoles: HOLAMBRA, dans la ville de Campinas, CAROL, une grande coopérative de grains et de produits transformés dans la région d'Orlandia, et COONAI, une coopérative laitière. La coopérative céréalière, CAROL, était celle dont la ferme céréalière de M. Rodriguez était membre. Cette ferme était exploitée par des employés. Je fus extrêmement impressionné de visiter la coopérative CAROL. En plus de l'avancement technologique de ses installations, le traitement de ses employés était tout à fait remarquable. Ils disposaient entre autres d'une très belle piscine sur le terrain de la coopérative.

Au moment où j'étais au Brésil le salaire minimum dans ce pays était de 70 real par mois, ce qui équivalait à environ 60 $ US. Les observations que je fis au cours de ce voyage, de même que celles que je ferai lors des années où j'ai vécu au Costa Rica, me firent me rendre compte jusqu'à quel point les différences de classe étaient marquées en Amérique latine, comparativement à celles qui s'observent en Amérique du nord. M. Rodrigues, qui allait par la suite devenir Président de l'ACI et Ministre de l'agriculture du Brésil en 2003-2006, faisait définitivement partie de la classe dominante de ce pays. Il avait cependant de nombreuses qualités qui le

faisaient en même temps appartenir à une méritocratie. Lors de son mandat à la présidence de l'ACI, l'organisme tint un de ses congrès dans la ville de Québec. En plus de présider avec compétence l'organisation, il impressionna les participants par les talents artistiques dont il fit montre en chantant et en jouant du piano.

Suite à cette rencontre, je participai avec le Président et le Vice-président de la Coopérative fédérée au congrès du centième anniversaire de l'ACI qui se tenait à Manchester en Angleterre. Ce fut l'occasion pour les dirigeants de l'organisme d'inviter les participants à la réunion à adopter une nouvelle formulation des principes coopératifs. On rappela à cette occasion que depuis 1895, les coopératives du monde entier étaient guidées par de grands principes. Ceux-ci constituaient les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique. Voici la nouvelle formulation de ces principes qui fut adoptée à cette occasion :

1- Adhésion volontaire et ouverte à tous.

2- Pouvoir démocratique exercé par les membres.

3- Participation économique des membres.

4- Autonomie et indépendance.

5- Éducation, formation et information.

6- Coopération entre les coopératives.

7- Engagement envers la communauté.

Ce n'est pas par hasard que cette rencontre de l'ACI s'est tenue à Manchester. C'est en ce lieu que ceux que l'on a nommé les Pionniers de Rochdale ont formé la première coopérative de consommation en 1845. Voici leurs principales réalisations:

« Équitables Pionniers *(The Rochdale Society of Equitable Pioneers) est une société coopérative fondée en 1844 par 28 tisserands de Rochdale, en Angleterre, souvent considérée comme fondatrice du mouvement coopératif.*

Dans les années 1840, les tisserands de Rochdale, dans la région de Manchester, réclament sans succès des hausses de salaires. Ils constatent que leur niveau de vie est non seulement dépendant des manufacturiers, qui décident des salaires, mais aussi des commerçants, qui fixent le prix auquel ils vendent leurs produits. En 1844, 28 tisserands se rassemblent donc pour fonder, grâce à de modestes souscriptions, une association, "la Société des Équitables Pionniers de Rochdale", et ouvrent un magasin coopératif. Le but est simple : garantir à la clientèle des prix raisonnables (en vendant au comptant) et une bonne qualité de produits.

D'une quarantaine de souscripteurs en 1844, la Société croît rapidement et atteint 390 membres en 1849, plus de 10 000 en 1880. Les Équitables Pionniers sont imités dans toute l'Angleterre : les coopératives de consommation comptent plus d'un million d'adhérents au début du XX^{e} siècle.

Les principes de Rochdale.

Les règles qui régissent le fonctionnement de cette Société vont rapidement devenir un modèle pour le mouvement coopérateur qui utilisera ces règles comme des principes de base.

Vers une coopération "intégrale"

Les Équitables Pionniers considèrent également la coopération comme un modèle qui va en s'élargissant, de la coopérative de consommation (magasin) puis vers le logement et la production (industrielle et agricole). Ils fondent ainsi une coopérative d'habitation en 1860, puis achètent une manufacture textile.

Ils développent enfin un modèle éducatif très important, avec bibliothèque, cours et conférences pour enfants et adultes. ».

Source : Wikipidia, consulté le 4 février 2015.

M. Rodrigues, durant son mandat à la présidence de l'OICA, cherchait à promouvoir les relations internationales entre les coopératives agricoles. Avant la fin de son mandat, il avait organisé une réunion qui eut lieu à Miami du 6 au 8 décembre 1995. La rencontre s'intitulait: *ICA '95 REGIONAL CONFERENCE ON STRATEGIC ALLIANCE.* J'y participai en tant que conférencier et président de l'OICA.

Dans cette allocution, j'ai présenté la Coopérative fédérée et le mouvement coopératif agricole du Québec dans son ensemble. Mais je fis part également que nous avions commencé, à la Coopérative fédérée, à faire produire par des chercheurs de l'École des Hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Montréal, sous la direction du professeur Daniel Côté, un *Profil de la coopération agricole dans le monde*. Diverses études furent produites sous ce titre, entre autres pour les années 1995, 1996 et 1998. L'édition de 1995 établissait que dans les 47 pays pour lesquels des informations avaient pu être rassemblées, 206 000 coopératives agricoles avaient été recensées, qui avaient 50 millions de membres et réalisaient un chiffre d'affaires de 450 milliards de $ US. Cette étude, de même que les rencontres que j'ai faites au Canada, aux États-Unis et en Europe, m'ont rendu compte qu'une idée que l'on entendait souvent au Québec, à savoir que la coopération était une institution typique de notre communauté, était une des nombreuses idées reçues caractéristiques de l'esprit de clocher qui prévalait au sein d'une partie non négligeable de notre population.

J'avais eu l'occasion d'établir des contacts avec le monde coopératif agricole des États-Unis. J'ai entre autres été invité à une des rencontres de réflexion sur l'éducation coopérative de la *National Council of Farmer Cooperatives*. Je me suis familiarisé avec leur publication annuelle très élaborée s'intitulant *American Cooperation.* J'appris, par l'étude de HEC, qu'il y avait en 1993 aux États-Unis au-delà de 4 millions de membres de coopératives agricoles, regroupés dans 4 244 coopératives et réalisant un chiffre d'affaires de 82,9 milliards de $.

En fréquentant les publications du mouvement américain, je pris connaissance d'une solution qu'ils avaient trouvée à un dilemme permanent qui divise souvent les membres des coopératives agricoles. Ce dilemme est celui que soulèvent les membres de coopératives qui

disent à leurs dirigeants: puisque vous nous appartenez et que votre mission n'est pas de maximiser le profit sur le capital qui est investi dans la coopérative, vous devriez nous vendre les intrants agricoles que nous achetons de vous moins chers que la compétition, et vous devriez nous payer les produits que nous vous vendons plus chers. Les dirigeants des coopératives américaines avaient trouvé la réponse suivante pour rejeter cette politique commerciale, soit: si nous faisons baisser les prix des intrants agricoles et monter ceux des produits de la ferme, tous en profiteront, les coopérateurs et ceux qui ne le sont pas. Par contre, si nous vendons et achetons au prix du marché, nos surplus seront plus importants et nous pourrons, via les ristournes, vous en faire profiter, vous et non ceux qui ont choisi de ne pas adhérer à la coopérative et de ne pas faire affaire avec elle.

J'avais évidemment appris à connaître les organisations agricoles et les coopératives des autres régions du Canada. La coopération était particulièrement présente dans le secteur céréalier de l'Ouest du Canada. Les coopératives actives dans ce domaine et dans cette région participaient tout comme l'UPA et la Coopérative fédérée à la Fédération canadienne de l'agriculture. Cet organisme regroupait non pas des agriculteurs comme l'UPA ou ses équivalents dans les autres provinces, mais les organismes et les coopératives agricoles. Son budget et son personnel étaient infimes comparés à ceux de l'UPA. Mais c'était un lieu où on pouvait rencontrer et établir des relations avec les organisations agricoles des autres provinces canadiennes. C'est là que j'appris à connaître les coopératives céréalières des provinces des Prairies, qui se nommaient la Saskatchewan Wheat Pool, la Manitoba Wheat Pool et l'Alberta Wheat Pool. On les désignait collectivement comme les Prairy Pools. Elles ont malheureusement connu par la suite des difficultés financières. Pour y faire face, elles ont décidé de modifier en partie leur statut pour pouvoir vendre des actions à la Bourse de Toronto. Après un certain temps, elles ont abandonné leur statut coopératif et ont été acquises par une grande entreprise céréalière. Mais lors de mon mandat à l'OICA, elles étaient encore d'importantes coopératives agricoles. Je connaissais Gordon Pugh, qui était leur représentant à Ottawa. Il accepta de collaborer avec moi à l'OICA en devenant Secrétaire de l'Organisation.

En plus d'autres activités survenues entre temps, la principale d'entre elles qui eut lieu au cours de ma présidence fut l'Assemblée générale de l'ACI qui s'est tenue à Genève en septembre 1997. Comme à toutes ces réunions, les organismes spécialisés de l'ACI faisaient rapport de leurs activités depuis la dernière réunion, tout en tenant une rencontre de l'organisme. Voici le rapport que je fis à l'assemblée générale le 15 septembre 1997 :

« *Mesdames, Messieurs.*

Depuis le congrès de l'Alliance coopérative internationale (ACI) tenu à Manchester en 1995, l'Organisation internationale des coopératives agricoles s'est réunie à deux occasions.

Au printemps 1996, l'Organisation internationale des coopératives agricoles a tenu une réunion conjointe avec le Comité permanent des coopératives de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) à Versailles. LA FIPA célébrait à cette occasion son 50^{ième} anniversaire. La tenue de cette réunion conjointe visait à concrétiser un rapprochement entre le Comité des coopératives agricoles de la FIPA et celui de l'ACI.

En novembre 1996, se tenait à Rome une conférence de la FAO sur la sécurité alimentaire. Pour la première fois, 15 organisations non gouvernementales étaient invitées à participer à une réunion de la FAO. L'organisation des coopératives agricoles était l'une d'entre elles.

Nous y avons fait valoir que la sécurité alimentaire n'était plus aujourd'hui un problème de production mais d'accès à la production.

Si la sécurité alimentaire n'est plus un problème de production, c'est grâce à l'effort de ceux qui œuvrent en agriculture et aux progrès technologiques dans le secteur. Nous avons souligné à cette réunion qu'aujourd'hui, à l'échelle mondiale, 45% des personnes actives économiquement le sont en agriculture.

La performance de cette partie de la population mondiale est remarquable. La population mondiale, qui était de 2,5 milliards d'habitants en 1950, a plus que doublé depuis pour atteindre aujourd'hui environ 5,8 milliards. Depuis 30 ans, la partie de la population mondiale qui est considérée sous-alimentée et qui demeure scandaleusement élevée, a tout de même diminuée de 950 millions de personnes à 800 millions, en dépit de l'augmentation de la population.

Nous avons également rappelé que paradoxalement, la population mondiale qui souffre de malnutrition est composée majoritairement d'agriculteurs. Nous avons, en conclusion, signalé que la formule coopérative constituait, selon nous, un moyen particulièrement approprié pour améliorer le sort des populations rurales les plus démunies.

Depuis cette réunion de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'Organisation des coopératives agricoles a travaillé à l'organisation d'une conférence sur les intrants agricoles qui se déroulera cette semaine. Le but de cette conférence est d'échanger sur la situation des industries de fertilisants, des produits de protection des cultures, des semences et des produits de santé animale. Nous allons également entendre des présentations décrivant des expériences d'implication dans ces secteurs. Le but de cette conférence est de promouvoir l'intercoopération au sein du secteur agricole dans le domaine des intrants agricoles.

Voilà, Monsieur le Président, un bref rapport d'activité du Comité des coopératives agricoles.».

Tel qu'indiqué dans cette présentation, l'OICA avait organisé un séminaire sur les intrants agricoles qui s'est tenu lui aussi à Genève les 17 et 18 septembre 1997. Voici les paroles que j'ai prononcées lors de l'ouverture de ce séminaire :

« Bonjour Mesdames et Messieurs,

Nous allons aujourd'hui et demain recevoir des informations sur diverses industries dont les produits sont si importants pour la production agricole contemporaine. Les industries de la santé animale, des semences, des fertilisants, des produits de protection des cultures sont au cœur des bouleversements que connaît l'agriculture contemporaine. Tous ces secteurs sont affectés par l'application des biotechnologies. Des spécialistes internationaux de ces industries nous feront part de la situation dans leurs secteurs respectifs.

Comment réagissent les consommateurs et les producteurs agricoles à ces bouleversements ? C'est ce que tenteront de nous faire connaître deux de nos conférenciers. Nous pourrons également entendre un conférencier qui nous présentera un aperçu des enjeux de la prochaine négociation commerciale eu égard aux méthodes de production et aux mesures sanitaires et phytosanitaires.

Par la suite, nous aurons la présentation d'expériences d'implications coopératives dans le domaine des intrants agricoles.

Le but de ce séminaire est de permettre à des coopérateurs du monde entier de mieux connaître leurs implications respectives dans le domaine des intrants agricoles et de promouvoir, ce faisant, l'intercoopération. Le pouvoir d'achat des coopératives, sur les intrants à l'échelle mondiale, est énorme. Déjà, des expériences d'intercoopération dans le domaine des intrants donnent des résultats positifs et significatifs. Si ce séminaire permet d'identifier des expériences nouvelles d'intercoopération, il aura rempli son but.».

Parmi les intervenants lors du séminaire, il y avait Ernest Desrosiers, le directeur-général de la Division de l'approvisionnement de la ferme à la Coopérative fédérée. Après avoir présenté la Coopérative fédérée aux participants du séminaire, il a fait état des expériences d'intercoopération de la Coopérative fédérée. Voici cette présentation :

« Depuis longtemps, la Coopérative fédérée reconnaît la nécessité de développer des liens avec d'autres coopératives pour réaliser ensemble des projets d'intérêt commun que nous ne pourrions pas concrétiser seuls. Nos expériences sont nombreuses et représentent un atout essentiel à un positionnement concurrentiel dans le marché.

Permettez-moi de vous présenter quelques-unes de ces expériences.

Cooperative Research Farms

La Cooperative Research Farm (C.R.F.) est la propriété de 12 fédérations de coopératives américaines, canadiennes et européennes. La Coopérative fédérée est un de ces membres. C.R.F. dirige et exploite sept stations expérimentales de recherche en zootechnie appliquée.

Ce puissant réseau de fermes de recherche regroupe des équipes de spécialistes en nutrition, agronomie et médecine vétérinaire. C'est grâce à l'expertise de la C.R.F. que naissent tous les concepts nutritionnels CO-OP : recherche, nutrition, formulation.

***CF Industries** (Central Farmers Industries)*

La coopérative fédérée est une des onze coopératives nord-américaines qui possèdent l'entreprise CF Industries.

CF Industries est une des plus grandes coopératives interrégionales de l'Amérique du Nord. Cette entreprise fabrique et distribue des produits à base d'azote, de phosphore et de potasse. Par le biais de ses onze coopératives-sociétaires, elle dessert 48 états américains et deux provinces canadiennes.

IPCO *(Interprovincial Cooperative)*

IPCO, Interprovincial Cooperative Limited, est une coopérative canadienne appartenant à certaines coopératives grossistes et des Pools de céréales. IPCO s'occupe de la coordination de plusieurs des achats effectués par ses sociétés membres ainsi que de la fabrication de certains produits de protection des cultures. Elle assume le contrôle d'un certain nombre de marques déposées appartenant à certaines coopératives grossistes et des Pools de céréales. IPCO s'occupe de la coordination de plusieurs des achats effectués par ses sociétés membres ainsi que de la fabrication de certains produits de protection des cultures. Elle assume le contrôle d'un certain nombre de marques déposées dont elle détient les droits.

Le siège social d'IPCO est établi à Saskatoon dans les prairies situées à l'Ouest du Canada. Le secteur des produits agricoles est à Winnipeg où elle exploite aussi une usine de formulation des produits de protection des cultures. IPCO coordonne une partie des achats de matériaux de construction et d'articles de quincaillerie.

Mutual Hardware et B.I.D.

Il s'agit de deux regroupements des achats de produits de quincaillerie et de matériaux de construction dont les coopératives canadiennes sont membres. Ces regroupements nous permettent d'obtenir des escomptes, lesquels nous procurent un avantage concurrentiel.

Vous constatez que ces projets d'intercoopération nous ont consenti en nous consentent encore aujourd'hui des bénéfices importants.

Les nouveaux défis du monde agricole et de la coopération

Les nouveaux défis du monde agricole vont nous inciter à l'intercoopération. Parmi ceux-ci citons :

- *La mondialisation des marchés favorisant les entreprises de taille internationale;*
- *Les préoccupations environnementales, lesquelles nécessiteront des fonds pour la recherche;*
- *Les biotechnologies qui seront développées et commercialisées par les grandes entreprises qui ont les moyens financiers pour en supporter le développement. Elles seront ensuite distribuées à l'intérieur de réseaux exclusifs;*
- *Une production contractuelle entre les producteurs et des entreprises détenant les brevets d'un produit agricole génétiquement modifié et exclusif. Ces produits neutraceutiques correspondent à des créneaux spécifiques du marché;*
- *Le retrait des gouvernements dans le support aux agriculteurs et dans la recherche et développement pourrait atténuer les niveaux de stabilité relative dont bénéficiait le monde agricole. Les coopératives devront composer avec cette nouvelle donne. Enfin, en recherche et développement, tous nous savons que les produits sont de plus en plus complexes, cependant leur cycle de vie est plus court. Les risques et les sommes à y engager sont plus grands, et c'est spécifiquement à ce moment que les gouvernements se retirent de ce champ d'activités.*

Conclusion

Face à l'ampleur des défis qui confrontent le monde agricole et le monde coopératif issue du même milieu, la voie logique et naturelle est l'intercoopération. L'intercoopération peut produire les mêmes avantages dont bénéficient les grandes entreprises, dont la taille, les moyens financiers et la présence sur l'ensemble du globe sont des atouts certains dans le nouvel ordre économique actuel et à venir. ».

À la fin des diverses interventions, j'ai prononcé les paroles qui concluaient cette rencontre. Les voici :

« *Mesdames, Messieurs,*

Dans le secteur agricole, la globalisation est un phénomène ancien. Elle s'observe aussi bien dans le secteur des intrants que dans celui des produits agricoles et alimentaires. La globalisation est alimentée par la transformation de l'agriculture traditionnelle, l'agriculture vivrière, en agriculture marchande.

Un autre facteur explicatif très important de la globalisation est l'évolution technologique. Permettez-moi de citer l'exemple de l'impact sur l'agriculture américaine du développement au 19e siècle des chemins de fer et du remplacement de la navigation à voile par la navigation à vapeur. Ces innovations dans le domaine des transports ont permis à des produits agricoles des Amériques, d'atteindre les marchés européens à des coûts grandement réduits, ce qui a accéléré les échanges.

Au 20e siècle, le développement du marché des intrants agricoles a revêtu une dimension internationale de plus en plus marquée.

Les machines agricoles, les semences, les produits de protection des cultures pour ne prendre que ces exemples sont aujourd'hui écoulés sur un marché dont la dimension est mondiale.

Cette globalisation est propulsée également par la libéralisation des échanges qui s'accélère, suite aux conclusions des négociations de l'Uruguay Round.

Les politiques agricoles nationales ont des répercussions qui débordent les frontières. De plus en plus, elles sont encadrées par des balises négociées internationalement.

Finalement, la globalisation s'incarne à travers des entreprises dont la dimension internationale est évidente.

Dans ce contexte, comment caractériser la dimension des coopératives agricoles à l'échelle internationale?

Ma perception est que la coopération est un mouvement dont la taille est considérable et sous-estimée, mais qui n'a pas encore exploité le plein potentiel de sa dimension.

La coopération agricole, composée à la base d'entreprises enracinées localement a, en effet, dans son ensemble, une dimension mondiale. Elle est présente sur tous les continents, au nord comme au sud de la planète.

Une étude réalisée au Canada par l'Université de Montréal a pu recenser 580 000 entreprises coopératives agricoles regroupant 225 millions de membres et réalisant un chiffre d'affaire de plus de 500 milliards de dollars US.

Ces coopératives ont une expérience d'intercoopération au niveau régional et national ou même quelquefois internationale. Cette expérience résulte de regroupements à l'intérieur de fédérations, d'union de coopératives ou de coentreprises.

En dépit de ces réalisations positives, un potentiel existe de faire beaucoup plus.

Les coopératives, par leur nature à la fois collective et privée, sont une alternative d'avenir au contrôle de l'économie par les entreprises transnationales ou étatiques.

Contribuer à la réalisation de ce potentiel devrait, à mon sens, être l'une des priorités de l'ACI et de ses organisations spécialisées.».

Comme à chacune de mes réunions à l'étranger lorsque mon horaire me le permettait, ce qui n'était pas toujours le cas, j'en profitais pour visiter le lieu où je me trouvais et son environnement. Lors de ce congrès de l'ACI, nous avions de plus le privilège de pouvoir participer à une tournée nous permettant de visiter des entreprises agricoles ou agroalimentaires en Suisse. J'ai de plus eu le bonheur, dans ce cas-ci, d'être accompagné de mon fils Félix. Il étudiait à ce moment-là en administration à l'École des HÉC de l'Université de Montréal, et il avait la possibilité de faire un stage d'un semestre dans une autre université. Il était inscrit pour le semestre d'automne à l'Université de Nancy, en France. C'est là qu'il rencontra sa future épouse, Monika Labner, une Autrichienne originaire de Gratz, qui faisait tout comme lui un stage dans cette Université.

Comme il allait commencer ses cours peu de temps après la réunion de l'ACI à Genève, nous avions convenu qu'il viendrait me rencontrer en Suisse avant de commencer son semestre. Il put m'accompagner dans la tournée où nous avons visité, entre autres, une ferme qui pratiquait la transhumance. C'était une ferme laitière. On y montait les vaches dans les Alpes au cours de l'été pour aller les faire pacager l'herbe des montagnes. On permettait, ce faisant, d'entreposer le foin récolté au cours de l'été au bas de la montagne pour les nourrir au cours de l'hiver. Par contre, il fallait que le gardien des vaches séjourne dans une habitation saisonnière sise dans la montagne et transforme le lait en fromage ou en beurre salé là-haut au cours de cette période. Nous allâmes par la suite tous les deux visiter le spectaculaire Mont-Blanc.

6,2- Participation au Comité de révision de l'aide au transport des céréales fourragères (1989)

J'ai siégé sur le conseil d'administration du Conseil des grains du Canada, et j'avais été un intervenant fort actif dans le débat sur la révision de la politique du transport des grains de l'Ouest. Ces expériences et l'implication de la Coopérative fédérée dans le commerce des grains

expliquent sans doute ma nomination sur le Comité de révision de l'aide au transport des céréales fourragères.

Le Gouvernement canadien avait créé par décret durant la seconde guerre mondiale en 1941, en vertu de la Loi sur les mesures de guerre, un programme d'aide au transport des céréales fourragères. Il subventionnait le transport des céréales de l'Ouest du Canada vers les régions consommatrices de l'Est et de l'Ouest du pays. Il visait à encourager l'élevage dans les régions déficitaires en céréales et à procurer un marché additionnel pour les producteurs de céréales de l'Ouest que la guerre empêchait de rejoindre leur clientèle européenne. Ce programme fut structurellement modifié à deux reprises. En 1966, une loi fut adoptée, la loi sur l'aide au transport des céréales, qui faisait en sorte que le gouvernement n'était plus obligé de procéder chaque année à une révision du programme pour assurer sa continuité par décret. Cette loi créa l'Office canadien des provendes, organisme chargé de l'application du programme, et elle définissait ses objectifs, à savoir *« d'assurer:*

a- La disponibilité des grains de provendes pour satisfaire les besoins des éleveurs;

b- La disponibilité d'espace d'entreposage adéquate dans l'Est du Canada pour satisfaire les besoins des éleveurs;

c- Une stabilité raisonnable du prix des grains de provendes dans l'Est du Canada, la Colombie-Britannique, la Yukon et les territoires du Nord-Ouest; et

d- Une égalisation équitable des prix des grains de provendes dans l'Est du Canada, la Colombie-Britannique, la Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ».

Source : Feed Freight Assistance-A Question of Regional Agricultural Development, A Report to the Minister of State (Grains and Oilseed) submitted by the Feed Freight Assistance Review Committee: Peter Bunnett, Guy René de Cotret, Mario Dumais, Lloyd Evans, Dan Fenety, Chairman, Art Kasdorf. 30 mai 1989.

Cependant, un choc pétrolier intense au début des années 1970 vint changer la donne du contexte dans lequel était administré ce programme. Ce choc eut diverses causes. Les États-Unis, premier producteur mondial de pétrole, atteignirent un niveau maximum de production en 1971, qui commença à décroître par la suite jusqu'à la fin du siècle. De plus, la convertibilité du dollar américain en or, qui avait été mise en place dans le cadre des accords de Bretton Woods, fut suspendue le 15 août 1971. Le système de taux de change fixe des principales monnaies qui résultait lui aussi des mêmes accords, s'écroula en mars 1973. La tension politique au Moyen-Orient vint amplifier les problèmes qui prévalaient sur le marché du pétrole, ce qui fit qu'en un an, depuis octobre 1973, le prix passa de 3 à 12 dollars le baril. Cette croissance du prix du pétrole augmenta évidemment les coûts de transport du grain, ce qui a fait que les céréales de l'Ouest coûtèrent de plus en plus cher dans les régions déficitaires en céréales comme celles de l'Est du Canada. Pour ne prendre que cet exemple, le coût de transport d'une tonne de céréales de Thunder Bay jusqu'au Nouveau-Brunswick, qui était d'environ 15 dollars la

tonne en 1974 à peu près le même qu'en 1950, s'éleva à environ 60 dollars en 1987. Cette évolution provoqua une amélioration de la rentabilité de la production céréalière dans les régions déficitaires comme le Québec et l'Ontario. Le maïs a connu également une évolution technologique marquante à la même époque. De nouvelles variétés pouvaient dorénavant être produites dans des régions au climat plus frais, comme celui du Québec et de l'Ontario.

Ces changements ont entrainé une croissance de la production céréalière en dehors des Prairies, en particulier en Ontario et au Québec. Cette évolution a fait en sorte que les producteurs de céréales de plus en plus nombreux dans ces provinces, ont été de plus en plus critiques face aux subventions fédérales destinées à aider la venue de céréales des Prairies qui concurrençaient les leurs. Aussi, une nouvelle modification structurelle du programme est intervenue en 1976. Ce changement dans la politique a éliminé l'Ontario et l'Ouest du Québec des régions bénéficiaires du programme car elles étaient devenues autosuffisantes en production de céréales fourragères. De plus, pour les régions de l'Est du Québec et des Maritimes où le programme était encore en vigueur, aucune subvention ne fut versée à partir de ce moment pour la portion des coûts de transport allant de Thunder Bay à Montréal, et les augmentations futures du coût de transport des grains allaient être assumées par les acheteurs et non subventionnées. Dorénavant, le grain provenant des régions en surplus, et éventuellement tous les grains produits localement, devinrent éligibles au programme. Les producteurs et les gouvernements provinciaux des Maritimes ont exprimé une grande insatisfaction à l'égard du déclin du pourcentage des coûts de transport assumé par le programme. Ces changements à la politique allaient susciter la controverse, ce qui donna lieu à la création du Comité de révision.

Le Comité a contacté 350 intervenants des gouvernements provinciaux et du monde agroalimentaire concernés par cette politique. Il a reçu par la suite 70 mémoires. Il a également tenu durant 5 jours au début de mars 1989 des rencontres à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. La majorité des intervenants des Maritimes souhaitaient que dorénavant une subvention soit donnée aux éleveurs lors de la vente de leurs animaux, sans prendre en considération la provenance du grain qu'ils auraient consommé. La subvention serait, ce faisant, devenue clairement une subvention au développement régional de l'élevage.

Une intervention qui m'a particulièrement frappée durant ces rencontres provenait d'un éleveur de poulet néoécossais. Comme on le sait, cette production est régie par la politique ultra protectionniste qu'est la gestion de l'offre. Ce producteur nous dit qu'en Nouvelle-Écosse, on achetait du maïs en provenance de l'Afrique-du-Sud et qu'il souhaitait que cette céréale, comme toutes celles qui proviendraient de l'étranger, soit éligible à la subvention fédérale. Cette intervention m'apparut comme un exemple éloquent du fait que les humains, quand ils ne prennent en considération que leur intérêt personnel, ce qui est souvent le cas, ont tendance à vouloir qu'existe un monopole pour régir le marché de ce qu'ils ont à vendre, et la concurrence parfaite pour régir les marchés sur lesquels ils achètent des choses.

Le comité a fait diverses recommandations, mais il n'était pas unanime pour plusieurs d'entre elles. Finalement, ce programme et l'Office canadien des provendes qui était chargé de l'administrer furent abolis en 1995.

6,3- Comité visant à mettre fin au conflit dans le lait (1991)

J'ai participé au cours de l'année 1991 à un Comité de trois personnes, formé par le Ministère de l'agriculture du Québec, avec le sous-ministre de ce ministère à l'époque, Guy Jacob, et le président de l'UPA, Jacques Proulx, pour régler un conflit de plus en plus venimeux qui prévalait entre deux catégories de producteurs de lait, les producteurs de lait nature et les producteurs de lait de transformation.

Voyons quelques-unes des particularités de la production laitière qui peuvent expliquer le conflit qui prévalait dans cette production. Le lait est une matière première périssable. Il peut être utilisé pour produire du lait nature, à savoir le lait que l'on consomme directement sous forme de lait à boire. Ce produit ne se conserve pas très longtemps et il ne diminue pas de volume avant d'être consommé. Par contre, il doit être produit d'une façon régulière car sa consommation varie peu d'un moment à l'autre de l'année. Le lait destiné à être transformé pour produire du beurre, du fromage, du yaourt et d'autres produits laitiers diminue substantiellement de volume au cours de sa production. Par exemple, la fabrication d'un kilogramme de beurre exige environ 22 kilogrammes de lait entier et un kilogramme de fromage cheddar environ 10 kilogrammes de lait entier. Plusieurs des produits qui en résultent peuvent se conserver assez longtemps, comme le beurre salé ou le fromage vieilli. Étant donné que traditionnellement la production laitière en période d'été était moins coûteuse, les vaches servant à la production de lait industriel vêlaient au printemps et s'alimentaient dans les champs de pacquage au cours de l'été et cessaient leur lactation en hiver. Par contre, les vêlages d'un troupeau de vaches servant à produire le lait nature devaient être étalés dans le temps pour qu'il y ait toujours à peu près le même nombre de vaches en production. Les entités qui assuraient la transformation et la commercialisation des deux sortes de lait étaient traditionnellement différentes les unes des autres.

Au sein de l'industrie des changements sont survenus qui ont modifié les caractéristiques de ces activités. L'un d'entre eux est que les transformateurs qui fabriquaient autrefois le fromage et le beurre pouvaient s'adapter sans trop de difficultés au caractère saisonnier de la production de leur matière première. À mesure que les produits laitiers transformés se sont diversifiés, que les normes sanitaires sont devenues plus sévères, que la taille des unités de production s'est accrue, les investissements dans les usines transformant le lait sont devenus de plus en plus importants, et la production saisonnière des matières premières qui exigeaient que ces entreprises ferment en hiver est devenue de moins en moins acceptable. Par ailleurs, dans le secteur du lait nature, les consommateurs ont commencé à vouloir diminuer la quantité de matière grasse qu'ils absorbaient. C'est pourquoi est apparu le lait de consommation à faible teneur en gras, ou même sans gras dans le cas du lait écrémé. Pour satisfaire ces nouvelles tendances du marché, les distributeurs de lait nature ont dû écrémer en partie ou même en

totalité leur matière première. La crème qui était enlevé du lait nature était utilisée pour fabriquer des produits qui utilisaient auparavant celle du lait de transformation comme matière première. Étant donné que le marché canadien était relativement stable et que le système de gestion de l'offre rendait les produits canadiens non compétitifs sur le marché international, cette évolution du marché du lait nature venait prendre une partie du marché occupé jusque-là par les producteurs de lait de transformation.

Il y avait à l'époque deux plans conjoints de lait qui regroupaient chacune des deux catégories de producteurs. Il y avait également deux systèmes de quota, celui du lait nature et celui du lait de transformation. La valeur du quota de lait nature était plus élevée que celui du lait de transformation, ce qui reflétait que le lait de cette catégorie était payé plus cher.

Après avoir étudié la situation et consulté plusieurs porte-parole de ces industries, il nous est apparu que la seule solution valable à long terme était de fusionner les deux plans conjoints pour qu'à l'avenir il n'y ait plus qu'un seul système de quota et qu'une seule catégorie de producteurs. Nous avons estimé que la façon de réaliser un tel projet était d'organiser des assemblées publiques en vue de préparer la tenue d'un référendum auquel seraient appelés à voter tous les producteurs sur le projet de fusion des deux laits. Nous savions que les producteurs de lait nature n'étaient pas très favorables cette orientation, car leur quota valait plus cher que celui des producteurs de lait industriel et le lait nature était payé plus cher. Mais nous savions bien comme tout le monde que les producteurs de lait industriel étaient plus nombreux que les producteurs de lait nature. D'autre part, il était définitivement inacceptable que les producteurs de lait nature continuent de s'emparer sans aucune compensation d'une partie du marché des producteurs de lait industriel. Les assemblées que nous avons tenues furent parfois houleuses. Chacun des trois d'entre nous allait à des assemblées différentes, pour nous répartir le travail et accélérer le processus de consultation. Nous étions généralement accompagnés par une des trois personnes qui formaient un comité consultatif qui nous assistait. Une réunion était prévue à Granby, où j'étais accompagné de Laurent Mercier, le Président de la Fédération des producteurs de volaille qui était membre de ce comité. Elle ne put avoir lieu car un appel à la bombe avait été transmis aux policiers de l'endroit.

Ceci étant dit, le référendum sur le projet de fusion des deux laits eut lieu comme prévu en octobre et la proposition de fusion fut acceptée à 70 pourcent. À la suite de cette démarche, les deux plans conjoints de producteurs de lait ont fusionné, de même que le système de quota. Les esprits se sont rapidement calmés par la suite car, contrairement à ce que craignaient les producteurs de lait nature, le quota unique se transigea rapidement à un prix encore plus élevé que ne l'était le quota du lait nature auparavant.

6,4- Mission en Hongrie en 1992

Comme je l'ai mentionné précédemment, j'avais connu des responsables de la Société de développement international Desjardins (qui se nomme maintenant Développement international Desjardins) qui m'avaient invité à accomplir de courts mandats relatifs à des

dossiers agroalimentaires. J'avais informé les dirigeants de la CFQ de ces invitations. Normalement, quand j'accomplissais des mandats à l'extérieur de la CFQ, ceux qui me les confiaient ne me remboursaient que les frais de séjour et de déplacement. Dans ce cas-ci, il y avait des honoraires pour les accomplir. J'en informai mon employeur à qui je dis que je leur donnerais les honoraires qui me seraient versés dans ce contexte. Ils m'autorisèrent par conséquent à en accepter dans la mesure où je m'assurerais qu'ils ne m'empêcheraient pas d'accomplir adéquatement mon travail. C'est évidemment une considération que je pris soin de respecter.

Le premier de ces mandats, qui eut lieu du 28 mars au 8 avril 1992, était relatif à un projet localisé en Hongrie. La Hongrie est un pays qui possède une agriculture remarquable. Une des raisons en est que son territoire est à 85 % propice à l'agriculture. En comparaison, c'est environ 2 % du territoire québécois qui est exploité à des fins agricoles. Le pays, qui faisait partie de la sphère sous domination soviétique comme plusieurs autres de l'Europe de l'Est, avait vécu la chute du système communiste européen survenue en 1989. Les Hongrois en étaient très heureux. Mais, comme dans tous les pays connaissant ce bouleversement, leur économie était à la recherche d'une remise en route dans le nouveau cadre de l'économie de libre marché. La décroissance de leur principale relation économique internationale, celle avec la Russie que le régime soviétique avait imposée dans son intérêt, créait une perturbation importante au sein de l'économie hongroise. Les autorités escomptaient que la Hongrie pourrait joindre l'Union européenne, ce qui surviendra éventuellement, mais qui n'était pas encore réalisé au moment dont il est ici question. Voici comment ce mandat est présenté dans l'introduction du document faisant suite à mon rapport de mission intitulé : *Pour la création de coopérative laitière en Hongrie, stratégie d'actions préparatoires à un projet pilote,* que j'avais préparé en collaboration avec Yves Boily, de SDID et André Carrier, un consultant :

« *Depuis novembre 1990, la Société de développement international Desjardins (SDID) poursuit une série d'initiative concernant l'appui à la privatisation de coopératives dans le secteur agro-alimentaire de la Hongrie. Ces actions résultent d'une précédente visite du Mouvement Desjardins par une délégation de la Fédération nationale des coopératives et producteurs agricoles de Hongrie. Les représentants de cette organisation étaient alors venus analyser le rôle des caisses Desjardins dans le financement de l'agriculture au Québec.*

Depuis lors, en collaboration avec l'un de ses principaux membres corporatifs-La Coopérative fédérée de Québec, la SDID a entre autres mandaté une mission pour identifier le potentiel socio-économique et institutionnel d'un éventuel appui aux coopératives agricoles de Hongrie. Cette mission s'est réalisée grâce à un appui du ministère des Affaires internationales du Gouvernement du Québec. Des informations et des axes de collaboration précis en ont été rapportés. Le premier chapitre rappellera succinctement ces résultats significatifs. Il y a nettement matière à scruter beaucoup plus attentivement les possibilités de privatisation des coopératives agricoles, particulièrement dans le secteur de la transformation laitière. Une stratégie est proposée à cet effet dans le chapitre 2. Un programme d'actions à court terme (chap. 3) permettra de faire avancer suffisamment la réflexion et la définition nécessaire pour être en mesure d'appuyer convenablement de bonnes opportunités d'affaire disponibles en matière de privatisation. L'échéancier (chap. 4) et le budget (chap. 5) en présentent les délais et les moyens de réalisation.

L'agrément d'un tel programme d'actions préparatoires permettra la mise au point et l'analyse de la faisabilité d'un projet pilote susceptible de fonder une des avenues les plus porteuses pour le développement de coopératives agricoles privées et viables en Hongrie. C'est dans ce contexte et la perspective de développer un « projet bancable » que ce document est présenté au groupe de travail sur l'Europe centrale et de l'Est de ministère des Affaires extérieures et Commerce extérieur-Canada. ».

Suite à mon rapport de mission et à cet autre document dont je viens de citer des éléments, un projet d'appui à la formation d'une coopérative privée interrégionale de transformation laitière dans l'Est de la Hongrie a été mis en place grâce au Ministère des affaires étrangères et commerce international Canada, à la Coopérative fédérée et aux partenaires hongrois, et a duré de 1995 à 1998.

Lors de mon séjour en Hongrie, j'avais visité des laiteries dans la région Est du pays. Mes interlocuteurs hongrois m'avaient également invité à visiter les vignobles et les caves du célèbre vin hongrois Tokai. Louis XIV, le célèbre Roi soleil de la France qui était un amateur de ce vin, le nommait le vin des Rois et le roi des vins. À la fin de la domination soviétique, il avait perdu beaucoup de sa renommée. Quand on m'a fait visiter ses installations, les Hongrois étaient à la recherche d'investisseurs étrangers afin de le relancer.

C'est au cours de ce mandat en Hongrie que j'ai appris l'existence de l'International Farm Management Association car elle allait tenir l'un de ses congrès dans ce pays du 11 au 17 juillet 1993, rencontre à laquelle je fus invité et j'ai participé.

6,5- Congrès de l'International Farm Management Association en Hongrie (1993)

Étant donné que ce congrès avait lieu au mois de juillet, la période habituelle de mes vacances à la CFQ, mon épouse Louise-Marie, qui était elle aussi en vacances, m'accompagna pour ce voyage et nous en avons profité pour visiter un peu la Hongrie en touristes. Mon mandat de l'année antérieure m'avait rendu un peu familier avec ce pays. Son histoire et sa géographie sont assez fascinantes.

Les mots Hongrois et Hongrie sont des inventions de nous, les Occidentaux. Dans leur langue, les Hongrois se nomment des Magyars. Ce terme évoque leur origine, un peuple nomade provenant des steppes de l'Asie centrale qui avait migré à l'est de l'Oural, et qui avait par la suite été déplacé vers l'Ouest par la poussée d'autres nomades, les Petchenègues, venus comme eux des steppes asiatiques. Leur langue n'a rien de commun avec les langues slaves de l'Europe de l'est. Elle fait partie du groupe des langues finno-ougriennes originaires d'Asie centrale, dont font également partie le finlandais, l'estonien et le lapon.

La Hongrie est un territoire qui a subi de multiples invasions, entre autres des Huns, des Magyars et des Mongols. Après l'installation des Magyars sur le territoire de la Hongrie, dont les limites ont souvent varié au cours du temps, ils ont souvent été dominés entre autres, par les Ottomans, les Autrichiens et les Russes. En relation avec ces nombreuses invasions, j'ai entendu une anecdote qui les évoquait. J'avais remarqué, comme plusieurs étrangers, que les Hongrois mangeaient à une vitesse qui dépassait de loin celle de la plupart des humains. Interrogé sur l'origine de ce comportement un peu étrange, un Hongrois m'a répondu avec un peu

d'autodérision: *Nous mangeons vite, car nous craignons que des envahisseurs nous volent notre nourriture.*

Les activités du congrès auquel j'étais venu participer se déroulaient en plusieurs lieux. Des conférences étaient prononcées à la Faculté d'agriculture de l'Université Szent Istevan de Gödöllö, et d'autres activités étaient localisées à l'Hôtel Agro de Budapest. Le programme comprenait plusieurs visites dont la ferme équestre nationale de Babolna, où nous avons assisté à un spectacle de chevaux exceptionnel, des serres et une usine de traitement des œufs.

Sur le plan touristique, nous avons visité le célèbre château de Buda. On y apprend beaucoup de choses sur la relation avec la Hongrie d'Élisabeth de Bavière, surnommée la reine Sissi, qui avait épousé l'empereur d'Autriche, François-Joseph. Voici quelques éléments de cette relation :

« *Le 8 juin 1867, Élisabeth, passionnée par la Hongrie, sa langue, et son peuple, est couronnée reine de Hongrie aux côtés de son mari (c'est la naissance de la double monarchie austro-hongroise). Le compositeur Liszt, présent à la cérémonie, dira d'elle émerveillé :*

« Elle n'avait jamais été aussi belle... elle apparaissait comme une vision céleste dans le déroulement d'un faste barbare ».

Élisabeth traduit spontanément son prénom en hongrois Erzsébet, une souveraine admirée et acclamée par le peuple magyar ravi par la mesure de clémence consécutive au couronnement, l'amnistie de tous les délits politiques commis en Hongrie depuis 1848. L'État hongrois lui offre à cette occasion le château de Gödöllő situé à une trentaine de kilomètres de Budapest. C'est le seul véritable endroit où elle se sent chez elle. Elle s'y rendra très souvent. ».

Source: Wikipédia, consulté le 11 février 2015.

De plus, la reine Sissi avait eu un Précepteur hongrois dans sa jeunesse en Bavière. Elle fut assassinée à Genève en sortant d'un hôtel situé près du lac Léman et tout près de l'Hôtel où j'ai séjourné dans le cadre de l'une des séances de négociations du GATT où le SAGIT avait été invité en 1991. Une série de films avec la célèbre actrice Romy Schneider propagera la renommée de la reine Sissi à l'échelle mondiale à l'époque contemporaine.

Les sous-sols de Budapest regorgent de sources d'eau chaude. Les Ottomans ont développé une tradition d'utiliser ces sources pour constituer des bains thermiques. Nous nous sommes baignés dans les plus beaux d'entre eux, les bains Gellért, situés près du prestigieux Hôtel du même nom où on retrouve 13 piscines. Nous avons également parcouru le magnifique parc qui se situe sur l'Île-Marguerite, sur le Danube au cœur de Budapest.

J'avais loué une automobile pour me déplacer à la fin du congrès. Nous voulions, entre autres, longer le Danube en le remontant dans le sens de son amont, ce qui nous conduisait vers la partie de son cours qui longe la Slovaquie et vers la frontière autrichienne. Je fus impressionné par l'efficacité du système de signalisation routière de la Hongrie. Contrairement à la signalisation routière du Québec où les affiches annonçant un *fastfood* ont une ampleur grandiose et les affiches routières ou de rues dans les villes sont à peine lisibles, les affiches routières en Hongrie, du moins à l'époque où j'y étais, étaient les affiches les plus visibles à l'œil

du voyageur. De plus, le long des routes, des indications du kilométrage qui sépare le lieu où on se trouve de l'édifice de l'Assemblée nationale à Budapest sont présentes partout et ont toujours la même signification que tous connaissent, contrairement aux signes qui indiquent un certain kilométrage sur les routes au Québec à propos desquels on se demande à chaque fois qu'on les regarde à quelle distance ils font référence!

En sortant de Budapest, nous avons visité les sites archéologiques de la cité romaine d'Aquincum. Elle fut d'abord une base militaire et devint par la suite la capitale de la Pannonie, un territoire situé au côté nord-est de l'empire romain dont la frontière était délimitée par le Danube. Le côté sud du fleuve était romain, le côté nord était barbare pour employer cette expression assez discriminatoire que nous ont léguée les Grecs et les Romains pour désigner *les autres qu'eux-mêmes*. Le site fut éventuellement conquis par les Huns et Attila s'y installa dans le premier quart du Ve siècle pour mener ses attaques contre l'empire romain en voie de s'effondrer.

Parcourir les lieux où coule le Danube sort un québécois de son univers habituel. Les paysages que l'on y admire sont impressionnants. Cependant, un mythe s'effondre, celui du beau Danube bleu. Le Danube est beau mais il n'est pas bleu. Il est brun comme la plupart de nos cours d'eau en milieu rural. Aussi, j'avais toujours par la suite une réaction un peu scandalisée chaque fois que je suis passé par Forestville sur la Côte-Nord et que j'y ai vu un restaurant qui se nomme: Le Danube bleu, alors qu'il est situé en face du splendide fleuve Saint-Laurent, réellement bleu celui-là.

En continuant notre route le long du Danube, nous arrivâmes au magnifique palais Esternazy. Celui qui l'a construit, Nicolaus le Magnifique, avait visité le château de Versailles en 1762. Il était immensément riche. Il se considérait assez en moyen pour construire un Versailles hongrois. Il choisit le site de chasse de son père pour l'y ériger. Le site marécageux était particulièrement impropre pour une telle construction. Il le fit drainer et aménager de façon appropriée. Il fut complété en 1766.

La Hongrie faisait alors partie de l'empire Austro-hongrois. Nikolaus avait une relation assez étroite avec l'Impératrice Marie-Thérèse qui était également Reine de Hongrie. Il l'a reçue en 1773 à son palais. Voici ce que l'on trouve à ce propos sur le site du palais :

« *Quand Marie-Thérèse a rendu visite à Nikolaus Esterhaza, le prince lui a préparé une réception royale. Il fit agrandir le palais avec un hall d'entrée super spacieux où la réception aurait lieu, mais cette partie de l'édifice avait brûlée peu de temps avant son arrivée. Le prince décida alors de faire construire un petit palais pour Sa Majesté dans le parc. La réception se déroula dans son jardin.*

Après la nuit exceptionnelle qu'elle passa dans cet édifice, Marie-Thérèse demanda au Prince combien ce magnifique petit palais avait coûté.

-Quatre-vingt mille forints.

-O, das ist für einen Fürsten Esterhazy eine Bagatelle! (Oh ! c'est une bagatelle pour un prince Esterhazy !)

En un clin d'œil, le mot bagatelle fut inscrit au frontispice du palais. C'est depuis ce temps le nom de cet édifice luxueux ».

Source : www.esterhazy-palace.com. Traduction de l'auteur de ces mémoires.

Nikolaus et son frère ainé, Paul Anton, étaient des mélomanes. Sous Paul Anton, la famille avait un orchestre. Il recruta Joseph Haydn en 1761 pour la diriger. Il demeura au service de la famille durant 30 ans et une salle de concert fut aménagée dans le palais que construisit Nikolaus. Pendant que nous étions à Budapest, nous avons assisté à un concert de musique classique. Il s'en donne régulièrement en abondance en Hongrie. Il n'y a pas que la famille Esterhazy qui apprécie la musique dans ce pays. Nous l'avons constaté par l'attention quasi religieuse des Auditeurs hongrois envers la musique lors de ce concert. Cet endroit fut un lieu très intéressant à visiter.

Nous avons par la suite terminé de longer le Danube pour nous rendre à un hôtel à la frontière de l'Autriche, où nous avons couché. Par la suite, nous nous sommes rendus au Lac Balaton. Les touristes allemands y étaient très nombreux et ils étaient assez peu discrets, au point où il était plutôt difficile de dormir la nuit.

6,6- Mission à Madagascar.

Ce mandat s'est déroulé du 18 mars au 3 avril 1993. Un compte rendu en a été fait dans un rapport que j'ai présenté à SDID en mai 1993. Il s'intitule: «*Diagnostique de l'entreprise Rominco; projet d'appui à l'Association des producteurs de lait du Rononon'i Vakinankaratra (ROVA)»* En voici le contenu:

GÉNÉRALITÉS

Madagascar est une île située dans l'océan Indien, à environ 600 km des côtes de l'Afrique, à la hauteur du Mozambique. Sa superficie de 590 000 km carrés est légèrement supérieure à celle de la France. L'île mesure 1 580 km du Nord au Sud et 580 km à sa largeur maximum.

Madagascar est caractérisée par une grande diversité climatique, pédologique et topographique. Ces variations s'observent à travers les cinq régions qui caractérisent le pays, soit l'Ouest, la Côte Est, le Nord, le Sud et les Hautes terres du plateau central.

Cette dernière région, où avait lieu la mission dont rend compte ce rapport, est dotée d'un climat tempéré vu son altitude qui se situe entre 1 500 et 2 300 mètres environ dans la région de Vakinankarata dont Antsirabe est le chef-lieu. La pluviosité y est abondante mais mal répartie. La saison des pluies, de novembre à avril, inonde la région qui s'assèche par la suite. Madagascar compte actuellement environ 13 millions d'habitants. La densité moyenne y est assez faible (environ 22 habitants /km carrés) mais très inégalement répartie. Elle dépasse 100 habitants au km carré sur les hauts plateaux. La population est très peu urbanisée. On estime que l'agriculture occupe environ 80 % de la population. La croissance démographique est à Madagascar typique du continent africain à 3,3 % par année. La population de l'île s'élevait à 2,5 millions d'habitants

en 1 900, 3,8 millions en 1 936, 5 millions d'habitants en 1 945, 6,2 millions en 1 966, 10 millions en 1 989 et 12 à 13 millions en 1 993.

Madagascar est peuplé de plusieurs ethnies. Antsirabe est, après Fianarantsoa, le centre le plus important du pays des Betsileo. Le paysage tout entier porte leur empreinte: les vallées les plus étroites et les pentes les plus escarpées sont aménagées en terrasses pour la culture du riz. Les Betsileo sont une des ethnies malgaches qui révèlent le plus clairement leur origine asiatique. De plus petite taille que les Merina, ils ont la peau mate et les cheveux lisses (ils ont également les yeux bridés).

Dans le Vakinankaratra, région qui englobe la ville d'Antsirabe, on cultive du riz, du maïs, du manioc, du blé, des légumes, des pommes de terre, des fraises, des pommes, etc. On y élève des zébus, des vaches laitières métissées, des porcs, des volailles, etc. La nature semble généreuse.

Mais la vie des paysans est misérable. L'absence d'infrastructures est totale. Ni électricité, ni eau courante, ni téléphone, ni route praticable à l'époque d'abondance en agriculture (la saison des pluies), ni service postal, ni sécurité publique efficace.

La croissance démographique exerce une pression insoutenable sur le territoire. Les terres sont subdivisées à chaque génération entre les membres nombreux de la famille. La déforestation est évidente, on cultive des pentes de plus en plus abruptes, qui s'érodent d'autant plus vite que les arbres ont disparus et que les pluies sont diluviennes.

<u>CONTEXTE ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL</u>

Le PNB par habitant à Madagascar était de 210 $US en 1 987. Le PNB par habitant du pays a connu une décroissance de 1,6% par année de 1 965 à 1 987. Le salaire minimum se situe à 25 $CDN par mois en 1 993. Le pays connaît une inflation paralysante pour les entreprises qui ont peine à importer des produits de plus en plus dispendieux et qui rend encore plus misérable la population. Les marchés des principaux produits d'exportation (café, clou de girofle, vanille et poivre) sont dans un état de dépression permanente. De plus, des cyclones dévastent les plantations plus rapidement que l'on arrive à les restaurer. Cette crise des exportations dévalorise la monnaie malgache et renchérit les importations.

Une telle situation laisse-t-elle entrevoir des lueurs d'espoir?

<u>L'ÉLEVAGE</u>

L'élevage est une activité traditionnelle à Madagascar. Sa promotion est l'un des axes de développement prôné par les bailleurs de fonds internationaux. On y comptait selon la FAO, 10,5 millions de bovins, presque tous des zébus, en 1 985. Le zébu n'est généralement pas élevé pour son lait. La femelle zébu donne annuellement 500 litres de lait (la production par vache au Canada s'élève à 5 000 litres de lait en moyenne par année). On ne trait pas généralement la femelle zébu dont le lait sert à son veau. On élève le zébu pour sa viande, pour la traction, pour l'engrais, pour le prestige.

On compte à Madagascar entre 40 000 et 60 000 bovins laitiers métis ou de race pure. La région du Vakinankaratra en compte plus de 30 000 répartis sur 5 000 exploitations dans la région. Quelques éleveurs institutionnels (entre autres les communautés religieuses) comptent des troupeaux de 50 têtes. La taille du cheptel des grandes fermes est constituée de 15 têtes de bétail laitier, dont 10 vaches laitières en production. La majorité des troupeaux, de petites tailles, compte de 2 à 3 têtes de bétail laitier.

La production laitière est en général une activité complémentaire sur de petites exploitations vivrières. Cette production amène des rentrées monétaires qui permettent l'achat d'intrants pour l'agriculture, fournit de l'engrais et absorbe des résidus des récoltes. Elle permet d'améliorer le régime alimentaire de la famille en fournissant lait et viande.

L'importance de la production laitière au Vakinankaratra s'explique en partie par la proximité de la capitale (principal marché du pays) et de la ville d'Antsirabe. Elle s'explique aussi par les conditions climatiques tempérées qui prévalent et la pluviosité, favorable à la production d'herbage. Il faut signaler que Nestlé implantait une usine de lait condensé sucré dans la région dans les années '60 à Antsirabe (qui deviendra après sa nationalisation la Société malgache des produits laitiers « SMPL »). De plus, les Norvégiens ont amené le stock génétique de base (Pie rouge norvégienne) et ont contribué grandement à la vulgarisation. L'Église luthérienne a créé une école d'agriculture à Tombotsoa et l'Agence norvégienne d'aide (NORAD) a créé un organisme de vulgarisation (FIFAMANOR) qui exploite une ferme expérimentale et travaille à la vulgarisation et à la distribution des taureaux. Les Norvégiens étaient actifs depuis au-delà de 25 ans dans la région. Ils étaient également impliqués dans la construction de pistes de collecte. (Ils ont maintenant quitté la région).

Une question se pose relativement à la production laitière. Est-elle rentable? Il est bien difficile d'appliquer nos modes de calcul des coûts de production de type occidental à la production laitière malgache.

Le lait qui est payé actuellement par les laiteries 450 FMG dans les régions Est et Nord-Ouest et 500 et 550 FMG sur la route nationale RN7 et la RN34, semble rapporter suffisamment pour couvrir les frais réels totaux d'une exploitation de 2 vaches commercialisant 2 203 litres par vaches (les données du contrôle laitier de FIFAMANOR donnent 2 356 litres par vache en 1 992) tout en laissant une marge positive.

Les éleveurs démontrent leur intérêt pour cette production. Dans les discussions que j'ai eues avec les éleveurs sur leur production, ils m'ont mentionné l'irrégularité de la collecte et des paiements comme les obstacles principaux au développement de la production et non pas le prix.

D'ailleurs, des éleveurs vendent leur lait à des trayeurs-cyclistes ou à des fabricants artisanaux de beurre ou de yaourt à 200 FMG le litre lorsque la collecte est interrompue ou inexistante.

<u>POLITIQUE ÉCONOMIQUE</u>

On peut distinguer trois phases dans la politique économique pratiquée par l'État malgache depuis son indépendance. Une phase d'interventionnisme modéré de 1 960 à 1 972, une phase d'interventionnisme plus poussé de 1 972 à 1 982 et une phase de libéralisation depuis 1 982.

À compter du milieu de la décennie '80, sur les conseils du Fonds monétaire international, des mesures d'ajustements structurels assorties de crédits en provenance, entre autres, de la Banque mondiale ont été adoptées. C'est dans ce contexte qu'a été mis en place le projet sectoriel élevage de la Banque mondiale et qu'a été mis en route le plan privatisation des laiteries étatiques. La Caisse centrale de coopération est également disposée à contribuer au financement de la privatisation et de la réhabilitation des laiteries Romanor.

<u>POLITIQUE LAITIÈRE</u>

L'un des obstacles importants à l'émergence d'une industrie laitière prospère et dynamique est la politique gouvernementale pratiquée face aux importations de produits laitiers.

Signalons que les échanges internationaux de produits laitiers ne sont aucunement représentatifs des réalités économiques dans les grands pays producteurs.

Une proportion très marginale de la production laitière est échangée sur les marchés internationaux. On l'estime à environ 7 pour cent. Les européens sont les grands fournisseurs sur le marché mondial des produits laitiers. Les exportations de produits laitiers sont massivement subventionnées et l'entrée dans les pays développés est contrôlée par des quotas d'importation (c'est le cas au Canada et aux États-Unis) ou par des tarifs variables très importants comme ne Europe.

On discute au sein du GATT d'un projet de tarification qui remplacerait les quotas d'importation par des équivalents tarifaires qui seraient progressivement abaissés. Le calcul préliminaire d'équivalents basés sur la différence entre les prix domestiques et internationaux, indique qu'ils s'élèveraient au Canada à des niveaux d'environ 322 % pour le beurre, de 222 % pour la poudre de lait et de 226 % pour le fromage.

Ces observations visent à démontrer que dans les principaux pays industrialisés, la production laitière nationale ne saurait survivre en ouvrant les frontières unilatéralement et en laissant les prix internationaux fixer les prix domestiques.

C'est pourquoi les producteurs de lait malgache ont été très déçus de la nouvelle politique de traitement des importations consignée dans la dernière Loi des finances. La poudre de lait écrémé et l'huile de beurre sont utilisées à Madagascar pour reconstituer du lait entier. Les taxes à l'importation du lait écrémé en poudre et de l'huile de beurre que la Banque mondiale avait recommandé de fixer à un minimum de 30 % ont été abaissées à 10 %. De plus, des quantités importantes de poudre de lait et d'huile de beurre ont été acquises en 1 992 dans le cadre du programme d'aide alimentaire financé par le Japon. Ces produits ont été cédés aux deux

principales laiteries privées du pays, soit TIKO et SMPL, à des conditions très favorables eu égard au prix de la matière première produite localement.

On ne saurait trop insister sur la nécessité pour le gouvernement d'adopter des mesures en vue d'élever la taxe sur les produits importés et de s'assurer que les produits importés reçus sous forme de dons par l'État malgache, soient revendus à des prix qui ne concurrencent pas indûment la production locale.

Mentionnons à cet égard que le changement dans les habitudes de consommation dans les pays développés rendra moins abondantes les disponibilités de poudre de lait écrémé sur le marché mondial, ce qui devrait favoriser le développement de la production locale.

<u>LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS</u>

- *La demande*

La consommation de produits laitiers est encore très faible à Madagascar. La baisse du revenu per capita a provoqué une diminution de 40 % de la consommation per capita entre 1 960 et 1 989. Par contre, la croissance démographique, les effets bénéfiques attendus des modifications à la politique économique et la rareté accrue de poudre de lait écrémé à l'échelle mondiale devraient accroître les débouchés pour la production locale.

- *L'offre*

L'offre de produits laitiers se compose de la production locale et ides produits importés.

La production locale estimée par la Banque mondiale, en 1 989, à 280 millions de litres, est pour l'essentiel autoconsommée par le secteur agricole. Une très faible proportion de la production est destinée au marché. Le lait collecté dans la région du Vakinankaratra au cours des 5 dernières années s'élève en moyenne à 6,2 millions de litres, alors que cette région compte environ la moitié des bovins laitiers qui se retrouvent sur l'île. En regard de cette production locale commercialisée, les importations représentent environ 32 millions de litres d'équivalent lait en moyenne au cours des dernières années.

<u>LA MISE EN MARCHÉ</u>

La mise en marché du lait et des produits qui résultent de sa transformation comporte plusieurs opérations. Mentionnons la collecte, la transformation, le stockage, le contrôle de la qualité, le transport et la distribution. On observe en ce domaine la cohabitation d'un secteur traditionnel, composé de trayeurs-cyclistes et de fabricants artisanaux de beurre, de fromage et de yaourt et d'un secteur moderne comportant trois entreprises d'envergure nationale, soit TIKO, SMPL et Romanor.

TIKO est l'entreprise dominante au sein du secteur laitier malgache. Sa production est fabriquée à 95 % à partir de produits importés et à 5 % à partir de la production locale. Les pourcentages

équivalents sont de 90 % et 10 % pour SMPL. Quant à Romanor, l'entreprise utilisait la production locale à 100 %.

La taille de TIKO est au moins de 20 fois supérieure à celle de Romanor, puisqu'elle collecte plus de lait local que Romanor, même si le lait local ne représente que 5 % de ses approvisionnements contre 100 % pour Romanor. Elle commercialise la gamme la plus complète de produits laitiers et dispose du réseau de distribution le mieux implanté au pays.

LE LAIT NATURE ET LE LAIT DE TRANSFORMATION

Le lait est une matière première à caractère périssable qui, lorsque transformé en certains produits laitiers industriels, connaît une diminution de volume considérable et dont la production est saisonnière.

Le lait peut se vendre sous forme de lait frais à durée de vie très limitée ou sous forme de produits à longévité variable (yaourt, lait UHT, beurre salé et certains types de fromage qui peuvent se conserver plusieurs années). À titre d'exemple, le cheddar canadien fort aura vieilli durant environ 3 années avant d'atteindre cet état. Le fromage de type Port Salut fabriqué par Romanor peut se conserver facilement 6 mois, un mois en chambre d'affinage à 12°C et 5 mois dans une salle réfrigérée à 4°C.

Ces diverses caractéristiques du lait et des produits qu'on peut en obtenir ont fractionné l'industrie laitière en deux secteurs bien distincts que l'on peut identifier, entre autres, en Amérique du Nord. On désigne, au Québec, ces deux segments de l'industrie sous les vocables secteur du lait nature et secteur du lait de transformation.

Le secteur du lait nature fait face à deux contraintes, soit l'absence de réduction du volume de la matière première et la courte durée de vie du produit qui sera livré au consommateur. Par conséquent, la production primaire qui approvisionne ce type de marché aura tendance à se localiser près des villes où se trouvent les débouchés, afin de minimiser les frais de transport, étant donné le volume du produit. De plus, afin d'approvisionner de façon régulière ce marché, les producteurs qui l'alimentent devront briser la saisonnalité naturelle de la production laitière, vue la durée de vie limitée du produit. En Amérique du Nord, le lait destiné à l'approvisionnement de ce marché est payé plus cher, vu les contraintes imposés à la production primaire.

Dans le secteur du lait industriel, le produit final peut être conservé et la matière première laitière subit une réduction considérable de volume dans le processus de fabrication. La fabrication d'un kilogramme de beurre exige environ 22 kilogrammes de lait entier et un kilogramme de fromage cheddar environ 10 kilogrammes de lait. Par conséquent, de telles productions auront tendance à s'éloigner du marché où sera consommé le produit final et la production primaire n'a pas à s'ajuster dans le temps au moment où le produit final sera consommé, puisque transformer le lait en beurre ou en fromage, c'est un moyen de le conserver.

Dans le cas du beurre, c'est particulièrement vrai d'il s'agit du beurre salé plutôt que d'un beurre doux.

On observe qu'une spécialisation de la production laitière en production pour le marché du lait nature et du lait de transformation est en voie de se réaliser dans la région du Vakinankaratra. Les producteurs situés autour de la ville d'Antsirabe et sur les routes nationales carrossables en tout temps ont tendance à approvisionner le marché du lait de consommation. Leurs produits sont également payés plus cher. Les producteurs situés sur les routes secondaires où la collecte est plus irrégulière sont payés moins cher et leur lait est généralement destiné à la transformation.

<u>ROVA ET ROMINCO</u>

La politique étatique de privatisation des entreprises laitières nationalisées (SMPL et ROMANOR) est en voie de réalisation. SMPL a déjà été vendue à un entrepreneur privé. Romanor est une entreprise vouée à la transformation laitière, avec ses 3 unités de production situées à Antananarivo, Antsirabe et Antovontany et à la vulgarisation. Les unités de production ont été regroupées dans une nouvelle société, Rominco. Des associations d'éleveurs, dont Rova, se sont vu offrir et ont acheté à un prix nominal des participations dans Rominco.

Il m'apparaît que la volonté des membres de Rova de participer à la propriété de Rominco est bien légitime. Comme tous les paysans du monde, les producteurs de lait malgaches cherchent à contrôler les entreprises qui approvisionnent leurs exploitations et transforment leurs produits. De plus, les problèmes qu'occasionnent aux éleveurs l'interruption fréquente de collecte du lait sont intolérables. Il est donc compréhensible que les éleveurs veuillent s'impliquer dans la collecte.

Par contre, il est évident que les unités de production de Romanor sont les moins performantes, à cause en particulier de l'absence d'un réseau de distribution digne de ce nom et de l'incurie administrative qui prévalait au sein de Romanor sous le régime étatique. En témoigne l'absence d'un système de comptabilité crédible au sein de l'entreprise. Les derniers états financiers disponibles au moment de ma mission étaient ceux de 1 990.

RÉSULTATS 1 990 DES 3 LAITERIES DE ROMANOR

'000 FMG

VENTES 1 035 848

ACHATS 1 099 073

DÉFICIT (158 825)

Il est évident que si ces unités de production devaient continuer d'opérer sur la base antérieure dans un contexte de privatisation, l'entreprise serait vouée à un échec certain. La possibilité de son succès repose sur l'adoption d'un nouveau plan d'affaire.

Je propose que Rominco se spécialise dans une gamme restreinte de produits laitiers, principalement le beurre et le fromage, et qu'elle tente de conclure une entente de distribution avec l'une des deux autres entreprises laitières. L'entreprise devrait de concentrer sur la collecte, la transformation et le stockage des produits laitiers.

Seuls les producteurs eux-mêmes ont intérêt à assurer la continuité de la collecte de lait qui est une opération vraiment difficile, compte tenu de l'état des pistes en brousse.

J'ai visité le pays fin mars, début avril, donc au moment où la saison des pluies allait s'achever. J'ai visité des postes de collecte de lait, dans la région Est d'Antsirabe, où le camion transporteur de lait n'avait pu se rendre depuis 10 jours. La journée de nos visites, le camion ramasseur avait tenté de faire la collecte. Nous l'avons croisé alors qu'il était enlisé dans un bourbier.

Il me semble que la façon la plus simple d'assurer la collecte en dehors des routes nationales carrossables à l'année est d'implanter de petites unités de transformation dans les bassins laitiers de la région Est et Nord-Ouest capables de fabriquer et de stocker des produits de longue conservation. Ceci permettrait de sortir les produits quand les routes sont praticables et si les produits sont du beurre ou du fromage, on aura réduit de 10 à 20 fois le volume de transport, facteur très important dans un contexte où les routes sont en si mauvais état.

<u>RECOMMENDATIONS</u>

1. Que le conseil d'administration de Rominco fasse l'embauche d'un directeur sa première priorité.

2. Que la première tâche de ce directeur soit la mise en place de services administratifs crédibles.

3. Que les trois unités transférées de Romanor à Rominco, soit les literies d'Antsirabe et d'Antovontany et le centre de distribution d'Antananarivo, continuent leurs opérations actuelles.

4. Que des pourparlers soient entrepris avec les propriétaires de la société Tiko et de la Société malgache des produits laitiers, afin de chercher à conclure une entente avec l'une de ces entreprises qui deviendrait le distributeur exclusif des produits de Rominco.

5. Qu'advenant la conclusion d'une telle entente, Rominco se concentre sur la collecte, la transformation et le stockage des produits laitiers.

6. Que Rominco se concentre sur la fabrication d'un nombre limité de produits susceptibles d'être stockés dans les régions difficiles d'accès au moment de la saison des pluies, saison de haute production laitière. Ces produits devraient sans doute être le fromage et le beurre.

7. Que les laiteries d'Antovontany et d'Antsirabe soient équipées d'une chambre frigorifique où seraient stockés le beurre et le fromage ayant séjournés dans la chambre d'affinage.

8. Que la laiterie fromagerie d'Antovontany soit équipée d'une unité de fabrication de beurre.

9. Qu'une unité pouvant fabriquer beurre et fromage, dotée d'une chambre d'affinage et d'une unité frigorifique, soit implanté dans la région Est.

10. Que l'unité d'Antananarivo soit vendue si une entente de distribution a été conclue avec Tiko ou SMPL, ce qui est l'hypothèse la plus souhaitable. Qu'elle soit réhabilitée en centre de distribution et de stockage si Rominco doit mettre en place son propre réseau de distribution.

11. Que Rominco, en vue d'assurer sa rentabilité, adopte après une période initiale d'opération, une politique de paiement du lait en deux versements, soit un certain pourcentage au moment de la livraison et un paiement complémentaire à la fin de l'exercice basé sur les résultats de l'entreprise.

Le 6 mai 1 993.».

Par la suite, Développement international Desjardins avec l'appui financier du Ministère des affaires étrangères, commerce et développement Canada a poursuivi son appui à l'Association des éleveurs laitiers (ROVA) jusqu'en 1996.

Ce mandat à Madagascar m'a fait réfléchir à l'interdépendance des agricultures des pays moins développés avec celles des pays développés. L'ouverture du marché laitier malgache à l'importation des produits subventionnés des pays développés concurrençait férocement la faible production locale. À ce moment, la politique agricole de la Communauté européenne garantissait des prix à la ferme pour le lait et pour le maintenir, elle imposait des tarifs d'importation variables très élevés et avec les revenus de ces tarifs, elle subventionnait l'exportation de leur produit. Si des surplus subsistaient, les Gouvernements les achetaient. Par ailleurs, le Canada et les États-Unis avaient des contrôles quantitatifs des importations. En dépit du fait que seulement 6 % de la production mondiale était exportée, le prix qui prévalait à ce niveau influençait fortement le prix domestique de pays tels que Madagascar. Lors de la rencontre de la FAO sur la sécurité alimentaire en 2002, les porte-paroles des pays moins développés ont dénoncé les subventions agricoles de l'ordre de un milliard de $ US par jour que versaient les pays développés à leur agriculture. La taille de ces subventions était mesurée par l'OCDE, qui continue à faire ces calculs. Ces observations ont contribué à me faire remettre en question les subventions faramineuses que les pays développés versent à leur agriculture et les obstacles à l'ouverture des marchés qui les accompagnent, compte tenu de l'influence qu'ont ces pratiques sur les agricultures des pays moins développés.

Au-delà de l'évolution de ma vision de l'agriculture dans le contexte international que cette mission a contribué à enrichir, les aperçus des conditions de vie d'une population comme celle de Madagascar fut marquante de ma perception des problèmes vécus dans les pays moins

développés. En visitant des centres de collecte où les producteurs de lait venaient livrer eux-mêmes leur production, je rencontrai une femme qui apportait une demi-chaudière de lait, qu'elle avait portée sur sa tête durant les quatre heures de marche qu'elle avait dû faire de sa ferme au centre de collecte. Après y avoir laissé son lait, elle devait retourner chez-elle, encore à pied! À Antsirabe où je séjournais, un nombre considérable de pousse-pousse circulaient dans les rues. Ces charrettes à deux roues servant de taxis étaient tirées par des humains nu-pieds qui marchaient dans des rues non pavées où se retrouvaient de la pierre concassée. Les petits restaurants typiques où la nourriture était cuite dans un poêle à bois ou à charbon de bois n'avaient pas de cheminée. En conséquence, l'opérateur vivait dans une épaisse fumée toute la journée. D'ailleurs, dans une maison où je suis entré, un feu brûlait au milieu de la place et il n'y avait pas de cheminée là non plus. Cette maison typique ne correspondait pas à l'image que l'on peut avoir d'une habitation africaine traditionnelle, à savoir une hutte primitive. Elle était construite en blocs rouges, ressemblant à des briques, et semblait assez solide. On me dit que l'absence de cheminée prévalait dans toutes les maisons. Je demandai à l'Agronome malgache qui était mon accompagnateur et un gradué d'université, pourquoi on ne construisait pas de cheminée dans les maisons? Il me répondit que cela s'expliquait par la tradition qui voulait qu'il en soit ainsi!

Je fus également frappé par l'accueil qui me fut réservé à la douane à l'aéroport. Avant mon départ, un permanent de Développement international Desjardins m'avait conseillé d'apporter un petit cadeau symbolique pour les membres du Conseil d'administration de la coopérative Rova que j'allais rencontrer. Je lui avais dit que nous avions des casquettes avec le sigle COOP à la Coopérative fédérée et je lui ai demandé si selon lui ce serait un présent adéquat. Il me répondit que ça le serait certainement. Par conséquent, j'en apportai une quinzaine dans ma valise. En arrivant à la douane, je fus surpris de voir que nous étions accueillis par un douanier, mais également par 4 soldats en costume militaire, ayant chacun une mitraillette sur l'épaule. On me demanda d'ouvrir mes valises. Quand les militaires virent mon attirail de casquettes, ils me demandèrent à quelle fin j'apportais cela. Je leur répondis qu'elles étaient destinées à être des cadeaux que je distribuerais aux paysans que j'allais rencontrer. Un des militaires me dit : *Nous sommes tous des paysans ici,* et il s'empara de la moitié des casquettes que j'avais apportées. Un autre fait qui m'a marqué est qu'en arrivant à l'Hôtel où je résidais, une jeune fille d'environ une quinzaine d'année était près de la porte où nous entrions et nous demandait si nous avions besoin de services sexuels. Elle le faisait à la vue et au su de tous sans que personne ne remette en question cette pratique.

Un autre fait de la vie malgache qui me frappa fut d'apprendre l'existence de la pratique répandue du retournement des morts. En me déplaçant d'Antananarivo à Antsirabe, je voyais sur les terres de chaque ferme des petits bâtiments qui ressemblaient aux cabanons que les citoyens de nos villes ont dans leur cour. Je demandais à mon accompagnateur de m'expliquer la raison de l'existence de ces petites constructions. Il me dit que c'était l'endroit où les familles plaçaient les cadavres de ceux des leurs qui décédaient. Il m'expliqua ensuite que ces familles procédaient périodiquement à la cérémonie du retournement des morts. Les cadavres qui

étaient placés dans ces petites constructions étaient enroulés dans des linceuls. Généralement environ sept ans après leur décès, il fallait les amener sur une plateforme près d'une fenêtre de la maison, changer les linceuls qui les enveloppaient et les replacer éventuellement dans une autre position (le retournement). Cette cérémonie s'accompagnait de festivités, danse et musique, qui duraient une fin de semaine et à cette occasion, la famille devait organiser un festin pour tout le village. Une telle cérémonie coûtait l'équivalent de plus qu'une année de salaire. Elle se répétait normalement à tous les sept ans.

Madagascar est une île dont le sol se compose d'une proportion significative de composés ferreux. C'est pourquoi vu du haut du ciel en avion son sol est de couleur tirant sur le rouge d'une façon marquée. Un autre élément que j'appris, sur sa population celui-là, est qu'elle est d'origine métissée en provenance d'Asie et d'Afrique. Un autre aspect frappant du pays est la longueur des noms. On en a un exemple dans le nom de certains rois d'Antananarivo. En voici quelques-uns:

«1630-1650: Andriantsitakatrandriana
1650-1670: Andriantsimitoviaminandriandehibe
1670-1675: Razakatsitakatrandriana»

Cette longueur des noms n'est pas exclusive aux rois mais est présente chez beaucoup de personnes.

Ceci étant dit, comme dans beaucoup d'autres pays moins développés que j'ai visités, je fus agréablement surpris et étonné de la gentillesse des gens et de leur bonne humeur, même dans des situations qui chez-nous provoqueraient des crises de rage. Par exemple, un véhicule dans lequel je me déplaçais fut immobilisé dans une route transformée en bourbier par la pluie. Un camion embourbé était à la tête de cette congestion. Il fallait décharger le camion pour permettre de le tirer de là. J'observai les gens travailler à le décharger et j'étais estomaqué de voir qu'ils accomplissaient cette tâche ingrate dans la bonne humeur la plus totale!

6,7- Congrès de la FIPA

J'ai assisté à quatre congrès de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), soit celui qui s'est déroulé à Trondheim en Norvège en 1990, celui de Québec en 1992, celui d'Istanbul en Turquie en 1994, et celui de Versailles en France en 1996. Ces rencontres avaient le mérite de nous mettre en contact avec les représentants d'organisations agricoles qui provenaient de tous les continents de la planète. Elles contribuaient aussi grandement à nous faire connaître des points de vue d'agriculteurs qui étaient très différents de ceux que j'étais habitué d'entendre au Canada. Par exemple, les représentants de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Argentine étaient de féroces prosélytes d'une politique commerciale libre-échangiste en agriculture. Ces rencontres nous permettaient également de nous familiariser avec les politiques agricoles pratiquées à travers le monde et avec le type d'organisations d'agriculteurs qu'on y rencontrait. Également, nous avions l'occasion de visiter des exploitations agricoles et de rencontrer des personnages qui jouaient un rôle important dans ce milieu.

Par exemple lors de la rencontre en Norvège, nous avons eu le privilège d'entendre l'ex première ministre du pays qui le redeviendra, Mme Gro Brundtland. Elle avait été choisie en 1983 par le secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, pour prendre la présidence de la Commission mondiale sur l'environnement. En avril 1987, Mme Brundtland avait présenté son rapport baptisé « *Notre avenir à tous* », qui proposait une définition du développement durable et les moyens d'y parvenir. Elle avait été invitée par la FIPA à nous présenter son rapport. Après sa présentation, il y eut une période de questions. Un agriculteur norvégien intervint pour la féliciter de son travail, mais également pour dire que la pollution qu'il fallait éliminer pour assurer un développement durable était causée par les autres activités humaines et que l'agriculture, quant à elle, vivait en harmonie avec la nature et n'en causait pas. Il fut intéressant d'entendre la politicienne norvégienne lui répondre, en se fondant sur des faits bien établis, que l'agriculture avait aussi sa part importante de responsabilité et que la dénégation de son interlocuteur n'était aucunement justifiée. Je pensai en moi-même, en entendant cette réplique sans complaisance, que les politiciens pouvaient eux aussi dire la vérité si c'est ce que leurs électeurs souhaitent!

J'appris diverses informations intéressantes sur la Norvège, en m'y rendant. Entre autres, que ce pays est situé beaucoup plus au nord que ne l'est par exemple la ville de Montréal, même si le climat de Trondheim où nous séjournions n'est pas beaucoup plus froid que celui de Montréal. Cette ville est pourtant située à plus de 63 degrés de latitude nord, ce qui correspond au point le plus au nord du Québec. Nous avons pourtant visité des fermes en production à cette latitude. La raison de cet état de fait est que le courant océanique qu'est le Gulf Stream, après s'être réchauffé au sud de l'Atlantique, remonte ensuite près de l'Europe et de la Norvège et réchauffe ce faisant son climat. Mais le fait qu'une ville comme Trondheim, par exemple, soit située beaucoup plus au nord fait en sorte que la noirceur est beaucoup plus longue durant les journées d'hiver et conséquemment, la clarté beaucoup plus brève. Inversement, en été, le soleil se couche durant de très courtes périodes. Une conséquence de cette situation est que la vie est beaucoup moins intense en hiver et beaucoup plus animée en été. Étant donné que nous étions là à un moment qui comprend l'équinoxe d'été, le 24 juin, nous avons vu la population fêter cette journée la plus longue en demeurant éveillée presque toute la nuit. Le soleil se couchait vers 22 heures et se levait vers 2 heures. Nous avons vu un nombre considérable de gens s'amuser dans les rues très tard durant la nuit, beaucoup d'entre eux se promenant avec des instruments de musique dont ils jouaient avec beaucoup d'enthousiasme.

Après la réunion, nous sommes revenus par train, mon épouse d'alors Louise-Marie et moi, de Trondheim jusqu'à Oslo. Nous nous sommes arrêtés en chemin à Lillehammer, une ville qui se préparait à recevoir les jeux Olympiques d'hiver de 1994, et dans une petite ville (GRAN) où se trouve un musée qui exposait des maisons et d'autres éléments de la façon de vivre traditionnelle de la Norvège.

En 1992, je fis partie du comité organisateur du congrès de la FIPA qui eut lieu à Québec. Ma principale tâche fut d'organiser une visite de fermes pour les participants. Nous avions loué un

autobus, et nous avons entre autres visité la ferme laitière située à Warwick appartenant à l'un des administrateurs de la Coop fédérée.

En 1994, j'ai eu le privilège de visiter Istanbul à l'occasion d'une autre réunion de la FIPA. Ce lieu chargé de tant d'histoire était pour moi absolument fascinant. Nous visitâmes des exploitations agricoles dans la partie asiatique de la Turquie. Nous avons vu une ferme où on observait un bouvier, c'est-à-dire dans ce cas-ci une personne faisant l'équivalent pour des bovins de ce que font les bergers pour les moutons, dont la façon de travailler remontait probablement à l'ère préchrétienne, et une ferme avicole dont la technologie et l'architecture s'apparentait à ce qui s'observe dans cette production en Amérique du Nord. Tout un contraste entre ces deux exploitations!

Nous logions dans le quartier Galata, situé de l'autre côté du cours d'eau nommé la Corne d'Or, qui coule au cœur d'Istanbul. J'ai visité, en plus du souk, le marché public, la fameuse Cathédrale de Sainte-Sophie qui est devenue une mosquée à une certaine époque et plus récemment un musée. Nous allions un matin visiter la célèbre Mosquée bleue, mais nous n'avons pu le faire car une bombe venait d'y exploser. C'est une impression durable que m'a laissée le panneau routier qui apparaît lorsque nous franchissons le pont qui permet de traverser le détroit du Bosphore sur lequel il est écrit: *Bienvenue en Asie*. Nous avons visité le palais Beylerbeyi construit dans la banlieue asiatique d'Istanbul au 19^{ième} siècle qui constituait la résidence d'été du Sultan, de même que l'extraordinaire palais Topkapi à Istanbul même, et l'Hippodrome dont la construction fut entreprise par l'empereur Septième Sévère en 203 et qui fut terminée par Constantin le Grand en 330. On retrouve en ce lieu un impressionnant obélisque ramené d'Égypte à cette époque.

6,8- Congrès de l'International Farm Management Association (1995)

Une autre réunion qui fut très enrichissante pour moi et les gens de la Fédérée avec lesquels j'y ai participé fut le congrès de l'International Farm Management Association qui s'est tenu du 10 au 16 juillet 1995 à l'Université de Reading, une ville située sur la Tamise pas très loin de Londres. En plus des conférences auxquelles nous avons assisté lors de cette rencontre, on nous proposait divers déplacements pour aller visiter des sites reliés à l'agriculture. L'une des visites intéressantes fut celle que nous fîmes au Château Windsor. Il y a deux types de châteaux royaux en Angleterre, ceux qui sont des propriétés privées de la famille royale et ceux qui appartiennent à l'État. Le Palais de Buckingham, par exemple, qui est la résidence et le bureau officiel de la Reine appartient à l'État. Le Château Windsor est une propriété privée de la famille royale. Ce Château est localisé sur une ferme de 3000 acres, qui comporte également des bâtiments d'élevage. Lors de la tournée de la ferme que nous faisions en tant qu'invités, un agronome, qui était le gérant, nous transmettait des explications diverses sur l'exploitation. Il nous demanda si nous avions des questions. Je lui ai demandé si la ferme du Château Windsor avait droit aux subventions que versait la Communauté européenne aux agriculteurs. Avec un sourire typiquement anglais, l'agronome nous répondit : *mais oui, car nous sommes une ferme familiale!*

Suite à la visite des lieux, on nous invita à nous asseoir dans un grand hangar, et la princesse Anne arriva et monta, devant l'auditoire, sur un tas de balles de foin. Elle commença par nous dire qu'elle se sentait parfaitement à l'aise de s'adresser à un groupe de fermiers, car, nous dit-elle, j'ai été élevée ici sur une ferme et j'adore fréquenter les animaux qui y vivent. Par la suite, elle nous livra une série de réflexions relatives aux difficultés que rencontrent tous les exploitants agricoles du monde dans l'exercice de leur profession, en y mettant beaucoup de détails et en signalant la nécessité que l'État intervienne pour aider les agriculteurs à les surmonter. Les quelques participants du Québec et moi-même, nous nous sommes dits à la fin de sa causerie que si elle vivait chez-nous, elle pourrait être une porte-parole de l'UPA. En blague, un des délégués de l'UPA dont l'orientation souverainiste était bien connue, nous dit après l'avoir entendue: *je souhaite un Québec indépendant monarchique avec la princesse Anne comme reine.* En sortant de la rencontre, nous vîmes la Princesse monter dans la Jaguar avec laquelle elle était venue nous rencontrer, qui était conduite par son chauffeur privé. Cela me démontra qu'il n'est pas nécessaire d'être indigent pour savoir prononcer un discours misérabiliste sur l'agriculture et quémander de l'aide publique.

En Angleterre, nous avons visité une grande ferme productrice de pommes de terre. J'ai demandé durant la visite où était vendue leur production. On nous répondit: *à l'usine McCain située près d'ici*. Cela me fit saisir l'ampleur de cette entreprise canadienne. Encore en Angleterre, au cours de ce même déplacement, nous avons visité une ferme qui élevait des faisans pour des chasseurs qui venaient la visiter et pour qui on larguait ces oiseaux qu'ils tiraient.

Au cours de l'un de nos déplacements, un participant demanda à un Conseiller en gestion agricole suédois avec qui je m'entretenais quel était selon lui le meilleur conseil qu'il avait donné à ses clients. Le Conseiller, qui avait un sens de l'humour assez prononcé, répondit après quelques instants de réflexion: *c'est d'avoir des revenus supérieurs à leurs dépenses!*

En plus de ces visites en Angleterre, suite aux activités de la conférence, nous avions la possibilité de visiter l'Irlande. Je m'étais inscrit avec Louise-Marie à cette activité, tout comme le Président de La Coopérative fédérée et son épouse. Nous devions nous rendre à une ferme d'élevage de chevaux de course comme première activité mais le guide nous informa que nous allions nous arrêter à Dublin. C'était un dimanche et s'y jouait une importante partie de hurling, un sport national de l'Irlande dont proviendrait le hockey. Ceux qui le souhaitaient avaient la possibilité d'assister à cet événement et les autres pouvaient faire un tour guidé de la ville. Nous avons compris que notre guide était un fan absolu du hurling et qu'il ne voulait pour rien au monde rater l'événement qui se déroulait cette journée-là à Dublin. Quant à moi, je choisis le tour de ville mais je regrette aujourd'hui de ne pas avoir assisté à la partie de hurling.

Nous nous dirigeâmes par la suite vers une ferme d'élevage de chevaux de course pur-sang, l'Irish National Stud Farm. Pour comprendre un peu l'importance de ce site en Irlande, il faut prendre en considération jusqu'à quel point l'habitude de parier fait partie de la culture irlandaise, en particulier le pari dans les courses de chevaux. À cet égard, je peux mentionner

que lors de ma jeunesse, alors que les gouvernements n'étaient pas encore présents dans l'univers des paris, comme celui du Québec le deviendra avec la création de Loto-Québec, nous entendions parler abondamment des billets de sweepstake irlandais. Ils étaient vendus partout à travers le monde, en particulier en Amérique du Nord. Ces billets s'identifiaient à un cheval qui participait à une course particulière. Ils devaient servir à financer le système hospitalier irlandais. C'était vrai en partie. Mais une partie importante des profits de l'opération était appropriée par des intérêts privés. Donc, retenons que l'élevage des chevaux de course est une activité importante du monde rural irlandais.

Quand nous sommes arrivés en autobus à la ferme d'élevage, nous sommes descendus de notre véhicule et un préposé tenait un cheval de race magnifique près du lieu où s'est stationnée notre autobus. L'épouse du Président de la Coopérative fédérée, Mme Massicotte, qui aimait beaucoup les animaux, fut la première à s'approcher du cheval qu'elle commença à flatter. L'employé qui le tenait demanda si nous avions une idée de la valeur de cet animal. Comme nous avons tous répondu non, il nous dit qu'il valait 600 millions de dollars et qu'il était la propriété conjointe d'un Sheikh arabe et d'un investisseur japonais. On nous dit que de faire monter une jument par cet étalon coûtait 700 000 $. On nous expliqua que cet étalon était gardé dans une stalle particulière, munie d'une caméra qui permettait à une équipe de médecins vétérinaires de le surveiller durant 24 heures par jour. On nous fit visiter l'endroit où l'étalon montait les juments, qui était conçu, étudié et équipé d'une façon particulière pour minimiser la possibilité que l'étalon se blesse durant l'opération. Avait-on exagéré sa valeur et le coût d'une insémination qu'il livrait? Peut-être, mais des recherches que j'ai faites m'ont démontré qu'effectivement des chevaux pur-sang champions pouvaient valoir dans les centaines de millions de dollars et les inséminations coûter des centaines de milliers de dollars.

Nous avons visité par la suite une ferme céréalière et une ferme d'élevage de moutons et de bovins de boucherie. Également, nous avons visité une ferme de recherches en industrie laitière très avancée, le Moorepark Research Center. On nous remit une publication intitulée *Dairing, Improving the Competivive Edge.* On nous fit visiter la ferme et on nous présenta les principaux domaines de ses activités. Parmi les sujets sur lesquels ce centre effectuait des recherches, il y avait la vérification de l'application des principes de l'homéopathie au soin des animaux préconisée par certains médecins vétérinaires. Les chercheurs ont conclu suite à leurs études que le soin à l'aide de techniques homéopathiques était totalement sans effet.

Cette visite en Irlande me fit comprendre que l'agriculture de ce pays et celle du Québec ont des similitudes liées à leur milieu naturel. L'Irlande a un climat relativement frais et une pluviosité assez abondante. Ce type de climat est particulièrement propice à la pousse d'herbage et conséquemment à l'élevage des ruminants qui s'en nourrissent, tels les bovins laitiers et les agneaux. De la même manière que le Québec exporte des produits laitiers au Canada, l'Irlande en exporte en Europe. Une autre particularité de l'Irlande qui nous a été montrée, c'est l'abondance des tourbières. Elles sont si nombreuses que la tourbe a été et est encore utilisée comme moyen de chauffage dans plusieurs maisons privées, ce que nous avons eu l'occasion d'observer.

6,9- Comité de consultation sur le commerce extérieur

J'ai été nommé membre, en 1986, du Comité de consultation du gouvernement canadien sur le commerce extérieur (SAGIT : Sectorial advisory Group on International Trade) pour les produits agricoles, les aliments et les boissons. J'ai été membre de ce comité de 1986 à 1999, et j'en ai assumé la coprésidence de 1996 à 1999. Dans le cadre du SAGIT, j'ai participé aux consultations gouvernementales portant sur les négociations commerciales qui ont conduit à la conclusion de l'accord de libre-échange Canada/États-Unis, à l'accord de libre-échange Nord-américain impliquant le Canada, les États-Unis et le Mexique (ALENA), et à la conclusion du cycle de l'Uruguay des accords du GATT. Dans le cadre de mon mandat comme consultant auprès du Sous-ministre fédéral de l'agriculture en 1999, j'ai mené une étude auprès des entreprises de transformation agroalimentaires canadiennes pour connaître leurs préoccupations relatives aux négociations qui allaient être entreprises dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Durant sa campagne pour être élu chef du parti conservateur, Bryan Mulroney se prononça contre le libre-échange, misant sur la tradition plutôt protectionniste de ce parti. De même, quand la Commission Macdonald créée par le précédent gouvernement libéral rendit public son rapport en septembre 1985, qui préconisait un accord de libre-échange avec les États-Unis, M. Mulroney, qui était alors au pouvoir, déclara rejeter cette option. Nous apprendrons par contre dans des entrevues qu'il a données en 2013 qu'il avait convenu lors d'une rencontre à Québec au printemps 1985 avec le président américain Ronald Reagan que des discussions allaient être entreprises pour réaliser ce projet.

Quand le premier ministre Mulroney a annoncé qu'il allait entreprendre la négociation d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, j'étais encore employé à l'UPA. Je n'avais pas non plus encore complètement coupé les ponts avec ma culture traditionnelle de gauche qui était hostile au libre-échange. J'exprimai à cette époque à quelques reprises le point de vue défendu par l'UPA, à savoir que la conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis irait à l'encontre des intérêts de l'agriculture canadienne et québécoise. Ma nomination au SAGIT correspondit cependant avec mon embauche à la Coopérative fédérée. Cette entreprise était déjà fort impliquée dans le commerce international de produits agroalimentaires. C'était le cas de sa division laitière et de sa division des viandes. Elle importait par ailleurs plusieurs intrants agricoles. La Coopérative Citadelle, qui lui était affiliée, était la principale exportatrice de produits de l'érable.

Les membres du SAGIT étaient choisis par le gouvernement fédéral et non pas recommandés par la direction des organismes dont ils provenaient. Nous étions convoqués à des réunions, généralement mensuelles, qui avaient lieu à Ottawa. Des fonctionnaires d'Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) de même que du Ministère chargé de la négociation des accords de libéralisation des échanges (cette responsabilité n'a pas toujours été dévolue au même ministère) venaient nous présenter la politique et la démarche du Canada dans cette

négociation, de même que la position des autres pays. Notre attention était particulièrement centrée sur les dossiers agricoles et agroalimentaires.

Le Canada est un des pays dont la proportion de la production agricole exportée est parmi les plus élevées au monde. C'est le cas d'environ 50 % de notre production qui est vendue soit sous forme de produit brut (comme les céréales par exemple), ou sous forme de produits transformés (des frites congelées, ou de la charcuterie pour ne prendre que ces exemples). Les membres du SAGIT provenant d'industries non protégées de la concurrence internationale et ayant une vocation exportatrice, telles les productions céréalières ou de viandes, étaient favorables à la libéralisation des échanges. Celles dont le marché domestique était protégé de la concurrence étrangère comme les productions sous gestion de l'offre, le lait et l'aviculture, y étaient opposées.

La négociation de l'Uruguay round dans le cadre du GATT créait un précédent. En effet, jusque-là les négociations dans ce cadre avaient principalement porté sur le commerce des produits manufacturés. Cependant, les litiges survenus dans les relations commerciales internationales relatives au secteur agricole avaient pris une telle ampleur que les pays membres de l'organisation avaient décidé que les règles régissant le commerce de ce secteur feraient elles aussi l'objet de négociations internationales. Trois éléments des politiques agricoles furent rapidement identifiés comme ceux devant faire l'objet de négociations, soit les protections frontalières, les subventions domestiques et celles destinées aux produits exportés.

Le Canada, dans le cadre des négociations de l'Uruguay Round, était membre du groupe de Cairns. Ce nom est celui d'une ville australienne où s'était tenue une réunion de pays favorables à la libéralisation des échanges. Ce groupe de 14 pays s'était fixé comme objectif de coordonner le travail de ses membres pour favoriser l'avancement d'une telle politique. Le regroupement de ces pays faisait en sorte que, collectivement, ils pouvaient constituer le troisième plus important intervenant après les États-Unis et l'Europe dans la négociation. La Chine et l'URSS (qui existait encore à ce moment) n'étaient pas membres du GATT et l'Inde et le Brésil n'avaient pas encore le poids dans les relations commerciales internationales qu'ils allaient acquérir au cours des années 2000.

Le Gouvernement fédéral canadien se rendit cependant rapidement compte de la puissance de la partie du lobby agricole qui s'opposait à l'ouverture des marchés. Dans les secteurs où prévalait la gestion de l'offre, un petit pourcentage du marché domestique était ouvert à l'importation, souvent sans aucun tarif douanier ou avec de faibles tarifs. Au-delà du volume dont l'entrée était permise, l'importation était interdite. Le Gouvernement canadien adopta conséquemment comme orientation de favoriser la libéralisation des échanges dans certaines productions agroalimentaires, tout en préconisant le maintien du protectionnisme dans d'autres. Les porte-paroles des pays universellement libre-échangistes commencèrent à accuser le Canada de parler des deux côtés de la bouche, c'est-à-dire de préconiser en même temps une politique contradictoire à savoir, libre-échangiste dans certaines productions et protectionniste dans d'autres.

À cet égard, le monde agricole et agroalimentaire savait lui aussi très bien promouvoir la libéralisation des échanges dans ses secteurs les plus ouverts au commerce international, et en même temps préconiser une attitude protectionniste pour ses secteurs plus fortement centrés sur le marché intérieur. Une présentation que j'ai faite aux membres de l'atelier agriculture, environnement et forêt du caucus des députés conservateurs du Québec le 22 septembre 1989 illustre très bien cette attitude et la défense que j'en assumais. Voici le contenu de cette présentation qui traite des négociations de l'Uruguay Round:

« <u>Les négociations du GATT</u>

L'une des idées le plus universellement partagées en matière économique est que le développement du commerce génère une prospérité accrue. Grâce au commerce, les entreprises ou les pays sont en mesure de se spécialiser dans les activités pour lesquelles ils disposent d'avantages comparatifs. Ce faisant, la richesse produite globalement sera plus grande que si chacun produisait toute la gamme des biens et services nécessaires à la satisfaction de l'ensemble de ses besoins.

Le commerce international s'est accru plus rapidement que la production mondiale depuis la seconde guerre. Les exportations mondiales totalisaient 1 830 milliards de dollars ces dernières années contre 23,5 milliards de dollars en 1938. Parmi les principaux pays industrialisés, le pourcentage du P.I.B. destiné à l'exportation a presque doublé depuis 1960.

L'intensification des échanges a eu comme résultat une plus grande interdépendance des économies.

Cette tendance recèle des menaces mais également des opportunités pour l'industrie agro-alimentaire québécoise et canadienne.

Le commerce international n'a jamais autant préoccupé l'industrie agro-alimentaire québécoise qu'aujourd'hui. L'accord de libre-échange signé entre le Canada et les États-Unis et l'importance accordée à l'agriculture dans l'actuelle ronde des négociations du GATT en sont évidemment la cause.

<u>LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC ET LES NÉGACIATIONS DU GATT</u>

1. La Coopérative fédérée de Québec (CFQ) constate l'importance grandissante du commerce international, y compris dans le secteur agro-alimentaire, et les efforts réalisés à l'intérieur du GATT en vue de réduire progressivement les obstacles, tarifaires ou autres, au commerce.

2. Selon la CFQ, cette tendance recèle des menaces mais également des opportunités pour l'industrie agro-alimentaire québécoise et canadienne. Nous favorisons une libéralisation pragmatique des changes, visant à assainir le commerce mondial, à éliminer le dumping, à réduire les subventions qui perturbent le commerce, à harmoniser les règles techniques et à renforcer le GATT.

3. Nous nous opposons au libéralisme dogmatique que véhicule le rapport sur le commerce agricole de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Nous nous opposerons avec vigueur à une réduction uniforme des subventions sur la base de l'unité de mesure globale élaborée par l'OCDE de même qu'au démantèlement des politiques agricoles appliquées au Québec pour les remplacer par une forme d'aide sociale aux agriculteurs inspire des idées de « découplage » et de « ciblage ».

4. Compte tenu que les forces du marché, laissées à elles-mêmes, ne peuvent résoudre adéquatement et d'une façon socialement acceptable les déséquilibres sur les marchés agricoles, il faut reconnaître la nécessité d'interventions publiques en vue de civiliser les forces du marché.

5. Au cours de la ronde actuelle des négociations du GATT, le gouvernement canadien devra adopter une attitude équilibrée, visant à instaurer sur les marchés mondiaux des conditions favorables à l'expansion de nos secteurs exportateurs et à sauvegarder les éléments essentiels de la souveraineté canadienne en matière de politique agricole.

6. En particulier, les outils essentiels au fonctionnement des offices de commercialisation qui réglementent les marchés du lait, des œufs et de la volaille devront être protégés, de même que la possibilité pour les gouvernements fédéral et provinciaux d'intervenir en vue de stabiliser et de bonifier le revenu des agriculteurs pour qu'ils puissent rémunérer adéquatement leur travail, celui des membres de leur famille et le capital qu'ils investissent dans leurs entreprises. À cet égard, on doit préserver les outils d'intervention tels la politique de crédit agricole et les politiques visant à stabiliser les prix et les revenus.

7. Par ailleurs, les offices de commercialisation devront s'ajuster à la libéralisation des échanges qui affectera les produits alimentaires industriels surtransformés et assurer, de concert avec le gouvernement, aux entreprises qui œuvrent dans ce secteur des conditions d'approvisionnement en matière première qui leur permettent de faire face à la compétition internationale. ».

En dépit des appréhensions du monde agricole québécois, le Canada conclut les accords de libre-échange Canada/États-Unis et par la suite l'accord de libre-échange Nord-américain (ALENA) incluant le Mexique, qui se substitua à l'accord précédent, sans affecter les secteurs protégés de l'agriculture. Ces traités furent négociés en excluant une libéralisation accrue des secteurs agricoles en spécifiant que la libéralisation de ces secteurs surviendrait, s'il y avait lieu, dans le cadre des négociations du GATT qui s'appliqueraient entre les pays Nord-américains comme entre tous les autres pays membres de l'organisation. C'est donc la négociation du GATT qui retint par la suite l'attention.

Le Gouvernement canadien s'était engagé à protéger dans ces négociations les secteurs sous gestion de l'offre. En dépit de cet engagement, les porte-paroles de ces secteurs et l'UPA demeuraient inquiets sachant que le Canada n'était pas une des puissances principales dans cette négociation, les États-Unis et l'Europe étant les principaux maîtres du jeu et que l'attitude bipolaire du Canada n'était pas partagée par la majorité des membres du groupe de Cairns.

Le SAGIT fut pour ses participants un canal privilégié pour communiquer au gouvernement et à ses fonctionnaires impliqués dans la négociation les points de vue du monde agricole et agroalimentaire. Ce fut par ailleurs pour moi et pour plusieurs autres participants une école d'initiation intensive à la complexité des dossiers du commerce international. On nous informait de la position des divers pays et de leurs politiques agricoles, des courants du commerce international et des clivages qui opposaient souvent les intérêts des pays moins développés à ceux des pays plus développés, de même que ceux qui divisaient les pays développés entre eux, en particulier l'Europe et les États-Unis.

En plus de nos réunions régulières, les membres du SAGIT furent invités à Bruxelles en décembre 1990 où devait se tenir la réunion ministérielle de clôture de ces négociations. Tous étaient si bien convaincus que la négociation se terminerait à ce moment-là que même le Président de l'UPA, qui tenait à ce moment son congrès annuel, était avec nous à Bruxelles et il participa à son congrès via une vidéoconférence préenregistrée dans laquelle il expliquait jusqu'à quel point il était important pour lui d'être à Bruxelles pour s'assurer que l'entente finale qui y serait négociée ne léserait pas les intérêts du monde agricole québécois! Cette rencontre fut un échec. Étant donné que nous étions en *stand-by* pour être informé d'une façon privilégiée sur le contenu de ces ententes, nous avons passé le temps dont nous disposions à assister à des conférences qui avaient été organisées pour les participants agroalimentaires comme nous. Ce fut également une occasion d'apprécier en personne les réputées moules et frites bruxelloises et de voir de nos propres yeux le célèbre Manneken-Pis.

Un an après l'échec de Bruxelles, nous fûmes conviés à une nouvelle rencontre cette fois-ci à Genève en décembre 1991. Cette réunion fut plus fructueuse que la précédente car elle permit de rédiger ce que les autorités ont nommé l'avant-projet de l'acte final. Mais tous les dossiers n'étaient pas encore réglés. À preuve, l'Union européenne et les É-U conclurent en novembre 1992 dans le dossier agricole l'entente de Blair House, ainsi nommée car elle a été négociée dans un édifice de Washington qui porte ce nom. Les Américains et les Européens discutèrent des limites que l'Europe devrait imposer sur ses subventions aux producteurs d'oléagineux, mais en même temps, ils établirent des règles visant à limiter les subventions domestiques à la production et aux exportations qui allaient servir de cadre pour l'entente finale relative au dossier agricole. Finalement, la négociation se termina par la signature des accords de Marrakech, conclus dans cette ville du Maroc en avril 1994. Les ententes entrèrent en vigueur en janvier 1995. Elles devaient avoir une durée de 6 ans et être par la suite remplacées par de nouveaux accords qui seraient négociés dans le cadre de la nouvelle institution que cette négociation créa, soit l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Finalement après toutes ces années d'ardues négociations, l'entente finale ne remit pas en cause les offices de commercialisation et n'interdit pas l'existence des principaux programmes qui incarnent la politique agricole appliquée au Canada et au Québec. En particulier, même si les quotas qui interdisaient l'importation des produits sous gestion de l'offre furent abolis, ils furent remplacés par des quotas tarifaires qui établissaient la quantité de produits pouvant être importée à faible tarif douanier, et l'interdiction d'importer au-delà de cette quantité fut abolie

par le mécanisme de tarification que prévoyait l'entente. En vertu de cette mesure, l'interdiction d'importer un produit fut remplacée par un tarif douanier appliqué à ce produit. Le niveau de ce tarif fut basé sur la différence entre le prix domestique du produit et le prix à la frontière nationale de la source la plus compétitive de ce produit. Le tarif devait par la suite diminuer d'un certain pourcentage durant la période prévue de l'existence de l'accord de l'Uruguay Round, soit six ans. C'est ainsi que les produits sous gestion de l'offre se trouvèrent dorénavant protégés par des tarifs douaniers très élevés. L'entente prévoyait que les tarifs sur les produits agricoles devraient être diminués d'au minimum 15 pourcent durant les six ans (de 1995 à la fin de 2000) que durerait l'entente. Quand j'ai fait mon travail intitulé *Les conséquences négatives des offices de commercialisation agricole* qui fut publié par l'Institut économique de Montréal en 2012, voici quels étaient les tarifs douaniers sur le principaux produis auxquels s'applique ce programme :

Tarifs à l'importation des denrées faisant l'objet d'une gestion de l'offre	
Beurre	298,5 %
Fromage	245,5 %
Yogourt	237,5 %
Volaille	238,0 %
Œufs de table	163,5 %
Source : Agence des services frontaliers du Canada, *Tarif des douanes, juillet 2012*	

Un autre aspect de l'entente qui préoccupa le monde agricole était que les pays signataires devaient diminuer les subventions d'un certain pourcentage durant les six années de sa durée. Étant donné le pourcentage relativement élevé de subventions dont bénéficie l'agriculture du Québec, là aussi on craignait de perdre des avantages. Cependant, il s'avéra que suite à des pressions intenses de l'Allemagne, dans un état fédéral les subventions provinciales n'étaient pas incluses dans le calcul du niveau des dépenses d'un pays à partir duquel les réductions devaient être établies. Finalement, il advint qu'en dépit de toutes les craintes du monde agricole québécois relativement aux conséquences des négociations internationales visant à libéraliser les échanges sur les politiques agricoles appliquées ici, les accords conclus dans le cadre de l'Uruguay Round, du traité de libre-échange avec les É-U et de l'ALENA n'eurent à peu près pas d'impact au Québec.

Toute cette démarche fut cependant pour moi une occasion de remise en cause progressive de mon adhésion au protectionnisme. Les pays moins développés pointèrent à de multiples occasions dans ces négociations jusqu'à quel point les subventions versées à la production et aux exportations agroalimentaires dans les pays développés étaient dommageables pour eux. Déjà, ils commençaient à dénoncer les subventions à la production de l'ordre d'un milliard de dollars par jour, selon les calculs de l'OCDE, dont bénéficiait l'agriculture des pays développés qui venait les concurrencer sur leur propre marché intérieur.

Un autre élément qui me poussait à remettre en cause le protectionnisme était la croissance extraordinaire à l'échelle historique de la population mondiale et du revenu de plusieurs de ses

composantes, qui créaient de nouveaux besoins solvables en matière agroalimentaire. Il s'agissait, d'une part, de nouveaux débouchés pour l'industrie agroalimentaire canadienne. D'autre part, sur le plan social, produire plus d'aliments servirait à maintenir leur prix à un niveau moins élevé et en favoriser l'accès pour ceux qui souffraient de sous-alimentation. Dans ce contexte, le discours défaitiste des leaders du monde agricole québécois me paraissait de plus en plus nuisible aux intérêts stratégiques de cette industrie.

À cet égard, les banquiers de la Coopérative fédérée, dans des réunions privées relatives à la solidité de notre entreprise, nous demandaient de leur expliquer comment ils pouvaient avoir confiance en notre avenir si celui de l'agriculture était aussi menacé que le discours des leaders du monde agricole le laissait entendre? Il me revint d'intervenir dans certaines de ces rencontres pour déconstruire ce discours défaitiste. J'y suis parvenu en mettant l'accent sur certains des avantages dont disposait (et dispose encore) notre agriculture, entre autres l'abondance de l'eau chez-nous et le fait que dans notre principale production, celle du lait, nous avions une vocation qui s'était manifestée bien avant la mise en place des offices de commercialisation et la fermeture des frontières. L'agriculture du Québec s'est spécialisée en industrie laitière durant la dernière moitié du 19^{ième} siècle, alors que l'office de commercialisation du lait a été mis en place en 1970. La production de lait par vache était bien supérieure en Amérique du Nord, y compris chez-nous au Québec, à ce qu'elle était dans le monde et même dans les pays très compétitifs comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces deux pays par ailleurs n'étaient responsables que d'environ trois pourcent de la production mondiale de lait, ce qui les rendait bien incapables de fournir tous les besoins laitiers sur la planète. Après avoir démontré que le prix international du lait était totalement artificiel, principalement basé qu'il était sur le prix des faibles exportations provenant principalement de ces pays, j'amenai nos interlocuteurs à réfléchir à ce qui arriverait si le marché des produits laitiers était totalement libéré. Une telle évolution entraînerait une égalisation du prix du lait à la ferme dans les divers pays à un niveau qui serait basé sur le prix international du lait. Compte tenu que la production des pays développés, en particulier l'Amérique du nord et l'Europe, représentait 50 % de la production mondiale et que cette production serait nécessaire dans un marché complètement libéralisé, et que le prix mondial serait à tout le moins suffisant pour permettre la production dans ces pays, j'en conclus que la question devenait: est-ce que le Québec laitier pourrait soutenir la compétition dans le cadre des pays développés? Ma réponse était que oui. Je la présentai à nos financiers qui la trouvèrent convaincante.

Toute cette démarche de suivi des négociations commerciales internationales a contribué à développer chez moi une vision de plus en plus positive du libre-échange. D'autres expériences, telle ma mission à Madagascar et mon séjour au Costa-Rica, y contribueront également.

7- **Départ de la CFQ et années de consultant**

7,1- Secrétariat de suivi du Sommet de l'agriculture

En 1998, à l'âge de 57 ans et après 12 ans à la CFQ, j'ai remis ma démission. Peu de temps après, le Ministère de l'agriculture me confiait un mandat de consultant. Voici comment le journaliste Claude Turcotte décrit ce mandat dans Le Devoir du 31 mars 1998 :

« *Suivi de la conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire :* ***Mario Dumais reçoit le mandat d'organiser le secrétariat.*** *Il aura pour tâche de mettre en place les groupes de travail pour chacun des thèmes retenus lors du forum.*

Mario Dumais, qui vient à peine de quitter le poste de secrétaire général de la Coopérative fédérée de Québec, s'est vu confier par le gouvernement du Québec la responsabilité de l'organisation d'un secrétariat pour assurer le suivi des consensus dégagés lors de la conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire tenue à Saint-Hyacinthe en mars dernier.

L'annonce en a été faite vendredi dernier par le ministre de l'Agriculture, Guy Julien. M. Dumais aura pour tâche de mettre en place les groupes de travail pour chacun des thèmes retenus lors du forum auxquels participaient une cinquantaine de décideurs du monde agroalimentaire. Il y aura donc quatre comités thématiques : la croissance et la création d'emplois, les risques pour les entreprises, la protection de l'environnement et le savoir-faire ce qui comprend aussi bien la recherche et le développement que la formation.

M. Dumais, qui est déjà au travail, doit en plus organiser un comité de suivi sur le lait, qui est probablement le dossier le plus chaud et urgent, puisque le comité doit produire des résultats avant la fin du mois de juin prochain. C'est d'ailleurs le Premier ministre lui-même qui présidera ce comité.

Chaque groupe de travail sera composé des principaux décideurs de la chaîne agroalimentaire et d'un président choisi à l'extérieur de l'industrie. Chaque comité devra faire état de ses progrès toutes les six semaines au ministre de l'Agriculture et aux autres ministres concernés. Il y aura en outre des réunions trois fois par année sous la présidence du premier ministre.

….

Pour remplir ce nouveau mandat d'organiser des groupes de travail pour assurer le suivi des consensus de Saint-Hyacinthe, M. Dumais a signé un contrat qui prévoit quatre mois de travail à plein temps et 12 autres mois à mi-temps. Il voit dans cette confiance qu'on lui fait « un beau défi *». Les décideurs se sont donné jusqu'en 2005 pour créer 15 000 emplois nouveaux, investir 7,5 milliards et doubler le volume des exportations pour qu'elles atteignent quatre milliards. ».*

En plus d'assumer la direction du secrétariat du suivi de cette conférence, j'ai animé le Rendez-vous des décideurs de 1999, auquel participait, entre autres, le premier ministre Lucien Bouchard.

Durant la phase où je travaillais à plein temps pour le MAPAQ, j'avais l'autorisation de me rendre travailler deux jours et demi à Québec et de travailler les deux autres jours et demi au bureau du ministère localisé à Montréal ou à partir de chez-moi. Durant les jours où je séjournais à Québec, je résidais dans le magnifique quartier qu'est le Vieux Québec, à l'Hôtel Clarendon.

En 2001, le Ministre de l'agriculture d'alors et le premier ministre Bernard Landry faisaient un bilan du chemin parcouru en vue de rencontrer les objectifs qui avaient été fixés en 1998. Le voici :

« ***Un secteur dynamique en progression sur tous les plans***

Publié le 22 octobre, 2001 dans Le Bulletin des agriculteurs.

Saint-Hyacinthe (Québec), 17 octobre 2001 – Le Rendez-vous de mi-parcours du Forum sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois rassemble les principaux partenaires du secteur agricole et agroalimentaire. Il se tient sous la présidence du premier ministre, M. Bernard Landry, et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Maxime Arseneau.

M. Arseneau a présenté le bilan de mi-parcours en lien avec les objectifs fixés lors de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois de 1998 et les plans d'action adoptés à l'unanimité par le secteur au Rendez-vous des décideurs de 1999. Ce bilan positif révèle une nette progression sur les plans de l'économie, de la formation et de la recherche ainsi que de l'agroenvironnement.

« Le bilan positif que nous dressons ce soir est largement tributaire de l'engagement de tous les partenaires qui, depuis 1998, travaillent en concertation et avec détermination à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés au cours des dernières années. Je vous invite à poursuivre dans cette voie afin de préserver le dynamisme qui caractérise le secteur agricole et agroalimentaire québécois », a déclaré le ministre Arseneau.

Des objectifs en voie de réalisation

La Conférence de 1998 avait permis aux partenaires de s'entendre sur une vision commune de l'avenir du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire et d'établir des consensus quant aux objectifs à atteindre. À mi-parcours, ces objectifs sont en bonne voie d'être atteints.

	Objectifs	**Bilan de mi-parcours**
Exportations Agro-alimentaires	4 milliards $ d'ici 2005	2,75 milliards $ en 2000, soit 2/3 de l'objectif
Investissement à la ferme et en transformation	7,5 milliards $ d'ici 2005	3,3 milliards $
Part des produits québécois sur les marchés intérieurs	Accroître de 5 points de pourcentage d'ici 2002	Progression de 2 points, soit une augmentation de 48 % à 50 % entre 1998 et 1999

Emplois en agriculture et en transformation	15 000 nouveaux emplois d'ici 2005	4 000 nouveaux emplois, une hausse de 3 % par rapport à 1997

Des actions concrètes sur le terrain

Le Rendez-vous des décideurs de 1999 avait, pour sa part, permis l'adoption à l'unanimité de quatre plans d'action afin d'appuyer concrètement les objectifs de croissance convenus un an plus tôt : Tirer parti d'une nouvelle réalité économique (ouverture des marchés). Les risques d'entreprises à gérer (outils financiers). Un environnement à valoriser (agroenvironnement). S'investir dans le savoir-faire (R et D et formation). À cet égard, le bilan de mi-parcours révèle de nombreuses réalisations :

La création de la Financière agricole du Québec qui met à la disposition des producteurs des outils financiers novateurs adaptés à leurs besoins ainsi qu'une enveloppe de 2,1 milliards de dollars pour les sept prochaines années;

- *pour une troisième année consécutive, le projet « Aliments Québec » dépasse largement les objectifs fixés;*
- *la mesure de soutien aux produits du terroir, mise au point par le ministère des Régions en collaboration avec le MAPAQ, a été reconduite avec une enveloppe de 1,8 million de dollars pour trois ans;*
- *les premières étapes ont été franchies dans l'implantation d'un système de traçabilité des animaux et des aliments tout au long de la chaîne alimentaire;*
- *le nombre de membres des clubs-conseil en agroenvironnement a presque doublé, se chiffrant à plus de 4 000;*
- *le nombre de structures d'entreposage des fumiers a plus que doublé, assurant ainsi un entreposage conforme pour 80 % des unités animales visées, dont 98 % pour le secteur porcin;*
- *le nombre de projets de rampe d'épandage a augmenté de 16 %, permettant ainsi de réduire les odeurs;*
- *le nombre de diplômés dans les secteurs de l'agriculture, de la transformation et du commerce est en hausse constante depuis 1998.*

L'ensemble des partenaires du secteur agricole et agroalimentaire poursuivront leurs travaux demain afin de convenir de nouveaux engagements en ce qui concerne la transformation alimentaire, la qualité des aliments et l'agroenvironnement.

« L'agriculture et l'agroalimentaire constituent un secteur névralgique de l'économie québécoise et représentent le fleuron de la vitalité socio-économique de plusieurs régions du Québec. Le défi pour les prochaines années sera d'assurer la croissance de ce secteur en misant sur la valeur ajoutée des produits agricoles, tout en assurant la sécurité alimentaire des consommatrices et consommateurs ainsi que la protection de l'environnement », conclut le premier ministre Landry. ».

Étant donné que ce mandat auprès du Gouvernement du Québec devenait à mi-temps après quatre mois, j'ai accepté divers autres mandats de consultation. J'en ai fait un d'abord pour un

regroupement des coopératives laitières et de la Division laitière de la CFQ, une entreprise nommée Lactel qui a fusionné depuis avec Agropur, et pour une autre coopérative laitière, Agrinove, qui elle aussi n'existe plus.

J'ai également réalisé un projet de recherche sur la coopération et le commerce agroalimentaire entre le Canada et les Caraïbes pour le compte d'Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC). Ce mandat commencé au début de l'année 1999 et terminé par un rapport final présenté en juin de la même année, m'a amené à aller à Washington les 9, 10 et 11 mars, à la Barbade du 27 mars au 2 avril, et au Costa Rica du 7 au 11 mai. Dans le rapport final, j'identifiais quelques pistes de collaboration avec l'Institut interaméricain de coopération en agriculture (IICA) et d'autres visant la promotion des échanges agroalimentaires entre le Canada et les Caraïbes.

J'ai finalement terminé mon mandat auprès du MAPAQ suite à la rencontre de mi-parcours du mois de mars 1999. J'ai par la suite travaillé comme consultant pour Agriculture et agroalimentaire Canada (le Ministère fédéral de l'agriculture). Je travaillais à partir du bureau régional du Ministère à Montréal. En plus du mandat relatif aux relations du Canada avec les Caraïbes, j'avais un mandat de rencontrer les transformateurs agroalimentaires canadiens en vue de préparer la nouvelle phase de négociations internationales prévue dans le cadre de l'OMC.

Durant cette période, je m'étais fait octroyer par le Gouvernement du Québec un *agrément de formateur*. J'ai donné un certain nombre de sessions de formation d'une durée d'une journée à des fonctionnaires du MAPAQ, aux employés de la Régie de marchés agricoles et aux enseignants de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

7,2- Embauche à l'IICA au Costa Rica

Lors de mes premières rencontres avec la haute fonction publique d'AAC, on s'enquit de ce que j'ambitionnais comme travail à assez long terme avec eux. Je mentionnai qu'un éventuel mandat à l'échelle internationale me plairait beaucoup. C'est dans le contexte de ce souhait que peu de temps après le début de mon mandat comme consultant, on m'indiqua qu'un poste serait bientôt disponible au Costa Rica, à l'Institut interaméricain de coopération en agriculture (IICA). La confirmation d'une offre d'embauche pour ce poste me vint bientôt pour une entrée en fonction au début d'août 2009. J'avais déjà été invité par l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) à donner des conférences sur la coopération au Costa Rica et en Colombie. C'est d'ailleurs suite à ma prestation au Costa Rica que j'avais entrepris d'apprendre l'espagnol. Nous avons vendu notre maison située au 5234, avenue Coolbrook à Montréal et sommes déménagés au Costa Rica.

Voici les premières impressions qui se dégagèrent à notre arrivée au pays tel que je les communiquai en novembre par lettre à mes frères et sœurs et neveux et nièces:

« *Moravia, Costa Rica, le 20 novembre 1999*

Chers frères et sœurs, neveux et nièces

Je profite du temps des Fêtes pour vous donner de mes nouvelles et vous décrire le Costa Rica et la vie que je mène ici avec Louise-Marie. Nous sommes déménagées vers la fin de juillet, après avoir vendu notre

maison de Montréal. Nous avons apporté nos meubles et notre voiture qui ont été expédiés ici dans un container, qui est arrivé à San José environ trois semaines après notre départ.

Nous nous étions inscrits dans une école de langue, où nous avons suivi des cours tous les après-midis durant quatre semaines (nous avions, Louise-Marie et moi, commencé à apprendre l'espagnol à Montréal). Durant cette période, nous vivions dans une famille qui nous avait été assignée par l'école. De mon côté, j'ai commencé à travailler le premier lundi après mon arrivée, pour un organisme qui se nomme l'Institut interaméricain pour la coopération en agriculture (IICA). Je suis directeur d'une unité qui se nomme le Centre pour l'intégration et le développement des industries agroalimentaires. L'IICA est un organisme international formé par les 34 ministères de l'agriculture des Amériques. Notre champ d'action n'est par conséquent pas limité au Costa Rica, mais englobe les Amériques et les Caraïbes.

Durant notre séjour à l'école de langues, Louise-Marie profitait des avant-midis pour visiter des maisons à louer en compagnie d'un agent d'immeuble. Après quelques jours de recherches, elle a trouvé une maison *qui lui paraissait adéquate. Je suis venu la voir et nous l'avons louée pour le début de septembre. Par contre, nos meubles étaient retenus à la douane et nous devions continuer des procédures entreprises depuis notre arrivée pour les faire libérer. Les procédures bureaucratiques sont ici très longues. Nous sommes finalement entrés dans notre maison dans la troisième semaine de septembre. Nous avions pu prolonger notre séjour dans la famille durant cette période. Par contre, il a fallu un autre mois de procédures avant que je puisse utiliser mon auto. Entre temps, nous nous déplacions en taxi. Ils sont très bon marché ici.*

Nous vivons dans une petite ville de banlieue, à environ dix kilomètres du centre-ville. Cette petite ville, Moravia, est située entre le centre-ville de San José, la capitale du pays, et mon bureau qui est situé à 5 kilomètres plus loin. Notre maison est une maison neuve dont la construction a été terminée en décembre dernier. Son propriétaire a été transféré dans un autre pays et il a décidé de la louer. C'est un nouveau développement comprenant 30 maisons aux couleurs pastel, vert et saumon principalement. C'est une maison de type town house, c'est-à-dire collée sur les voisines des deux côtés. Elle a deux étages, trois chambres à coucher et un salon, une salle à manger, une cuisine et une petite salle de lavage en bas. Il y a deux salles de bain en haut et une toilette en bas. Comme la température ne descend jamais ici en bas de 15 degrés centigrades, il n'y a pas de système de chauffage ni de cave dans les maisons. Plusieurs maisons ont leur laveuse et leur sécheuse à l'extérieur sous une véranda. Il y a une cour en arrière de la maison, un peu de terrain et un abri d'auto à l'avant. Le terrain n'était pas aménagé à notre arrivée, il n'y avait que de l'herbe coupée en gazon. Nous avons retenu les services d'un jardinier (tout ce qui est travail est très bon marché ici) et nous avons fait planter des fleurs et des plantes tropicales en avant et dans la cour, dont un petit bananier. Il est tout petit, environ six pieds de haut, mais déjà il a fait des fleurs et un petit régime de bananes est en train de pousser. Nous avons aménagé un bureau dans une des chambres du haut d'où je vous écris, et de cette chambre nous voyons une plantation de bananiers et d'orangers avec les oranges que l'on peut distinguer dans les arbres.

Comme c'est le cas partout en Amérique latine, la sécurité des personnes et des biens est plus précaire qu'au Canada. Même si le Costa Rica est le pays le plus paisible et pacifique de toute l'Amérique latine, depuis 25 ans, la vie a changé et les gens se sont installé des grilles devant les maisons et les nouveaux développements engagent des gardes de sécurité. Une des choses que nous avons appréciées de la maison que nous louons est que le développement où elle est située est un cul-de-sac gardé à l'entrée, ce qui fait que les maisons n'ont pas de grille. Notre maison est tout près du poste du garde.

Le Costa Rica est un tout petit pays. Sa superficie est à peine plus vaste que celle de la Gaspésie. Il est bordé à l'ouest par l'océan Pacifique, à l'est par la mer des Caraïbes, au nord par le Nicaragua et au sud par le Panama. Le milieu du pays est traversé par une chaîne de hautes montagnes. San José est situé dans ce qui se nomme la vallée centrale, c'est-à-dire une vallée haute (1 300 mètres d'altitude, soit environ 4 000 pieds) et la ville est entourée de hautes montagnes couvertes de verdure, ce qui donne un paysage magnifique. Si nous allons à environ 50 kilomètres de San José, il y a un volcan, l'Irazu, qui crache de la fumée, et qui est le volcan le plus élevé du monde. Il est situé à 3 600 mètres, c'est-à-dire à 11 000 pieds. Par temps clair, on peut de ce point apercevoir le Pacifique, qui est à environ 100 km, et la mer des Caraïbes qui est à la même distance.

Le climat du Costa Rica est très diversifié. Il pleut beaucoup ici. La saison des pluies dure de mai à la fin d'octobre. Elle est interrompue par une accalmie d'environ trois semaines au mois de juillet. Durant cette saison, il fait généralement soleil en matinée et le temps est nuageux en après-midi. Il y a alors deux ou trois bons orages d'environ une demi-heure. Il pleut alors à boire debout. Les gens nomment cette saison la mauvaise saison ou l'hiver, même si, le pays étant situé dans l'hémisphère nord, c'est en réalité l'été. Ils nomment la saison qui commence en novembre et qui va jusqu'à la fin de mars, l'été ou la belle saison. Typiquement, durant cette saison, il fait soleil, il fait quelques degrés de moins qu'en hiver et il vente. Ici, à Moravia, il fait d'avril à novembre, généralement entre 22 et 25 degrés le jour, et de 18 à 20 la nuit; et durant le reste de l'année, 20 à 22 le jour et 16 à 18 la nuit. Par contre, le long des côtes, il fait beaucoup plus chaud, généralement 30 degrés. L'eau du Pacifique est super agréable, on y entre sans sentir la moindre différence de température et la mer est exempte de créatures désagréables telles que les méduses. Une chose curieuse aussi est l'absence presque totale de mouches domestiques et de maringouins, à tout le moins autour de San José, ce qui fait que les fenêtres sont composées d'une simple vitre sans moustiquaire que l'on peut ouvrir sans que l'on soit envahi de « bibites ». Le pays compte beaucoup de parcs nationaux, de forêts tropicales, de volcans et la faune et la flore sont très diversifiées et abondantes. À l'arrière de notre cour, de l'autre côté du mur, il y a un ruisseau et des arbres. Chaque jour ou presque, des bandes de perroquets sauvages de couleur verte et à la tête rouge viennent se percher dans ces arbres.

Le Costa Rica compte 4,5 millions d'habitants. Le niveau de vie, sans être aussi élevé que celui du Canada, est un des plus élevés en Amérique latine. Le pays n'a pas d'armée. Les Costaricains l'ont abolie en 1948, se disant qu'une bonne force de police serait bien suffisante pour maintenir l'ordre dans le pays. L'éducation est très valorisée ici et les services de santé sont de bonne qualité. Comparativement à plusieurs pays d'Amérique latine où les inégalités sont très grandes, il n'y a pas une grande masse de gens très pauvres. Les mesures de sécurité sociales existent et sont assez généreuses compte tenu du niveau de vie du pays. Le système politique est démocratique et les gens sont assez bien informés. Dans les écoles, la formation civique est de bonne qualité.

Quand nous sommes arrivés ici, il y a eu deux tremblements de terre dont les médias ont fait mention. L'un a eu lieu en après-midi, l'autre la nuit. Il y a souvent des tremblements de terre ici, mais contrairement à d'autres pays, ils sont de faible intensité. De plus, les constructions tiennent compte du phénomène. Aussi, il y a eu des morts dues à des tremblements de terre dans le pays en 1910, mais il n'y en a pas eu depuis. Les volcans constituent un autre phénomène naturel spectaculaire du pays. Le volcan Irazu a enseveli un village dans les années '70 et le volcan Arénal a fait une éruption importante en 1968. L'Arenal crache encore de la fumée et à certaines périodes, de la lave coule encore sur son flanc, ce qui crée un spectacle époustouflant la nuit. Mais les volcans ne sont pas dangereux, surtout pour la région de San José.

Depuis mon arrivée ici, j'ai eu l'occasion de faire deux voyages dans le cadre de mon travail, l'un à Santa Cruz en Bolivie et l'autre à Salvador, dans l'État de Bahia au Brésil. À Salvador, Louise-Marie m'accompagnait et nous y avons retrouvé Jasmine qui étudie au Brésil jusqu'au début de décembre (à Florianópolis, dans le sud du pays). Elle apprend le portugais et nous a servi d'interprète pendant notre séjour à Salvador. Cette ville de 3 millions d'habitants est très intéressante. Ce fut la première capitale du Brésil. La population est un mélange de Noirs, de Portugais et d'Indiens. La musique et la danse sont des activités culturelles très développées dans cette ville touristique.

Je vous écris cette lettre samedi le 20 novembre. Jeudi le 25, Félix va venir nous voir pour 10 jours. Il vient de quitter l'emploi qu'il occupait comme vendeur dans une entreprise de téléphone cellulaire. Il retourne aux études pour faire une maîtrise en informatique. Son épouse, Monika Labner, une Autrichienne, travaille chez IBM depuis le mois de septembre. Jasmine, ainsi que Sylvie et Dominique (les deux filles de Louise-Marie) vont venir nous voir elles aussi à la fin de décembre et au début de janvier.

Quant à nous, Louise-Marie et moi, nous pensons aller en vacances pour 15 jours au Canada, du 22 juin au 4 juillet. Durant cette période, nous pensons aller à Sainte-Luce du 28 juin au 3 juillet. Si certains d'entre vous prévoient y être durant cette période, cela nous fera plaisir de vous rencontrer.

Certains nous demandent pour combien de temps nous prévoyons vivre au Costa Rica. À ceci, je réponds que le poste que j'occupe ne comporte pas de durée définie. À l'heure actuelle j'apprécie beaucoup ce que je fais. Nous aimons beaucoup le Costa Rica et la vie que nous menons ici. Je m'aperçois que j'ai entre autres oublié de vous dire que la nourriture est très bonne et les Costaricains très gentils.

Tout ceci fait que nous ne savons pas et ne sentons pas le besoin de décider à ce moment-ci, pour combien de temps nous allons vivre ici. J'ai également oublié de vous dire que nous parlons de plus en plus espagnol. Nous nous faisons comprendre et nous comprenons ce que disent les gens. Je lis le journal tous les jours et nous écoutons la télé en espagnol. Nous aimons beaucoup cette langue et la culture espagnole à laquelle elle nous donne accès.

Ceci étant dit, nous souhaitons de joyeuses Fêtes à tous. Si certains d'entre vous avaient l'opportunité de venir au Costa Rica, ce serait pour nous un grand plaisir que vous veniez nous voir. Sinon vous pouvez nous écrire ou nous envoyer un e-mail! Je vous donne à la fin de cette lettre toutes nos coordonnées.

Mario Dumais

Residencial Villas del Roble # 29

Moravia (San José)

Costa Rica

Tel : (506) 236-1444

E-mail : mdumais@racsa.co.cr »

Je demeurai à l'emploi de l'IICA durant trois ans. Nous avons eu durant cette période la possibilité de nous familiariser avec ce pays. Nous l'avons beaucoup visité. Je me suis intéressé à son histoire peu banale. Sur ce plan, un voyageur qui débarque à San Jose arrive à l'aéroport Juan Santamaria. Comme nous l'apprendrons plus tard, ce nom occupe une place centrale dans

l'histoire du pays (si on le traduisait en français, il serait Jean Sainte-Marie). Voici la description qu'en fait Wikipédia, consulté le 16 février 2015 :

*« **Juan Santamaría** (29 août 1831 - 11 avril 1856 (à 24 ans)), est reconnu officiellement comme le héros national de la République du Costa Rica. Un jour férié, le **Día de Juan Santamaría**, a été créé au Costa Rica, le 11 avril pour commémorer sa mort.*

Il naquit dans la ville d'Alajuela, dans la province du même nom. Quand l'aventurier et mercenaire américain William Walker renversa le gouvernement du Nicaragua et tenta de conquérir les autres nations d'Amérique centrale, y compris le Costa Rica, dans le but de créer un empire personnel et esclavagiste, le président du Costa Rica Juan Rafael Mora Porras appela la population à prendre les armes et à marcher sur le Nicaragua pour lutter contre l'envahisseur étranger. Santamaría, un pauvre travailleur et enfant adultérin d'une mère esseulée, s'engagea dans l'armée en tant que tambour. Les autres soldats le surnommèrent el erizo ("le hérisson") en raison de ses cheveux en pic.

Après avoir croisé un contingent de soldats de Walker à Santa Rosa, (province de Guanacaste), les troupes costariciennes continuèrent leur marche vers le nord et atteignirent la ville de Rivas, au Nicaragua, le 8 avril 1856. Les combats furent féroces mais les Costariciens ne réussirent pas à déloger les hommes de Walker d'une auberge près du centre-ville qui leur assurait une position dominante.

La légende raconte que, le 11 avril, le général costaricien José María Cañas suggéra qu'un soldat s'avance vers l'auberge munit d'une torche pour y mettre le feu. Plusieurs soldats essayèrent et échouèrent, et finalement Santamaría se porta volontaire à la seule condition que, si jamais il venait à mourir, d'autres soldats prennent soin de sa mère. Il s'avança mais fut mortellement blessé par le feu ennemi. Cependant, juste avant de mourir, il parvint à mettre le feu à l'auberge, contribuant ainsi décisivement à la victoire Rivas.

Ce récit est apparemment corroboré par la demande de pension d'État remplie en novembre 1857 par la mère de Santamaría, ainsi que par des documents gouvernementaux montrant que la pension était bel et bien versée. Plusieurs historiens, se sont cependant interrogés sur la véracité du récit, et si Santamaria mourut effectivement lors de cette bataille ou lors d'une autre. À une époque, à la fin du XIX^{e} siècle, des intellectuels et politiciens Costariciens s'emparèrent du symbole que représentait Juan Santamaría pour défendre leurs idées nationalistes.

Juan Santamaría possède sa statue du sculpteur Aristide Onésime Croisy sur la place centrale d'Alajuela, ainsi que son propre musée dans la même ville. Le principal aéroport international du Costa Rica porte son nom. ».

Également, l'abolition de l'armée dans le pays en 1948 est un fait marquant de son histoire. Voici le contexte dans lequel cette décision est survenue :

« *Le Costa Rica est un des rares pays au monde à ne pas posséder d'armée, ce qui lui vaut le surnom de « Suisse d'Amérique Centrale ». Mais pourquoi le Costa Rica n'a-t-il plus aucune force militaire?*

1. L'Election Présidentielle du 8 Février 1948 :

Le 8 février 1948, une élection présidentielle fera couler beaucoup d'encre, et bien plus encore de sang…

Otilio Ulate Blanco recueille la majorité des suffrages. Le tribunal électoral reconnaît sa victoire, et il devient officiellement Président du pays… très provisoirement ! Car la majorité sortante, qui avait présenté à l'élection Teodoro Picado Michalski, exige l'annulation des résultats, arguant de prétendues fraudes.

Le tribunal devait se prononcer avant le 28 février et finit par refuser la requête, jugeant les élections conformes à la législation. Le parti présidentiel se tourna alors vers le Congrès Constitutionnel. Qui invalida l'élection très peu de temps après, le 1er mars… Décision logique, puisque le congrès était constitué en majorité de communistes et de membres de la majorité « calderoniste » (les proches du président sortant, Teodoro Picado Michalski, lui-même proche de l'ex président Rafael Ángel Calderón Guardia).

Pour être précis, il faut dire qu'en effet certaines zones d'ombre entouraient cette élection. Le tribunal électoral a déclaré Ulate Blanco vainqueur en se basant sur les télégrammes envoyés par les différents bureaux de vote, sans attendre la confirmation officielle du résultat du comptage manuel des votes. Or un sinistre d'origine inconnu a fait partir en fumée l'immense majorité des bulletins de vote, rendant invérifiables les résultats officiels. L'incendie était-il criminel, comme on peut le supposer, et orchestré par le président sortant ou un autre candidat peu scrupuleux, comme on peut l'imaginer ? Personne ne le sait…

Ulate Blanco, soupçonné d'avoir lui-même organisé la fraude, est placé en détention, malgré l'appui de l'archevêque Victor Sanabria Fernandez et de l'ambassadeur des USA (qui parviendront tout de même à le faire libérer). Cet affront manifeste envers la démocratie est très mal perçu par la population, et une véritable guerre civile se produit.

2. La guerre civile :

La principale figure de ce conflit est, José Figueres Ferrer, un simple fermier, qui prend les armes pour défendre la liberté de son pays. Il faut dire que Ferrer a une dent contre le gouvernement… En effet, lors d'une allocution radiophonique le 8 juillet 1942 dans laquelle il dénonçait la corruption et l'intimidation orchestrée par le gouvernement de Rafael Ángel Calderón Guardia, il fut arrêté en pleine émission et passa quatre jours en prison avant d'être contraint à l'exil. C'est depuis le Mexique qu'il apprend la nomination de Teodoro Picado Michalski et décide de rentrer au pays.

Le 12 mars 1948, il fait de sa ferme une base armée qu'il rebaptise La Lucha (La Lutte), et fait des quelques hommes qui acceptent de l'épauler spontanément la Legión del Caribe (littéralement la légion des caraïbes).

Le même jour, un chef d'entreprise du nom de Francisco José Orlich Bolmarcich a la même idée. Il créé un autre front plus au nord du pays. Grand bien lui en a pris par ailleurs ; il deviendra président du pays en 1962…

Ferrer et sa légion parviennent à s'emparer de Cartago, San Isidro del General, Puerto Limón… Le président Michalski veut alors négocier, et envoie une délégation officielle au collège San Luís Gonzaga, fief et quartier général du chef de la légion.

Ferrer veut la reddition du gouvernement, et propose trois leaders en guise de chefs : lui-même, bien entendu, Alberto Martén Chavarría (fondateur et président du groupe Action Démocratique), ou Fernando Valverde Vega (délégué du bataillon León Cortes, basé à San Isidro). Michalski refuse, et propose un autre marché, disons moins honnête…

Le président propose de céder le pouvoir contre la nomination à la tête du pays de Santós León Herrera (proche de Calderón Guardia puisqu'il a été son président du conseil électoral de la république), Francisco Calderón Guardia (le frère de l'ex président) ou René Picado Michalski (son propre fils!).

Le 16 avril, le Nicaragua est appelé en renfort par le gouvernement, et envoie sa garde nationale sur place. Mais les soldats ne font pas le poids face à la détermination de Ferrer, et le 19 avril, la dernière bataille de ce court conflit aura lieu à San Isidro del General. Calderón Guardia fuit alors le pays, et va se réfugier au Nicaragua, oubliant ses espoirs de reprendre la tête du Costa Rica. Quant à Michalski, il fuira dès le lendemain après avoir remis le pouvoir entre les mains de Santós León Herrera.

Pour information, Ferrer et Blanco conclurent un pacte d'alliance. Ferrer devint chef du gouvernement pendant une période de transition de 18 mois, avant de s'effacer et de laisser la place à Blanco. Lequel finira par devenir président du pays en 1949 (juste retour des choses puisqu'il était sans nul doute le véritable vainqueur des élections de l'année précédente).

3. La suppression de l'armée du Costa Rica :

Mais les conséquences de cette guerre iront bien plus loin qu'un simple remaniement politique. Près de 1.000 personnes ont trouvé la mort durant ce conflit… Et il était impensable de laisser une telle chose se reproduire.

Ainsi, le 1er décembre 1948, José Figueres Ferrer, plus communément appelé Don Pepe, fait voter un décret-loi abolissant l'armée. Pour donner plus de force à sa décision, il se rend à la caserne de Bellavista (aujourd'hui musée national) en plein cœur de la capitale, et armé d'une masse, il donne un coup symbolique dans l'un des murs. Il venait de détruire l'armée. Cette scène historique est d'ailleurs représentée sur les billets de banque de 10 000 colones.

Des pactes de non-agression et des accords de protection furent conclus, et de nos jours, le Costa Rica peut compter en cas de conflit sur l'aide des USA et du Brésil, et sur la neutralité du Nicaragua (qui rappelez-vous avait voulu soutenir le gouvernement de Michalski).

Un contingent de policiers remplace l'armée régulière. Ils sont 14.000 actuellement selon le Ministère de l'Intérieur. Grosso modo un policier pour 360 habitants (contre 1 pour 460 en France). Et les effectifs ne cessent d'augmenter.

Quant au budget alloué anciennement à l'armée, il a été réaffecté, et permet chaque année de financer l'ensemble des universités du pays et trois de ses principaux hôpitaux.

Preuve qu'un pays peut parfaitement se passer d'une armée, et même ne pas s'en porter plus mal, au contraire. ».

Source : le site www.costa-rica.fr/pays-sans-armée/ consulté le 16 février 2015.

Mon mandat à l'IICA consistait à diriger et à développer une nouvelle entité nommée le Centre pour l'intégration et le développement des entreprises agroalimentaires (CIDEA). Cet organisme avait été créé depuis peu. Jusque-là, l'IICA, une institution liée aux Ministères de l'agriculture des Amériques et des Caraïbes, travaillait à favoriser la coopération technique entre les Ministères. Mais dans le cadre du consensus de Washington, une nouvelle vision du développement international orientée vers le marché laissait supposer une diminution des interventions gouvernementales en agriculture et une place accrue dévolue au secteur privé. Dans ce contexte, l'IICA était à la recherche du rôle qu'elle pourrait jouer en ce sens et elle avait créé le CIDEA pour développer ce nouveau volet. Le seul aspect que le Directeur général de l'IICA avait en tête à ce titre était d'explorer la possibilité de développer une institution pan-américaine regroupant les intervenants privés du secteur agroalimentaire. Par conséquent, étant donné l'absence d'un programme d'action clair pour le CIDAE, un aspect important de mon mandat était de trouver des voies d'interventions pertinentes pour l'IICA auprès des entreprises privées du secteur agroalimentaire. Nous n'étions dotés que d'un assez petit budget mais j'avais avec moi une petite équipe qui allait se révéler très productive, composée au niveau professionnel de Jorge Torres, Daniel Rodriguez et Estela Meza, et éventuellement d'une adjointe, Vera Vargas.

Avant de partir au Costa Rica, j'avais eu des relations assez fréquentes avec l'organisme qui se nommait à l'époque le Club export agroalimentaire du Québec. Cet organisme, avec d'autres, venait de conclure une entente avec le Salon international de l'alimentation (SIAL), un organisme français, pour implanter sa formule d'exposition agroalimentaire au Canada. Le Directeur du Club export, qui était informé de mon mandat au Costa Rica, me contacta pour savoir si je pourrais l'aider à rencontrer des organismes faisant la promotion des exportations

agroalimentaires pour les informer de la tenue d'un premier salon à Montréal et voir avec eux la possibilité de recruter des entreprises afin d'y participer.

À cette époque, le Club avait créé un programme fort intéressant pour développer le savoir-faire en matière d'exportation pour des petites et moyennes entreprises (PME) qui en avaient le potentiel mais qui ne l'avaient pas encore réalisé. Le programme consistait en plusieurs éléments. Il comportait du matériel de formation pour préparer à exporter. Les entreprises recrutées pour participer au programme y déléguaient un employé qui devait assister à des sessions de formation d'une journée par mois durant 9 mois. Cette formation devait conduire ces entreprises, après avoir identifié le ou les produits qu'elles voulaient exporter, à participer à une foire alimentaire qui avait été identifiée avant le début du programme. Durant la période de formation, un conseiller en marketing rencontrait les représentants des entreprises pour les aider à identifier et à préparer le ou les produits dont ils allaient faire la promotion au cours de la foire. Ce conseiller en marketing se rendait ensuite dans la ville où elle aurait lieu pour rencontrer des acheteurs potentiels des produits des entreprises participantes à la formation, et tenter de fixer des rendez-vous avec ces acheteurs potentiels. L'expérience a démontré que lorsque des entreprises participent à de telles foires sans préparation préalable, moins de 20 % d'entre elles commencent à exporter dans le lieu où elles se tiennent, alors qu'avec la formation préalable le taux de succès excédait 50 %.

Au cours des rencontres que j'avais organisées pour le représentant du Club au Costa Rica, les interlocuteurs locaux, comme par exemple la Chambre des exportateurs, demandaient à leur invité de se présenter et de présenter son organisation et ses activités. Quand il avait fini de décrire le programme de formation des exportateurs potentiels, comme je l'accompagnais et que je m'étais également présenté, les interlocuteurs locaux manifestaient une grande admiration pour ce programme et me demandait si on pourrait en organiser au Costa Rica et en Amérique latine. Je répondis que nous allions étudier très sérieusement cette possibilité compte tenu de l'intérêt qu'ils y manifestaient.

J'avais alors trouvé ce qui allait devenir la principale réalisation du CIDAE au cours de mon mandat. Nous conclûmes un accord avec l'organisme fédéral canadien propriétaire du matériel de formation, le Forum pour la formation en commerce international (FITT), afin de pouvoir l'utiliser après l'avoir fait traduire en espagnol. Plusieurs organismes costaricains avaient manifesté de l'intérêt pour implanter le programme au Costa Rica, soit la Chambre des exportateurs du Costa Rica (CADEXCO), le Bureau de promotion du commerce(PROCOMER), le Bureau national de la production (CNP), le Centre d'étude et de formation coopérative (CENECOOP). Nous avons formé avec l'aide de ces organismes un premier groupe dont le but serait de participer au premier SIAL canadien qui allait se tenir à Montréal. Nous avons développé, parmi le personnel avec lequel je travaillais (3 professionnels), l'expertise pour animer et gérer le programme. Nous conclûmes également une entente avec le spécialiste en marketing employé par le Club export au Québec, pour qu'il vienne au Costa Rica rencontrer les entreprises participantes au programme de formation. Il les aida à identifier le ou les produits qu'ils allaient tenter d'exporter et il les informa à propos des règles d'étiquetage des produits alimentaires prévalant au Canada. Le succès des entreprises participant au Salon fut conforme aux résultats habituels dans les cas où les entreprises recevaient une telle préparation.

Lorsqu'on n'a pas d'expérience en matière d'exportation, on a peu d'idée de l'ampleur du défi que cela représente pour une PME qui ne l'a jamais fait. Elle doit choisir un marché potentiel et trouver le meilleur et le plus économique cheminement pour rendre son produit à destination. Elle doit connaître les règles qui régissent le marché de son produit dans le pays destinataire, la compétition qu'elle aura à affronter, et les pratiques commerciales habituelles en ce lieu (format, étiquetage, etc.), compte tenu qu'elles peuvent être différentes de celles de son pays. Elle doit se familiariser avec la manière et le moment où son produit lui sera payé. Elle doit connaître les règles qui prévalent pour régler un différend, s'il a expédié un produit conforme aux normes convenues et en bon état, si le client se plaint que le produit n'est pas adéquat ou de qualité acceptable, pour ne prendre que ces exemples. Les grandes multinationales ont généralement en main toutes les connaissances et le savoir-faire pour fonctionner dans cet univers, mais une PME qui n'a jamais exporté doit tout apprendre. Durant mon mandat à l'IICA, nous avons formé plusieurs groupes au Costa Rica et un autre à l'El Salvador. Ils ont participé à des foires alimentaires à Montréal, à Toronto et à Vancouver. Nous avions commencé à explorer les foires alimentaires des États-Unis avant la fin de mon mandat et je suis allé assister à la foire alimentaire de Barcelone, en Espagne, pour trouver des nouvelles destinations aux groupes que nous formions.

L'IICA a continué de développer ce programme après mon départ. À cet égard, Daniel Rodriguez, qui devint au sein de notre équipe le principal intervenant dans le développement et l'animation des plateformes d'exportations, publia un article dans le numéro de Janvier-Juillet 2010 du magazine de l'IICA, Comuniica, intitulé : *Access for Latin American and Caribbean agrifood products to international markets –The export platform initiative.* Voici en résumé le contenu de cet article:

« Afin de renforcer les capacités d'exporter de petites et moyennes entreprises du continent et, partant, de diversifier et d'accroître le nombre des exportateurs, les destinations et la valeur des exportations agroalimentaires, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture(IICA) a mis en place les plateformes d'exportation. Le principal facteur de succès de cette initiative a résidé dans l'utilisation intégrée des trois outils traditionnels de promotion des exportations: la formation, la recherche de marchés et la participation à des salons et à des missions commerciales, à l'intention d'un groupe d'entreprises intéressées par un marché particulier. Le présent article décrit l'expérience réalisée par l'IICA dans ce domaine, ainsi que les avantages pour les entreprises participantes. Il est fait état de la préparation requise pour l'exécution de l'expérience, des résultats obtenus jusqu'à maintenant et des facteurs de succès tout au long du processus ».

Dans une présentation *Power Point* réalisée plus tard, Daniel Rodriguez nous informe que jusqu'en 2013, 22 plateformes ont été réalisées dont 4 au Costa Rica, 5 au El Salvador, 3 au Honduras, 2 au Nicaragua, 4 en République Dominicaine, 1 au Belize et 3 au Panama. Plus de 425 PME y ont participé et plus de 500 produits ont été testés.

L'idée de promouvoir la capacité exportatrice de PME aptes à entreprendre ce développement était d'autant plus pertinente au moment où j'étais à l'IICA (1999 à 2002) que l'entente de l'Uruguay Round des négociations du GATT venait à échéance en 2001, et les pays membres de la nouvelle organisation qui y donnait suite, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devait entreprendre une nouvelle ronde de négociations en vue de libéraliser encore plus le commerce international. De leur côté, les pays des Amériques et des Caraïbes devaient procéder à la

négociation d'un accord de libéralisation des échanges pour l'ensemble des Amériques et des Caraïbes. De plus, le Costa Rica et le Canada ont négocié un accord de libre-échange durant mon mandat à l'IICA. Nous vivions donc dans un contexte où la promotion de la capacité exportatrice d'entreprises aptes à le faire mais qui ne l'avait pas encore fait était d'autant plus pertinente et susceptible d'intéresser des organisations internationales vouées au développement, comme l'Agence canadienne d'aide au développement international (ACDI) qui contribua via ses instances régionales au financement de quelques plateformes.

Un aspect qui m'a marqué relativement à l'impact de la libéralisation des échanges sur l'agriculture lors de mon séjour au Costa Rica fut la réaction du monde agricole costaricain au projet d'accord de libre-échange entre le Costa Rica et le Canada.

Pour situer des éléments pertinents du contexte dans lequel cette négociation s'est déroulée, mentionnons que le Costa Rica n'est pas un pays où la pomme de terre a joué un grand rôle dans l'alimentation au cours de son histoire. Le riz et les fèves jouaient dans l'alimentation traditionnelle le rôle que les patates ont joué chez-nous. Par contre, quand s'y est développé le réseau des *fast food*, là-bas tout comme partout ailleurs, les pommes de terre frites ont occupé une place importante dans leur menu et ces entreprises se sont approvisionnées en pomme de terre congelées sur le marché mondial pour produire cet item. Il appert que deux des plus importants fournisseurs de ce marché se sont avérés être deux entreprises canadiennes, McCain Food et Cavendish Farms. Également, dans la section du congelé dans les supermarchés, les pommes de terre présentées appartenaient le plus souvent à ces deux marques canadiennes. De plus, le Canada était un des principaux exportateurs d'oignons au Costa Rica.

Aussi, quand la nouvelle est devenue publique que le Costa Rica et le Canada allaient entreprendre la négociation d'un traité de libre-échange, les porte-paroles du monde agricole ont rapidement réagi en s'opposant publiquement à ce projet. Leur argument était que leur agriculture ne pourrait jamais concurrencer avec succès celle du Canada comme le démontrait, selon eux, le cas des pommes de terre congelées et des oignons. Ils mentionnaient tous les avantages compétitifs dont jouissaient, selon eux, l'agriculture canadienne : des subventions gouvernementales dont ils ne touchaient pas d'équivalent, la disponibilité et l'efficacité des services publics au Canada, l'électricité, le téléphone, les routes, la poste, les bas taux d'intérêt, etc.. Face à cette opposition, les autorités gouvernementales ont répliqué: oui, mais nous aussi disposons d'avantages compétitifs, entre autres le niveau malheureusement inférieur des salaires ici et les règles environnementales que nous souhaitons renforcir, mais qui ne sont pas encore aussi sévères que celles qui prévalent dans les pays développés. Face à cette réaction, les leaders agricoles ont répliqué: vous voulez nous faire croire que nous sommes plus compétitifs qu'ils ne le sont mais si tel était le cas, pourquoi sont-ils riches et nous pauvres ?

Ce type de réaction m'a fortement impressionné car j'arrivais du Canada où, au cours de la dernière décennie à l'occasion de la négociation de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, ou de l'Accord de libre-échange Nord-américain (ALENA) ou de l'Uruguay Round du GATT, les porte-paroles du monde agricole québécois n'avaient pas cessé de crier que ces accords de libre-échange allaient détruire l'agriculture du Québec car elle ne pouvait pas faire face à la compétition internationale, ni à celle des États-Unis ou du Mexique, ni à celle des autres pays du monde. J'entendais au Costa Rica le discours qui présentait l'envers de la médaille et qui confirmait ma conviction que les porte-paroles du monde agricole québécois dépréciaient

continuellement la capacité compétitive de notre agriculture, afin de promouvoir une politique protectionniste et de quémander sans arrêt et à tout propos l'aide de l'État.

Le début de notre travail au CIDAE visant la mise en place de plateformes d'exportation nous a rapidement mis en contact avec la complexité de la réglementation des normes d'étiquetage des produits alimentaires. Comme beaucoup le savaient déjà, il était facile de constater que non seulement ces normes étaient complexes mais qu'elles pouvaient aussi, tout comme la question de la salubrité des aliments, être utilisées à des fins protectionnistes, ceci d'autant plus facilement que les règles seraient gardées ambiguës.

Un événement qui survint au Costa Rica durant cette période vint ajouter de l'eau au moulin de ceux qui se préoccupaient de cette question. Le Costa Rica est un pays où on produit beaucoup de lait, proportionnellement à sa population et à ses habitudes alimentaires. Une grande coopérative laitière y existe d'ailleurs, Dos Pinos, qui, quand j'y étais, me rappelait un peu Agropur par son importance sur le marché local. Aussi le Costa Rica était un pays exportateur de lait dans les pays voisins d'Amérique centrale et en République Dominicaine. Un jour, le Président du pays et le Ministre de l'agriculture ont participé à une conférence de presse très médiatisée, au cours de laquelle ils se sont faits photographier auprès d'un camion tirant un conteneur de produits laitiers et ont annoncé que ce camion allait faire une première livraison de produits laitiers costaricains au Mexique, ce qui constituait un précédent qui annonçait, selon eux, une présence future importante sur ce marché. À leur grande déception, quand le camion se présenta à la frontière mexicaine, les douaniers examinèrent les produits du conteneur et virent que les étiquettes stipulaient que les produits étaient enrichis de vitamine D. Les douaniers dirent : *au Mexique, nous avons amplement d'ensoleillement et les produits enrichis de vitamine D ne sont pas autorisés chez-nous. Vous ne pouvez donc pas y entrer.* Le camionneur fut forcé de revenir au Costa Rica avec son chargement. Compte tenu de l'ampleur médiatique que les autorités avaient donnée à l'événement, les médias mirent également l'échec en évidence. Une des conséquences qui en résulta fut que le Ministre de l'agriculture perdit son poste.

Avec le travail que l'on faisait sur le thème de l'étiquetage dans les plateformes d'exportations et l'ambiguïté des normes en vigueur dans le pays, cet événement contribua à ce que nous nous impliquions dans un réseau en formation sur ce thème au Costa Rica. Se créa alors un centre de service d'interprétation des règles d'étiquetage (*Centro de Servicio de Interpretatión de Etiquetado*) auquel participèrent plusieurs organisations dont voici la liste :

Cámara Costarricense de la Industria alimentaria-CACIA;

Cámara de Exportadores de Costa Rica-CADEXCO;

Cámara Nacional de Agricultura et agroindustria-CNAA;

Centro para la integración y el Desarrollo agroempresarial –CIDAE/IICA;

Consejo Nacional de Producción-CNP;

Federación Nacional de Asociaciones de Consumidores y Usuarios-FENASCO;

Ministerio de Agricultura y Ganadería-MAG;

Ministerio de Economía, industria y Commercio-ONNUM;

Ministerio de Salud;

Promotora del Comercio Exterior de Costa Rica-PROCOMER.

Quand nous avons commencé notre travail, nous avions noté qu'il y avait au moins 73 lois ou règlements régissant les règles d'étiquetage dans le pays. Ici au Canada la règle veut que le système de lois en vigueur, comme par exemple le système des lois qui prévalent au Québec, soit consigné dans un registre des lois refondues. L'adjectif *refondues* contenu dans cette désignation nous vient de la tradition britannique et se réfère au fait que lorsque l'on adopte une loi, on se préoccupe de voir s'il y en avait d'autres en ce domaine auparavant et si tel est le cas, on les annule ou les modifie pour tenir compte des nouvelles dispositions qui viennent d'être adoptées. Cette façon de faire n'existe pas dans tous les pays. Au Costa Rica c'était le cas, d'où la multiplicité des lois et des règlements qui régissaient l'étiquetage, dont certains se contredisaient. Nous avions un conseiller juridique qui faisait partie du groupe de travail. Alors que nous avions identifié 73 lois ou règlements qui prévalaient dans le domaine de l'étiquetage des produits alimentaires, il en découvrit plus de 600 !

Le CIDAE a joué un rôle actif dans le travail de mise en ordre de cette réglementation qui a abouti à l'adoption, en septembre 2002, par le Ministère de l'économie, de l'industrie et du commerce du guide pour l'étiquetage des produits alimentaires (*Guia para el etiquetado de alimentos que incluyan etiquetato nutricional)* qui a mis de l'ordre dans ces règles. Dans la présentation du guide, le Ministère remercie l'IICA de son apport à cette réalisation.

Au sein de ce groupe et dans nos plateformes d'exportation, nous avions porté attention à ce qui pouvait se faire ailleurs en cette matière. En particulier, nous avons pris contact avec un groupe localisé à Ottawa, qui avait été créé dans le cadre de l'ALENA. Il regroupait des experts du Canada, des États-Unis et du Mexique et visait à faciliter la connaissance par les exportateurs des règles d'étiquetage prévalant dans les trois pays et à promouvoir leur harmonisation. Nous avions envisagé que l'IICA pourrait éventuellement favoriser une telle expérience pour l'ensemble des Amériques. Malheureusement, ce projet n'eut pas le suivi qu'il eut mérité selon moi.

L'interaction dynamisante survenue entre le Club export agroalimentaire du Québec et les organismes visant à promouvoir les exportations au Costa Rica dans le contexte de la libéralisation accrue des marchés qui était entrevue à ce moment, de même que les relations que nous avions établies en vue de promouvoir la mise en place de plateformes d'exportation dans d'autres pays, nous fit penser que nous avions peut-être là un terrain pour satisfaire le souhait du Directeur général de l'IICA de créer un regroupement panaméricain d'organisations agroalimentaires du secteur privé. Nous avons donc commencé à explorer l'intérêt qu'il pourrait y avoir en ce sens-là au sein des organismes visant à promouvoir l'exportation. Nous avons rapidement impliqué la Club export agroalimentaire du Québec, et la Chambre des exportateurs du Costa Rica dans le projet. Étant donné qu'une première plateforme pour l'exportation avait été formée au Costa Rica et compte tenu que lors des premiers contacts que nous avions établis

avec des organismes voués à la promotion des exportations agroalimentaires dans d'autres pays, ceux-ci avaient manifesté de l'intérêt pour le projet, nous avons pensé les réunir à Montréal lors du SIAL. Puisqu'une telle initiative serait dans l'intérêt du Canada, nous avons convaincu AAC de contribuer aux frais de déplacement des participants au projet.

Nous avions entre temps prévu gérer l'organisme qui serait créé à partir du CIDAE. Nous avions fait adopter une charte créant l'organisme au Costa Rica et trouvé un nom qui serait AGRIEXPORTAMERICA. Un groupe intéressant et représentatif d'organismes ont participé à l'événement à Montréal. En voici la liste :

Organisations qui ont accepté d'être membres fondateurs du réseau panaméricain d'organisations d'exportateurs agroalimentaires.

1. Caribbean Agri Business Association (CABA)
2. Quebec Agri-Food Export Club
3. Red Agroempresarial Andina (RAO)
4. La Cámara de Exportadores de Costa Rica (CADEXCO)
5. La Asociación de Exportadores de Chile (ASOEX)
6. Asociación Venezolana de Exportadortes (AVEX)
7. Food and Beverage Canada
8. Corporación de Promoción de Exportaciones e Inversiones (CORPEI) (Ecuador)
9. Instituto Boliviano de Comercio Exterior (IBCE)
10. Promoción de Exportaciones Agrícolas No Tradicionales (PROEXANT) (ECUADOR)
11. Asociación Nacional de Importadores y Exportadores de la República Mexicana (ANIERM)
12. Centro Dominicano de Promoción de Exportaciones (CEDOPEX) (República Dominicana)
13. Southern United States Trade Association (SUSTA)
14. Promotora de Comercio Exterior de Costa Rica (PROCOMER)
15. Forum for International Trade Training (FITT)
16. Promoción de Exportaciones de Chile (PROCHILE)
17. Canada Pork International
18. Canadian Food Exporters Association
19. Asociación Gremial de Exportadores de Productos no Tradicionales de Guatemala

Après la tenue de la réunion, nous avons travaillé fort pour la faire vivre et pour convaincre les participants de payer la cotisation prévue pour les membres (200 $ US par an), mais malheureusement nous n'avons pas obtenu de leur part un minimum d'implication. Par conséquent, après avoir travaillé en ce sens pendant un temps raisonnable, nous avons décidé de mettre fin au projet.

Quant à moi, j'occupais un poste de confiance n'impliquant aucune permanence. En novembre 2001, un nouveau Directeur général de l'IICA fut élu et il entra en fonction au début de 2002. Il provenait des Caraïbes et il avait un conseiller important qui avait été un de ses organisateurs politiques. Il s'agissait de Mario Seixas qui était responsable du bureau canadien de l'IICA sous le précédent Directeur général. Je n'avais pas de très bonnes relations avec cette personne. Aussi, la nouvelle direction confia le poste que j'occupais au CIDAE à une autre personne, et je fus ce que l'on appellerait au Québec *tabletté*. Aussi après avoir pris le temps de me rendre compte vraiment de la nouvelle situation, je remis ma démission pour le début d'août 2002, ce qui complétait un cycle de trois ans de présence à l'IICA.

Quand Jasmine termina son stage d'apprentissage du portugais au Brésil, elle vint nous visiter avec Dominique et Sylvie, les deux filles de Louise-Marie, au cours de la période des Fêtes de 1999. Elle avait à ce moment complété un Baccalauréat en sciences sociales de l'Université de Montréal, constitué de trois certificats d'une durée d'un an chacun. L'un était en sociologie, un en langues (l'espagnol et le portugais) et l'autre en commerce international. Lors de son séjour chez-nous, elle exprima le désir de s'inscrire à un programme de Maîtrise en administration des affaires, au Costa Rica. J'acceptai de la supporter dans son projet et effectivement, elle s'inscrit durant deux ans à l'Université *Universitad Internacional de las Americas/San José, Costa Rica*, et obtint son diplôme de Maîtrise. Je lui avais loué un petit logement près du nôtre durant sa période d'étude. Elle avait à ce moment fait un stage à la Chambre des exportateurs du Costa Rica. Quand elle termina son diplôme et qu'elle décida de travailler au Costa Rica, elle obtint un emploi pour un centre d'appel américain Sykes et par la suite, un poste d'assistante consulaire à l'Ambassade du Canada. Quand nous quittâmes le Costa Rica, elle avait un ami costaricain et elle décida d'y demeurer. Elle revint au Canada en 2005.

En juillet 2001, nous sommes allés assister au mariage religieux de Félix et Monika à Gratz en Autriche. Au cours de ce même voyage, nous sommes allés assister à un autre mariage, celui de Sylvie, la fille de Louise-Marie, avec un Français. Ce mariage avait lieu dans les Cévennes, une région méridionale de la France. En nous y rendant, nous avons séjourné quelques jours à Marseille.

Mon séjour au Costa Rica a été pour moi l'occasion d'approfondir ma connaissance de certains penseurs politiques hispanophones. J'avais déjà commencé à me familiariser avec les recherches d'Hernando de Soto, un économiste péruvien dont le magazine *The Economist* avait présenté et vanté les mérites de l'ouvrage *El otro sendero (L'autre sentier*) publié en 1986. Le titre de cette œuvre indiquait que sa vision se voulait une alternative au mouvement politique maoïste péruvien, *Le Sentier lumineux*, une organisation qui se rendra célèbre par son radicalisme meurtrier avant de disparaître. Le type des interventions de ce mouvement sera romancé dans un ouvrage, *Mort dans les Andes,* de l'autre péruvien que j'appris à mieux connaître lors de cette période, Mario Vargas Llosa. Le point central de la démarche d'Hernando de Soto consistait à montrer que le sous-développement des pays moins développés n'était pas fondamentalement attribuable à l'impérialisme des pays développés, mais pour une bonne part aux déficiences des systèmes juridiques et des institutions de leur pays, en particulier la

faiblesse des lois reconnaissant les droits de propriété, et la lourdeur des appareils administratifs de leurs gouvernements. Parmi les moyens de démontrer son point de vue, Hernando de Soto a mis en place un centre d'étude et de réflexion, *l'Institut pour la liberté et la démocratie.* Il a simulé les procédures qu'il fallait accomplir en vue de créer un petit atelier de confections équipé de deux machines à coudre, dans une banlieue pauvre de Lima. L'équipe de quatre étudiants, assistés d'un avocat, a démontré qu'il leur avait fallu dix mois de démarches pour se procurer les 11 permis nécessaires à l'opération de l'atelier. En vue de frapper l'opinion publique à propos de la lourdeur de la bureaucratie qu'ils avaient affrontée, les réalisateurs de l'opération ont attaché les uns aux autres les morceaux de la paperasse qu'il leur avait fallu manipuler pour obtenir leurs permis. Il y en eut 31 mètres de long!

Dans un autre de ses ouvrages, *Le Mystère du capital : Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs*, il présentait une évaluation de la valeur des actifs ne disposant pas de droit de propriété clair dans les pays moins développés, actifs qui ne peuvent pas par conséquent être hypothéqués et utilisés pour trouver du capital pour développer des petites entreprises comme le font beaucoup des entrepreneurs des pays développés en hypothéquant leur résidence. J'ai constaté que même au Costa Rica, un des pays aux institutions et au système juridique parmi les plus fiables en Amérique latine, les occupations informelles sans droit de propriété de parties significatives du territoire étaient fréquentes, de même que les activités économiques au noir. De plus, le Registre des propriétés était l'objet de falsifications révoltantes. Ainsi, des Américains retraités, qui s'étaient acheté une propriété au Costa Rica mais qui n'étaient pas venus l'occuper immédiatement, se sont aperçus en venant plus tard pour en prendre possession que d'autres personnes l'occupaient. En leur demandant ce qu'ils faisaient dans leur résidence, ils se firent répondre par les occupants que cette résidence était la leur parce qu'ils l'avaient achetée. Les propriétaires lésés s'aperçurent que tel était effectivement le cas car un notaire frauduleux avait corrompu un fonctionnaire à l'emploi du Registre des propriétés pour faire disparaître le titre du propriétaire américain. Il a fallu que celui-ci entreprenne des démarches juridiques pour tenter de récupérer sa propriété, démarche dont le résultat n'était pas évident compte tenu que l'autre acheteur l'avait acquise lui aussi de bonne foi. Lorsque j'étais au Costa Rica, un tel cas est survenu dont l'histoire s'est retrouvée dans la presse. Les journalistes ont interrogé le Directeur du Registre des propriétés pour lui demander comment un propriétaire pouvait se prémunir contre une telle fraude qui pourrait être commise envers sa propriété. Le Directeur répondit qu'il suffisait de vérifier à tous les jours auprès du Registre si une transaction frauduleuse n'était pas en voie de se commettre. Effectivement, nous avons appris via l'Association des résidents étrangers à laquelle nous étions affiliés, que des entreprises se spécialisaient dans les démarches consistant à aller vérifier à chaque jour auprès du Registre des propriétés si une telle arnaque n'était pas en train de se produire sur celles appartenant aux clients de l'entreprise vérificatrice. Le Directeur du Registre fut démis de ses fonctions suite à sa déclaration aux journaux car si cette pratique était assez bien connue officieusement, il apparut aux autorités qu'il n'était pas approprié d'en faire part publiquement.

Donc, l'attitude d'Hernando de Soto était en gros la suivante: cessons d'attribuer tous nos malheurs aux autres et regardons ce que nous pourrions faire pour mettre de l'ordre dans notre propre maison, cela pourrait être beaucoup plus productif. Cette attitude me rappelait une recommandation que j'avais entendu formuler par un sage président de La Coopérative fédérée, Alphonse- Roger Pelletier. Il disait: *quand vous pointez votre index vers quelqu'un pour lui attribuer la responsabilité de quelque chose de non souhaitable qui vous est arrivé, vous devriez observer que trois de vos doigts pointent alors dans votre direction!*

J'ai également lu avec beaucoup d'intérêt au cours de cette période une ouvrage collectif, préfacé par Mario Vargas Llosa, intitulé *Manual del Perfecto Idiota Latinoamericano.* Il s'agit d'une critique féroce et amusante de celui que ses auteurs nomment le parfait idiot latino-américain, celui qui croit que l'histoire est une éternelle opposition entre les bons et les méchants au cours de laquelle les méchants gagnent toujours. L'ouvrage critique en particulier un des auteurs les plus célébrés de la gauche radicale sud-américaine, l'uruguayen Edouardo Galeano, auteur du célèbre pamphlet *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine* et la théologie de la libération.

Durant cette période de mon séjour au Costa Rica, je gardais contact avec les médias du Québec et les évolutions qui survenaient sur la scène politique et idéologique. Compte tenu du glissement vers le centre ou même le centre droit de ma pensée politique, j'étais content de voir apparaître en politique une organisation de cette tendance, l'Action démocratique du Québec (ADQ) et sur le plan des échanges à caractère plus intellectuel, l'Institut économique de Montréal qui défendait l'idéologie libérale. Sans nécessairement être d'accord avec eux sur tous les sujets, je considérais comme un enrichissement de la qualité de la vie politique et intellectuelle que des points de vue libéraux soient exprimés et défendus sur la place publique. De plus, je me suis procuré un ouvrage qu'a publié l'Institut économique intitulé *: Plaidoyer pour la mondialisation capitaliste,* écrit par un jeune suédois, Johan Norberg, qui décrivait dans ce livre son cheminement le conduisant de la gauche radicale qui l'animait dans sa première jeunesse vers l'idéologie libérale qu'il professait alors. Je me suis reconnu dans plusieurs aspects de son évolution. Je peux rétrospectivement indiquer qu'à la fin de mon séjour au Costa Rica, j'étais définitivement devenu un adhérent à la pensée économique libérale, situation qui résultait d'une assez longue et progressive évolution.

7,3- Retour à Sainte-Luce

Au printemps de 2002 quand il était devenu clair que j'allais quitter l'IICA, nous avons décidé que nous allions revenir au Canada et nous avons commencé à réfléchir où nous allions habiter, compte tenu que nous avions vendu notre maison montréalaise en partant pour le Costa Rica, et que nos quatre enfants vivaient maintenant dans leurs propres logements. J'avais toujours gardé un attachement sentimental assez marqué pour le Bas-Saint-Laurent où je suis né et j'aimais particulièrement Sainte-Luce, où vivait à ce moment-là ma sœur Carmelle. Quand nous vivions à Montréal et même quand nous vivions au Costa Rica, il fut très rare que nous n'allions pas à Sainte-Luce pour au moins une partie de nos vacances. Aussi, nous avons décidé assez

rapidement que nous allions chercher à nous y établir, d'autant plus que mon épouse de l'époque, Louise-Marie, aimait elle aussi beaucoup l'endroit. Sa mère lui avait même raconté que selon elle, elle avait été conçue aux cabines De Champlain de Sainte-Luce où elle et son père s'étaient arrêtés durant leur voyage de noces. Nous avons alors identifié une maison située au 9 A de la route du fleuve ouest qui nous offrait une vue magnifique sur la mer. Ayant été invité par AAC pour participer en juin à une réunion à Montréal, j'en profitai pour aller faire une offre d'achat de 95 000 $ sur cette propriété qui fut acceptée.

Comme j'avais un mois de vacances disponible, nous avons quitté le Costa Rica à la fin de juin. Malheureusement durant mon séjour au Costa Rica, j'avais été hospitalisé pour une pancréatite. Au moment où nous allions quitter le Costa Rica, j'en subis une autre qui m'obligea à aller encore à l'hôpital juste au moment où nous allions partir. Heureusement, mon rétablissement fut très rapide et nous avons pu changer nos billets d'avion pour la nouvelle date de notre départ, deux ou trois jours plus tard. Nos meubles étaient partis dans un conteneur pour être éventuellement livrés à Sainte-Luce. J'avais vendu ma voiture au Costa Rica et nous en avons acheté une autre en arrivant à Montréal. Nous avons séjourné quelques jours à Montréal où Félix, Sylvie et Dominique résidaient, pour ensuite nous diriger vers Sainte-Luce où nous avons passé quelques jours au Domaine de la plage (anciennement les cabines De Champlain), avant de nous installer pour quelques semaines chez Carmelle qui résidait dans la maison de son gendre, Jacques Tremblay, marié avec sa fille Diane. Nous ne pouvions pas occuper notre maison immédiatement car nous devions attendre l'arrivée de nos meubles.

J'avais déjà commencé à examiner le marché immobilier à Sainte-Luce et à Rimouski afin d'éventuellement y investir. J'avais également annoncé mon arrivée au pays à mes contacts dans le milieu agroalimentaire avec l'idée de travailler pendant un certain temps comme consultant. J'avais à ce moment-là 62 ans. Durant mon mandat au MAPAQ, j'avais connu et travaillé avec Noëlla Jean, l'épouse du professeur en agroéconomie de l'Université Laval, Daniel Mercier-Gouin, et la sœur de Bruno Jean. Elle me mentionna que son frère était directeur d'une Chaire de recherche du Canada sur le développement rural à l'Université du Québec à Rimouski, et qu'il serait peut-être intéressé à me confier quelques mandats. Une autre personne que j'avais contactée était Richelle Fortin, avec qui j'avais travaillé durant mon mandat au bureau de Montréal d'AAC. Elle travaillait alors à la Fédération des producteurs de porc du Québec. Le gouvernement du Parti québécois, via son Ministre de l'environnement de l'époque, André Boisclair, devant les controverses de plus en plus importantes que suscitait la production porcine, avait décrété un moratoire sur cette production et annoncé la création d'une commission du Bureau des audiences publiques en environnement (le BAPE) visant à identifier comment promouvoir un développement durable de cette production. J'avais convenu avec Richelle Fortin qu'un mandat à cette commission m'intéresserait. Elle m'informa que la Fédération des producteurs de porc avait proposé ma candidature au Ministre de l'environnement. Avant la fin du mois d'août 2002, donc moins d'un mois après la fin de mes dernières vacances à l'IICA, j'obtins ce mandat qui allait durer jusqu'au mois de septembre 2003.

Nous avons reçu nos meubles au mois d'août avant que ne débute mon mandat au BAPE. Comme j'allais être souvent absent de Sainte-Luce et que tous les services n'étaient pas disponibles à proximité (beaucoup d'entre eux étaient à Rimouski), nous avons décidé d'acheter une autre voiture qui demeurerait à la disposition de Louise-Marie pendant mes absences.

7,4- Décès de mon frère Yvon

Parmi les motifs que j'avais d'apprécier venir vivre à Sainte-Luce, il y avait le fait que l'un de mes frères dont j'étais le plus proche, Yvon, vivait à Rimouski dans le quartier Sacré-Cœur. Nous nous sommes retrouvés avec une grande joie réciproque. Cependant, il était malheureusement atteint d'un cancer du poumon qui allait l'emporter au mois de septembre. Il continua de m'impressionner durant cette courte période où je l'ai retrouvé. En particulier, m'avait beaucoup frappé le fait que lorsque nous allions le visiter à notre arrivée, il nous expliquait durant une couple de minutes les dernières nouvelles relatives à sa maladie, et il concluait en nous disant : *fermons cette parenthèse et parlons d'autres choses*. Il m'interrogeait avec beaucoup de curiosité sur divers aspects de mon séjour au Coste Rica. Lors de ses funérailles qui furent célébrées à l'Église de la paroisse Sacré-Cœur, il avait souhaité que l'on fasse jouer la chanson de Nana Mouskouri, *Je chante avec toi liberté*, écrite par Pierre Delanoë et Claude Lemestre en 1981 et inspiré de l'opéra Nabucco de Giuseppe Verdi. Voici une petite présentation de cet opéra que l'on trouve dans Wikipédia, consulté le 22 février 2015 :

« *Nabucco* *(titre initial : Nabuchodonosor) est un opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi sur un livret de Temistocle Solera, tiré de Nabuchodonosor (1836), drame d'Auguste Anicet-Bourgeois et de Francis Cornue et créé le 9 mars 1842 à la Scala de Milan. Il évoque l'épisode biblique de l'esclavage des juifs à Babylone symbolisé par le chœur de la troisième partie, le Va, pensiero des Hébreux auxquels s'identifiait la population milanaise alors sous occupation autrichienne. »*

J'avais pleuré en écoutant une interprétation télévisée que Nana Mouskouri avait donnée de cette chanson au pied des marches de l'Acropole à Athènes. Elle n'était plus revenue sur son sol natal depuis plus de vingt ans car son pays était accablé par une dictature mise en place par des colonels. Elle donnait ce spectacle pour célébrer la fin de cette dictature. En relisant les paroles de la chanson, je revis les émotions que je ressentis à ce moment :

Je chante avec toi liberté

Quand tu chantes je chante avec toi liberté
Quand tu pleures je pleure aussi ta peine
Quand tu trembles je prie pour toi liberté
Dans la joie ou les larmes je t'aime
Souviens-toi de jours de ta misère
Mon pays tes bateaux étaient tes galères
Quand tu chantes je chante avec toi liberté
Et quand tu es absente j'espère

Qui-es-tu? Religion ou bien réalité
Une idée de révolutionnaire
Moi je crois que tu es la seule vérité
La noblesse de notre humanité
Je comprends qu'on meure pour te défendre
Que l'on passe sa vie à t'attendre
Quand tu chantes je chante avec toi liberté
Dans la joie ou les larmes je t'aime
Les chansons de l'espoir ont ton nom et ta voix
Le chemin de l'histoire nous conduira vers toi liberté, liberté

J'avais également prononcé quelques paroles durant les funérailles d'Yvon qui venaient du fond de mon cœur et qui avaient été bien appréciées de l'auditoire. Les voici :

« *En cette circonstance, permettez-moi de rappeler en quelques mots trop brefs le souvenir de mon frère Yvon.*

Yvon avait le sentiment qu'il a exprimé d'avoir vécu une vie bien remplie et de la quitter sereinement.

Il avait bien raison. En effet, sur le plan professionnel et des rapports humains en général et familiaux en particulier, on peut dire qu'Yvon a accompli un parcourt digne d'admiration.

Sur le plan professionnel, il avait hérité de plusieurs des qualités de notre père Josaphat.

Non seulement il a continué la tradition familiale, mais il a su le faire en faisant montre d'esprit d'initiative dans ses entreprises. Travailleur, ordonné, persistant autant que prudent, il a été récompensé de ses efforts qui ont porté fruit en lui assurant une réussite matérielle bien méritée.

Yvon était très attaché à sa famille. Il a toujours été associé à ses proches dans ses entreprises, soit notre frère Gérard dans sa première carrière ou son fils Gaétan et son gendre Denis dans sa seconde.

Son esprit de famille se manifestait également au cours de nos rencontres familiales, qui étaient en sa présence empreintes de gaieté et d'amour.

Il a montré un grand dévouement envers notre mère, après la mort de notre père et il a été disponible quand il pouvait aider l'un ou l'autre de ses frères et sœurs.

Soucieux au plus haut point de l'avenir et du bien-être de ses enfants, Gaétan, Doris et Anne, il a su aider et épauler judicieusement chacun d'entre eux en temps opportun. C'est avec un amour aussi profond qu'il a fait place dans son cœur à ses petits-enfants, Cassandre, Irma, Guillaume et Maude.

Je veux en cette circonstance remercier Jacqueline, Gaétan, Doris et Anne qui lui ont prodigué avec tendresse tous les soins qu'il nécessitait au cours de sa maladie et les assurer de notre plus profonde sympathie.»

7,5- Commissaire au BAPE

Comme je commençais depuis peu mon mandat à la Commission du BAPE, la fébrilité de l'activité dont nous étions chargés m'entraîna rapidement vers la vie active. La Commission était présidée par Mme Louise Boucher, une permanente du BAPE, et comprenait deux autres commissaires soit André Beauchamp, un prêtre qui avait travaillé au Ministère de l'environnement et qui avait présidé une Commission d'étude sur l'eau, et Alfred Marquis, un ingénieur et agronome qui avait été professeur et doyen de la Faculté d'agriculture et d'alimentation de l'Université Laval. Nous étions également assistés d'une formidable équipe professionnelle. Voici le résumé du travail de la Commission que notre Présidente a exposé dans sa lettre adressée le 12 septembre 2003 à la fin de notre mandat à André Harvey, le président du BAPE :

« *Au terme de la consultation publique qui a mené la Commission dans dix-huit municipalités, sollicité la participation de plus de 9 100 personne représentant l'ensemble des acteurs interpellés par la production porcine au Québec et amené le dépôt de près de 400 mémoires, j'ai le plaisir de vous remettre le rapport d'enquête et d'audience publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.*

Quatre documents composent le Rapport de la Commission : le rapport principal, intitulé L'inscription de la production porcine dans le développement durable, *constitue l'analyse de la Commission. Elle y présente ses constats, ses avis et ses recommandations. Le Volume 1 porte sur* L'état de la situation de la production porcine au Québec *et comprend, notamment, un examen des forces et des faiblesses des modèles actuels de production ainsi que leurs impacts sur les milieux naturel, rural, agricole et sur le secteur de la transformation. Le Volume 2 rapporte* Les préoccupations et les propositions de la population au regard de la production porcine *alors que le dernier document collige, sous forme d'annexes, tous les renseignements relatifs à la réalisation du mandat.*

À la suite de la consultation publique et au terme de son analyse et de sa réflexion, la Commission constate que l'évolution de la production porcine, au cours des trois dernières décennie, a fait surgir des conflits sociaux nombreux et diversifiés qui tendent à s'intensifier et à s'élargir à l'ensemble de la société québécoise. Cette production provoque des impacts écologiques, principalement attribuables à la pollution diffuse, qui sont difficiles à mesurer mais dont l'existence est indéniable. Le secteur de la production porcine au Québec a fait preuve d'un grand dynamisme sur le plan de l'amélioration de la productivité et il a su saisir les occasions de croissance. Ces éléments ont conduit à la spécialisation des entreprises, à une diminution de leur nombre et à une augmentation significative de leur taille.

Bien que l'inscription de la production porcine dans le développement durable n'est pas acquise actuellement, la Commission est d'avis qu'il est possible d'y parvenir. Pour atteindre cet objectif et ainsi assurer la pérennité de ce secteur de production agricole, la Commission propose un cadre de développement durable, de même que des gestes concrets qui doivent être posés à court, moyen et long terme sur les plans social, économique et écologique. À cette fin, elle formule 14 constats, 54 avis et 58 recommandations, qu'elle a jugés utile de regrouper à la suite de la conclusion du rapport principal.

La Commission estime que certaines de ses recommandations nécessitent que le gouvernement s'y attarde rapidement et elle croit qu'il serait périlleux, sur le plan social, de lever le moratoire, même à l'extérieur des zones d'activités limitées, tant que des gestes concrets ne seront pas posés. Pour la Commission, il est impératif de changer le cadre de décision relatif à la production porcine pour régler les énormes tensions sévissant dans le milieu rural et ainsi éviter la crise sociale. À ce propos, la Commission recommande, notamment, deux mesures qui devraient être mises en place rapidement et qui lui apparaissent indispensables. Ainsi, dans le cas où un projet de production porcine n'est pas assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue dans la Loi sur la qualité de l'environnement *la Commission recommande que celui-ci soit soumis à un processus d'analyse des répercussions environnementales et sociales faisant appel à la participation du public. Un tel processus pourrait être appliqué à tous les projets de production porcine nécessitant l'obtention d'un certificat d'autorisation de la part du ministre de l'Environnement. La Commission recommande également de limiter aux pratiques agricoles normales, la protection contre les poursuites civiles accordée aux producteurs agricoles en ce qui concerne les odeurs, les poussières et les bruits inhérents aux activités agricoles. Par ailleurs, la Commission est d'avis que le gouvernement doit permettre à la MRC de jouer pleinement son rôle quant au développement et à la planification des activités agricoles sur son territoire.*

Sur le plan économique, la Commission estime qu'une des conditions importantes du développement durable de la production porcine est la révision du programme d'Assurance-stabilisation des revenus agricoles. La Commission recommande que ce programme, basé actuellement sur le volume de production, soit remplacé par un régime de protection du revenu global des producteurs agricoles qui cible des personnes physiques qui travaillent dans une ferme familiale ou à dimension humaine.

Sur le plan écologique, la pérennité du secteur exige une approche intégrée. Le respect de la capacité de support du milieu à l'échelle du bassin versant et le déploiement de solutions durables aux problèmes de surplus des fumiers et des lisiers sont essentiels. Les pratiques de ce secteur devront respecter l'équilibre entre les besoins de la production et le milieu naturel et social. Par souci d'équité, les mesures d'écoconditionnalité visant le respect des lois et des règlements en matière d'environnement devront s'appliquer rapidement afin de s'assurer que seules les entreprises agricoles conformes puissent recevoir de l'aide gouvernementale. Pour que la production porcine soit durable et s'intègre dans la société, il convient de favoriser le lien au sol sans, toutefois, que cela se fasse au détriment du maintien d'une superficie adéquate du

couvert forestier à l'échelle d'un bassin versant. Le secteur de la production porcine sera durable dans la mesure où il aura la capacité de coexister avec le milieu naturel en maintenant la productivité, la diversité, la qualité et la capacité de support de ce milieu. ».

Source : BAPE, rapport 179, *Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec*- Rapport principal consulté sur le site www.bape.gouv.qc.ca le 24 février 2015

Mon mandat à cette Commission a représenté une période de travail intense et stimulant. Il a fallu que je participe comme les autres membres de la Commission aux réunions de coordination et de planification du travail, aux déplacements pour assister aux nombreuses activités publiques, que je lise comme nous avions convenu de le faire tous les mémoires qui nous étaient présentés, en préparant les questions que nous nous proposions de poser à leurs auteurs, et que nous nous réunissions pour préparer tous les documents qu'allait publier la Commission. En plus, les deux autres commissaires et moi avons eu le mandat d'aller faire des missions à l'étranger. Voici ce que l'on trouve à ce propos dans le document *Les Annexes* du rapport de la Commission :

« *La Commission a rempli trois missions à l'extérieur du Québec depuis la fin des séances publiques. Ainsi, elle s'est déplacée aux États-Unis (Caroline du Nord, Iowa, et Washington, D.C.), dans certaines provinces canadiennes (Ontario, Manitoba, Saskatchewan) et en Europe (Espagne, Allemagne et Danemark). Des échanges avec des responsables gouvernementaux, des chercheurs universitaires, des producteurs porcins, des groupes environnementaux et des représentants des citoyens ont permis aux personnes déléguées par la Commission de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit la production porcine au Canada et ailleurs ».*

J'ai accomplis la mission aux États-Unis accompagné de l'analyste Édith Bourque, alors qu'André Beauchamp a réalisé celle en l'Europe et Alfred Marquis celle au Canada. Lors d'une rencontre que nous avons eue avec des représentants du Département de l'agriculture de l'Iowa, j'ai été particulièrement frappé de la minceur du budget et du petit nombre d'employés de cette entité dans un État dont la production agricole est plus importante que celle du Québec.

Le bulletin de L'Union québécoise pour la conservation de la nature, *Le Caracole*, dans son numéro daté de septembre 2003, annonça ce programme de visites de la commission sur un mode humoristique. Il publia en effet une petite chanson sur un air de Robert Charlebois pour faire état de ces activités. En voici le texte :

« *Oyez! Oyez!*

Dans la rubrique des petites choses qui font les grands tout, nous vous proposons cette semaine …une petite chanson sur l'air de « Si j'avais les ailes d'un ange » de Robert Charlebois :

Si j'avais les ailes d'Mario Dumais, j'partirais pour la Caroline

Si j'avais les ailes d'Alfred Marquis, j'partirais pour le Manitoba

Et si j'avais celles d'André Beauchamp, j'partirais sur le champ, au

Danemark et en Allemagne et aussi en Espagne

Et je roulerais toute ma vie, en cherchant des méga-porcheries…

poum, poum,

poum, poum pidou… »

Dominique, la fille de Louise-Marie, à qui j'avais envoyé ce texte tout comme à Félix, Jasmine et Sylvie, me répondit en ajoutant d'autres paroles à la chanson que voici :

« *Et je roulerai, dans la nuit*

pour aller à la rencontre de ces belles truies....

...Et je prendrais le train

De bonne heure,

pour fouler le purin

avec mes bottes de robbeur...

Poum poum pidou... »

Cette note un peu légère de l'Union québécoise pour la conservation de la nature sur l'une de nos activités reflète l'attitude d'un certain courant écologique radical qui contestait notre mandat d'identifier les voies du développement durable de la production porcine. Ce courant ne voyait aucune possibilité que la production porcine qu'il qualifiait « d'industrielle » soit durable. Il préconisait généralement l'arrêt total du développement de cette production et dans certains cas, l'élimination de toute forme de production porcine « industrielle ». Un groupe écologiste a d'ailleurs saboté une des réunions publiques de la Commission qui devait se tenir en janvier 2003 à Saint-Hyacinthe.

Ce mandat au BAPE a fait en sorte qu'en dépit de mon absence pour la durée de trois ans de mon séjour au Costa Rica, je me suis réintégré très rapidement au Québec et à mes racines au sein de l'industrie agroalimentaire.

À l'automne 2002, après avoir exploré le marché immobilier, Louise-Marie et moi avons procédé à l'achat d'un immeuble locatif de 6 logements situé au 328, rue du Bosquet dans le quartier Sacré-Cœur à Rimouski. Cette propriété appartiendra à Louise-Marie.

7,6- Professeur associé à l'UQAR

À la fin de mon mandat au BAPE, je repris mes pourparlers avec le professeur Bruno Jean de l'UQAR. Je fus nommé professeur associé par le comité exécutif de l'UQAR pour la période du 8

décembre 2003 au 31 mai 2006. Voici un extrait de l'article annonçant ma nomination dans le numéro du 28 janvier 2004 de la publication UQAR-INFO :

« ***Mario Dumais, professeur associé à la Chaire de recherche sur le***

développement rural à l'UQAR

Le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural à l'UQAR, le professeur Bruno Jean, annonce la nomination de M. ***Mario Dumais*** *à titre de professeur associé au Département des sciences humaines.*

….

« La capacité de réponse de la Chaire en développement rural aux attentes et aux besoins de recherche et d'expertise de différents milieux agricoles et ruraux vient d'être considérablement augmentée avec l'arrivée de ce professeur associé à l'UQAR, qui a acquis une précieuse expertise dans le domaine », a déclaré son titulaire, Bruno Jean. ».

Notons ici que le titre de professeur associé n'implique aucune responsabilité ni rémunération. Il favorise par contre la négociation de divers contrats au sein de l'institution qui l'accorde. Peu de temps après mon arrivée à la Chaire, j'ai été élu au poste de vice-président de la Fondation canadienne de revitalisation rurale.

Mandat portant sur le secteur forestier dans les Hautes-Laurentides

J'ai participé en 2004 dans la région des Hautes-Laurentides à un projet de laboratoire d'expérimentation d'activités d'harmonisation des usages multiples de la forêt dans un contexte récréotouristique. Le centre des activités de ce projet était localisé à Mont-Laurier. Je m'y rendis régulièrement à partir de Sainte-Luce où je résidais, du printemps à la fin de l'année 2004 et je travaillais également sur ce projet à partir de chez-moi.

J'occupais le poste de Directeur du comité aviseur local et de Coordonnateur du projet de laboratoire. Le but du projet était de trouver la manière de concilier en forêt publique l'aménagement forestier et le récréotourisme. J'avais dans le cadre de ce mandat des relations professionnelles avec Denise Julien qui avait participé à l'AGEUM en même temps que moi. Denise travaillait dans le secteur forestier depuis son établissement dans cette région. Ce mandat m'a un peu familiarisé avec les enjeux qui confrontaient l'industrie forestière. Denise m'avait fait connaître le lac Saguay où elle habitait depuis la fin de ses études et où j'ai possédé successivement deux chalets.

Mandat des SADC sur l'entrepreneuriat régional

Durant mon séjour à Sainte-Luce, j'ai participé à de nombreuses autres activités en plus de mon rôle comme commissaire au BAPE. À la Chaire, nous avons accompli un mandat pour le réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). La prise de contrôle d'un fleuron du développement régional en Beauce, MAAX, par la société J.W.Childs Equity Funding de

Boston, une société financière américaine, pour ne prendre que cet exemple parmi d'autres, avait suscité d'intenses débats sur les conséquences de tels événements. Ils poussaient les observateurs à s'interroger sur leur cause et sur l'état de la relève entrepreneuriale dans les régions et dans les entreprises.

Les commanditaires de la recherche avaient défini de la façon suivante l'objectif de l'étude qui constitue finalement un bon résumé de son contenu:

« *Cette étude doit permettre de mieux comprendre la dynamique qui existe entre l'appropriation des entreprises par les gens du milieu et la capacité de développement d'une collectivité et de dégager les facteurs en cause dans la relève entrepreneuriale. La finalité de cette démarche est la mise en place d'outils d'accompagnement pour œuvrer efficacement au défi du développement d'une culture entrepreneuriale au sein des collectivités rurales et péri-urbaines.*

Évidemment, l'hypothèse émise quant à la question principale est qu'il existe une corrélation entre le taux de propriété locale d'entreprises dans une collectivité et son potentiel de développement. Dans ce sens, un taux élevé de la propriété d'entreprise procurerait une capacité réelle de prise en charge par les acteurs locaux dont l'impact est une vitalité socio-économique qui se répercute directement, et de façon avantageuse, sur le développement de la collectivité.

Également, cette étude doit s'inscrire dans une volonté de prolongement des travaux de recherche vers les intervenants de première ligne afin que les résultats scientifiques se traduisent par des interventions concrètes favorables à la relève dans les PME. » P. 6.

La section de l'étude qui s'intitule *Le développement d'une collectivité et l'appropriation des entreprises par les gens du milieu* cherchait à démontrer l'existence d'une telle relation dès son premier paragraphe que voici:

« Le thème traité dans cette section cherche à approfondir la question du lien entre le développement d'une collectivité et l'appropriation des entreprises par les gens du milieu. Spontanément, toute personne qui s'intéresse à l'évolution des collectivités peut facilement conclure que la présence dans un milieu d'entrepreneurs dynamiques qui possèdent une proportion importante des entreprises qui y œuvrent entraîne pour cette collectivité des retombées positives. Comment pourrait-on expliquer, par exemple, que le siège social d'une entreprise multinationale aussi importante que McCain Food est localisé dans une aussi petite municipalité que Florenceville au Nouveau-Brunswick si ce n'est par le fait que les fondateurs de l'entreprise y habitaient? De la même manière, pourquoi le siège social d'un réseau financier de l'importance de Desjardins est-il localisé à Lévis? Bien sûr parce que son fondateur, Alphonse Desjardins y habitait. Pour ne citer qu'un autre exemple, pourquoi l'entreprise de communication TELUS Québec, propriété d'une entreprise de Calgary, a-t-elle son siège social québécois à Rimouski? Parce que TELUS a été bâti suite à l'acquisition par une entreprise de l'Ouest canadien d'une entreprise qui se nommait Québec Téléphone, entreprise qui avait été fondée et développée par une entrepreneur exceptionnel de la région, Jules A. Brillant, qui résidait à Rimouski et qui avait établi le siège social de Québec Téléphone dans cette ville. La présence du

siège social de grandes entreprises dans des milieux inattendus n'est que l'une des retombées positives que l'on peut associer au contrôle de la propriété par des entrepreneurs locaux » P. 8.

Voici la conclusion dégagée de la démarche que nous avons effectuée pour cette recherche :

« *La démarche que nous venons d'accomplir nous a permis de conclure qu'un degré assez élevé de propriété locale est généralement favorable au développement d'une collectivité. Par contre, ce n'est pas un gage de dynamisme des communautés en toute circonstance, et un certain degré d'investissement et de propriété extérieurs peut également avoir un effet positif sur le développement d'une communauté. Il n'en demeure pas moins que la présence dans un milieu d'entrepreneurs dynamiques et compétents est un actif économique et social indispensable au développement durable et équilibré d'une communauté. Nous avons constaté qu'il est à toute fin pratique impossible de mesurer directement l'activité entrepreneuriale. Nous avons par conséquent préconisé de l'observer à travers ses fruits que sont les diverses catégories d'entreprises qu'elle engendre, soit des entreprises de diverses tailles, des entreprises familiales, d'économie sociale ou reliées aux secteurs public ou parapublic ou aux actifs qu'ils contrôlent, signalant qu'aucune de ces manifestations de l'entrepreneuriat ne devait être négligée. Nous avons présenté une réflexion sur la relation qui existe entre l'entrepreneuriat et la croissance, pour conclure que l'entrepreneuriat était un facteur nécessaire et important de la croissance. Par la suite, nous nous sommes attardés à décrire le potentiel de développement des collectivités rurales, l'entrepreneuriat nécessitant des occasions d'affaire pour se concrétiser. Nous avons montré qu'il y a de l'avenir pour nos milieux ruraux, qu'ils recèlent des occasions d'affaire nombreuses et intéressantes et que les villes du Québec ne seraient pas ce qu'elles sont si ce n'était des milieux ruraux.*

Mais pour que ce potentiel se matérialise, il faut qu'existe une activité entrepreneuriale et intrapreneuriale suffisante et adéquate, de là l'importance de la mise en place et du renforcement de mesures appropriées qui visent au développement, dans les régions, de l'entrepreneuriat, de la relève entrepreneuriale et de la relève en entreprise. Nous avons examiné la situation qui prévaut à cet égard, pour en conclure que, déjà, de nombreuses initiatives existent qui visent ces objectifs. Par conséquent, il nous semble que les efforts à déployer devraient plutôt consister à mieux faire connaître les outils existants et promouvoir leur utilisation que d'en créer de nouveaux. En particulier, les programmes développés pour promouvoir l'entrepreneuriat en milieu scolaire devrait être encouragés, épaulés et leur implantation généralisée. Par contre, la relève en entreprise est tellement importante, et des failles existant du côté de l'offre de service d'accompagnement, particulièrement pour le PME du secteur tertiaire, nous avons cru bon de suggérer une initiative nouvelle en ce domaine. » P. 50.

Source : Mario Dumais, Bruno Jean, Sophie Anne Morin, Stève Dionne; *La propriété locale des entreprises, la relève entrepreneuriale et le développement des collectivités, 211 pages,* Rapport de recherche présenté au réseau des SADC par La Chaire de recherche du Canada en développement rural, UQAR, Avril 2005.

Rendez-vous agriculture et ruralité, 2004 et 2005

En plus de cette recherche sur l'*entrepreneuriat* et le développement régional, j'ai reçu la responsabilité d'organiser des rencontres visant à rapprocher la Chaire et l'Université du monde agricole. Voici en quels termes était définie la tâche qui me fut confiée :

« *Rimouski, le 14 janvier 2004*

Objet : Entente entre Mario Dumais et l'UQAR par l'entremise de la Chaire de recherche du Canada en Développement rural pour l'organisation d'une journée de rencontre avec des représentants du monde agroalimentaire de l'Est du Québec.

Par la présente, est confié à Mario Dumais le soin d'organiser, en collaboration avec le professeur Bruno Jean, une journée d'échanges avec des représentants du monde agroalimentaire et des organismes qui entretiennent des rapports avec ce secteur d'activité. Cette activité se tiendra à l'UQAR au mois de mars 2004. Le but de cette rencontre est d'informer les représentants du secteur des activités de la Chaire et de l'Université qui peuvent les intéresser, de recueillir leurs commentaires et réactions à leur sujet, et d'identifier des activités que pourraient entreprendre l'UQAR et la Chaire en vue de collaborer, dans leurs champs d'activité respectifs, à satisfaire certains de leurs besoins qui émanent des défis et des préoccupations auxquels est actuellement confronté le secteur. Cette réunion explorera également l'opportunité d'établir un mécanisme de contact permanent entre l'UQAR et le milieu agroalimentaire, via la Chaire, et la manière d'en organiser la concrétisation dans l'avenir si une telle éventualité était jugée pertinente.

Les tâches de M. Dumais consisteront, entre autres, en collaboration avec Bruno Jean, à établir la liste des invités, à les contacter, à établir le déroulement de la réunion, à l'organiser, à faire rapport de ses résultats et à assumer toute autre tâche nécessaire à la réalisation de l'activité.

Deux réunions de ce type se sont tenues en 2004 et 2005. À titre d'exemple de leur contenu, voici un extrait du rapport relatif à l'activité de 2004 :

« *RAPPORT : RENDEZ-VOUS AGRICULTURE ET RURALITÉ, 2004, CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN DÉVELOPPEMENT RURAL*

Le rendez-vous agriculture et ruralité 2004 s'est tenu à l'Université du Québec à Rimouski le mercredi 3 mars 2004. 69 personnes y ont participé.

Cette activité avait pour but de favoriser un rapprochement entre la Chaire, le monde agricole et les institutions régionales impliquées dans le support ou l'encadrement de cet important secteur d'activité, et de constituer un lieu d'échange entre les personnes liées à cette activité dans l'Est du Québec. Pour la Chaire, il s'agissait de faire connaître au milieu agricole et rural de la région ses travaux et d'identifier les besoins de recherche dont certaines pourraient être prises en charge par la Chaire

Étaient invités à y participer des représentants de l'Union des producteurs agricoles, de la coopération agricole et du secteur agroalimentaire privé non coopératif, des représentants du monde municipal, des ministères de l'agriculture et de l'environnement et des affaires municipales, des institutions de développement régional, des institutions d'enseignement impliquées dans l'enseignement agricole, des institutions financières et d'autres personnes liées à ce secteur.

Le travail en atelier était organisé autour des questions suivantes :

Percevez-vous que l'acceptabilité sociale de l'activité agricole et la cohabitation entre l'agriculture et les autres citoyens sont des problèmes dans notre région?

Comment la Chaire pourrait-elle aider à promouvoir l'harmonie entre les agriculteurs et leurs concitoyens?

Y a-t-il des recherches ou des sujets de travaux d'étudiants, incluant des thèses de maîtrise ou de doctorat, que vous auriez à suggérer pour obtenir des études qui vous intéresseraient et pourraient vous être utiles?

Avez-vous des besoins de formation courte et adaptée que la Chaire ou l'UQAR pourrait combler?

Pensez-vous que nous devrions organiser périodiquement ce type de rencontre?

Pensez-vous qu'il serait opportun de former un comité consultatif qui se réunirait quelques fois l'an pour conseiller la direction de la Chaire et son personnel, véhiculer les préoccupations du milieu et identifier des services que la Chaire pourrait contribuer à combler, directement ou à travers l'UQAR? ».

J'ai présenté au cours de cette réunion une conférence intitulée *Pour une agriculture productive et durable.*

Après la tenue de ces deux réunions, Bruno Jean et moi-même avons écrit aux participants pour mentionner que nous reportions la tenue d'une autre réunion étant donné que l'UPA régionale avait décidé de mettre en route une démarche en vue que ses membres définissent leur vision de l'agriculture. Je fus chargé d'animer cette activité. Elle a donné lieu à la production d'un court texte ayant pour but de concrétiser cette vision. En voici la teneur :

«***Vision d'avenir de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent***

Nous, agricultrices et agriculteurs du Bas-Saint-Laurent, affirmons qu'il y a de l'avenir pour l'agriculture dans notre région et que nous sommes fiers et passionnés de pratiquer notre profession. Nous souhaitons qu'elle soit connue, reconnue et mise en valeur pour sa vocation première qui est de nourrir la population d'ici et d'ailleurs.

À l'intérieur de notre agriculture, toutes les productions et toutes les tailles d'entreprises auront leur place dans la mesure où elles respectent les critères du développement durable à savoir un développement qui soit viable économiquement, respectueux de l'environnement et accepté socialement.

Nous nous engageons à contribuer à l'occupation du territoire et à la valorisation de notre région par le développement de l'agriculture.

Notre devenir repose sur l'épanouissement des personnes qui vivent de notre secteur d'activité ou qui souhaitent s'y engager, pour leur propre bien-être et celui de leurs communautés. Nous voulons que la population apprécie et soit fière, comme nous, de la qualité et de la diversité des produits de notre agriculture régionale.

Nous mettons tout en œuvre pour que l'écoute, le dialogue et le respect mutuel entre les productrices et producteurs et la collectivité soient au cœur d'un développement harmonieux de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent.

Nous voulons partager cette vision avec nos partenaires gouvernementaux, les établissements de formation, les milieux locaux et régionaux, agricoles et urbains, ainsi que l'industrie agroalimentaire, pour qu'ils contribuent, à leur façon, à ce que cette vision devienne réalité. ».

Le 27 février 2006.

Le Ministre de l'agriculture et les autorités de son ministère avaient entendu parler de cette démarche qui les intéressait. Aussi, on m'invita à prononcer une conférence le 31 mars lors d'une rencontre du Ministre de l'agriculture, Yvon Vallières, et de ses hauts-fonctionnaires. J'y présentai une vision assez critique des politiques agricoles du Québec et par ailleurs assez optimiste de la capacité compétitive de notre agriculture. Cette présentation fut appréciée des participants.

C'est à cette période que survint ma séparation d'avec mon épouse, Louise-Marie Houle. Elle était malade psychologiquement depuis notre retour à Sainte-Luce. J'avais pris pour acquis que j'aurais à l'avenir à assumer envers elle un rôle de proche aidant, situation que j'acceptais volontiers après les 20 ans que nous avions vécus ensemble. Nous avions réussi à développer une famille reconstituée harmonieuse pour nos 4 enfants dont nous avions la garde partagée. J'avais beaucoup d'amour envers ses deux filles, Dominique et Sylvie Legendre, de même qu'elle avait une bonne relation avec mes deux enfants. De plus, nous n'étions ni l'un ni l'autre en mauvais terme avec nos ex-conjoints. La séparation fut une décision de Louise-Marie qui nous dit à sa famille et à moi qu'elle avait une nouvelle relation avec une personne dont elle ne pouvait révéler l'identité. Nous avons décidé de nous séparer. Elle irait vivre à Québec. Comme ce fut le cas dans toutes mes trop nombreuses séparations, nous avons conclu dans l'harmonie les conditions matérielles de cette rupture. Nous avons divorcé au mois de décembre suivant. Elle demeura propriétaire de la maison de la rue du Bosquet qu'elle décida de mettre en vente, transaction qui fut conclue au mois de juin.

De mon côté, j'avais acheté avec Félix en 2004 une propriété de 4 logements située au 492/494 de la rue Montmagny à Sacré-Cœur. Nous l'avons transformée en copropriété divise (condominium) en 2005, et nous avons vendu trois unités au cours de l'année et la quatrième en 2006, le tout avec un profit raisonnable.

Suite à ma séparation de Louise-Marie, j'ai décidé peu de temps après que je n'envisageais pas de passer le reste de ma vie en vivant seul. Je me suis par conséquent inscrit au réseau de rencontre sur internet nommé *réseau contact*. Je rencontrai quelques personnes suite à mon inscription sur le réseau. Parmi elles j'ai fait la connaissance de ma future épouse, Denise St-Pierre, qui travaillait à ce moment-là comme adjointe du premier ministre Jean Charest. À notre première rencontre lors d'un souper au restaurant japonais Mikasa situé au 9835, boul. de l'Acadie à Montréal, cette fonction m'impressionna mais ce qui surtout nous rapprocha instantanément fut la similitude de nos racines. Elle est née sur une ferme au rang 4 de Sainte-Blandine, (le petit 4), et tout comme moi dans une famille de onze enfants. Sainte-Blandine est un petit village situé à quelques kilomètres au sud de Rimouski. Mais au-delà de ces similitudes, c'est le confort instantané que j'éprouvai en sa présence, tout comme elle en la mienne, qui fit que nous avons commencé à nous fréquenter suite à cette première rencontre. À la période des Fêtes qui suivit cette rencontre, nous avons décidé de nous marier à l'été suivant. Elle habitait alors au Village olympique à Montréal, lieu où je suis venu vivre avec elle. Nous nous sommes mariés le 29 juin 2007. J'avais prévu revenir vivre à Montréal depuis la naissance de mon premier petit-fils Simon, fils de Félix, né le 1er mars 2006. Je vendis ma maison de Sainte-Luce au printemps 2007.

Médiation dans le porc

Après la rencontre avec les autorités du Ministère de l'agriculture, on me confia le mandat d'agir comme conciliateur dans un conflit qui existait entre La Coopérative fédérée et la Fédération des producteurs de porcs. Pour situer ce conflit dans son contexte, mentionnons que la relation entre les plans conjoints et les coopératives de transformation et de mise en marché des produits agricoles n'ont jamais été faciles. La raison en est la suivante: une coopérative de transformation est créée sur une base volontaire par des agriculteurs qui veulent se doter collectivement d'une entreprise pour transformer et mettre en marché leurs produits. D'autre part, un plan conjoint est créé par la majorité des agriculteurs responsables d'une production pour une mise en marché obligatoire par un canal unique de ce produit. Durant les années 1950' suite à la Commission Héon, le Gouvernement du Québec, de même que celui d'autres provinces, a adopté la loi permettant la création au Québec de plans conjoints. Une disposition était incluse dans cette loi qui précisait que cette mise en marché collective obligatoire ne devrait pas perturber les relations d'un agriculteur avec sa coopérative. Mais dès que des plans conjoints ont été mis en place dans les secteurs où existaient des coopératives, comme dans le lait par exemple, il s'avéra que la relation du coopérateur avec sa coopérative était perturbée. En effet, la plan conjoint prend le contrôle du lait à la sortie de la ferme, en assure le transport, et le livre à une laiterie qui, dans le cas du lait d'un coopérateur, n'est pas nécessairement celle de sa coopérative. En d'autres termes, la relation d'un coopérateur avec sa coopérative de

transformation, qui implique qu'il lui livre son produit, ne peut plus exister. C'est dorénavant le plan conjoint qui livre le produit et non plus le coopérateur. Et si un agriculteur devient membre d'une coopérative laitière, par exemple, son lait ne sera pas nécessairement livré à sa coopérative et celle-ci ne recevra pas nécessairement plus de lait suite à cette adhésion.

Dans le cas du porc, le plan conjoint est devenu le monopole de livraison de l'animal aux abattoirs. Cette relation a été plus difficile à faire accepter que dans le lait. Dans le lait, les coopérateurs étaient en même temps les membres du plan conjoint. Leur adhésion au plan conjoint était en général plus forte que leur adhésion à la coopérative. Par conséquent, les gestionnaires des coopératives qui n'appréciaient pas particulièrement le système n'osaient pas trop le critiquer publiquement car les agriculteurs, propriétaires de la coopérative, n'auraient pas apprécié que l'on critique trop fort le système qu'ils avaient eux-mêmes contribué à mettre en place. Par contre, la production porcine était structurée très différemment de la production laitière. Dans celle-ci les fermes à dimension humaine appartenaient en général à des producteurs indépendants. Par contre, dans la production porcine régnait la formule de l'intégration verticale contractuelle. Dans ce système, des entrepreneurs qui contrôlaient généralement des meuneries alimentant les porcs ont développé des réseaux au sein desquels ils font produire à contrat les porcs qui leur appartiennent. Cette formule populaire dans la production porcine l'est également dans le secteur de la production des poulets à griller, et elle est généralisée dans tous les pays développés où ces productions sont effectuées selon les méthodes dites « industrielles ». Les intégrateurs qui contrôlent de grands volumes de production, par exemple environ 800 000 porcs par année au Québec pour un seul d'entre eux en plus de contrôler les meuneries qui les alimentent, ont également dans certains cas, comme l'entreprise développée par Fulgence Ménard, acquis des abattoirs pour éventuellement y abattre leurs porcs. Mais en vertu de la présence du plan conjoint, ils devaient abattre non pas leurs porcs mais ceux que leur livrait le plan conjoint. Avec le développement de la recherche de traçabilité de plus en plus intense chez les distributeurs, ces groupes ont fait pression et finalement obtenu une dérogation de la part du plan conjoint qui leur assurait que l'on allait livrer à leurs abattoirs leurs propres porcs, ce qui leur permettrait de développer des caractéristiques particulières au sein de leurs élevages et de pouvoir garantir à leurs clients toutes les spécificités des méthodes d'élevage auxquels auraient été soumis leurs animaux. Ils devaient quand même, par ailleurs, payer la cotisation au plan conjoint pour la mise en marché de leur propre produit!

C'est dans ce contexte que La Coopérative fédérée s'est retrouvée en situation de litige avec la Fédération des producteurs de porcs. La Coopérative fédérée était propriétaire d'une filiale, Olymel, la plus importante entreprise d'abattage de porcs au Québec. Elle possédait également une entreprise de production de sujets génétiquement contrôlés, Sogeporc, pour desservir les maternités porcines du réseau des coopérateurs membres des coopératives affiliées. Ces coopérateurs possédaient également des unités d'engraissement qui étaient, tout comme les maternités, nourries par le réseau des meuneries coopératives. La Coopérative fédérée, via sa filiale Olymel, était le plus important exportateur de viande de porc du Québec. Entre autres

destinations, elle était très présente au Japon. Elle voulait desservir son marché par des produits portant une étiquette *Porc Coop*, dont elle pourrait fournir à ses clients toute la traçabilité allant du matériel génétique au départ de la production en passant par les méthodes d'élevage, d'alimentation, de transport, d'abattage, de découpe et de transformation. Cependant, contrairement à la dérogation qu'avaient obtenue les intégrateurs pour pouvoir abattre leurs propres porcs dans leurs abattoirs, la Fédération s'opposait à octroyer le même « privilège » à La Coopérative fédérée. Elle invoquait que dans le cas des abattoirs privés, la même entité juridique élevait, nourrissait et abattait les porcs, alors que La Coopérative fédérée n'élevait pas elle-même les porcs dont on discutait et qu'elle ne les abattait pas elle-même.

En dépit d'une période d'intenses discussions qui se déroulèrent au cours de rencontres que j'animais dans la région de Montréal, les deux parties ne parvinrent pas à s'entendre. Une autre médiation mise en place ultérieurement, animée par Guy Coulombe, a également échoué et il a fallu encore plusieurs années de négociations avant que le réseau coopératif puisse abattre ses propres porcs dans son entreprise de transformation.

7,7- La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Peu de temps après la fin de ce mandat dans le secteur porcin, le ministre de l'agriculture, M. Yvon Vallières, m'offrit de devenir commissaire à une Commission qu'il s'apprêtait à créer sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. J'acceptai son offre. La Commission serait présidée par Jean Pronovost, et Pascale Tremblay, une journaliste agricole que je connaissais bien, serait l'autre commissaire.

Cette Commission fut chargée du mandat suivant :

- « *faire un état de situation sur les enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois;*
- *examiner l'efficacité des interventions publiques actuellement en place, tant celles sous la responsabilité du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation que celles sous la responsabilité d'autres ministres touchant le secteur agricole et agroalimentaire dans des domaines tels l'environnement, la santé, l'occupation du territoire et le développement régional;*
- *établir un diagnostic et formuler des recommandations sur les adaptations à faire, compte tenu des défis de la compétitivité et des revenus agricoles, des attentes sociétales et de la mise en valeur des potentiels régionaux ».*

Source : *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir.* Rapport de la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, p.14. Disponible sur le site : www.caaq.gouv.qc.ca

La Commission constitua une équipe composée d'une secrétaire générale, Suzanne Dion, et de chercheurs, d'organisateurs des rencontres et des déplacements, et de responsables des relations publiques. La Commission organisa des consultations dans 15 régions et dans 27

municipalités au cours desquelles elle entendit 770 interventions dont 720 étaient accompagnées de mémoires écrits. Ces représentations sont contenues dans une publication intitulée *Ce qu'on nous a dit* qui se trouve sur le site de la Commission. Des représentants de la Commission dont je faisais partie se rendirent en France, en Belgique, en Suisse et en Allemagne et au Wisconsin (États-Unis). Nous y avons rencontré des responsables gouvernementaux, des représentants d'organisations agroalimentaires, des universitaires et nous avons visité des fermes et des entreprises agroalimentaires.

À l'aide de ses études et des représentations qui lui ont été faites, la Commission a développé une vision de l'agriculture qui comportait au départ un diagnostic dont voici les grandes lignes :

« Le diagnostic que pose la Commission se veut limpide : le secteur agricole et agroalimentaire est en train de se refermer sur lui-même. Les systèmes qu'il a mis en place créent des obstacles à l'émergence de nouveaux types d'agriculture, au développement de produits originaux et à l'exploration de nouvelles possibilités commerciales. Ces systèmes sont axés sur un modèle dominant de l'agriculture où tout est imbriqué dans une vision protectrice du secteur. On a voulu, dans une certaine mesure, mettre l'agriculture à l'abri de la concurrence et des risques que présente l'innovation dont on ne maitrise pas tous les tenants et aboutissants. On a en quelque sorte créé une place forte pour l'agriculture, ce qui limite sa capacité d'explorer tout son potentiel et qui constitue une protection de plus en plus désuète dans un monde d'ouverture. ».

Source : Rapport de la Commission, p. 15

Cette vision de la Commission était assez apparentée à celle des étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval dans leur mémoire présenté à la Commission à Montréal le 7 septembre 2007 :

« *Nous croyons fermement à l'avenir de ce secteur. Par contre, plusieurs indices portent à croire que nous avons atteint, en quelque sorte, les limites du modèle agricole actuel. En effet, l'environnement dans lequel l'agriculture et l'agroalimentaire évoluent présentement diffère grandement de celui qui a donné le jour à la plupart des politiques en cours.*

Ainsi, sans renier les gains importants faits par l'organisation actuelle des politiques agricoles, nous croyons qu'il faut faire preuve d'autant d'audace qu'à l'époque qui nous a précédés afin de redéfinir la place de l'agriculture dans la société. Puisque les besoins changent, il nous semble normal que l'agriculture et l'agroalimentaire évoluent avec eux. ».

Source : Rapport de la Commission, P. 9

La Commission a fondé ses recommandations sur ce qu'elle a identifié comme les attributs de l'agriculture de demain. Voici ce qu'ils seraient selon elle :

« Quelles devraient être les caractéristiques de l'agriculture de demain?

Dans le contexte québécois, compte tenu de notre histoire, de notre culture, du climat, de l'état actuel de développement du secteur agricole et agroalimentaire et de nos avantages concurrentiels, la Commission estime que l'agriculture de l'avenir doit :

- *être multifonctionnelle, c'est-à-dire aller au-delà de son rôle nourricier;*
- *avoir pour mission première de contribuer à nourrir les Québécois;*
- *être plurielle par la diversité de ses entreprises et de ses productions;*
- *reposer sur une culture entrepreneuriale;*
- *être hautement professionnelle dans ses pratiques;*
- *épouser le développement durable;*
- *tirer profit de son plein potentiel. ».*

Source : Rapport de la Commission, P. 36

La Commission a mis de l'avant 49 recommandations qui se retrouvent aux pages 251 à 271 du Rapport. Les trois principales étaient les suivantes :

- Mettre fin au monopole de représentation des agriculteurs, qui ne reconnaît qu'une seule organisation après qu'elle a démontré qu'elle représente la majorité des agriculteurs;
- Assouplir progressivement les mécanismes de mise en marché collective de façon à éliminer les pouvoirs de monopole attribués aux plans conjoints;
- Éliminer progressivement le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) qui garantit des prix pour certains produits.

À l'exception de quelques aménagements mineurs dans le cas de l'ASRA, aucun suivi n'a été donné à ces recommandations principales. Ceci en dépit du fait que Michel Saint-Pierre, ancien sous-ministre de l'agriculture, qui avait été mandaté par le gouvernement pour étudier le suivi à donner à la recommandation relative à l'ASRA, avait lui aussi recommandé son élimination dans un rapport intitulé : *Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture*, produit dans le cadre du Ministère du conseil exécutif en février 2009.

8- À la retraite

À la fin de mon mandat à la Commission sur l'avenir de l'agriculture en février 2008, j'avais 67 ans et je me suis considéré à la retraite à partir de ce moment, même si je n'ai jamais exclu d'accepter des mandats de durée limitée et à temps partiel. Denise, mon épouse, a de son côté pris sa retraite en mars. À partir de ce moment, ma priorité fut de voyager, de lire, de suivre des cours, d'écrire et de faire des exercices physiques. Je dispose de notes plus abondantes sur cette partie de ma vie car j'ai commencé à tenir l'équivalent d'un journal d'une façon assez régulière.

8,1- Premier voyage à New-York

J'avais passablement voyagé durant ma vie active mais je n'avais jamais visité New-York. La chanson *New-York, New York* avait depuis longtemps été une de mes préférées. De plus, mon intérêt pour les grandes villes ne pouvait manquer de m'attirer vers la plus excitante d'entre elles. Aussi, le premier des voyages que nous avons fait Denise et moi nous mena à New-York du 24 au 31 mai 2008. Nous avons séjourné une journée à Burlington pour y prendre l'avion en direction de New-York. Le coût du billet y est considérablement moins cher qu'à Montréal, et beaucoup de Québécois vont y prendre l'avion pour des destinations américaines. Nous en avons profité pour visiter la ville de Burlington. Nous avons organisé nous-mêmes à l'avance nos réservations par internet pour l'avion, l'hôtel, les spectacles et les déplacements, comme nous le ferons pour nos autres voyages.

Sans connaître sa réputation extraordinaire, nous avons choisi l'Hôtel Chelsea comme lieu de résidence. En nous y installant, nous avons immédiatement pris connaissance de son histoire et de sa renommée comme lieu d'accueil d'une panoplie de personnages artistiques.

Durant notre séjour à cet Hôtel, nous avons parlé avec une personne originaire de Toronto. C'était une danseuse et une chorégraphe. Elle habitait l'Hôtel Chelsea depuis 27 ans. Cet édifice n'est plus un hôtel aujourd'hui. Nous avons passablement déambulé à pied dans les rues de New-York, dans Central Park et particulièrement dans le quartier où était situé notre Hôtel.

Le jour suivant notre arrivée, un dimanche, nous avions réservé une place dans un autobus de visite touristique qui nous amena à Harlem pour assister à une activité religieuse dans une église protestante pour y entendre des chants de type *negro spiritual*. Ce fut une expérience gratifiante. La manière dont les participants réagissent au cours d'une cérémonie religieuse en ce lieu, en bougeant et en chantant, constitue tout un contraste avec le déroulement d'une messe dans une église catholique. L'autobus nous avait de plus fait voir les installations de l'Université Columbia qui se trouvent juste à l'entrée du quartier Harlem. Au cours de ce déplacement, nous avions une guide qui m'impressionna grandement par ses connaissances historiques relatives au quartier Harlem. Avant de la quitter et après l'avoir félicité pour son érudition, je lui demandai si elle pouvait me suggérer un livre sur l'histoire de Harlem. Elle me suggéra le livre suivant que je m'empressai de lire à notre retour de cette visite :

LEWIS, David Levering : *When Harlem was in vogue.* En voici un résumé:

C'est un livre remarquable qui traite d'un sujet passionnant: la situation des noirs américains durant la période qui va de 1918 à 1935. L'auteur accorde une attention particulière à ce qui se passait à Harlem, un quartier de Manhattan, sans se limiter à ce lieu. La production littéraire et artistique des noirs ou traitant des noirs est l'objet central de l'étude, puisque c'est à travers elle que se produisit la renaissance dont il est question dans l'ouvrage. Cette production est campée dans le contexte de la lutte des noirs contre la discrimination et la ségrégation dont ils étaient victimes.

Nous en apprenons beaucoup par cet ouvrage sur les activités de diverses organisations noires, entre autres, la NAACP (National Association for the Advancement of Colored People) et l'Urban League. Plusieurs personnages sont présentés dans le cadre de leurs activités au cours de cette période. D'abord des écrivains, des acteurs, des chanteurs, des musiciens, des peintres et des sculpteurs. Mais également des intervenants qui travaillent à la promotion des noirs, des mécènes, des professeurs d'université. Des mouvements religieux significatifs, entre autres celui de Marcus Garvey, et l'action des Marxistes sont évoqués, de même que des situations illustrant les injustices dont les noirs étaient victimes.

Un thème qui traverse cette œuvre est celui de savoir si, par la démonstration de leur capacité en matière littéraire et artistique, les *talented tenth*, c'est à dire le 10 pourcent de la population noire plus instruite, réussira à vaincre la discrimination et la ségrégation. Ceux qui croyaient faire avancer les *Civil right by Copyright*, selon l'expression de Lewis, se sont trompés d'après lui.

Cet ouvrage m'a permis de découvrir des personnages importants, tels entre autres W. E. B. DU Bois et Booker Washington. Il m'a également appris jusqu'à quel point le racisme a persisté très tard aux États-Unis, dans sa version admise socialement, et jusqu'à quel point il était présent dans le Nord aussi. Pour ne prendre que ces exemples, le Cotton Club situé à Harlem, où la musique était noire avec, entre autres, Duke Ellington, n'admettait comme client que des blancs, et des théâtres sur Broadway interdisaient aux noirs de s'asseoir dans les sièges du parterre.

Ce livre est remarquable et il est écrit par un historien dont la compétence professionnelle est évidente.

Durant notre séjour, nous avons visité le Musée Guggenheim où nous avons admiré l'exposition d'un intéressant artiste chinois nommé Cai Guo-Qiang. Nous avons également visité l'*American Museum of Natural History.* Ce Musée est fréquenté par des masses d'élèves des écoles newyorkaises. Nous avons vu une présentation qui s'intitulait: *Celestial Collision.* Nous avons commencé à visiter une salle nommée *Hall of the Planet Earth* et nous avons marché un peu dans le *Cosmic Pathway.* Mais nous n'avons pas abordé les nombreuses autres présentations du Musée. Nous avons conclu que l'on pourrait facilement passer trois jours dans ce Musée. Nous avons également visité le Rockefeller Center, le Grand Central Station, le Chrysler Building, la New-York Public Library et l'édifice des Nations-Unies. Nous avons pénétré dans l'entrée de

l'édifice de la Fondation Ford, situé en face de l'ONU. Cet espace est un jardin remarquable sur lequel les bureaux ont la vue. Nous avons également lu ce qui se nomme le Credo de John D. Rockefeller Jr. qui est affiché dans l'esplanade du Rockefeller Center. Ce texte m'a impressionné.

Nous avons aussi visité le Musée de la monnaie sur Wall Street, la Statue de la Liberté et Ellis Island, lieu où arrivèrent 12 millions d'immigrants de 1892 à 1954. La visite de la Statue de la Liberté m'a particulièrement émue. Son histoire est remarquable et le symbole qu'elle représente m'a reporté à mes 16-17-18 ans quand je décidai d'aller étudier à McGill, ce qui concrétisait mon admiration pour le monde anglophone en général et les États-Unis en particulier et ma volonté de m'en rapprocher.

J'appris que la rue Wall Street tirait son nom du fait qu'au cours de son histoire ancienne, la ville était entourée d'un mur dont la localisation coïncidait avec la rue Wall Street. Nous avons également assisté à la classique comédie musicale South Pacific, jouée au théâtre Vivian Beaumont, une des salles du Lincoln Center Theater situé sur Broadway, qui avait été fondé par John D. Rockefeller. Nous avons été fortement impressionnés par la qualité de ce spectacle et par le message antiraciste qu'il transmet. Les auteurs en faisaient le thème central du spectacle. En 1949, date de la sortie de cette œuvre, les préjugés raciaux étaient encore très présents aux États-Unis et beaucoup de salles de spectacles interdisaient encore aux noirs de s'asseoir au parterre. C'était le cas dans une salle du Delaware où on voulait présenter le spectacle. Les auteurs ont exigé d'abolir cette ségrégation pour les autoriser à le présenter, ce qu'ils ont obtenu. Le spectacle créa beaucoup de controverses dans le sud des États-Unis à cause de son antiracisme.

Du 5 au 19 juin 2008, j'ai lu un autre livre extraordinaire à l'image de son sujet, BURNS, Ric et SANDERS, James : *New York, an illustrated History*. Nous l'avions acheté lors de notre voyage à New York. Il m'a permis de découvrir plusieurs éléments de l'histoire de cette ville. J'y ai appris certains faits historiques marquants et l'histoire de nombreux personnages remarquables.

Par exemple:

- La mairie de De Witt Clinton, le père de l'extraordinaire canal Érié
- Le plan de développement de Manhattan
- Barnum et l'American Museum
- Le Central Park
- L'invention des quotidiens
- Les liaisons maritimes à dates fixes
- L'ascenseur
- Le magasin à rayons avec vitrines et marchandises étalées et prix étiquetés
- Robert Moses
- Fiorelo La Guardia
- La créativité artistique et architecturale
- Les relations interethniques et interraciales, etc.

Cet ouvrage et le précédent sur Harlem de même que notre voyage dans la ville me confirmèrent qu'effectivement, New-York porte à juste titre la réputation d'avoir été le centre du monde pour une bonne partie du 20ième siècle.

Durant notre séjour à New-York, j'ai terminé la lecture du livre de Tom Wolfe, *Le Bûcher des vanités.* Il s'agit d'un roman rempli de descriptions détaillées de lieux, de personnes, de groupes humains, de vêtements, de repas, etc. Le tout est teinté d'un cynisme profond. Aucun personnage n'échappe à une critique acerbe. Il comporte des descriptions de milieux sociaux diversifiés : les milieux de la finance, du journalisme, le monde judiciaire, celui des ONG, des écoles privées, etc. Également, des lieux sont décrits tels Harlem, Manhattan, le Bronx, Park Avenue, etc. C'est une œuvre de qualité qui nous familiarise avec l'univers newyorkais.

Nous avons assisté au mariage de Jasmine avec Joey Chamandy le 14 juin 2008. Joey est né au Québec et il est le fils de deux immigrants. Sa mère est libanaise et son père syrien. Ses deux parents sont des Chrétiens orthodoxes.

Voyage à Rimouski, Squatec, Sept-Îles, Québec du 26/06 au 14/07 2008

Comme ce sera le cas à chaque été en général, nous sommes allés visiter nos familles dans le Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Comme à chaque année, j'ai amené ma sœur religieuse, Thérèse, à Rimouski. Nous avons soupé à l'Hôtel Rimouski avec Thérèse, mes deux autres sœurs, Carmelle et Rolande, son mari, Benoît Lafontaine, Doris, la fille d'Yvon, et Sabrina Tremblay, la petite-fille de Carmelle. Nous avons rencontré certains membres de la famille de Denise, ses frère Bertrand et Georges et l'épouse de ce dernier, Thérèse Lebel, et nous avons assisté au mariage de Mélissa, la petite-fille de Marie-Paule, la sœur ainée de Denise. Nous avons séjourné dans un chalet à Squatec, visité en marchant Lac-des-Aigles, nous sommes passés par Biencourt, et nous avons mangé, à l'occasion de notre anniversaire de mariage le 29 juin, à l'excellente Auberge du Chemin Faisant à Cabano.

Nous avons par la suite traversé à Sept-Îles sur le bateau Camille Marcoux. Ce bateau, aujourd'hui remplacé, allait de Matane à Godbout ou à Baie-Comeau. Normalement, nous allions à Godbout mais cet été-là, nous sommes allés à Baie-Comeau. À Sept-Îles, nous avons rencontré les enfants de Denise, Karl et Yannick Chiasson, et les amis de Denise qui sont devenus les miens, Pierrette Routhier et Serge Bélanger. Lundi le 7 juillet, nous sommes allés avec eux marcher sur l'Île Grande-Basque, une des sept Îles devant la ville de ce nom. Nous y avons traversé en zodiac, ce qui a inquiété mon épouse qui a une peur obsessive de l'eau! Nous avons fait une promenade de 5,4 km, qui se nomme la petite randonnée. Elle était épuisante, car les sentiers sont escarpés. Durant une partie du parcours, nous étions accompagnés d'une jeune étudiante en biologie à l'UQAR. Elle nous a fait observer plusieurs phénomènes biologiques. Entre autres, le lichen qui est formé par l'union d'une algue et d'un champignon. Elle nous a également montré ce qui se nomme un balai de sorcière, une masse dans un arbre qui ressemble à un nid de gros oiseau mais qui est en réalité une réaction de l'arbre provoquée par un champignon.

À notre retour, nous sommes arrêtés à Québec où nous avons rencontré deux autres frères de Denise, Émilien et sa conjointe Armande et Gilbert et son épouse Claudette. Gilbert est un militaire retraité. Nous avons assisté au théâtre Capitole de Québec à une présentation de la comédie musicale *Les Misérables,* inspirée de l'œuvre de Victor Hugo. C'était très bon. Nous sommes revenus à Montréal le 14 juillet.

8,2- Voyage en France en 2008

Nous avons séjourné en France cinq semaines au cours de ce voyage, du 12 septembre au 15 octobre. Nous sommes arrivés à Paris au matin du 13 septembre. Nous avions réservé de personnes habitant à Outremont, pour une semaine, un appartement dont ils sont propriétaires à Paris. Cet appartement était situé au 9 bis rue Dupleix dans le 15^{ième} arrondissement, près du Champ de Mars et de la tour Eiffel. En plus de nous reposer de notre nuit en avion, le samedi nous nous sommes installés dans notre appartement et nous avons acheté un peu de nourriture dans le marché d'alimentation situé en face. Le lendemain, dimanche, nous sommes allés dans l'avant-midi explorer un marché public en plein air sur le boulevard de Grenelle, situé juste à côté de notre résidence. Nous avons en après-midi marché pour explorer les environs (la Tour Eiffel, le Champ de Mars, la Seine) et nous avons fait une randonnée en bateau-mouche sur la Seine. Le lundi, nous sommes allés visiter le Quartier des Tuileries et le Musée du Louvre. Denise avait tendance à marcher un peu vite à mon goût dans le musée, particulièrement où se trouvait la Vénus de Milo! Nous avons mangé au Jardin des Tuileries dans un restaurant d'origine italienne, où j'ai trouvé l'histoire d'un de mes gâteaux préférés, le tiramisù, histoire que j'ai trouvé si intéressante que je l'ai recopiée. La voici :

« *Petite histoire du Tiramisù*

On raconte que la Zuppa del duca a vu le jour à Sienne où les pâtissiers l'ont créé en l'honneur du Grand Duc de Toscane, Cosimo III, de passage dans la ville.

Le dessert devait représenter les caractéristiques de ce noble personnage: il devait être « important » (mais ne contenir que des ingrédients simples et savoureux) et gourmand, puisque le Grand Duc aimait beaucoup les petites douceurs. Le dessert fut appelé Zuppa del duca, « Soupe du duc », et il se dégustait à la cuillère. Le dessert plût beaucoup au Grand Duc, qui en rapporta la recette à la cour de Florence. Et c'est ainsi que la Zuppa del duca devint célèbre.

La légende raconte aussi qu'on attribuait à ce dessert des vertus aphrodisiaques (car il contient du café et du cacao, à l'époque considérés comme des épices aphrodisiaques): on prit donc l'habitude d'en manger avant chaque rencontre amoureuse… Et c'est ainsi que la Zuppa del Duca prit le nom de tiramisù (littéralement amènes-moi au ciel), un nom beaucoup plus évocateur.

Menu du Café Reale, Jardin des Tuileries, Paris

Copié par Mario Dumais, lundi le 15 septembre 2008 »

Le lendemain, mardi, nous sommes allés visiter le Château de Versailles. Ce n'était pas ma première visite, mais ce l'était pour Denise. L'endroit demeure toujours aussi impressionnant. Mercredi, nous sommes allés à Montmartre. Nous avons visité la Basilique du Sacré-Cœur, œuvre architecturale remarquable et l'édifice religieux le plus visité de France après Notre-Dame-de-Paris. La Basilique a été construite sur le lieu où est survenue la Commune de Paris. Elle aurait été construite pour expier ces événements selon certains historiens.

Nous avons également visité le très intéressant Musée de Montmartre. Voici la description que le site www.museedemontmartre,fr, consulté le 10 mars 2015, donne de la partie que nous avons visitée :

« *Les collections*

L'histoire de la Butte

Les collections permanentes sont abritées dans la Maison du Bel Air. Elles sont composées de peintures, affiches et dessins signés Toulouse-Lautrec, Modigliani, Kupka, Steinlen, Valadon, Utrillo... Le parcours de visite revient sur l'histoire de la Butte, l'effervescence artistique de ses ateliers, du Bateau-Lavoir à l'atelier Cortot, et l'ambiance de ses célèbres cabarets, du Lapin Agile au Moulin Rouge. Une salle est dédiée au French Cancan, une autre met en scène le théâtre d'ombres, ce décor onirique de plaques de zinc qui a fait la réputation du cabaret du Chat Noir. ».

Nous en avons appris beaucoup sur Aristide Bruant et Le Chat Noir de même que sur la Commune de Paris et l'exceptionnelle révolutionnaire anarchiste et féministe, Louise Michel. Nous avons mangé au Moulin de la Galette où la table était exceptionnelle, et nous sommes revenus à notre logement par le métro de la Place Pigalle. Tout cet environnement est rempli de lieux célèbres. Nous nous sommes promenés jeudi dans Les Halles où se trouve la gigantesque et magnifique Église Saint-Étienne. Nous avons également visité un musée de poupées. Vendredi, nous avons visité l'opéra, les Galeries Lafayette et marché sur l'avenue des Champs-Élysées.

Nous sommes partis le samedi 20 septembre par le TGV qui nous amena à Lyon. Par la route, Lyon est à 466 km de Paris. Par le TGV, nous sommes partis de Paris à 11h54 et sommes arrivés à Lyon à 13h45. Nous avons séjourné durant 3 jours à l'Hôtel Élysée, sur la rue du Président Édouard-Henriot. Le lendemain, dimanche, nous sommes allés à la messe à l'Église de la Fourvière. Ce lieu exceptionnel était le centre de la ville de Lugdunum, qui était la capitale des Gaules sous l'empire romain. Voici quelques mots décrivant le lieu dans le site www.fourviere.org consulté le 10 mars 2015 :

« *Depuis l'Antiquité, la colline de Fourvière est un haut lieu de l'identité de la ville de Lyon et de sa richesse spirituelle et culturelle. C'est le centre officiel de Lugdunum, capitale des Gaules, où*

s'installe la première communauté chrétienne du Pays, un grand sanctuaire marial. Premier site touristique du département du Rhône, Fourvière participe largement à la renommée internationale de Lyon. ».

Mardi, nous avons loué une voiture et nous nous sommes dirigés vers Beaufort, une petite ville des Alpes où j'étais venu avec la Commission (CAAAQ) pour visiter la coopérative fromagère du lieu. J'avais trouvé cet endroit si beau et agréable que je m'étais promis, si je revenais en France, d'y retourner pour prendre un peu plus de temps pour le visiter. Nous avons passé pour nous y rendre par Albertville, un endroit où s'étaient tenus des jeux Olympiques d'hiver en 1992. Nous avons dîné à cet endroit. Arrivés à destination, nous nous sommes logés à l'Hostellerie du Doron, place de l'Église, 73270 Beaufort-sur-Doron, une demi-pension (qui nous sert le déjeuner et le souper). Mercredi le 24 septembre, nous avons visité en avant-midi la Coopérative de Beaufort. L'après-midi, nous nous sommes dirigés en voiture vers le Col du Joly, mais comme la route était bloquée, nous sommes passés par la vallée de Hauteluce et nous avons traversé le superbe village du même nom. Les paysages sont grandioses, c'est un milieu habité, on y voit des arbres, des prés, des animaux et des villages. En revenant de cette excursion, j'ai noté: les Alpes m'émerveillent! À midi, j'avais mangé de la saucisse et du gratin dauphinois, et le soir, l'hôtesse nous a servi de la tarte au Beaufort et de la tartiflette. Nous avons tellement apprécié ce plat traditionnel de la région que Denise, une bonne et entreprenante cuisinière, en fait maintenant régulièrement. Nous pouvons nous procurer du fromage Beaufort au Québec, ou d'autres marques qui s'utilisent pour la confection de ce plat. Jeudi le 25, nous avons marché dans Beaufort et nous avons visité l'Église. Le paysages est fabuleux et les gens très gentils. On peut voir sur Google des photos aériennes magnifiques de Beaufort et Hauteluce.

Vendredi le 26, nous quittons Beaufort et nous nous dirigeons vers Grenoble, où nous allons séjourner à l'hôtel Gambetta. Nous apprendrons avant notre départ de cet hôtel que la Gestapo l'avait occupé pendant la 2^{ième} guerre mondiale et avait détenu des prisonniers dans son sous-sol. J'étais heureux de ne l'apprendre qu'à notre départ, car j'aurais peut-être mal dormi si nous l'avions appris avant.

Je veux présenter ici deux personnages qui sont associés à la ville de Grenoble, Stendhal et Raoul Blanchard. J'avais lu avant que nous ne venions en France, la vie d'Henry Brulard, une autobiographie écrite par Stendhal. Ce pseudonyme évoque son nom véritable, Henri Beyle. Il détestait Grenoble et son père, un aristocrate. Il ne veut pas par conséquent employer son véritable nom de famille. Il décrit dans cet ouvrage la maison où il était né, et celle de son grand-père maternel que nous avons vue de l'extérieur durant notre tour guidé par un appareil audio du centre-ville. Son grand-père maternel portait un nom de famille que l'on croirait québécois, à savoir Gagnon, même s'il était d'origine italienne. Stendhal détestait son père, mais il adorait sa mère et ses parents de lignée maternelle. Il était avant la lettre, (Freud écrira plus tard) un véritable porteur du complexe d'Œdipe.

Un élément parmi plusieurs autres de cette autobiographie avait attiré mon attention. Même s'il appartient à la génération des écrivains romantiques, on ne compte plus le nombre de fois

où on retrouve dans cette œuvre des observations et des commentaires relatifs à l'argent. L'un de ceux-ci m'a particulièrement frappé car il m'a servi à illustrer une réalité du monde agricole que j'ai exposé, à savoir que l'effet de levier positif que l'on observe dans d'autres activités économiques est négatif en agriculture. Dans cet ouvrage, *Vie de Henry Brulard,* folio classique*,* Stendhal explique que son père a acheté une propriété agricole à Claix, en banlieue de Grenoble. Voici ce qu'il écrit (P. 189) à propos de la rentabilité de cet investissement :

« *C'est un genre de folie qui se rencontre souvent au midi de Lyon et de Tours; cette manie consiste à acheter des champs qui rendent un ou deux pour cent, à retirer pour cela faire de l'argent prêté au cinq ou six, et quelquefois à emprunter au cinq pour* s'arrondir, *c'est le mot, en achetant des champs qui rapportent le deux. ».*

Ce que ne savait pas Stendhal, c'est que cette pratique n'était pas seulement observable au midi de Lyon et de Tours, mais qu'elle le serait au 20^{ième} et au 21^{ième} siècle en Amérique du nord et dans l'ensemble des pays développés. J'ai expliqué les raisons de cette situation dans mes analyses du revenu agricole. C'est, entre autres, que le véritable revenu agricole ne comprend pas que le revenu courant mais aussi l'accroissement de la valeur des exploitations, tout comme un investissement en bourse ne rapporte pas que les dividendes des actions mais également l'accroissement de leur valeur.

Le cas que décrit Stendhal m'a servi à illustrer le phénomène que j'ai décrit dans la présentation que voici:

« *Effet de levier en agriculture*

L'effet de levier est celui que l'on obtient lorsque l'on est propriétaire d'actif et que l'on augmente le rendement sur le capital que l'on investit en accroissant l'actif que l'on possède en empruntant. Si j'ai 200 $ à investir et que je me procure avec ces 200 $ un actif qui me rapporte 10 % par an, je gagnerai alors en un an 20 $ avec mon investissement. Si par contre, j'emprunte 200 $ à 8% et que j'achète pour 400 $ d'actifs qui rapportent encore 10 %, je gagnerai alors 24 $ au lieu de 20 $ sur le 200 $ que j'ai investi, soit le 40 $ que rapportent les 400 $ d'actifs moins les 16 $ d'intérêt payé sur mon emprunt.

On ne prend généralement pas la peine d'ajouter le qualificatif de positif à l'expression effet de levier, car on prend pour acquis qu'il l'est en accroissant la rentabilité du capital appartenant à l'investisseur comme c'est le cas dans l'exemple donné ci-haut. Par contre, si l'effet de levier est généralement positif, l'agriculture est à cet égard une exception. Le taux d'intérêt payé sur les emprunts est en général plus élevé que le rendement obtenu sur les actifs utilisés en agriculture. Cette caractéristique du secteur est illustrée par les rendements obtenus sur l'actif (avant le paiement des intérêts sur les emprunts) comparativement au rendement sur l'avoir net. Si le rendement sur l'avoir net est inférieur au rendement sur l'actif, cela signifie que le taux d'intérêt payé sur les emprunts est supérieur au rendement obtenu par les actifs que l'on s'est procuré avec ces emprunts. Cette perte financée par des emprunts diminue la rentabilité sur l'avoir propre des propriétaires. Aux USA, pendant 47 ans, de 1960 à 2006, le rendement sur les actifs

s'élevait à 3,07 % comparativement à 2,6 % sur les avoirs. Au Canada, de 1981 à 2008, le rendement sur les actifs a été de 3,6 % et le rendement sur les avoirs de 2,5 %.

La réaction d'un entrepreneur en présence d'un effet de levier négatif sera d'emprunter le moins possible. C'est ainsi que le taux d'endettement de l'agriculture canadienne s'élevait à 17,3 % des actifs du secteur en 2010. Il est en général inférieur à 10 % aux USA.

Mario Dumais, 15 février 2012 ».

Un autre personnage qui est relié à la ville de Grenoble est Raoul Blanchard. Je suis un grand admirateur de ce scientifique, un géographe français de l'Université de Grenoble qui a étudié le Québec et publié de monumentaux ouvrages à son sujet. J'ai beaucoup appris sur le Québec en le lisant. Aussi, c'est avec émotion que j'ai croisé au centre-ville de Grenoble une rue portant son nom. Voici ce que l'on trouve dans Wikipédia, consulté le 11 mars 2015, à son sujet :

« *Fils d'un inspecteur du Service des Eaux de la mairie d'Orléans, il fréquente l'école Sainte-Croix, puis le lycée Pothier, où il a pour professeur le géographe Louis Gallouédec. Admis à l'École normale supérieure en 1897, il est séduit par la géographie enseignée par Paul Vidal de La Blache. Il passe son agrégation en 1900 et devient professeur au lycée de Douai. Il prépare alors une thèse de géographie régionale sur la Flandre, qu'il soutient en 1906 sous le titre La Flandre. Étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique, Hollande.*

Il est nommé quelques mois après à la Faculté des lettres de l'université de Grenoble. En 1907, il fonde un centre d'étude sur les Alpes françaises, alors fort mal connues, l'Institut de géographie alpine, qu'il dote en 1913 d'une revue, le Recueil des travaux de l'Institut de géographie alpine, qui devient en 1920 la Revue de géographie alpine. La revue à laquelle Blanchard collabora pendant cinquante ans ainsi que l'institut existent toujours aujourd'hui. Nommé professeur en 1913, il est le « patron » de la géographie à l'université de Grenoble. Son autorité naturelle va de pair avec une grande liberté d'allure et d'expression : voix sonore, style dru, imagé, souvent teinté d'humour.

Raoul Blanchard est ensuite nommé professeur de géographie à l'université Harvard, dans le Massachusetts. Ce poste, qu'il occupe de 1922 à 1936, lui donne l'occasion de passer quelques mois par an en Amérique. C'est alors qu'en 1929 il s'intéresse au Canada. Au vu de ses racines francophones et des facilités de travail qui lui sont offertes, Blanchard apprécie beaucoup de travailler sur ce vaste territoire du dominion encore vierge de toute étude géographique. Jusqu'en 1960, il séjourne une quinzaine de fois au Québec. C'est ainsi qu'il commence à produire des documents sur le Québec avec une méthode strictement géographique. Au cours de cinq automnes, de 1929 à 1933, Blanchard parcourt le Québec, dont la Gaspésie à deux reprises, à pied et en voiture. Par deux fois également il se rend sur la côte nord du Saint-Laurent et à Natashquan. En homme habitué à l'Europe, il était très intéressé par la nouveauté du sujet que constituait alors le Québec. En 1930, il publie « Presqu'île de Gaspé » dans la Revue Géographie Alpine. C'était, dans cette revue, le premier d'une longue série d'articles sur le Canada et plus particulièrement le Québec.

Par la suite, Raoul Blanchard donne des conférences à Montréal. En 1947, il accepte de fonder un institut de géographie de l'université de Montréal, qui deviendra en 1962 le département de

géographie. Cet institut offre des cours d'été qui se déroulent en Gaspésie, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, selon la méthode utilisée lors de ses études de 1929. Il est nommé premier directeur de cet institut jusqu'à ce que la maladie le force à laisser sa place à l'un de ses élèves, Pierre Dagenais. À sa fondation en 1939, il est nommé président honoraire de la Société de géographie de Montréal et, en 1952, président de l'Association des géographes. En 1964, un an avant sa mort, le dernier ouvrage que publie Raoul Blanchard à Paris porte sur le Québec. En 1958, il est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.».

Le grand historien économique québécois, Albert Faucher, a salué l'œuvre québécoise de Blanchard en disant, dans un texte publié en 1962:

« Il ne s'est jamais donné pour historien économiste et pourtant, dans ses enquêtes, il n'a jamais négligé la dimension temporelle des phénomènes spatiaux qu'il a étudiés. Ses ouvrages abondent en aperçus historiques. L'historien pourra le critiquer, il n'aura jamais fini de le consulter ou de le citer. Peut-être dira-t-on de lui ce que Talleyrand disait de Jeremy Bentham : on a beau le piller, il demeure riche. »

Raoul Blanchard est considéré comme le père de la géographie moderne au Québec. Grâce à lui et à son amour pour la région du Canada français, le Québec possède de nombreux ouvrages sur sa géographie. Pour le remercier de cet apport, la commission de toponymie du Québec a donné son nom à un mont de 1 158 mètres d'altitude, le plus haut sommet des Laurentides, et le département de géographie de l'Université de Montréal l'a honoré en donnant son nom à sa plus grande salle de cours. ».

Il y a quelques années, j'ai vraiment été scandalisé par un jeune gradué en géographie de l'Université de Montréal. Je lui avais demandé s'il avait étudié les œuvres de Raoul Blanchard et il m'a répondu qu'il ne savait pas qui c'était !

Revenons à notre séjour à Grenoble. Dimanche le 27 septembre, nous sommes montés avec le téléphérique surnommé *la bulle,* à *La Bastille,* d'où on a une vue spectaculaire sur Grenoble et les trois massifs montagneux qui l'entourent, Vercors, Belledonne et Chartreuse.

Lundi le 29, nous avons visité le Musée de l'Évêché, où on découvre un baptistère datant des premiers âges de la civilisation chrétienne à Grenoble. Ce Musée raconte l'histoire de l'occupation humaine dans la région, époque romaine, Dauphiné, etc. Nous avons ensuite visité le Musée Dauphinois situé dans l'ancien Couvent de la Visitation de Sainte-Marie-d'en-haut, fondé par St-François-de-Sales, natif de la Savoie. On y apprend qu'une communauté dans laquelle vivait une sœur du nom de Sophie Barat vint fonder des écoles en Amérique-du-nord. Des Ursulines y tinrent également une école. Ce Musée traitait lui aussi de la présence humaine dans la région et en particulier des premiers bergers dans les Alpes. On relate la naissance de l'agriculture et de l'élevage, thèmes qui m'intéressent toujours.

Mardi le 30, nous avons marché au centre-ville. Mercredi le 1er octobre, nous sommes allés à Aix-les Bains visiter le Lac du Bourget. Nous nous sommes promenés sur l'esplanade bordée de deux rangées de platanes. Ces arbres magnifiques, très répandus en France, ont des feuilles qui ressemblent à celles de nos érables. Ce lieu est celui qui a inspiré le célèbre poème, *Le Lac*, de

Lamartine, qui y avait séjourné. Plusieurs d'entre nous avions appris dans nos cours de littérature une des plus célèbres strophes de ce poème qui se décline comme suit:

« Ô temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours:
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours ! »

Au cours de ce déplacement, nous nous sommes arrêtés à Chambéry. Nous avons fait une visite guidée du Château des Ducs de Savoie. La guide d'origine parisienne mais vivant en Savoie depuis 30 ans, nous présentait l'histoire de la maison de Savoie avec un penchant régionaliste accentué. Amédée VIII, Comte de Savoie, fut le premier à acquérir le titre de Duc. Il régna durant 50 ans. Il fut pape durant 10 ans, (en réalité antipape sous le nom de Félix V) mais abandonna ce titre en vue d'éviter un schisme. Les Ducs de Savoie devinrent Rois de Sardaigne surtout (selon la guide) pour pouvoir porter ce titre. Victor Emanuel II, roi de Sardaigne et de Savoie, concéda le versant ouest de la Savoie (partie située en France) pour pouvoir se consacrer à l'unification de l'Italie. Chambery, capitale historique des États de Savoie surnommée la Cité des Ducs, est située entre le massif des Bouges et la Chartreuse et contrôlait l'une des voies d'accès à l'Italie, celle qui passe aujourd'hui par le tunnel de Fréjus et aboutit à Turin. L'autre voie permettant de rejoindre l'Italie à partir de la France en passant par les Alpes est celle de la Vallée de l'Isère, le fleuve qui coule dans Grenoble.

Jeudi, 2 octobre, déplacement en voiture de Grenoble à Dijon. Nous passons par le Charolais**,** un pays traditionnel de France situé autour de la ville de Charolles dans le département de Saône-et-Loire et la région Bourgogne. C'est de là que proviennent les vaches de boucherie charolaises que l'on élève au Québec. La ville de Dijon est universellement connue pour sa moutarde. Ce que l'on sait moins, c'est que le Manitoba et la Saskatchewan fournissent des graines de moutardes qui servent à sa fabrication. Nous arrivons à l'Hôtel Wilson, Place Wilson, où nous avons notre réservation.

Vendredi le 3, nous visitons le Musée des Beaux-arts dans le Palais des Ducs, et à 17 h, nous participons (sous la pluie) à une visite guidée du centre-ville. Le soir, nous allons manger au restaurant gastronomique Stéphane Debord, situé juste à côté de notre Hôtel, au 10, Place Wilson. Ce fut une expérience culinaire extraordinaire, (*once in a lifetime*, nous nous sommes dits en sortant). En particulier, nous avons été estomaqués de voir le plateau de fromages qui nous était amené sur un chariot à plusieurs étages comprenant des dizaines de variétés de fromages raffinés de la région. Mais tout le menu était remarquable. Samedi le 4, nous avons visité le Musée de la Vie bourguignonne, fait une ballade dans la navette gratuite de la ville et marché en suivant des petites chouettes incrustées sur les trottoirs pour guider un trajet particulièrement intéressant pour les touristes.

Dimanche, nous partons pour le Jura. Nous avons une réservation dans un gîte à Salins-les-Bains. Quand nous arrivons, la tenancière du gîte nous annonce qu'il y a un problème et que

nous ne pourrons y résider. Elle nous fait alors une réservation à un autre gîte à Pupillin, nommé Pom'Paille. Ce petit village n'est pas loin de Salins-les-Bains. Nous sommes à la saison des vendanges. L'Arbois où nous nous trouvons produit des vins réputés. Le voisin de notre gîte est un exploitant de vignes et nous voyons arriver chaque jour de considérables chargements de raisins.

Salins-les-Bains tire son nom des salines qui s'y trouvent. Les salines sont des mines de sel. J'avais voulu visiter un tel lieu pour le lien que les salines ont avec notre histoire et de plus avec mes ancêtres, selon ce que j'ai appris lors de la rencontre des Dumais à Saint-Pascal de Kamouraska à la Fête du travail de 2014.

Le lien avec notre histoire est que la France a de la difficulté à peupler sa colonie, la Nouvelle-France. Au cours de la période qui va de 1700 à 1760, de nouvelles voies sont explorées à ce sujet. Des gouverneurs et des intendants de la Nouvelle-France (Vaudreuil, Beauharnais, Pontbriand, Bégon, Hocquart) échangent à ce propos des correspondances avec le Ministre de la marine, Maurepas, qui est responsable des colonies. Voici ce que l'on retrouve à ce propos dans l'ouvrage du réputé historien, Guy Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)* Éditions pascal, à la page 36, que j'avais lu avant notre voyage en France :

« *On imagine alors de faire passer des prisonniers au Canada. La métropole consentirait à perdre ses mauvais sujets. Ces derniers appartiennent à deux catégories. Il y a d'abord les « jeunes gens de famille qui sont envoyés en cette colonie par lettre de cachet ». Ce sont des « libertins » dont les respectables parents désirent se débarrasser. Ces tristes sires ont mauvaise réputation et il semble bien qu'ils exercent une influence néfaste sur les Canadiens: ils « ne leur portent pas trop bon exemple, ne s'amusant qu'à caresser leurs Femmes et leurs Filles, chantant des chansons abominables, en un mot poussant la malignité de leurs débauches jusqu'à l'excès ». C'est beaucoup d'impudence. Heureusement, cette immigration ne sera pas très considérable, parce que bientôt les administrateurs coloniaux supplient le ministre d'épargner à la colonie l'intrusion de cette engeance. Maurepas promet : Sa Majesté « a réglé qu'il ne soit point envoyé cette année de libertins dans la Colonie. Je feray en sorte que les envoys de gens de cette espece soient entierement supprimés puisqu'ils causent des désordres »…*

Mais, plus nombreux et mieux accueillis que les « libertins », arrivent des braconniers, des contrebandiers, de faux sauniers surtout. Vaudreuil en réclamait dès 1716 ; il aurait voulu que le Canada en reçût cent cinquante tous les ans. Toutefois, les premiers faux sauniers ne débarquèrent pas à Québec avant 1730. On en fut tout de suite fort satisfait ; si satisfait qu'on s'empressa d'en demander encore. L'année suivante, il en passait soixante et les administrateurs coloniaux écrivaient, enthousiastes : « Nous vous supplions, Monseigneur, de continuer de nous en faire envoyer toutes les années, y en eust-il 400, nous n'en serions pas embarrassés ». La rareté de la main-d'œuvre les faisait accepter partout en qualité d'engagés: c'est ce qu'expliquait l'évêque en demandant qu'on lui en expédiât six pour le domaine qu'il projetait d'établir. ».

Qui étaient les faux-sauniers? C'était des contrebandiers de sel. Il faut savoir à ce propos qu'il y avait une taxe extrêmement élevée en France (elle variait d'une région à l'autre) nommée la gabelle. Pour s'assurer de la collecte de la gabelle, les sauniers (les producteurs de sel) devaient vendre le sel à des entrepôts royaux, et les consommateurs venaient l'acheter à ces postes qui avaient prélevé la gabelle. Le sel était à l'époque un produit de base absolument nécessaire, entre autres pour la conservation des produits à ces époques où les appareils de réfrigération n'existaient évidemment pas. La gabelle était une taxe extrêmement impopulaire et elle contribuera au mécontentement qui conduisit à la Révolution française. Les faux-sauniers, au lieu d'obéir à la loi vendaient clandestinement du sel, permettant aux acheteurs d'éviter le paiement de la gabelle. Donc, plusieurs faux-sauniers ont formé une partie de l'immigration française en Nouvelle-France. En plus, lors de la réunion des Dumais, nous avons appris que notre premier ancêtre ne se nommait pas Dumais ou Dumay quand il était en France, mais Rossignol (curieusement comme ma mère mais sans qu'il y ait de rapport entre les deux lignées selon ce que l'on sait actuellement). Donc, notre ancêtre était en France un Rossignol et il changea son nom pour Dumais en arrivant en Nouvelle-France. Les généalogistes sont à la recherche de l'explication de ce changement bizarre. L'hypothèse la plus vraisemblable semble-t-il serait que notre ancêtre aurait été un faux-saunier qui aurait voulu dissimuler son origine délinquante en changeant son nom!

Voilà donc ce qui explique en partie l'intérêt que j'avais à aller visiter ce lieu. Nous avons visité les installations dans le cadre d'un tour guidé. J'ai raconté aux participants du tour pendant cette visite l'histoire de la venue des faux-sauniers en Nouvelle-France. Cela les a intéressés et les a fait sourire! Salins-les-Bains se nommait dans le passé Salins-du-Jura, mais changea pour Salins-les-Bains après que l'on eut commencé à utiliser l'eau salée qui servait à produire le sel pour alimenter des bains thermiques visant à attirer des touristes. Ce qui reste des installations de production de sel a été transformé en musée. Voici une brève description de l'activité de production de sel qui y prenait place dans le passé, tel que décrite dans le site www.salins-les-bains.com consulté le 12 mars 2015 :

« ***La Grande Saline témoigne de l'activité industrielle du sel en Franche-Comté***

Après plus de 1200 ans d'exploitation, elle cesse de fonctionner en 1962. Aujourd'hui, elle invite le visiteur à découvrir l'histoire du sel, ses techniques d'exploitation et de fabrication.

La Grande Saline de Salins-les-Bains est inscrite depuis 2009 au patrimoine mondial de l'Unesco en extension de la Saline Royale d'Arc et Senans.

Ici, comme dans toute la région, La Grande Saline utilisait les sources d'eau salée comme matière première. Le sel-Or Blanc du Moyen Age- était obtenu par évaporation artificielle (contrairement aux marais salants).

Géologiquement, la résurgence de sources d'eau salée au fond de la vallée de Salins-les-Bains s'explique par la présence d'un banc de sel gemme à 240 mètres de profondeur, lessivé par des infiltrations.

Au cours de l'histoire, différentes techniques pour puiser puis pomper la saumure se sont succédées.

Le bois a longtemps été utilisé en tant que combustible pour pratiquer l'évaporation de ces saumures, mais pour des raisons économiques, le charbon fut adopté au début du 19ième siècle. En 1775, la Saline Royale est édifiée par l'architecte visionnaire Claude Nicolas Ledoux, à Arc et Senans, village en bordure de la Forêt de Chaux. Elle fonctionnera par l'apport en eaux salées de la Saline de Salins, conduite par deux saumoducs longs de 21 km. Les deux Salines fonctionneront en parallèle jusqu'en 1895.

L'évolution des techniques, le manque de place, la conservation par le froid, auront raison de la Grande Saline qui fermera ses portes en 1962. ».

Le travail dans les salines n'est pas de tout repos, en particulier celui qu'accomplissent ceux que l'on nomme les tireurs de sel. Voici ce que l'on trouve à ce propos, à la page 107, dans l'ouvrage *De pierre et de sel, les salines de Salins-les-Bains,* publié par le Musée des techniques et cultures comtoises:

« *Fondamentalement, le travail n'a pas évolué entre le XIXe et le XXe siècle. Il n'a fait l'objet d'aucune mécanisation*, *ni de changements techniques majeurs. Les anciens ouvriers des salines décrivent leur travail en ces termes : « travail de brutes, d'illettrés, d'analphabètes, travail d'esclaves ». Les tâches à accomplir reposent essentiellement sur la force physique et requièrent de grandes capacités de résistance. Le savoir-faire consiste à maîtriser la conduite et l'allure du feu, la cuite nécessitant une bonne connaissance des propriétés des eaux salées.*

Dans la salle des poêles, les hommes sont torse nu et ne portent qu'un pantalon et des sabots. La vapeur chaude et humide est éreintante et forme un épais nuage qui réduit la visibilité. Le sel s'attaque aux vêtements, à la peau, et surtout aux mains qu'il creuse et gerce. Le sel empêche aussi la cicatrisation de la moindre coupure…

À l'alimentation des chaudières, le travail est moins dur qu'aux poêles, mais plus sale. Les risques de maladies professionnelles concernent essentiellement les infections pulmonaires, comme la catarrhe. Les cas de scorbut mentionnés sont principalement dus aux carences alimentaires. L'alcoolisme, favorisé par l'intense chaleur qui règne dans les ateliers, est assez répandu dans les salines. Les tireurs de sel sont décrits comme d'éternels assoiffés et la boisson permettrait de faire « descendre » le sel. La consommation journalière de vin s'élève à 2 ou 3 litres par personne et les ouvriers se retrouvent au bistrot après leur travail. ».

Il y tout un contraste entre cet univers et cet autre que nous avons visité, celui de la Saline Royale d'Arc et Senans dont on retrouve une description intéressante sur GOOGLE.

Mercredi le 8 octobre, nous nous déplaçons de Pupillin vers Courlans en passant par Lons-le-Saunier. Nous séjournons à l'Auberge-de-Chavannes pour trois nuits. Nous visiterons entre autres Château-Chalon et Baume-les Messieurs, deux des plus beaux endroits qu'il m'ait été

donné de visiter. À Baume-les-Messieurs, nous apprenons à connaître un peu le personnage excentrique que fut Jean de Watteville.

Samedi le 11 octobre, nous partons pour Lyon. Nous séjournons à l'Hôtel B&B: Lyon Gambetta. Nous retournons l'auto louée. Dimanche, nous allons à la Croix-Rousse. Nous visitons le mur des canuts qui étaient des ouvriers du textile, et des ruines romaines où aurait été martyrisée Sainte-Blandine. Denise visita ce lieu avec émotion, elle qui est originaire de Sainte-Blandine près de Rimouski. Nous avons ensuite marché sur la rive du Rhône pour revenir à notre Hôtel. Le lendemain, lundi le 13, nous sommes revenus à Paris via le TGV. Nous résidions à l'Hôtel Avia Saphir de Montparnasse, rue Vaugirard. Nous avons visité le magnifique Jardin du Luxembourg. La réceptionniste à l'hôtel était une Québécoise originaire de St-Hyacinthe. Son mari, Québécois lui aussi, travaillait en informatique dans une banque française.

Mardi le 14 était la dernière journée avant notre départ. Nous avions hâte de revenir chez-nous. Au petit déjeuner, nous avons bien ri des blagues d'une employée d'origine bretonne qui était un vrai bouffon. Nous avons visité la Gare de Montparnasse. Nous avons déjeuné, au sens français (le repas du midi) dans une crêperie bretonne (Ty-braiz) où j'ai mangé une délicieuse crêpe savoyarde (à base de pommes de terre, de fromage et de lardons) et une crêpe dessert (Ty-braiz) également délicieuse.

Mercredi, départ pour Montréal via l'Aéroport Charles de Gaule. Même si nous avions hâte de nous retrouver chez-nous après cette assez longue période d'absence, nous avons hautement apprécié ce voyage. Tous les trésors historiques, géographiques et architecturaux nous ont grandement intéressés. Et par-dessus tout, la gentillesse de la presque totalité des français avec qui nous avons été en contact nous a remplis de bonheur et a grandement contribué à nous convaincre que l'image « des maudits français » que transportent encore trop de Québécois vient probablement en grande majorité de gens qui ne sont jamais allés en France!

Étant Denise et moi à la retraite, nous nous sommes empressés de préparer un autre voyage, en Italie celui-là. J'y étais allé une fois. Quand quelqu'un m'a un jour demandé, sachant que j'avais un peu voyagé, quel serait le pays où je désirerais retourner si je ne devais plus en visiter qu'un seul, j'avais répondu: l'Italie!

Mardi le 9 décembre, ma fille Jasmine a accouché à l'Hôpital de Ville Lasalle d'une petite fille qui se nommera Laura.

Samedi le 3 janvier 2009, j'ai regardé à la télé un film merveilleux, *La vie est belle.* Dans ce film, un père juif d'Italie qui est un véritable phénomène de fantaisie (joué par l'extraordinaire comédien Roberto Benigni qui est également le coauteur du scénario et le réalisateur du film) est amené dans un camp de concentration avec son fils à qui il fait croire qu'il s'agit d'un jeu. Quelle délicatesse il faut pour évoquer le drame de l'holocauste sur un ton léger sans heurter ceux qui ont vécu ce drame! Elle est au rendez-vous. Nous irons voir Roberto Benigni dans un spectacle qu'il donnera à Montréal.

8,3- Voyage en Italie en 2009

Compte tenu de ce projet de voyage, Denise et moi avons décidé de nous inscrire à des cours d'italien donnés par le YMCA du centre-ville de Montréal. Nous les avons commencés après Noël, le 13 janvier, à mon 68ième anniversaire. J'en ai suivi trois, Denise un. J'avais eu à quelques reprises l'occasion de jeter un coup d'œil sur des journaux italiens et je m'étais rendu compte que je pouvais comprendre une grande partie de ce qui y était écrit, en raison de la proximité de cette langue latine avec le français et l'espagnol. J'avais eu l'occasion de constater la même chose à propos du portugais. J'ai pu lire les journaux en italien lors de notre voyage et j'ai pu converser avec les Italiens.

Mercredi le 7 janvier 2009, je suis allé à la bibliothèque chercher une abondante documentation sur l'Italie. J'ai commencé immédiatement à relire *Le baron perché* d'Italo Calvino.

Mercredi le 21 janvier, dans Le Devoir, l'humoriste Jean Dion a écrit: *L'histoire, c'est quelque chose qui n'est jamais arrivé, raconté par quelqu'un qui n'était pas là!*

Ce type de remarque amusante ne m'empêche pas d'aimer l'histoire. Dimanche le 15 mars, j'ai fini de lire le livre d'Yvan Coulas *Les Borgias.* J'ai lu également une biographie de Lucrèce Borgia. Cette lecture me fera connaître la Villa d'Este où nous irons lors de notre voyage en Italie. J'ai lu une courte histoire de Florence et *L'Italie, de 1815 à nos jours,* un livre scolaire en France.

Vendredi le 20 mars, je lisais : *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours,* de Pierre Milza, 1098 pages! Voici le résumé qu'Amazone fait de cet ouvrage :

« *Y a-t-il en Europe une terre qui ait connu en quatre millénaires davantage de bouleversements que l'Italie ? La Péninsule aura expérimenté tous les modèles d'organisation politique et elle les a souvent exportés. Elle aura subi aussi, de tous temps, des bouleversements démographiques et des brassages sans équivalents combien d'invasions, d'occupations, de descentes, de raids ? Quel invraisemblable empilement de civilisations sur un même sol, où presque tous les peuples du continent et tous les empires se sont un jour donné rendez-vous ! En dépit de cette instabilité, c'est en vain qu'on chercherait une époque où l'Italie aurait cessé d'illustrer le génie humain : de l'Empire romain à la Cité-État, du latin au toscan qui a été fixé bien avant les autres langues vernaculaires, des sciences à la peinture et à la sculpture, de l'architecture au cinéma et à la musique, etc., elle n'a pas souffert d'avoir eu dix ou douze villes capitales rivales (la France n'en a jamais eu qu'une seule !), au contraire, elle en a fait une force qui l'a transformée en institutrice des autres nations qu'elle féconde depuis des siècles et des siècles... À la différence de quelques autres " miracles " que les historiens relèvent ici ou là dans l'espace et le temps mais qui sont souvent éphémères, le miracle italien est permanent. Il fallait toutes les connaissances, toute la culture et toutes les affinités électives de Pierre Milza avec le pays de ses aïeux pour faire le récit le plus documenté et le plus vivant qui soit de cette histoire longue et complexe. De l'âge du bronze à Berlusconi, il guide son lecteur sur tous les fronts : l'événement bien sûr, le portrait d'une longue cohorte d'hommes d'exception, mais aussi la civilisation, c'est-à-dire les champs culturel et spirituel. Le biographe de Mussolini accomplit, en à peine un millier de pages, un*

véritable tour de force qui fait de cette somme le livre de chevet des francophones qui visitent l'Italie, qui travaillent avec elle, qui aiment leur " sœur latine " et veulent la comprendre. ».

J'ai également lu l'œuvre remarquable de Frederic C. Lane : *Venise, une république maritime.*

Nous avons réservé nos billets d'avion et décidé du circuit que nous allions suivre, soit Rome, Venise, Milan, Florence, et retour à Rome. Nous avions également décidé que nous nous déplacerions en train à l'intérieur du pays entre les grandes villes et en autobus pour les courts circuits que nous allions emprunter. Notre sommes partis de Montréal le samedi 2 mai pour arriver à Rome le 3. Nous sommes repartis de Rome le vendredi 29 mai pour notre retour à Montréal.

Samedi le 18 avril, j'ai reçu un appel de Gaétan Lussier, le président du Conseil d'administration (CA) de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires. Il voulait vérifier mon intérêt à ce que mon nom soit mis sur une liste de candidats potentiels au CA de l'Institut. Je lui ai indiqué que ce poste m'intéressait et que j'acceptais de poser ma candidature.

Samedi le 25 avril, j'ai participé à une activité organisée par le groupe montréalais, Amarrages sans frontières, qui organise des visites dans les divers quartiers de Montréal. L'activité à laquelle je participais se nomme *La piccola Italia* de Montréal. Nous nous sommes rencontrés à la Casa d'Italia située sur la rue Jean-Talon. Nous avons eu un exposé très intéressant d'une heure d'une jeune Italienne sur l'immigration de cette nationalité à Montréal et au Canada. À la fin de son exposé, elle nous a demandé où nous avions stationné nos motos. Devant l'étonnement des auditeurs québécois francophones, elle nous a demandé: mais, vous n'êtes pas tous membres des Hells Angels? Devant la réponse des participants qui disaient non nous ne le sommes pas, elle ajouta c'est la même chose pour nous, Italiens, nous ne sommes pas tous membres de la mafia! Nous sommes allés ensuite à la quincaillerie Dante, au marché Milano et à une boulangerie où nous avons goûté d'excellentes pâtisseries. Nous avons ensuite visité l'Église La Madona della Difesa, située au coin des rues Henri-Julien et Dante. On trouve à son sujet, dans Wikipédia consulté le 14 mars 2015, ce qui suit :

« *L'église a été construite par des immigrants italiens de Montréal, surtout ceux originaires du Molise, pour rappeler l'apparition de la Madone à La Difesa, un secteur de Campobasso en Molise. Les architectes qui ont dessiné les plans sont Roch Montbriant et Guido Nincheri. Le style architectural de l'église est romanisant et le plan d'étage est en croix grecque. Elle fut inaugurée en 1919.*

La décoration intérieure de l'église a été composée par le célèbre artiste peintre et maître-verrier italo-québécois Guido Nincheri dans le style de la néo-Renaissance. Ces travaux ont été terminés en 1927.

L'église Santa Maria della Difesa est célèbre pour sa grande coupole, sa façade en brique et pour ses fresques de Guido Nincheri. Une fresque particulièrement bien connue représente Benito Mussolini ; peinte avant la Seconde Guerre mondiale, elle commémore les accords du Latran.

Cette église a été désignée lieu historique national du Canada le 30 novembre 2002. ».

Le dessin de Mussolini au plafond a valu à Nincheri et au prêtre de la paroisse d'être arrêtés par la Gendarmerie royale du Canada au moment de la deuxième guerre mondiale. Dans l'entrée de la casa d'Italia, au moment où j'y suis allé, on remerciait Mussolini d'avoir contribué à la construction de l'édifice et on y voyait le faisceau qui était le symbole du fascisme italien. La Casa a été rénovée depuis. De son côté après la guerre, Nincheri a été le décorateur du Château Dufresne sur la rue Sherbrooke.

Le 2 mai, nous sommes partis de Montréal pour nous rendre à Rome via Toronto. Nous sommes arrivés dimanche le 3 et nous avions une réservation pour 4 nuits à l'Hôtel Continentale, sur la rue Palestro, dans le quartier de la station Termini. Lundi le 4, nous avons fait un tour panoramique en avant-midi et nous sommes allés visiter l'Île Tiberina sur le Tibre, le fleuve qui coule dans Rome. Le lendemain, nous avons visité le Colisée en avant-midi et le Forum et une partie du Palatin en après-midi. Nous avions des guides qui se nommaient Maximo au Colisée et Chiarra au Forum. Maximo était un comique. Il se moquait des Milanais. Il nous a raconté plusieurs détails relativement à ce qui se passait au Colisée. Entre autres, ce qu'était la vie des gladiateurs, les activités qui se déroulaient au Colisée et les animaux exotiques qui y étaient amenés. Chiarra nous a raconté que Romulus, le fondateur de Rome, qui selon la légende aurait été élevé et nourri par une louve l'aurait plutôt été par une prostituée qui était désignée par le vocable, louve, *lupa* en latin. De là nous viendrait le mot lupanar pour désigner un bordel! La pluie et la grêle nous ont fait terminer notre visite du Forum et du Palatin vers 15h30.

Jeudi le 6, nous sommes partis de Rome pour Venise en train. Nous avons été, tout au cours de notre séjour, frappés par la ponctualité des trains. Aucun de ceux que nous avons pris n'accusa cinq minutes de retard! Nous avons séjourné à l'Hôtel Bernardi Samenzato. D'une fenêtre dans notre chambre, nous pouvions voir le trafic des pirogues sur un canal. Les images de Venise que nous voyons de l'étranger nous montrent sur les canaux des pirogues touristiques et des Gondoliers. Mais on n'est pas spontanément porté à imaginer toutes les conséquences sur la vie quotidienne pour une ville d'être un lieu où ne peuvent circuler aucun véhicule moteur terrestre. De la fenêtre de notre Hôtel, nous avons rapidement perçu que ne circulaient pas sur les canaux que des gondoles touristiques mais des embarcations qui servaient à déplacer les résidents, à livrer des marchandises, à ramasser les vidanges, etc. Les rez-de-chaussée des maisons qui donnent au bord des canaux n'étaient en général pas habités, mais servaient d'abris aux bateaux que possédaient les résidents bien nantis pour se déplacer, et comme espace de rangement.

Vendredi 8 mai. Ce matin-là, j'ai apporté mes chemises chez le nettoyeur et j'ai pu les récupérer le soir. En revenant, je marchais lentement en examinant les façades des édifices sur la rue piétonnière, Strada nova, du quartier Cannaregio, où nous étions installés dans une annexe de l'Hôtel Bernardi Semenzeto. J'éprouvais un tel sentiment de bien-être que je me suis interrogé sur les causes de ce sentiment. Voici ce qui m'est venu à l'esprit:

1. Être dans une ville essentiellement piétonnière. Donc, pas d'auto, de camion ou d'autobus.
2. Les personnes extraordinaires que nous avions la chance de rencontrer:
   2.1- À Rome à notre Hôtel, un Américain, professeur d'histoire à l'Université de Brisbane en Australie et qui vivait 6 mois en Australie et 6 mois au Michigan. Il connaissait tous les politiciens canadiens et quand il a su que nous étions du Québec, il nous demanda des nouvelles de Jean Charest sans que nous ayons prononcé son nom devant lui!
   2.2- Dans le train, 2 américaines particulièrement intéressantes, natives du Colorado.
   2.3- Encore dans le train, un couple d'Australiens originaires de Tasmanie. L'homme gérait dans la région une unité d'intrants agricoles de la troisième plus importante entreprise agroalimentaire d'Australie. Il avait vécu en Nouvelle-Zélande et travaillé là-bas dans l'industrie de la laine.
   2.4- Ce jour-là, place Saint-Marc, il y avait un groupe de dames ukrainiennes qui chantaient a capella des chants religieux très beaux. Une jeune russe chantait avec elles. Elle étudiait les langues (philologie) et parlait très bien anglais. Quand elle a vu que nous écoutions avec intérêt les chants du groupe, elle est venue spontanément et gentiment nous dire qui était ce groupe. C'étaient des chrétiens orthodoxes.
   2.5 Nous sommes allés manger au Dogado Cafe où deux femmes nous servaient. C'étaient deux Italiennes pleines d'entrain et de bonne humeur. Deux femmes âgées vinrent boire un café. L'une d'elle était très comique.

Nous sommes allés ce soir-là voir un spectacle de violons dans une école. Étaient au programme les Quatre Saisons de Vivaldi, le Canon de Pachelbel et des pièces d'Albinoni.

Jeudi le 9. Nous sommes partis ce matin-là à pied vers la place Saint-Marc. Nous nous sommes écartés un peu. Nous avons croisé deux Italiennes. J'ai demandé: *où est la place Saint-Marc*? (Je pouvais m'exprimer en italien et comprendre ce que l'on me disait). L'une me répondit: *venez, je vais là*. Elle nous accompagna et se transforma en guide touristique. C'était une personne qui vivait au Lido, mais elle avait vécu à Venise. Elle nous montra où. Le Lido est une bande de terre devant Venise qui sépare Venise de la mer Adriatique. Elle nous désigna un couvent. Les filles y étaient envoyées de force, leur famille ne voulant pas payer de dot (Somme qui devait être payé par une famille lors du mariage de l'une de ses filles). Ces filles qui étaient mises au couvent contre leur gré ne respectaient pas toujours les vœux de chasteté. Certaines tombaient enceintes et avortaient. On a trouvé de nombreux squelettes de bébés dans la cour du couvent.

Nous avons visité par la suite le Palais des Doges. C'est un palais fabuleux, tout comme l'histoire politique de Venise et le mécanisme électoral de nomination des Doges. Par contre, comme c'était généralement le cas à ces époques et malheureusement encore trop souvent aujourd'hui dans des pays tyranniques, le faste du Palais était assombri, du moins à nos yeux, par la prison qui était située de l'autre côté du canal qui coule près du Palais. Cette prison lui était reliée par le Pont des Soupirs. Voici comment est décrit ce pont dans le site www.e-venise.com consulté le 15 mars 2015 :

« ***Le Pont des Soupirs, le Pont des malheureux…***

Le Pont des soupirs franchit le canal qui sépare le Palais Ducal de la Prison.
On l'a appelé le "Pont des Soupirs" parce qu'on imaginait les plaintes des condamnés qui le franchissaient pour aller directement du tribunal à la prison ou bien de leur cachot (de la salle de torture également) au tribunal.

…Fermé comme un Coffre

Les cris des hommes (invisibles) qui clamaient leur innocence, ou qui appelaient au secours étaient ainsi étouffés. Discrétion assurée, secrets bien gardés… et aucun risque d'évasion ! A l'intérieur, c'est un corridor double séparé par un mur, les prisonniers pouvaient se croiser sans pouvoir se voir, ni se parler. Organisation, efficacité! Bref, celui qui passait ce pont n'existait plus.

L'Histoire du Pont des Soupirs
*Le Pont des Soupirs a été construit en **1602** pour relier la façade Est du palais Ducal avec la Nouvelle Prison, érigée entre **1589** par **ANTONIO DA PONTE**, chef de service au Bureau du Sel de Venise qui finançait la construction. Il est de style baroque, dessiné par l'architecte **A. CONTINO**.*

C'est le seul pont couvert de Venise. Et entièrement fermé : les fenêtres sont étroites et laissent passer un peu de lumière à travers leur grillage de pierre, d'où on peut entrevoir l'île de San Giorgio Maggiore et la Lagune. C'était la dernière image de la liberté pour ceux qui allaient finir leurs jours en prison. Moment d'intenses regrets et de tristesse.

L'intérieur est beaucoup moins avenant que l'extérieur : c'est un sinistre couloir de prison, séparé en son milieu par une cloison. D'un côté, la partie noble du Palais Ducal : le bureau du Magistrat aux Lois et la Salle de La Quarantia Criminale, de l'autre, la prison et le Quartier Général de la Police. Ce "double passage" communiquait également avec l'escalier de service à l'intérieur du Palais Ducal qui allait depuis "Les Puits", les sombres cachots bien humides du sous-sol, jusqu'aux "Plombs", où l'on étouffait dans des cellules sous les toits recouverts de grosses plaques de plomb chauffées par le soleil.

Casanova et Le Pont des Soupirs
Giacomo Casanova a réussi à s'évader des Plombs. Il en fait le récit dans Histoire de ma Vie :
« Les Plombs, prisons destinées à renfermer les criminels d'État, ne sont autre chose que les greniers du palais ducal, et c'est des larges plaques de plomb dont ce palais est recouvert que ces prisons tirent leur nom. On ne peut y parvenir qu'en passant par les portes du palais, ou par le bâtiment des prisons, ou enfin par le pont dont j'ai déjà parlé, et qu'on nomme le pont des Soupirs. »
GIACOMO CASANOVA »

Casanova est un tel personnage et son évasion un événement si exceptionnel qu'en écrivant ces mémoires, j'ai eu envie d'en savoir un peu plus à son sujet et à propos de son évasion. Voici ce que j'ai trouvé sur le site http://privavera.over.blog.org, consulté le 16 mars 2015 :

« **VENISE...CASANOVA ... SON EVASION DE LA PRISON DES PLOMBS**

Giacomo Girolamo CASANOVA est né à Venise le 2 avril 1725 dans un milieu modeste, il fut un jeune homme cultivé. Il fit ses études à Padoue pour devenir Abbé. Après une année passée à Rome il en fut chassé pour mauvaise conduite. Il a 21 ans lorsqu'il fait la rencontre de Mateo Bragadine, membre du Sénat, ancien Inquisiteur de l'État, il lui apporte son aide lors d'un malaise. Reconnaissant, Bragadine lui fait verser une petite rente mensuelle et paye toutes ses dettes Casanova vit désormais au palais de son bienfaiteur.

À cette époque le carnaval dure six mois à Venise, tout le monde se masque, la prostitution est présente partout, le jeu est une autre folie des Vénitiens. Le jeu est un comportement naturel chez Casanova, il y excelle et aime dépenser l'argent gagné avec les femmes.

Venise ne répond plus aux ambitions de ce jeune aventurier, il se rend à Paris, il a 25 ans, se fait accepter maçon-apprenti, il gagne une assez grande influence dans la franc-maçonnerie ce qui l'aidera beaucoup dans ses voyages de pays en pays.

De retour à Venise, il tombe éperdument amoureux de la jeune Catarina que son père fait très vite enfermer au couvent. Éconduit Casanova va à la messe tous les dimanches pour apercevoir la jeune Catarina, cela ne l'arrête pas dans ses aventures avec des femmes ayant une grande liberté de mœurs. Cependant Venise est une ville qui vit au rythme des dénonciations secrètes et anonymes. Des Inquisiteurs de l'État demandent une enquête sur Casanova. Comme celui-ci se moque de tout ce qui touche à la religion, il est accusé d'impudeur, d'impiété, de volupté. Ses livres, ses écrits sont saisis et...il traversera le pont des Soupirs pour se retrouver enfermé à la prison d'État, en juillet 1755, dans une cellule très petite située sous les toits " sous les plombs" à l'endroit où il fait le plus brûlant l'été et le plus froid l'hiver.
Dans cette prison très bien gardée il était impossible de s'en évader et pourtant ...

Enfermé à la prison des Plombs, Casanova dérobe une tige cassée d'un verrou, il la façonne et entreprend de creuser le sol. Après des semaines de travail, il réussit à atteindre le plafond d'une salle de la magistrature, mais en août 1756, transféré dans une autre cellule il arrive à cacher la tige. Casanova étant très surveillé, il arrive à passer cette tige à son voisin de cellule Marino Baldi, qui entreprend de percer le plafond à proximité du mur les séparant et creuse d'en haut un trou dans le cachot de Casanova. Dans la nuit du 30 octobre, ils soulèvent une des plaques de plomb du toit, aperçoivent une lucarne, brisent le carreau, s'aidant de leurs draps tressés Baldi s'y glisse le premier, Casanova rencontre des difficultés et c'est au prix de grands efforts qu'il réussit à passer par la petite lucarne et très épuisé s'endort auprès de Baldi. Au petit matin, toujours avec la tige de fer, ils fracturent une serrure, forcent l'un des panneaux d'une porte, se retrouvent dans les salles d'apparat du palais des Doges, à l'extérieur un gardien persuadé qu'il s'agit de deux visiteurs enfermés par erreur, il leur ouvre la porte. Les deux évadés descendent l'escalier des géants, courent sur le quai et se précipitent dans une gondole à l'aube du 1er novembre 1756. Ce sera la seule évasion de cette terrible prison.

Personnage séducteur, menteur, roublard, imaginatif, Casanova finit sa vie comme bibliothécaire au château de Dux en Bohême le 4 juin 1798. »

Ce petit texte nous donne un aperçu un peu court de sa vie qui ne fut vraiment pas banale. Wikipédia nous en donne une vue plus détaillée.

Dimanche le 10 mai. Ce jour-là, nous avons voyagé en vaporetto (transport en commun fluvial à Venise) depuis la station ca'd'Oro, qui tire son nom du magnifique palais auprès duquel elle est située, jusqu'au Lido. Nous avons admiré l'architecture spectaculaire qui borde le grand canal. Nous avons débarqué au Lido et nous nous sommes rendus de l'autre côté sur la plage de la mer Adriatique. Il y avait des véhicules moteurs qui circulaient au Lido. Il y avait beaucoup d'arbres, de fleurs et de verdures et l'architecture des résidences était impressionnante. Sur la plage, il y avait des huttes et de petites cabines en quantité considérable. Un habitant du Lido nous a dit que ces huttes et cabines coûtent très cher à louer, soit plus de 5 000 euros de juin à la fin septembre. Lors de notre marche près de la plage, nous sommes passés devant un hôtel au nom français, l'Hôtel des Bains, où a été tourné le film *Mort à Venise.*

Après le lunch, nous sommes partis pour le Ghetto de Venise et le Musée Hébraïque. Le mot Ghetto tire son origine de Venise. Vers les années 1500, les autorités décidèrent d'enfermer les juifs dans un lieu spécifique de la ville où se situaient les fonderies. Le fer en ignition qui coule se nomme getto d'où le nom du quartier, que les vénitiens prononçaient *djetto* mais que les Juifs d'origine germanique prononcèrent *ghetto.* Ce mot fut ensuite utilisé pour désigner des lieux dans d'autres villes où l'on enfermait les Juifs. Le guide qui nous fit visiter les synagogues du ghetto nous dit que *Le Marchand de Venise* de Shakespeare décrit la situation des Juifs avant la création du ghetto. C'est dans cette œuvre que naît le personnage de l'usurier nommé Shylock. Il semble que Shakespeare ne serait jamais venu à Venise mais aurait eu une maitresse d'origine vénitienne, une musicienne qui aurait vécu à Londres.

Mes lectures m'avaient appris que le peuplement de la Vénétie et de Venise s'était grandement accru lorsque des habitants du continent étaient venus s'y établir en permanence pour fuir les attaquants lors de l'invasion du nord de l'Italie par les Lombards en 568. Voici quelques informations, sur la géographie, l'histoire et la verrerie de Venise, que l'on retrouve sur le site www.larousse.fr que j'ai consulté le 16 mars 2015 :

« *GÉOGRAPHIE*

Venise se dresse en un site exceptionnel. Au fond de l'Adriatique, elle est construite au milieu d'une lagune, sur un archipel de 118 petites îles séparées par 177 canaux, et compte 400 ponts. Elle se trouve à 4 km de la terre ferme, à laquelle elle est réunie par un pont ferroviaire et routier, et à 2 km de la mer dont elle est séparée par un long cordon littoral (cordons de Pellestrina, du Lido de Venise, de Cavallino). Venise a constitué au Moyen Âge un vaste État reposant sur le commerce, unifié sous son autorité, et qu'elle a maintenu libre pendant une dizaine de siècles. La cité des Doges porte les marques de cette richesse passée avec la place Saint-Marc et l'alignement de somptueux palais le long du Grand Canal. Diverses activités ont été transférées sur d'autres îles ou cordons littoraux à Chioggia (pêche), Murano (verrerie), le Lido (tourisme de luxe). Sur la terre ferme se sont développés les quartiers de résidence à Mestre et les zones industrielles à Marghera (travail des métaux non ferreux, pétrochimie). Les fonctions de Venise sont variées. La plus célèbre est la fonction touristique, qui est à la source d'une vive activité commerciale. Les fonctions administrative et culturelle (Biennale d'art, festival international de cinéma, université) sont importantes, mais c'est l'industrie qui offre le plus d'emplois. Son développement menace l'existence même de Venise par la pollution et par l'affaissement de la ville dans sa lagune lié au tassement des sédiments dû au pompage des eaux industrielles, affaissement de l'ordre de 20 cm depuis un siècle. La mer envahie régulièrement la ville au

moment des grandes marées. Le plus haut niveau de ces hautes eaux date de novembre 1966, avec 1,94 m au-dessus du niveau de référence. L'acqua alta de décembre 2008 a atteint 1,56 m, soit le plus haut niveau depuis 22 ans. Un projet, appelé Moïse, lancé en 2003, consiste à construire 78 digues mobiles pour limiter ces inondations dues aux grandes marées.

Les invasions des Huns (Ve s.) puis l'arrivée des Ostrogoths de Théodoric ont vraisemblablement eu pour effet de provoquer des exodes temporaires des populations côtières (pêcheurs, marins et sauniers) sur les îlots de la lagune. Mais, à la fin du VIe et au VIIe s., la lagune sert de refuge durable aux paysans et citadins du littoral, fuyant les invasions lombardes.

LA VERRERIE DE VENISE

L'origine de la verrerie vénitienne serait liée à l'essor de la mosaïque en pâte de verre, à Ravenne et en Vénétie. Au IXe s., les artisans seraient passés de la simple fusion des « smalts » pour mosaïque au soufflage du verre. D'usage monastique au début, le verre creux devient au XIe s. objet d'usage courant réclamé par la bonne société de Venise. Destinées au service de la table, ces verreries sont d'une grande finesse et leurs formes, souvent d'origine islamique, influencent toute la verrerie gothique occidentale. À la fin du XIIIe s., la quasi-totalité des verreries sont concentrées, pour des raisons d'hygiène, dans l'île de Murano. Le XVe s. voit la mise au point du « cristallin », excellente imitation du cristal de roche, à base de soude. Du XVe au XVIIIe s., la verrerie vénitienne utilise toutes les ressources de la couleur : émail, effets de jaspe et d'agate, aventurine, millefiori, filigranes torsadés blancs ou de couleur, enfin pierres et perles fausses. L'influence de Venise se répand en Europe grâce aux verriers d'Altare, près de Gênes, qui, au contraire des verriers vénitiens, ont le droit de s'expatrier.

En déclin à partir du milieu du XVIIIe s., les ateliers de Murano connaissent un renouveau au XXe s., principalement grâce à la créativité de Paolo Venini, qui fait travailler les meilleurs artistes verriers de son temps, tel le Finlandais Tapio Wirkkala. Son action est poursuivie aujourd'hui par son gendre, Ludovico de Santillana. ».

Construire des édifices à toute fin pratique dans la mer fut tout un défi pour les Vénitiens. Comment construire sur de la vase ? Venise est bâtie sur des millions de pieux, enfoncés dans la vase. Ils ne pourrissent pas car les bactéries, privées d'oxygène, ne peuvent s'y développer. Des planches sont ensuite disposées sur ces pieux afin de répartir la charge.

Venise est vraiment l'endroit le plus exceptionnel, magnifique, et rempli d'histoire et de particularités géographiques qu'il m'a été donné de visiter.

Lundi le 11 mai. Le Parlement européen, tout comme le Parlement italien, est élu sur la base d'un scrutin proportionnel. Dans ce type de système, les électeurs ne votent pas pour une personne mais pour un parti. Si par exemple, un parti obtient 15 % des suffrages, il aura droit à 15 % des élus. Je suis personnellement très opposé à un tel système qui favorise l'implantation des partis extrémistes et crée une grande instabilité des gouvernements, comme le cas italien en fait la démonstration. Dans ce mode de scrutin, les partis choisissent les personnes qui seront les parlementaires et ils publient une liste de ceux qui siégeront suite à l'élection. Je vous raconte ceci parce que ce jour-là, Berlusconi, qui était le leader politique de l'Italie pendant que nous y étions, a été attaqué dans les médias pour avoir établi une liste de candidats de son parti

au Parlement européen qui se composait principalement de jolie jeunes filles qui avaient l'air de futures actrices de cinéma mais qui n'avaient aucune expérience politique. Il répliqua dans les médias en disant qu'il était temps de remplacer les vieux élus de la gauche qui puent et sont mal habillés!

Ce jour-là, nous avons quitté Venise et sommes arrivés par train à Milan. Durant notre déplacement, nous avons passé à côté du fameux Lac de Garde. Nous avions une chambre réservée à l'Hôtel Gala, Viale Zara. Cet hôtel était correct mais la première impression que nous avons eu de l'architecture de Milan est qu'elle était assez ordinaire, les habitations nous rappelant les boîtes carrées si caractéristiques de Montréal! Par contre, notre impression sera modifiée par nos visites à La Scala et à la Cathédrale.

Mardi le 12 mai. Ce matin-là, nous sommes allés au Musée de La Scala où nous avons assisté ce soir-là à un opéra. Nous avons examiné des vitrines qui exposaient des vêtements et des bijoux de designers qui coûtaient un prix fou. Au cours de notre soirée à La Scala, nous avons constaté à quel point cet édifice est grandiose. L'intérieur est vraiment spécial, en particulier les loges et les luminaires. Nous étions dans une loge au 4^{ième} étage avec deux Danois et une jeune Italienne doctorante en physique à l'Université de Milan. Le spectacle qui y était présenté s'intitulait *The Rake's Progress,* un opéra en trois actes composé par Igor Stravinsky. La musique était assez hermétique pour moi, mais la mise en scène était impressionnante. Il s'adonnait que le metteur en scène du spectacle était le québécois Robert Lepage. Nous n'étions pas venus voir ce spectacle pour cette raison mais le hasard a bien fait les choses dans ce cas. Robert Lepage avec, entre autres, dans le domaine artistique, Guy Laliberté et Céline Dion, nous ont démontré que les Québécois sont bien sortis du rôle de coupeurs de bois et de porteurs d'eau auxquels l'idéologie traditionnelle nous a relégués pendant trop longtemps!

Mercredi le 13 mai. Nous avons visité la Cathédrale de Milan (*Duomo de Milano* en italien) et sommes montés sur son toit. Nous avons également visité la Galerie Duomo située à côté. Durant l'après-midi, nous avons fait un tour de la ville en autobus *sightseeing*. Lors de ce tour, nous avons passé par une rue qui se nomme Alessandro Manzoni. Le guide nous a informés qu'il s'agit de l'un des plus célèbres écrivains italiens du 19ième siècle dont l'œuvre principale s'intitule *Les fiancés.*

Jeudi 14 mai. Cette journée-là, en marchant, nous avons vu une affiche électorale de La Ligue du nord, un parti politique existant à ce moment-là, qui prônait la séparation de la partie nord de l'Italie de sa partie sud considérée par ces nordiques comme trop pauvre et dépendante de leurs taxes pour survivre. Ce parti était également hostile à l'immigration. L'affiche montrait une photo d'un autochtone nord-américain dans son costume traditionnel, avec son casque de plumes. L'affiche mentionnait qu'ils vivent dans des réserves et poursuivait en affirmant, « si nous continuons à accueillir des immigrants, nous finirons comme eux! »

Nous avons visité la gare, le Castello Sforzesco et le Parco Sempione. À propos du château, voici la présentation qu'en fait Wikipédia consulté le 17 mars 2015 :

« *Le **Château des Sforza** (Castello Sforzesco en italien), situé dans le centre-ville de Milan en Italie, est une forteresse construite au XV^{e} siècle par Francesco Sforza, duc de Milan, sur les ruines d'une citadelle édifiée au même endroit par Galéas II Visconti. Il est aujourd'hui transformé en musée.* ».

La même source nous dit ceci à propos du parc Sempione :

*« Le **Parco Sempione** est un espace vert d'une superficie de 386 000 m^2 situé à Milan près du château des Sforza. Construit à la fin du XIX^e siècle, le parc est complètement enclos et vidéosurveillé. Son nom dérive du Corso Sempione, l'une des voies les plus importantes de Milan, percée sous le régime napoléonien.* ».

Il faut savoir ici à propos du régime napoléonien que Napoléon 1er a été roi d'Italie de 1805 à 1814 !

Vendredi 15 mai. Pour la première fois, il pleuvait (si on excepte la courte pluie et grêle que nous avions vécue à notre arrivée à Rome). Non seulement en général il fit beau mais il a aussi fait exceptionnellement chaud, compte tenu du moment de l'année où nous y étions. Les météorologues expliquaient que l'Italie recevait des vents particulièrement chauds en provenance de l'Afrique. Donc nous décidâmes, compte tenu qu'il pleuvait, d'aller dans une bibliothèque de quartier située près de notre Hôtel. J'y ai regardé une série d'ouvrages illustrés sur l'histoire de Milan. Ils présentaient Saint-Ambroise, le patron de Milan qui vécut au quatrième siècle. Il était un orateur célèbre, il convertit Saint Augustin et réconcilia les Chrétiens alors qu'il y avait une division avec l'arianisme, courant qui niait la divinité de Jésus. J'en appris sur l'Italie septentrionale lombarde, du sixième au huitième siècle, à laquelle mit fin la conquête de Milan par Charlemagne en 773. À l'âge impérial, Frédéric Barberousse est entré en Italie en 1154. L'Église milanaise, comme presque toute l'Italie, était divisée pendant longtemps entre les partisans du Pape, les Guelfes, et ceux de l'Empereur, les Gibelins.

Nous en étions rendus au dernier soir de notre séjour à Milan. Nous avions envie de manger du poisson. Nous avons demandé au personnel de notre Hôtel une suggestion pour ce faire. On nous a suggéré un restaurant du quartier nommé La Serenella (La Sirène en français). Nous y avons pris un menu dégustation. La quantité de plats qui nous a été présentée dépassait ce qu'un Canadien peut imaginer. La nourriture et le service étaient très bons.

Samedi 16 mai. Déplacement en train de Milan à Florence. Nous avons résidé dans un couvent, la maison des Sœurs de Sainte-Élisabeth, situé au 46 viale Michelangelo. Une impression de beauté et d'intérêt extraordinaire nous a pénétrés au contact avec la ville de Florence. Après nous être installés à notre chambre, nous sommes montés, par la viale Michelangelo, jusqu'à la Piazzala Michelangelo, un observatoire situé sur une colline d'où on avait une vue extraordinaire sur Florence. Être la ville d'où a surgi la Renaissance, qui a enfanté Michelangelo, Galilée, Dante, Machiavel, Pic de la Mirandole, les Medici, cela dépasse presque l'entendement. J'étais très ému d'être là.

Dimanche le 17. Nous avons fait deux circuits de visites en autobus. L'un nous a fait voir Florence, et l'autre nous a amenés dans une petite ville (15 000 habitants) située sur une colline à 6 km de Florence Voici une brève description qu'en donne le site http://voyage.michelin.fr consulté le 17 mars 2015 :

« *Au-dessus de Florence, vous emprunterez une route en lacets, à travers de somptueux jardins et de ces incomparables enfilades de cyprès qui font la Toscane. Au sommet de la colline, se*

dresse Fiesole, ancienne cité étrusque, qui fut longtemps la suzeraine de sa rivale, la future Florence. ».

Il n'est pas nécessaire de chercher de nouveaux exemples pour se convaincre de l'importance de la mondialisation, en particulier culturelle. Mais même si nous n'en avons pas besoin de nouveaux pour nous convaincre de son omniprésence, il en est qui attirent plus notre attention que d'autres. Nous mangions à Florence, dans une cafétéria qui se nomme *Queen Victoria*, sur la rue Via por Santa Maria. Pendant que nous mangions, nous entendions une musique entraînante, *O when the saints go marching in*, qui nous venait de la rue, et nous apercevions par la porte ouverte un groupe de musiciens d'origine asiatique (vraisemblablement des pakistanais d'après leur faciès) qui se déplaçaient en dansant et en demandant l'aumône. Un des musiciens jouait de l'accordéon. Durant le même repas, la radio jouait dans le restaurant et nous entendions une chanson gospel que j'ai sur mon disque d'Harry Belafonte, qui parle de «*Christmas, Jesus is born*…». C'est *Mary's Boy Child*. Autre manifestation de la mondialisation depuis le début de notre voyage, nous avons vu de nombreux couples asiatiques en habit de noces se faire photographier, en particulier devant l'entrée du Palais des Doges à Venise.

Lundi 18 mai. Ce matin-là, nous avons pris l'autobus pour nous rendre au Palazzo Strozzi voir une exposition très intéressante sur Galilée et l'histoire de l'astronomie et de la mesure du temps.

Mardi 19 mai. Nous avons marché, de 9h40 jusqu'à 14 h, à l'exception d'une heure durant laquelle nous avons lunché. Nous sommes partis de notre couvent pour nous rendre à la Piazzale Michelangelo. Nous avons ensuite emprunté la Viale Galileo Galilei. Nous avons visité une petite église modeste (Saint-François d'Assise) avant d'arriver à la magnifique Chiesa di San Miniato la Monte. Nous avons ensuite continué jusqu'à la Piazzale Galileo avant d'emprunter la Viale Niccolo Machiavelli jusqu'à la Piazzale de Porta Romana. Ce boulevard, divisé en trois sections qui portent trois noms, Michel-Ange, Galilée et Machiavel, les porte parce qu'effectivement ces trois personnages ont vécu dans chacune des sections qui portent leur nom! Quel lieu peu banal! Nous avons ensuite marché sur la Via Romana jusqu'au Palazzo Pitti. Voici une partie la description qu'en donne Wikipédia consulté le 17 mars 2015 :

«*Le **palais Pitti** est un immense palais de style Renaissance situé à Florence, en Italie. Il a été érigé dans le quartier Oltrarno (rive ouest du fleuve Arno), non loin du Ponte Vecchio. Le cœur du palais actuel date de 1458 et était, à l'origine, la résidence de Luca Pitti, un ambitieux banquier florentin.*

Le palais est racheté en 1549 par la famille Médicis et devient la résidence principale des familles régnantes du grand-duché de Toscane. Au fil du temps, il se transforme en véritable coffre aux trésors, les générations successives y amassant peintures, orfèvreries, bijoux et autres biens de luxe. À la fin du XVIII^{e} siècle, le palais Pitti est utilisé comme base politique par Napoléon I^{er}, il sert ensuite également mais brièvement de palais royal à l'Italie nouvellement unifiée.

Le palais et son contenu sont cédés au peuple italien par le roi Victor-Emmanuel III d'Italie en 1919 et ses portes ouvertes au public, dévoilant l'une des plus grandes galeries d'art de Florence. Aujourd'hui, il offre au public plusieurs collections mineures en plus de celles de la famille Médicis.».

Mercredi le 20. Nous sommes allés à Sienne. Cette ville, comme on le dit, est remarquable. On dit d'elle qu'elle a gardé un cachet moyenâgeux comme peu de villes l'ont fait. Cela nous est apparu exact, tout comme le qualificatif de plus belle place publique au monde attribuée à la Piazza del Campo (Elle est classée 4ième plus belle au monde par l'organisme Project for Public Spaces).

Nous avons marché sur la Via di Citta et via Banchi di Sopra et y avons vu de remarquables palais. Nous avons visité la fontaine Fonte Branda, qui date de 1193, de même que la Basilique San Domenico où est exposée la tête de Sainte Catherine de Sienne, patronne de l'Italie. Elle était la 23ième enfant d'un teinturier qui en avait 25. On dit que c'est elle qui convainquit le Pape installé à Avignon de revenir à Rome. Nous avons également visité le Palazzo Publico.

Le voyage en autobus a été un peu long, en dépit de la distance entre les deux villes qui n'est que de 75 kilomètres. Nous avons vu un peu de la campagne toscane, caractérisée par des collines assez abruptes qui sont parsemées de vignes, d'oliviers, de champs cultivés et de boisés assez vastes.

Jeudi 21 mai. Nous étions revenus de Sienne la veille. Nous avons visité la Piazza della Signoria. Voici la description qu'en fait Wikipédia consulté le 17 mars 2015 :

«*La piazza della Signoria (place de la Seigneurie en français) est avec la piazza del Duomo, la plus importante place touristique de Florence en Toscane en Italie. De style Renaissance, elle date des XIIe et XIVe siècles dans sa forme actuelle en « L », avec le palazzo Vecchio (vieux Palais, siège du pouvoir de la République florentine, du duché de Florence et du grand-duché de Toscane, actuel musée) accolé à la loggia dei Lanzi et à la galerie des Offices, voisin du ponte Vecchio, avec ses nombreuses sculptures artistiques publiques. Des fouilles archéologiques ont mis au jour d'importantes traces d'habitations néolithique, romaines et médiévales à cet endroit.*

Cette place est depuis sa création, un important lieu de réunion publique des Florentins où ont eu lieu de nombreuses festivités populaires, des fêtes somptueuses, des révolutions (histoire de Florence) et des supplices (Jérôme Savonarole, fondateur de la théocratie à Florence au XIVe siècle y fut torturé et brûlé en 1498 - une plaque circulaire sur le sol le rappelle).

La piazza della Signoria représente le cœur politique historique de Florence avec le palazzo Vecchio, alors que la piazza del Duomo, à quelque centaines de mètres, représente le cœur religieux de l'archidiocèse de Florence avec la cathédrale santa Maria del Fiore (XIIIe siècle) et le baptistère Saint -Jean (IVe siècle).».

Dans la cour se retrouve une réplique en marbre du David de Michel-Ange.

Vendredi 22 mai. Nous sommes allés par autobus à la plazza San Marco. Le Musée qui s'y trouve contient des œuvres de Fra Angelico, et Savonarole a séjourné en ce lieu. Nous n'avons pu y entrer car on exigeait de voir nos passeports et nous ne les avions pas avec nous. Nous nous sommes ensuite déplacés à pied vers la Piazza del Duomo où se trouve la Cathédrale Santa Maria del Fiore. Avec son dôme de 45 mètres de diamètres (le plus grand du monde) érigé en 1436, elle marque le début de l'architecture de la Renaissance et elle est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982.

Près du couvent où nous avons séjourné, nous avons connu un petit restaurant familial, la *Tratoria GIGI,* qui tirait son nom de la grand-mère de la famille qui l'avait fondée et qui y était encore active. Nous avons beaucoup apprécié la qualité de la nourriture et l'atmosphère qui y régnait. Nous sommes rapidement devenus des habitués du lieu et on nous traitait presque comme des membres de la famille.

Nous déjeunions au couvent. Nous y avons rencontré plusieurs personnes sympathiques et intéressantes.

- Un couple de romains, assez âgés, dont le mari parlait français. Il l'avait appris à l'école comme langue seconde. C'était un ingénieur minier retraité qui avait travaillé pour les sapeurs-pompiers. Sa femme (*ama de casa,* âme de la maison) avait étudié la littérature et la philosophie.
- Un couple d'allemands, dont la femme parlait très bien le français car elle avait été mariée avec un français. Lui, ingénieur également, comprenait et parlait l'anglais. Son père, agriculteur, l'avait envoyé alors qu'il avait 24 ans avec son frère explorer les terres agricoles du Canada. Arrivé à Winnipeg, d'où il est reparti, il s'était acheté une voiture et avait traversé tout le Canada, aller et retour, y compris l'Ile-du-Prince-Edouard où il a eu un accident. Son diagnostic à propos des terres agricoles canadiennes fut qu'elles étaient situées dans un pays trop froid aux hivers trop longs ! Nous les avons revus au restaurant GIGI où ils sont venus souper eux aussi.
- Un couple de la ville de Québec qui avait séjourné au Collège pontifical canadien à Rome, lieu qui leur avait été recommandé par des personnes de leur diocèse.

Samedi 23 mai. Nous nous sommes déplacés de Florence à Rome par train. Il était encore une fois exactement à l'heure.

Dimanche 24 mai. Ce jour-là, nous sommes allés visiter le Castel Sant'angelo. Pour nous rendre, après être sortis de la station Spagna de la ligne de métro A, nous avons marché et nous avons contourné le Mausoleo Augusto et l'ARA Pacis. Nous sommes ensuite passés par la magnifique Piazza Navona qui est classée 3^{ième} plus belle place publique au monde par l'organisme Project for Public Spaces. Nous avons marché dans ce qui fut le quartier des banquiers au moyen-âge, avant de traverser le Ponte Sant'Angelo. Le Château du même nom était, au moment de sa création, le Mausole d'Hadrien. Plus tard au moment où Rome était affligée d'une épidémie de peste, la légende veut que l'archange Saint Michel y mit fin après être apparu au-dessus du Château. C'est à ce moment qu'il prit son nom actuel. Il fut un refuge pour le Pape Pie III et Alexandre VI (Borgia). Il est relié par un passage aérien au Vatican. Il servait de place forte quand Rome était attaquée. Ses donjons ont retenu des prisonniers célèbres.

Lundi 25 mai. Nous avons visité le Palatin. Il faisait une chaleur accablante. La légende situe à cet endroit la caverne où une louve aurait élevé Romulus et Remus. C'est la plus élevée des collines romaines.

Mardi 26 mai. Nous sommes allés à Tivoli. Il y avait un trafic kafkaïen le matin pour sortir de Rome avec l'autobus de l'Appian Tour avec lequel nous faisions le voyage. Le guide était un comédien italien qui parlait l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le portugais, etc. La Villa d'Hadrien qui se trouvait sur notre trajet et que nous avons visitée ne contient que des vestiges,

mais il est possible de se représenter ce qu'était cette ville construite en dix ans par 100 000 esclaves. Les esclaves qui résidaient en permanence dans la Villa étaient logés et se déplaçaient sous terre. La Villa pouvait accueillir 3 000 visiteurs.

Nous avons ensuite visité la Villa d'Este. Elle fut construite par le Cardinal Hyppolyte II d'Este, le fils de Lucrèce Borgia et d'Alphonse d'Este. Le point fort de cette Villa est son jardin implanté dans une colline. La caractéristique la plus frappante de ce jardin est la multitude de fontaines que l'on y trouve, dont la fontaine de l'Ovale, par où arrive l'eau de l'Aniene, une rivière de Tivoli, pour alimenter l'ensemble des fontaines du Jardin. La plus remarquable est la fontaine de l'orgue. Comme son nom l'indique, elle est dotée d'un orgue qu'actionne l'eau de la fontaine. Également remarquable est l'allée aux cents fontaines. Pendant notre visite, nous avons croisé Margaret Thatcher. En chaise roulante, elle était accompagnée de son mari et de ses gardes du corps. Ils visitaient la Villa d'Este et son jardin. Cet endroit est l'un des plus merveilleux que j'ai visités dans ma vie.

Tivoli est une petite ville de 50 000 habitants qui a été fondée avant Rome. Située à une bonne hauteur au pied des Apennins, on traverse de nombreux champs d'oliviers pour s'y rendre. Le guide nous disait que les oliviers avaient souvent 400 ou 500 ans. Nous avons également vu des carrières de marbre dont plusieurs ouvrages antiques, entre autres le Colisée, étaient recouverts. Elles étaient situées à peu de distance avant Tivoli.

Mercredi 27 mai. Nous avons marché de notre Hôtel jusqu'à la Fontaine de Trevi. Nous sommes passés par la Piazza de la República. Nous avons visité en chemin la Basilique Sainte-Marie-des-Anges–et-des-Martyrs, qui est dotée de dispositifs à vocation astronomique. Voici la description qu'en fait Wikipédia consulté le 18 mars 2015 :

«*La **basilique Santa Maria degli Angeli e dei Martiri** (en français : basilique Sainte-Marie-des-Anges-et-des-Martyrs) est une basilique romaine située Piazza delle Repubblica, non loin de la gare centrale de Termini. La basilique est dédiée aux martyrs chrétiens, censés avoir construit les thermes de Dioclétien. L'église actuelle occupe les anciennes salles du caldarium (façade, entrée), du tepidarium et surtout de l'immense frigidarium (ou salle basilicale) des thermes. Elle conserve une ligne méridienne monumentale, ajoutée au XVIII^e^ siècle. La méridienne de Bianchini*

Vers 1700, le pape Clément XI demanda à Francesco Bianchini, astronome, mathématicien, archéologue, historien et philosophe, de construire une ligne méridienne, sorte de cadran solaire, à l'intérieur de la basilique. Le pape souhaitait vérifier l'exactitude de la réforme grégorienne du calendrier et avait besoin d'un moyen de prévoir exactement la date de Pâques. Il voulait enfin que Rome soit dotée d'une méridienne aussi importante que celle construite peu de temps auparavant par Giovanni Domenico Cassini (Perinaldo 1625 - Paris 1712), dans la basilique San Petronio de Bologne.

La basilique présentait pour cette installation quelques avantages : comme les autres thermes de Rome, l'édifice était déjà naturellement orienté au sud, donc exposé au soleil ; la hauteur des murs autorisait de tracer une ligne très longue permettant de mesurer l'avance du soleil sur toute l'année ; les anciens murs étaient depuis longtemps stabilisés dans le sol, assurant que les instruments d'observation calibrés avec précaution ne bougeraient pas ; enfin, placée dans les anciens thermes de Dioclétien, la méridienne représenterait une victoire symbolique du calendrier chrétien sur le calendrier païen.

Le soleil

Le cadran solaire de Bianchini fut installé sur le méridien qui traverse Rome à la longitude de 12° 50'. Au midi solaire, vers 12 h 15 (13 h 15 en été), heure de Rome, le petit trou percé dans le mur livre passage aux rayons solaires qui atteignent la méridienne.

Au solstice d'été, le soleil est au zénith et ses rayons frappent la ligne méridienne au plus près du mur. Au solstice d'hiver, les rayons traversent la ligne au point le plus éloigné. À chaque équinoxe, le soleil touche la ligne à mi-course. Plus la méridienne est longue, plus l'observateur peut calculer précisément la longueur de l'année. La ligne est matérialisée par une lame de bronze longue de 45 mètres, sertie entre des dalles de marbre jaune et blanc.».

À la sortie de cette intéressante Église, nous sommes passés sur un trottoir d'où s'échappait un souffle d'air montant vers le ciel. Denise portant alors une jupe, je constatai qu'elle pouvait concurrencer une des photos célèbres de Marilyn Monroe alors que sa jupe s'élevait vers le haut. J'en profitai pour la photographier en cette circonstance. La seule différence entre les deux photos est que Marilyn était moins belle!

Nous sommes ensuite passés par la Place Quattro Fontane et par la Piazza Quirinal qui est aujourd'hui le bureau du Président de la république. Le Quirinal est l'une des collines de Rome. Nous sommes ensuite arrivés à la magnifique Fontaine de Trévi. Ce soir-là, il y avait une partie de soccer pour la coupe des champions entre l'équipe de Barcelone et celle de Manchester. C'est la raison pour laquelle notre sortie de la ville la veille était si lente, la ville étant pleine de partisans des deux équipes. À la Fontaine, il y avait une quantité considérable de partisans de l'équipe de Barcelone. Et oui selon la tradition, nous y avons jeté des pièces de monnaie en faisant un vœu.

Le soir, nous avons soupé au restaurant La Famiglia, 46 Via Gaeta, où nous avons mangé plusieurs fois.

Jeudi 25 mai. Nous avons visité le Musée du Vatican, la Chapelle Sixtine et Saint-Pierre-de-Rome avec Appian Tour. Ces lieux sont absolument éblouissants. Nous avions une guide d'origine française mariée à un Romain. Elle était vraiment compétente et nous présentait les œuvres avec un humour caustique. Ses commentaires à propos de l'immense tableau, *Le Jugement dernier,* de Michel-Ange, qui couvre l'un des murs de la Chapelle Sixtine, étaient bedonnants, à propos du cardinal qui avait critiqué l'œuvre de Michel-Ange et que celui-ci a représenté nu, en enfer, entouré d'un serpent.

Nous avons également visité à Rome le monument dédié à Victor-Emmanuel II et à l'unification de l'Italie. Voici la description qu'en fait Wikipédia consulté le 18 mars 2015 :

«*Le monument à Victor-Emmanuel II, aussi connu sous le nom de Vittoriano, est un monument de Rome qui se trouve sur la Piazza Venezia (Place de Venise) à côté du Capitole. Au centre du monument surgit l'Autel de La Patrie (Altare della Patria), tandis qu'à l'intérieur du bâtiment se trouve le musée sur la réunification de l'Italie (Museo del Risorgimento)*

Historique

L'immense monument d'un blanc immaculé qui s'inspire du célèbre Autel de Pergame, a été conçu par Giuseppe Sacconi et réalisé entre 1885 et 1911 pour célébrer les 50 ans de l'Unité Italienne. Il fut bâti en l'honneur de Victor-Emmanuel II, premier roi de l'Italie unifiée en 1861, qui fut l'instigateur de ce mouvement.

La construction de ce bâtiment fut controversée parce qu'elle causa la destruction d'un quartier médiéval autrefois accroché aux pentes du Capitole.

Description

Le monument, ainsi que son grand escalier, est tout entier de marbre blanc éblouissant extraite des carrières de Botticino, Brescia. C'est une profusion de colonnes et de fontaines où trône une statue équestre de Victor-Emmanuel II, due au sculpteur Enrico Chiaradia. Les reliefs représentent les villes italiennes, par Eugenio Maccagnani. Les grands reliefs des deux côtés de l'Autel de la nation sont d'Angelo Zanelli (it). Ces sculptures évoquent l'Italie dans l'art, la science, la religion et le droit.

La structure mesure 135 mètres de large et 70 mètres de haut.

Au-dessus du bâtiment, de chaque côté, deux statues de la déesse Victoria conduisent un quadrige. Au-dessous brûle la flamme éternelle, sur la tombe du Soldat inconnu. La fontaine, à gauche, symbolise la mer Adriatique et celle de droite la mer Tyrrhénienne.

La réalisation du Vittoriano provoqua beaucoup de protestations : pour les uns, c'était le râtelier, pour d'autres, la machine à écrire, le lavabo… Ses adversaires trouvaient le bâtiment trop colossal et très mal assorti avec le centre historique de Rome. Cependant, aujourd'hui, la plupart des Romains considèrent ce monument, qui continue à attirer de nombreux visiteurs, comme un des symboles de leur ville.».

Parmi les critiques contemporains du monument, certains le nomment *Le gâteau de noce.*

C'était notre dernier jour en Italie. J'ai noté à ce moment que quelques jours auparavant, nous ressentions un peu de lassitude d'être loin de chez-nous depuis si longtemps. À la veille de la fin de ce voyage, j'avais le cœur un peu serré à l'idée que ce séjour si stimulant tirait à sa fin. En revenant du Vatican en autobus, nous avons eu l'occasion d'apprécier la fascinante cohue du trafic romain et l'apparition, à chaque tournant, de nouveaux sites remarquables.

Après notre souper à La Famiglia, nous sommes allés marcher à la Città Universitaria, qui était située tout près de notre Hôtel, le même que celui que nous occupions à notre arrivée. Elle était située tout près des murs antiques de Rome.

Vendredi 29 mai, retour à Montréal via Toronto.

Dimanche le 30, j'ai repris la lecture de *La Divine comédie* de Dante. Nous avons réservé des billets pour aller voir Roberto Benigni et son spectacle *Dante* au Théâtre Saint-Denis.

11 juin. Owen McAuley m'a appelé pour me dire que j'étais invité le 15 juillet à Truro, en Nouvelle-Écosse, pour la réunion de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires.

8,4- Voyage en Nouvelle-Écosse en 2009

J'avais bien connu dans ma vie professionnelle Gaëtan Lussier, qui fut tour à tour sous-ministre de l'Agriculture à Québec et ensuite à Ottawa. Après avoir pris sa retraite, il a convaincu le Gouvernement fédéral de créer un organisme nommé l'Institut canadien des politiques agroalimentaires (ICPA) ou en anglais The Canadian Agri-food Policy Institute (CAPI). L'assemblée générale annuelle et la réunion du conseil d'administration de l'organisme eurent lieu à Truro, en N-É, les 15 et 16 juillet. David McInnes, un néoécossais, était président et directeur général de L'ICPA. La réunion fut précédée d'un souper d'accueil le 14 qui eut lieu à la résidence de Garth Coffin, un agroéconomiste qui fut membre du conseil de l'ICPA et directeur de la Nova Scotia School of Agriculture. Il avait auparavant travaillé au Québec et je l'avais bien connu à l'époque. J'avais reçu la lettre qui confirmait ma nomination au conseil de l'organisme le 17 juin.

Nous avons décidé, moi et mon épouse qui allait m'accompagner à cette réunion, que nous allions en profiter pour visiter la N-É et un peu le Nouveau-Brunswick (N-B) par la même occasion. Nous avons donc réservé pour une semaine un chalet au Lac Baker, dans la section située au N-B de ce lac qui chevauche la frontière de cette province et du Québec. Par la suite, nous nous sommes rendus à Dieppe, en banlieue de Moncton où nous avons séjourné deux jours. En y allant, nous sommes allés voir le siège social de l'entreprise McCain Foods à Florenceville.

Pour préparer ce voyage en N-É, j'avais lu les ouvrages suivants :

Bruce, Harry: *An Illustrated History of Nova Scotia.*

J'ai trouvé fort stimulante la lecture de ce livre qui m'a appris beaucoup de choses. C'est tellement intéressant de voir l'histoire à travers le point de vue de quelqu'un d'une autre origine. Je me demandais s'il pouvait voir d'une façon acceptable pour un francophone la déportation des Acadiens. Ce fut le cas. Cette lecture permet également de comprendre ce qui nous fut présenté comme un pur acte de barbarie inexplicable. La guerre ayant repris entre l'Angleterre et la France, il est compréhensible que les Britanniques aient ressentis comme une menace la présence de francophones sur ce qui était alors leur territoire. J'ai d'autant mieux accepté cette explication que j'ai lu ailleurs qu'un des rois de France (Louis XIV si je me souviens bien), qui ambitionnait de conquérir Manhattan, avait demandé que l'on prépare, avant la conquête envisagée, un plan en vue de déporter les habitants qui y résidaient advenant qu'elle se réalise. Ce respect du point de vue de l'autre ne m'empêche cependant pas d'être horrifié par la misère humaine qu'ont engendrée la séparation des familles, la déportation et la confiscation des biens des Acadiens.

Ce livre m'a fait connaître la tentative avortée de fonder une colonie française sur Sable Island, une bande de sable située à 250 km des côtes de la N.-É. Les efforts de Pierre du Gua de Monts et de Champlain qui conduisirent à la fondation de Port-Royal y sont racontés. J'en ai appris sur le personnage Jean de Biencourt de Poutincourt. Pierre Du Gua de Monts lui accorda la concession de Port-Royal, ce qui fit de lui le premier seigneur connu de la Nouvelle-France. Lorsque les Britanniques conquièrent la N-É, elle englobe le N-B et l'Î-P-E. D'après cet auteur, l'Acadie était un *punching bag* pour les Américains. La N-É est entrée à reculons dans la Confédération. Les Britanniques avaient construit Halifax en réponse à Louisbourg. Il raconte la venue des Noirs en N-É. Anna Leonowens a créé en 1888 la Victoria School of Art and Design. Anna est la personne qui a vécu en Thaïlande l'histoire d'Anna et le roi (racontée dans un livre que j'avais lu et un très bon film que j'avais vu). L'auteur décrit les luttes sociales au Cap Breton dans les années `20. James B. McLachlan, un leader ouvrier communiste, joua un rôle important dans ces événements. Le Cap Breton élit une femme pour le NPD (Claire Gillis) à la Chambre des communes de 1940 à 1957. Le livre raconte et décrit l'effroyable explosion du navire français (Mont Blanc), chargé d'explosifs, survenue dans le port de Halifax en 1917 et qui causa environ 5 000 morts. Les habitants de Halifax se nomment les Haligonians. Durant la 2ième guerre mondiale, le navire Queen Mary transportait à son bord jusqu'à 14 500 soldats. Ce livre est fort intéressant.

Autres livres :

L'Acadie: *Histoire des Acadiens*

Chaya, Lesley: *Nova Scotia: Shaped by the sea.*

L'auteur, qui habite Lawrenceville, mentionne que les premières scènes du film *The Railrodder* de Buster Keaton, se déroulent à Lawrenceville, d'où il sort de la mer pour se rendre à la voie ferrée.

Thomas Chandler Haliburton : *The Clockmaker*

Cet ouvrage regroupe des chroniques qui furent écrites durant les années 1830' et publiées d'abord dans des journaux et ensuite dans des livres. L'auteur met en scène un personnage, Sam Slick, un Américain fabricant d'horloge qui vient vendre son produit en N-É. L'écriture décrit ironiquement trois types de personnes, les Américains, les Anglais et les Bluenose (surnom des habitants de la N-É qu'ils ont transmis au fameux bateau que l'on voit sur les pièces de 10 cents du Canada). À la fin de l'exemplaire que j'ai lu, un commentateur conclut qu'il faudra attendre 100 ans avant que n'apparaisse un tel satiriste en la personne de Stephen Leacock. Au 19ième siècle, le Clockmaker, qui était publié aux États-Unis et en Angleterre, avait une popularité comparable aux œuvres de Charles Dickens! J'ai grandement apprécié cet ouvrage.

Après notre séjour au N-B, nous sommes demeurés les 5 et 6 juillet au B & B W.H. Davies House à Pictou.

« *La ville de Pictou, située sur la rive continentale du détroit de Northumberland, est reconnue comme étant le lieu de naissance de la Nouvelle-Écosse. C'est ici que la première vague d'Immigrants écossais débarquèrent le 15 septembre 1773 du voilier Hector. ».*

Wikipédia, consulté le 2-01- 2015.

Dans le port de Pictou, nous avons pu visiter une réplique du voilier Hector.

Après ce séjour à Pictou, nous nous sommes dirigés vers Halifax où nous avons résidé les 7 et 8 juillet au Sea Watch B & B localisé en banlieue d'Halifax au 139 Ferguson's Cove Road. Nous avons fait un tour guidé en autobus de Halifax. Le guide nous a raconté d'une manière particulièrement touchante, l'histoire de l'explosion du cargo Mont-Blanc. Nous avons également visité le cimetière du Titanic et le Public Garden. Nous avons exploré la Citadelle qu'a fait construire le Prince Edward, le fils de George III, qui est arrivé à Halifax en 1794 et en est reparti en 1800. En quittant Halifax, Denise et moi avons partagé notre perception de la gentillesse des Néoécossais.

Nous nous sommes par la suite dirigés vers le B & B YesterYears à Pubnico où nous avons dormi le 9 juillet. En route, nous nous sommes arrêtés à Lunenburg, ville d'origine du navire Bluenose. C'est un endroit magnifique qui fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les 10 et 11 juillet, nous avons séjourné à Annapolis Royal au B & B Hillsdale House Inn. Cet endroit est celui qui portait le nom de Port-Royal sous le régime français et où eut lieu une partie de la déportation des Acadiens. Le Commandant chargé de l'exécuter à Annapolis Royal avait marié une Acadienne. Il retarda durant trois mois de donner suite à l'ordre qui lui avait été donné, ce qui permit à plusieurs Acadiens de s'enfuir et il évita de séparer les familles comme ce fut le cas à Grand-Pré, lieu principal de la déportation.

Nous nous sommes ensuite déplacés à Windsor où nous avons séjourné les 12 et 13 juillet au Wisteria Inn. En plus de visiter le Parc national de Grand-Pré, nous avons appris que le Collège Windsor serait le lieu où aurait été inventé le hockey sur glace.

En visitant le parc de Grand-Pré, nous avons constaté que Parc-Canada qui en est le propriétaire avait su, à notre avis, faire une présentation adéquate de la déportation des Acadiens, conçue pour ne heurter ni les Francophones ni les Anglophones qui en prendraient connaissance. Nous eûmes l'occasion d'admirer le lieu marécageux que les Acadiens avaient récupéré pour l'agriculture grâce aux aboiteaux. Voici ce que l'on trouve sur ce sujet dans Wikipédia :

« *Les fermiers de Grand-Pré transformèrent le marais situé entre la terre ferme et l'île Charles en terres fertiles par l'usage d'aboiteaux. Ils exportèrent des denrées vers Port-Royal, d'autres colonies françaises et la Nouvelle-Angleterre. Un* ***aboiteau*** *est une sorte de digue construite par les Acadiens pour leur permettre de cultiver des terres gagnées sur la mer ou les fleuves. Le principe est non seulement d'empêcher la mer d'envahir les terres à marée haute, mais aussi d'évacuer à marée basse les eaux d'écoulement provenant de la pluie et de la fonte des neiges. Ainsi, les terres récupérées sont peu à peu débarrassées de leur teneur en sel. C'est pourquoi les*

Acadiens entouraient leurs terres de digues qui canalisaient l'eau et l'amenaient au conduit d'évacuation qui était muni d'un clapet mobile se fermant automatiquement à marée haute et s'ouvrant à marée basse.

Ce principe de fonctionnement existait déjà dans d'autres parties du monde, et notamment dans la région du Centre-Ouest de la France, en particulier le Marais poitevin, qui a été travaillé à la fin du XVI^e^ siècle et au XVII^e^ par des ingénieurs hollandais, appelés par Sully, qui ont asséché une grande partie du « marais humide ». La technique des retenues à clapet était alors connue dans cette région qui est celle d'où viennent principalement les Acadiens, mais l'aboiteau est une évolution particulière de ce système qui a dû prendre en compte les particularités de l'Acadie ou du Québec, à savoir un climat rigoureux et des marées parmi les plus fortes au monde.

Personne ne peut dire qui a inventé l'aboiteau. Il s'agit sans doute d'une œuvre collective qui a été développée et améliorée par les Acadiens sur plusieurs générations au gré des expériences.

L'Acadie du XVII^e^ siècle était presque entièrement recouverte par la forêt. Or, les terres gagnées sur la forêt ont toujours un rendement agricole médiocre. Les Acadiens décidèrent alors de cultiver les rivages en bord de mer et au bord des fleuves côtiers qui étaient quotidiennement soumis au flux et au reflux. Les étendues récupérées n'étaient pas immédiatement productives car la teneur en sel devait d'abord baisser, ce qui demandait plusieurs années. Toutefois, des herbes sauvages poussant très rapidement sur les terres à peine asséchées, ces surfaces servaient presque aussitôt de pâturage en attendant la mise en culture effective.

Grâce aux aboiteaux, les Acadiens possédaient des terres dont le rendement est estimé à cinq fois celui d'une terre défrichée sur la forêt. L'Acadie se couvrit alors d'une quantité si importante d'aboiteaux que ceux-ci en sont devenus un des symboles, donnant aux Acadiens le surnom de « défricheurs d'eau ».

Ce type d'agriculture possédait néanmoins ses inconvénients car les levées de terre demandaient un entretien quotidien, des dégâts devaient être réparés à chaque tempête ou forte marée, et une révision annuelle était nécessaire à chaque sortie d'hiver. ».

Source: Wikipédia consultée le 2-01-2015.

En quittant Windsor, nous nous sommes dirigés vers Truro où nous avons séjourné les 14 et 15 juillet pour la rencontre de l'ICPA. Durant ce séjour, nous avons visité le centre de distribution de Sobeys, le Sobeys Debert warehouse et le Nova-Scotia Agricultural Collige. Nous avons eu au cours du souper du 15 juillet une conférence de Trevor Bartlett de Sobeys Atlantic. À une question de l'un des participants lui demandant, compte tenu de la relation étroite qu'a Sobeys avec les consommateurs, quel serait à son avis l'amélioration dans les produits alimentaires qui serait la plus appréciée des consommateurs, il a répondu sur un ton un peu humoristique : *Ce serait l'invention d'une variété de navets que les ménagères pourraient couper plus facilement!*

Nous avons également entendu un exposé du président de la Fédération des agriculteurs de la N-É.. Parmi les principales préoccupations de son organisation, il a mentionné le déclin de la production porcine dans sa province, production qui est privée de son marché local compte tenu de la concurrence provenant de la production subventionnée du Québec. Il a signalé que si cette

compétition provenait d'un pays étranger, par exemple des États-Unis, il pourrait se défendre en imposant un tarif compensatoire en vertu des accords de l'Organisation mondiale du commerce. Mais étant donné que la compétition du produit subventionné provenait de l'intérieur du Canada, il ne disposait pas de moyen de défense! Nous avons également été informés au cours de cette rencontre de plusieurs orientations de l'agriculture du N-B et de l'Î-P-E et de la N-É.

En plus de mon élection au Conseil d'administration, je fus mandaté pour co-présider le comité sur la viabilité de l'agroalimentaire de l'ICPA. Durant mon mandat, j'ai écrit diverses observations et analyses relatives aux politiques agricoles. Je suis demeuré actif dans l'organisation jusqu'au printemps 2010. J'ai alors démissionné, déçu que j'étais de ne pas trouver au sein de l'organisation l'ouverture nécessaire à une véritable évaluation de la politique agricole et à la remise en question de certains des programmes qui la concrétisent. J'ai trouvé par la suite à l'Institut économique de Montréal un canal plus ouvert à la formulation de ma vision sur ce sujet.

15 juillet 2009. La Banque centrale du Costa Rica a fixé le taux bancaire du pays à 9 %. Pendant ce temps, il est à ¼ de 1 % au Canada. Comme je l'ai déjà mentionné, quand les Agriculteurs canadiens comparent les avantages compétitifs dont disposent ceux des pays moins développés, ils se gardent bien de mentionner le coût des emprunts qui sont si avantageux dans les pays développés.

J'ai noté dans mon journal les paroles de la prière que récitait la mère de Denise pour prévenir la chute du tonnerre sur sa maison, dont elle avait si peur :

«Sainte-Barbe, Sainte-Fleur,

qui avez porté la croix de Notre-Seigneur,

partout où la prière se dira,

jamais que le tonnera tombera.»

Pendant qu'elle disait cette prière, elle faisait un signe de croix de la main, devant chaque fenêtre, avec de l'eau bénite et fermait la toile de la fenêtre.

J'avais des symptômes d'asthme de plus en plus intenses. Nous avons exploré la possibilité de déménager, près de Montréal, entre autres à Chambly au début, et ensuite à Valleyfield ou au nord de Montréal, pour avoir de l'air un peu moins polluée.

Vendredi le 4 septembre, nous sommes allés à Sherbrooke à un souper pour souligner le 25^{ième} anniversaire de vie politique de Jean Charest. Nous avons visionné une vidéo rapportant des témoignages de ses enfants. Jean Charest a fait une allocution relatant les grandes lignes de sa vie politique et familiale. J'ai été impressionné par la qualité de vie familiale qu'il a su entretenir en dépit des exigences de la vie politique. J'ai été frappé par sa capacité d'écoute et d'autocritique.

Jeudi le 25 septembre. Nous sommes allés à Québec les 17-18 et 19 et à Kamouraska les 20-21 et 22 septembre. Nous avons séjourné dans deux B & B. À Québec, c'était le Gîte du Fleuve sur la rue Champlain, et à Kamouraska au Manoir Taché. À Québec, nous sommes allés au Village Huron à Loretteville. Très intéressant. J'avais une réunion pour l'ICPA à l'École nationale d'administration publique. À Québec, nous avons mangé au Cochon dingue, au Lapin sauté et Au Saint-Amour. Ce dernier restaurant a une haute réputation qu'il mérite bien. À Kamouraska, nous sommes allés au Musée de la prune à Saint-André. Nous avons marché dans le sentier écologique de Saint-André, avons visité le Musée de Kamouraska et avons parcouru le sentier des 7 chutes à Saint-Pascal.

Il y a quelque temps, Jasmine est venue nous visiter. Je suis allé avec elle et Laura au Jardin botanique. Nous avons fait se balancer Laura qui riait aux éclats. Denise a raconté au lunch l'histoire de sa petite sœur qui est morte ébouillantée. Quand elle a entendu cela, Jasmine s'est mise à pleurer, ce qui m'a beaucoup ému.

J'ai lu des écrits du Baron de Lahontan. Cet auteur a grandement contribué à *l'image du bon sauvage* qui était si populaire parmi les intellectuels européens de *l'époque des lumières*. J'ai été particulièrement frappé par des éléments qui se retrouvent dans son œuvre intitulée *Dialogue avec un sauvage*. Dans cette œuvre, il fait dire en gros au Sauvage qu'il nomme Adario: «*Vous, les Européens catholiques, trouvez que nous avons des croyances bizarres. Mais pour nous, vous nous dépassez et de loin en ce domaine. En effet, vous nous dîtes que vos deux ancêtres, Adam et Ève, ont profondément blessé votre Dieu pour avoir mangé une pomme, au point qu'à votre naissance vous êtes tous porteurs d'un péché originel à cause de cet événement. De plus, votre Dieu supposé être infiniment miséricordieux, pour vous racheter de cet extraordinaire péché a dû pour vous en libérer envoyer son fils mourir crucifié pour vous sauver. En termes de bizarrerie des croyances, vous êtes imbattables!*».

30 septembre 2009. La veille, nous étions allés assister à une conférence donnée dans le cadre des *Belles soirées* de L'Université de Montréal. Le conférencier était l'astrophysicien Jean-Pierre Luminet. Voici la présentation qu'en fait Wikipédia consulté le 19 mars 2015 :

«*Jean-Pierre Luminet (né le 3 juin 1951 à Cavaillon) est un astrophysicien, conférencier, écrivain et poète français, spécialiste de réputation mondiale des trous noirs et de la cosmologie. Il est directeur de recherches au CNRS, membre du Laboratoire Univers et Théories (LUTH) de l'observatoire de Paris-Meudon.*».

Le titre de sa conférence était *Une histoire du ciel.* Ce conférencier est un bon vulgarisateur et il était très intéressant. Il nous a présenté en première partie quelques éléments de l'histoire de l'astronomie et ensuite quelques questionnements de l'astrophysique contemporaine. Il a présenté sur un ton humoristique les grandes humiliations de l'humanité, les trois premières émanant de Freud et les deux dernières de lui :

- La terre n'est pas le centre de l'univers.
- L'humain est issu de l'évolution.
- Le moi n'est pas en contrôle de l'être humain.
- Les substances dont nous sommes faits ne sont qu'une infinie partie de l'univers.
- Notre univers n'est peut-être qu'une infinie partie d'un multivers.

Vendredi 9 octobre. Nous sommes allés au Théâtre du Rideau Vert, voir la pièce de Tennessee Williams intitulée *Un tramway nommé désir.* C'est une pièce très intéressante qui a été jouée d'une façon magnifique, spécialement le rôle de Blanche Dubois joué par Sylvie Drapeau.

Lundi 12 octobre. Je lisais *La religieuse* de Diderot. Le samedi précédent, nous avions reçu Simon, mon petit-fils. J'étais allé le chercher le matin. Sa mère, Monika, est venue le reprendre après le souper. Je suis allé à la piscine avec lui le matin et au Jardin botanique après sa sieste et avant le souper. Quand j'étais seul avec lui dans l'auto ou en marchant et que nous avions fini de parler, je turluttais des sons du genre *tou ti di loum tom tom poum poum, etc.* Je pense qu'il associait cette activité au fait d'être grand-père. Quand je faisais ces sons, il m'accompagnait. Samedi, nous sommes sortis de mon appartement pour aller à l'ascenseur. Sur la coursive, il fredonnait avec moi et tout à coup il s'interrompit pour dire *: «nous sommes tous deux des grands-pères».* Je lui ai demandé qui étaient ses petits-enfants. Il m'a répondu: «*Marc*» son petit toutou et «*Titi*» le petit toutou que nous lui prêtions.

Mercredi 14 octobre 2009. Nous sommes partis pour Sept-Îles. Nous avons couché à l'Hôtel Tadoussac. Sur la route, j'ai noté la beauté du village Les Escoumins. Nous avons couché durant 4 jours à l'Hôtel Sept-Îles. Nous disposions d'une vue magnifique sur la Baie de Sept-Îles.

Du 3 au 9 novembre, nous avons séjourné à Toronto pour une réunion de l'ICPA et nous avons exploré la ville durant quelques jours. Du 6 au 9, nous séjournions dans un B & B nommé Seaton Dream. Nous étions dans un quartier historique qui se nomme Cabbagetown. Voici ce que l'on trouve dans Wikipédia à ce propos, consulté le 20 mars 2015 :

«*Cabbagetown est un quartier historique de la ville de Toronto, en Ontario, au Canada. Le nom du quartier, littéralement la ville aux choux, ferait référence aux premières vagues d'immigrants irlandais qui s'y sont installés et qui avaient pour habitude de planter des choux devant leur maison en guise de jardin.*».

Le 7, nous avons fait un tour de la ville. Le tour était animé par un guide natif de Toronto mais dont le père était originaire de Trinitad. Nous avons marché de notre B & B jusqu'au coin des rue Young et Dundas pour prendre notre autobus. Durant cette marche, nous avons passé devant l'Université Ryerson. Dundas Square est considéré comme le Time Square de Toronto. Durant notre tour, nous avons vu la Casa Loma, une immense maison de 90 chambres construite au début du 20^{ième} siècle par un magnat de l'électricité provenant de Niagara Falls. Elle appartient maintenant à la Ville de Toronto. La Casa Loma est située dans le quartier Forest Hill, l'un des quartiers riches de Toronto, habité par plusieurs Juifs. L'autre quartier riche est Rosedale, habité par des WASP (White anglo-saxon protestants).

Notre B & B est près de l'Allen Garden, un jardin contenant des serres. À la recommandation de nos hôtes, nous avons soupé dans un pub nommé House of Parliament. Nous avons mangé un filet de flétan qui était extraordinaire et des desserts exquis. Lors de notre tour de ville, nous avons croisé le George Brown College (spécialisé en nursing et en cuisine) que notre guide nous a présenté comme la meilleure école de cuisine au Canada. Nous avons vu le Maple Leafs Garden, l'ancien aréna de l'équipe de hockey Maple Leafs et le Air Canada Center, leur nouveau centre, ainsi que le SkyDome, devenu depuis le Centre Rogers où jouent les Blue Jays, l'équipe de baseball majeur de la ville. Nous avons eu comme première impression de la ville de Toronto

qu'elle est bien la métropole du Canada, que les gens sont gentils, que la ville est propre et que l'origine de ses habitants est incroyablement diversifiée.

Dimanche le 8, nous avons visité la Tour du CN et la Royal Agricultural Winter Fair. Au déjeuner, nous avons parlé avec un Rabbin d'Ann Harbor, Michigan. Il était là pour un rassemblement Nord-Américain des membres de la communauté juive. Il nous a expliqué le mode de nomination des Rabbins. Nous avons eu avec lui des échanges très intéressants qui m'ont incité à en apprendre plus sur la religion juive. La Tour du CN est très haute. La vue qu'on y a sur Toronto est exceptionnelle. Les très hauts gratte-ciels que sont les sièges sociaux des banques semblent des nains vus de la Tour. La foire agricole recèle un nombre très élevé de kiosques sans rapport avec l'agriculture. Il y avait par contre plusieurs activités agricoles et alimentaires intéressantes. Nous sommes retournés souper au Pub House of Parliament. Notre retour à Montréal le 9 s'est bien déroulé.

Jeudi, 12 novembre 2009. Nous sommes allés chez Jasmine pour voir sa nouvelle maison toute neuve à Laval, que nous avons trouvée très bien.

Jeudi, 19 novembre. Le Gouvernement du Québec a annoncé sa politique relative à l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Il assume le déficit de la Financière agricole (plus de 1 milliards de $) qu'il transfert à la dette du Gouvernement. Il a annoncé qu'il augmentera de 325 millions de $ par an à 600 millions sa contribution à la Financière agricole, dont le principal poste de dépenses est l'ASRA. Il a étendu la couverture à toutes les productions, augmenté la prime des plus gros producteurs et imposé une limite de 7 millions de porcs à la production de porcs assurés. En résumé, le Gouvernement a annoncé le maintien du programme ASRA, contrairement à la recommandation de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire et à celle de Michel Saint-Pierre.

Cette situation m'a un peu démoralisé car j'avais prévu et annoncé que le programme ASRA était insoutenable et serait remplacé. Je m'étais trompé. Cette situation m'a porté à me demander si j'aimais encore m'impliquer dans le monde agricole et agroalimentaire. J'avais des projets d'écriture. Je me suis demandé si je les conserverais et ma participation à l'ICPA si je la maintiendrais, et si oui pour combien de temps ?

Fin novembre 2009. Yannick, le fils de Denise, est déménagé à Chicago où il vivra avec Maggie Coleman.

Vendredi 11 décembre. Hier, nous sommes allés voir le spectacle Musicman de Gregory Charles. J'ai rencontré une personne au gymnase du Village olympique dont la fille est membre de l'équipe olympique féminine de hockey du Canada. Il s'agit de Caroline Ouellet qui porte le # 13 au sein de cette équipe.

J'avais des symptômes d'asthme et les narines obstruées. Je prenais des médicaments à ce propos.

Vendredi 25 décembre. Fête de Noël chez Félix. Magnifique. Étaient présents : Jasmine, Joey, Laura, les parents et la sœur de Monika, la mère de mes enfants, Françoise Gaudet, et ses sœurs Louise et Diane.

Dimanche le 27. J'ai invité Jasmine, Joey, Laura et Félix, Monika et Simon à souper à la Casa Napoli.

J'étais intéressé par le livre de Upton Sinclair, *La jungle,* datant de 1905. Voici ce qu'en dit Wikipédia consulté le 22 mars 2015 :

«*La Jungle (The Jungle en anglais) est un roman d'Upton Sinclair publié en 1905, tiré à plusieurs millions d'exemplaires et traduit en plus de trente-trois langues.*

Le roman décrit les terribles conditions de vie et de travail de millions d'immigrés polonais, lituaniens, allemands, etc., dans les abattoirs de Chicago, leurs combats, leur misère, leur déchéance, les grèves, l'alcoolisme, la prostitution.

La description de ces horreurs a poussé le président Theodore Roosevelt à engager une commission d'enquête sur les conditions de travail dans l'industrie de la viande et à faire mener des réformes du droit du travail et de la réglementation en matière de production alimentaire via le Pure Food and Drug Act de 1906. Un laboratoire de chimie fut adjoint au Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) pour contrôler la qualité de la nourriture. En 1930, ce laboratoire deviendra la Food and Drug Administration (FDA).».

Je me suis intéressé à la ville de Chicago tout au long de ma carrière professionnelle. Cela s'explique par le fait que Chicago est depuis le 19ième siècle, la capitale agroalimentaire des États-Unis, et la Bourse de Chicago est celle qui sert de référence pour connaître le prix international des produits agricoles. Mais une autre raison m'a amené à m'y intéresser encore plus, c'est le fait que Yannick Chiasson, le fils de Denise et mon beau-fils par alliance, a une conjointe, Maggie Coleman, qui vit et travaille à Chicago. Elle a assisté avec Yannick à notre mariage en 2007.

Jeudi, 31 décembre 2009. Nous avons regardé à Télé Québec le film *Le Facteur.* Il met en scène la relation entre Pablo Neruda et son facteur dans une île de la Méditerranée. Très bon film.

Lundi, le 4 janvier 2010. Nous avons vu hier à la télé le film *Le pianiste.* Extraordinaire. Histoire vécue par le pianiste Wladyslaw Szpilman.

8,5- Voyage au Pérou en 2010

J'ai commencé à lire sur le Pérou et les Incas pour me préparer à mon voyage dans ce pays. Voici quelques notes que j'ai prises :

Tahuantinsuyu : nom de l'empire Inca qui signifie *l'empire des quatre coins*.

Rivière où sont situées Cuzco et Machu Picchu : Huatanay. Cuzco est située au confluent des rivières Huatanay et Tullumayo.

Tiahuanaco : ville située au sud du lac Titicaca. C'est le berceau mythique des Incas. Ancêtre fondateur des Incas: Manco Cápac. Cuzco signifie : *nombril du monde*. Cápac Ñan : *chemin de l'Inca*, 2 300 km. Pachacutec : Inca réformateur (1440). Début de l'expansion des Incas.

Dimanche, 10 janvier 2010. Hier, nous sommes allés chez Jasmine. J'ai fait faire ses premiers pas à Laura. Nous sommes allés voir le spectacle *Mama mia* à la Place des arts. Nous avons enregistré et regardé les deux films suivants qui passaient à TFO : *Tristana* de Luis Bunuel et *Le fils*, film belge du réalisateur Luc Dardenne.

Mercredi le 12. Pour mon voyage au Pérou, j'ai reçu 3 vaccins, deux par injection contre le tétanos et la fièvre jaune, et un oral contre la typhoïde. J'ai également des pilules que je devrai prendre lorsque nous serons dans les Andes. Elles aident à supporter la rareté relative de l'oxygène dans les hauteurs.

Jeudi 13 janvier. Tragédie à Haïti, tremblement de terre. Sommes allés chez Jasmine. J'avais acheté au magasin d'objets de magie du matériel pour faire de la magie. Afin de me pratiquer, j'ai fait un petit spectacle pour Jasmine et Thérèse.

Dimanche 17. Nous avons reçu Simon à coucher vendredi. Nous sommes allés samedi matin au Biodôme et en après-midi à la piscine. J'ai fait de la magie avec mon livre à colorier magique pour Simon.

Jeudi, 21 janvier 2010. Je suis allé chez Jasmine avec Thérèse. Quand nous sommes arrivés, nous avons fait une promenade à l'extérieur avec Laura. Quand nous sommes partis, Jasmine l'a amenée nous saluer à la porte. Quand elle nous a vus partir, elle s'est mise à pleurer. Sa réaction m'a ému.

Dimanche le 24. Nous avons reçu Simon la veille. Aujourd'hui, nous avons regardé le lancement de la série Montréal/Québec à TVA qui se déroulait à l'auditorium de Verdun.

Jeudi le 28. Conférence téléphonique avec l'ICPA.

Samedi, le 6 février. Nous avons reçu Simon à coucher hier soir. Je suis allé à l'Insectarium avec lui aujourd'hui.

Jeudi 8 février. Conférence téléphonique avec l'ICPA.

Samedi, le 13 février 2010. Jennyfer, épouse de Karl (fils de Denise), a donné naissance à une fille, Léiya, hier à Sept-Îles. Denise est partie pour Sept-Îles lundi le 15.

Mardi le 16. Je suis allé voir le film *Le ruban blanc* au cinéma Beaubien. Je note: déprimant, mais un bon film en noir et blanc. Voici un résumé qu'en fait Wikipédia consulté le 23 mars 2015 :

«*Le Ruban blanc (en allemand : Das weiße Band), sous-titré allemand : Eine deutsche Kindergeschichte est un film franco-germano-italo-autrichien réalisé par Michael Haneke, sorti le 21 octobre 2009 en France. Le film a obtenu la Palme d'or lors du Festival de Cannes 2009.*

Résumé

Un vieux narrateur raconte rétrospectivement l'histoire d'un village de l'Allemagne du nord à la veille de la Première Guerre mondiale, dans lequel il fut instituteur dans sa jeunesse.

Un médecin est victime d'un violent accident de cheval en rentrant chez lui. Selon toute vraisemblance, il s'agit de l'acte délibéré d'un habitant du village, qui a tendu un filin en travers du chemin qu'emprunte régulièrement l'homme. Hospitalisé, celui-ci laisse sa fille aînée, encore adolescente, et son jeune fils aux soins de sa voisine, qui est aussi son assistante.

L'été 1913 est alors marqué par une série d'étranges accidents prenant peu à peu le caractère d'un rituel punitif dirigé contre les différentes autorités morales, religieuses et sociales de ce petit village profondément ancré dans la tradition luthérienne. La femme d'un paysan meurt en chutant au moment des moissons, sans que son mari, pourtant touché par son décès, ne réagisse contre ce qui apparaît être au mieux comme une négligence du régisseur du domaine du baron du village. Toutefois, un de ses fils vandalisera une propriété du châtelain et se verra puni de son geste par de la prison. Sigi, le jeune fils du baron, est retrouvé ligoté et battu, provoquant le départ de la baronne avec son enfant pour l'Italie. La grange du château subit un incendie probablement criminel. Le pasteur du village, qui éduque ses enfants dans un rigorisme corseté, leur infligeant des punitions corporelles et des sévices moraux, conduit également en despote les âmes du village lors de ses sermons dominicaux.

Le médecin, qui rentre par anticipation de convalescence, retrouve son foyer et cette voisine qui l'aide dans le rôle de sage-femme depuis le décès de son épouse, qu'elle remplace pour les tâches domestiques et la compagnie féminine. Malgré l'humiliation quotidienne qu'elle subit de cet homme, elle continue à s'occuper de lui, tout en élevant son jeune fils handicapé mental, Karli, avec lequel elle vit seule.».

Mercredi, le 24 février. Le mercredi et le jeudi précédents les 17 et 18, j'ai participé à deux jours de réunion de l'ICPA à Montréal sur le thème alimentation et santé. Je pensais ces jours-là à écrire mes mémoires pour mes petits-enfants. Ces écrits comporteraient des réflexions et un cheminement, le mien.

Dimanche, le 28 février 2010. La veille, Denise est revenue de Sept-Îles. Nous sommes allés à la fête de Simon et sommes ensuite partis pour Ottawa.

Lundi, 1 mars. Réunion de l'ICPA. Mardi le 2, visite du Musée de l'agriculture. Nous avons visité l'exposition de tracteurs et sommes revenus ensuite à Montréal.

Mercredi, 3 mars. J'ai décidé que je quitterais l'ICPA à mon retour du Pérou en avril. Pourquoi j'ai décidé de quitter l'ICPA ? J'avais l'impression que nous tournions en rond. J'ai produit un texte sur l'orientation des politiques agricoles. Je voulais l'élaborer, le diffuser et mettre fin ce faisant à mon implication dans les lieux où on discute et intervient sur les politiques agricoles. J'ai passé ma vie professionnelle à faire cela et je voulais en sortir. (L'avenir va démontrer que je n'appliquerai pas cette résolution.).

Vendredi, nous sommes allés voir le spectacle de Boucar Diouf au Théâtre du Jésus. Il était sur scène avec sa femme qu'il appelle Bouclette. Elle a dansé à l'africaine d'une façon impressionnante. Il était aussi bon que quand je l'avais vu à Rimouski. J'ai acheté ses livres qui étaient en vente à cette occasion.

Samedi, le 6 mars. J'ai reproduit un texte que j'avais écrit depuis un certain temps qui décrit les questionnements dont l'objet est l'agriculture telle que pratiquée dans les pays développés:

La manière dont l'agriculture se pratique aujourd'hui suscite de nombreuses critiques. Les personnes ou les organismes qui les formulent s'inquiètent de son impact sur l'environnement et sur la biodiversité. Certains se préoccupent du bien-être des animaux mis en élevage. La distance parcourue par les produits est jugée trop grande. Les taille des fermes et les méthodes de production, souvent qualifiées d'industrielles, sont remise en question. On comprend mal qu'autant d'êtres humains souffrent de sous-alimentation alors qu'en certains lieux on limite la production et on gaspille abondamment de la nourriture. On s'interroge également sur l'innocuité de ce que l'on mange et sur le pouvoir des multinationales dans la chaîne agroalimentaire.

Vendredi 12 mars. Je suis à relire mes notes antérieures. Je constate que je devrais améliorer ma calligraphie. Mais j'ai du plaisir à me remémorer des moments du passé.

Je pensais prendre quelques notes relatives à mes visites hebdomadaires chez Jasmine. En particulier, je veux noter le charme de la petite Laura en tant que nouvelle marcheuse. Elle se déplace comme un pingouin. Hier, Jasmine l'a habillée et nous sommes allés marcher avec elle dehors. C'est la première fois qu'on la voyait marcher à l'extérieur. Sur la rue Chemin de la petite côte où passaient des voitures, quand elle en voyait venir une, elle se mettait à crier. Dans la maison, elle regardait le tracteur jaune qui circulait dans la cour et le garage que l'on voit à l'arrière de la maison de Jasmine.

Lundi, 23 mars 2010. Nous avons reçu Karl, Jennifer et Léiya de mercredi dernier à dimanche matin. Ils se sont trouvés bien reçus. Denise a beaucoup travaillé auprès de notre petite-fille. Vendredi dernier le 19, c'était la fête de Karl. À cette occasion, lui et Jennifer sont allés voir un spectacle de Bon Jovi au Centre Bell et ont couché dans un hôtel du centre-ville.

La piscine du Village olympique était fermée. J'ai trouvé une piscine publique à l'École Edouard Montpetit où je suis allé avec Simon dimanche, le 14 et j'y suis retourné le 20. Le dimanche matin, c'était le bain familial. Quand j'y suis allé avec Simon, il a dit : *c'est génial, ici.* Il y avait beaucoup d'enfants.

J'ai démissionné de l'ICPA. Gaétan Lussier m'a immédiatement appelé. Il a compris ma décision. J'étais content de l'avoir prise et d'y avoir donné suite.

Vendredi, 26 mars. Hier, c'était la fête de Denise. Nous sommes allés souper chez Graziella, rue McGill.

J'ai retrouvé le nom de Fanny Campbell, fameuse pirate dont j'ai entendu parler à l'Exposition sur la piraterie au Musée Pointe-Calumet (c'est un personnage de roman). On y parlait d'Alexandre-Olivier Exquemelin, autre célèbre flibustier. C'est à cette exposition que j'ai connu pour la première fois la différence entre un pirate et un corsaire. Voici comment le dictionnaire Larousse définit ces termes :
Pirate : Bandit qui parcourait les mers pour piller les navires de commerce.

Corsaire : Navire rapide armé par un équipage habilité par son gouvernement à capturer des bâtiments de commerce ennemis ; capitaine ou marin d'un tel navire.

Flibustier: Pirate de la mer des Antilles.

Louis-Bernard Robitaille, un journaliste et écrivain que j'ai connu et qui vit en France depuis plusieurs années où il fut correspondant pour La Presse, venait de publier un livre intitulé *Maudits français.* Je l'ai acheté et lu. Il n'était pas mauvais mais pas extraordinaire non plus.

Lundi, 29 mars 2010. Je suis parti pour un voyage au Pérou avec l'agence Traditours. Ce voyage durera 16 jours. J'en suis revenu le 13 avril. À l'aéroport de Montréal, nous avons rencontré notre accompagnatrice qui sera avec nous durant tout le voyage. Nous sommes arrivés à Lima et y avons passé deux jours. Nous avons rencontré notre guide national. Nous avons visité Lima, entre autres le Musée archéologique qui nous a fait connaître un peu les cultures pré-incas. Nous avions un autre guide dans le Musée. Je constatai qu'en plus des deux accompagnatrices que nous avions, une Canadienne et une Péruvienne, nous avions l'aide de guides locaux. Je n'avais jamais participé à un voyage organisé. J'étais un peu réticent à cette formule mais cette expérience me fera réviser mon point de vue. J'ai beaucoup apprécié que ces guides qui nous accompagnaient et le programme prédéfini nous aient fait connaître en peu de temps le milieu que nous visitions, beaucoup mieux que nous ne l'aurions connu si nous n'avions pas eu de guides ni de programme. Par contre, l'horaire était chargé et nous n'avions que peu de liberté de mouvement. J'en ai conclu que ce n'est pas la seule façon de voyager mais également que ce n'était pas une formule à écarter car elle présente ses avantages.

Mercredi, 31 mars. Nous nous sommes déplacés de Lima à Puerto Maldonado, une ville située au cœur de la forêt amazonienne. Nous avons voyagé en bateau sur un affluent de l'Amazone, le Madre de Dios. Nous avons séjourné dans des petits chalets situés à la réserve Ecoamazonia. Nous avons visité les environs entre autres l'Île des Singes, et nous avons vu une faune et une flore abondante. Je fus particulièrement marqué par une marche dans la jungle amazonienne où nous avons vu l'arbre de fer qui est un paratonnerre, l'arbre tambour, l'arbre de communication et l'arbre justice. Celui-ci est un arbre où vivent en symbiose des fourmis vénéneuses. Chez les indigènes, on tuait les condamnés à mort (des paresseux ou des adultères, par exemple) en les attachant 24 heures à ces arbres. Pendant ce temps, on tapait sur les arbres tambours ! La région amazonienne est située à l'est de la Cordillère des Andes.

Un avion nous a ensuite ramenés à Cuzco. Nous avons commencé à prendre nos pilules contre le mal des montagnes. Elles ont été efficaces et j'ai bien vécu le séjour en altitude. Nous avons visité à Cuzco la Cathédrale et les ruines impressionnantes de Saqsaywaman, une ancienne forteresse où se déroule à chaque année la Fête du soleil. Mon attention fut attirée durant nos déplacements par le fait que des messages publicitaires sont inscrits sur le flanc des montagnes. Nous sommes partis ensuite pour la Vallée sacrée des Incas. Nous y avons visité, en plus d'autres lieux, les Salines de Maras. Ce sont des dépôts de sel situés très haut en montagne qui s'expliquent par le fait que ces terres ont dû autrefois être des fonds de mer. Nous avons visité

un orphelinat où vivaient une trentaine de jeunes filles de 4 à 15 ans. Rencontre émouvante. Nous sommes ensuite arrivés en train à Aguas Caliente, au pied du Machu Picchu. Le lieu mérite bien sa réputation d'être le plus spectaculaire de l'Amérique du Sud. Il est presque incroyable que cette cité soit disparue pendant quelques siècles, ensevelie qu'elle était sous une forêt, avant d'être redécouverte au début du 20ième siècle par un chercheur américain de l'Université Yale.

Lundi, 5 avril. Nous sommes revenus du Machu Picchu vers Cuzco, en repassant par la Vallée sacrée.

Mardi, 6 avril. Nous nous sommes déplacés de Cuzco jusqu'à Puno, une ville située au bord du Lac Titicaca. Quand j'étais à l'école primaire et que j'avais lu le nom de ce lac, comme plusieurs, j'avais bien ri. Quand j'en ai parlé à Simon, lui aussi s'est bien amusé de ce nom. Je lui ai envoyé une carte postale de ce lieu. En fait, le nom Titicaca est d'origine Inca. Voici comment on le présente sur le site www.viventura.fr consulté le 7 avril 2015:

«*La légende la plus connue raconte, qu'il y a très longtemps, en lieu et place du lac se trouvait une vallée fertile où les hommes vivaient heureux. Cette vallée était protégée par les « Apus » (dieux de la montagne), les habitants y vivaient en paix et avaient tout ce dont ils avaient besoin. Ils ne connaissaient ni la haine, ni l'ambition. L'unique interdiction des dieux était d'atteindre le sommet des montagnes où brûlait le feu sacré. Les hommes ignoraient la présence en ce lieu merveilleux du diable qui cherchait toujours le moyen de semer la discorde et de diviser les hommes…*

Le diable mit les hommes au défi et leur demanda de prouver leur courage en allant chercher le feu sacré au sommet de la montagne. Les hommes furent surpris par les dieux de la montagne, les « Apus » qui, pris de colère décidèrent d'envoyer des milliers de pumas pour punir et décimer ce peuple. Lorsque « Inti », le dieu du soleil vit ce triste événement, il se mit à pleurer. Sa tristesse fut telle que ses pleurs durèrent 40 jours, inondant de ce fait la vallée. Du peuple décimé par les pumas survécurent un homme et une femme qui trouvèrent refuge dans une barque de « Totora », roseau rigide des Andes.

Quand le soleil brilla à nouveau, les deux survivants découvrirent qu'ils étaient au milieu d'un lac immense où flottaient les cadavres des pumas transformés en statues de pierre. C'est pourquoi ils donnèrent au lac le nom de : « lac des pumas en pierre », « Titi » signifiant puma en langue native et « Kjarka », pierre, d'où le nom actuel de Titicaca. Ces pumas de pierre sont aujourd'hui représenté sur les bateaux de Totora.».

Selon la mythologie Inca, le monde naquit du Lac Titicaca. Le soleil, la lune et les étoiles naquirent d'une île située sur le lac nommée l'Île du Soleil. Les humains en naquirent également et se déplacèrent sous terre pour sortir d'une caverne située près de Cuzco, caverne qui a été l'objet de vénération religieuse par les Incas.

Mercredi, 7 avril. Durant la journée, nous avons fait une tournée en bateau sur le Lac qui nous amena à visiter une île flottante du type de celles sur lesquelles vivaient autrefois des autochtones Uros.

Jeudi, 8 avril. Nous nous sommes déplacés vers Arequipa. Nous avons vu au cours du voyage des spécimens des principaux animaux d'élevage andins, les alpagas, les lamas, les vigognes et les guanacos.

J'entendis parler de Flora Tristan, une enfant naturelle d'une mère française et d'un père aristocrate péruvien, dont la mort prématurée laissera la famille dans la misère. Elle sera une féministe de gauche importante au 19ième siècle et publiera divers ouvrages, dont *Pérégrination d'une paria.* Ce récit autobiographique raconte deux années de la vie de Flora Tristan passées au Pérou. Voici une description que j'ai trouvée sur le site des Actes du Sud de cet ouvrage :

«*Partie en quête des racines paternelles au Pérou, après avoir quitté un mari brutal, Flora Tristan restitue dans ce journal, paru en 1837, ses réflexions sur la société péruvienne post-coloniale et sur un jeune pays qui peine à se transformer en nation.*
Vivant, intelligent et coloré, son récit fait mieux que mobiliser les promesses de la littérature de voyage : remis entre les mains des victimes (les femmes, les Péruviens), auxquelles il désigne la voie de l'émancipation, il fixe la ligne d'un combat. Les autorités devaient brûler l'ouvrage sur la place publique de Lima, au lendemain de sa publication. Depuis, les Pérégrinations d'une paria *sont un classique au Pérou.».*

Dans notre déplacement vers Arequipa, nous sommes passés près du volcan Ampato. En 1995, on a découvert dans la calotte glaciaire du volcan la momie de Juanita, la princesse des glaces. Voici ce que l'on trouve à propos d'Arequipa et de Juanita sur le site www.routard.com consulté le 10 avril 2015, dans la section routard Mag, dans un texte d'Olivier Page dont voici un extrait:

«*À Arequipa, je fis la connaissance de Fernando Velasquez, … il exerce le métier de guide,… Avec Fernando, nous évoquons la figure de Flora Tristan (1803-1844) la grand-mère maternelle du peintre Paul Gauguin. C'est un Péruvien, l'écrivain Mario Vargas Llosa, originaire d'Arequipa, qui a rendu à cette femme, et à son petit-fils, le plus bel hommage qui soit à travers un merveilleux roman : Le Paradis un peu plus loin. Le musée Santuarios Andinos n'est pas un paradis, mais il est de loin l'endroit le plus visité d'Arequipa. Je m'y rends en compagnie de Fernando. On y admire la célèbre momie Juanita, émouvante princesse des glaces. Celle-ci fut découverte le 8 septembre 1995 au sommet du volcan Ampato, à 6 380 m, par le guide aréquipénien Miguel Zarate qui travaillait comme guide pour l'archéologue américain Johan Reinhard. La mission était financée en grande partie par le National Geographic Magazine. On estime que cette belle jeune fille de quatorze ans a passé cinq cent trente ans dans les glaces du volcan Ampato ! En 1995, suite à une éruption volcanique, les glaces de l'Ampato se mirent à fondre sous l'effet de la chaleur. Enterrée depuis un demi-millénaire au sommet de la montagne, la petite momie se détacha de sa cavité naturelle et dévala la pente du cratère. C'est de justesse que Miguel Zarate parvint à la rattraper. Son bon état de conservation lui a permis d'être étudiée aux États-Unis, puis de revenir*

à Arequipa où elle est exposée avec tous les honneurs comme Toutankhamon dans son musée égyptien. C'est un magnifique symbole de la civilisation inca. Le cadavre de la fillette était recouvert de fines étoffes incaïques. À ses côtés, Zarate et Reinhard retrouvèrent un petit sac rempli de feuilles de coca et plusieurs types d'offrandes : vases à chicha (bière de maïs), lamas en argent, figurines couvertes de tissu. Afin d'apaiser la colère des divinités, les Incas faisaient des sacrifices humains. On suppose donc que la fillette a été tuée d'un coup de massue dans la tempe droite. Juanita est la momie la mieux conservée de toutes celles découvertes au sommet des Andes péruviennes.».

Samedi, 10 avril. Nous nous sommes déplacés par la route d'Arequipa vers Nazca. Nous avions l'occasion d'observer les dunes du désert qui forme la région qui va du pied des Andes à la côte du Pacifique. Ce désert est parsemé de cours d'eau qui prennent source dans les Andes et se jettent dans le Pacifique, et qui irriguent des bandes situées le long de leur littoral qui forment des oasis dans le désert environnant. Ces oasis ont constitué certains des points les plus anciennement habités du territoire. Le territoire péruvien est composé à 60 % de la région amazonienne, à 30 % de la région montagneuse et à 10 % de la région côtière. Le fait qu'une région située près de l'océan comme celle-ci soit désertique s'explique par la présence d'un vent alizée qui va de la terre à la mer. L'humidité qui s'élève de l'océan est par conséquent poussée vers le large et non vers la terre. Aussi, il pleut en Amazonie jusqu'à 6 mètres (6 000 millimètres) par année et à Arequipa de 100 millimètres (en comparaison l'équivalent en pluie de ce qui tombe à Montréal sous forme de pluie ou de neige est de l'ordre de 1 mètre par année).

Lors de nos déplacements, nous avions l'occasion d'observer une quantité impressionnante de travailleurs que l'on nomme les *mineurs informels*. Le Pérou est un pays qui est doté de beaucoup de ressources minières. Contrairement à la façon de faire qui prévaut chez-nous où les ressources minières sont allouées à de grandes entreprises qui les exploitent avec une technologie moderne et productive, au Pérou, les sites miniers étaient exploités sans attribution légales et par des travailleurs qui n'avaient pas besoin de titres légaux leur octroyant un droit d'extraction des minerais. Ils extrayaient le minerai au pic et à la pelle et ils transportaient ce minerai dans des sacs sur leur dos. On voyait de tels mineurs transporter des charges dont on nous disait qu'elles pouvaient peser jusqu'à 125 kg. Pendant que nous étions dans le pays, des débats avaient cours sur l'opportunité de créer un système légal visant à contrôler l'exploitation des sites miniers. Ceux qui profitaient du système existant s'opposaient avec vigueur à une telle évolution.

Pendant notre séjour à Nazca, nous avons fait le survol d'un des grands mystères incas: les célèbres lignes de Nazca, mystérieux et gigantesques dessins dispersés à même le désert de Nazca. Durant cette journée, on nous a servi un dîner traditionnel «Pachamanca», qui signifie « cuisine sous terre » dans une ancienne hacienda.

Dimanche, 11 avril. Nous nous sommes déplacés de Nazca à Paracas. Paracas est une ville importante dans l'histoire du Pérou. C'est là que l'argentin José de San Martin, le Libérateur, a débarqué avec son armée en provenance du Chili en 1820. Il a ainsi lancé le mouvement qui a

conduit à l'indépendance du Pérou. C'est également un lieu important pour la présence des Îles Balestas situées à peu de distance dans la mer, îles qui sont surnommées les Galápagos péruviennes. Nous sommes allés les visiter grâce à une belle excursion en bateau. Ces îles sont habitées par une faune exceptionnelle: on y voit des phoques, des pélicans, des pingouins, des dauphins, des lions de mer, etc.. Les oiseaux y laissent leurs excréments, ce qui provoque la constitution des réserves de guano.

Quand j'étudiais l'histoire économique, j'appris qu'au moment de la révolution industrielle se produisit également une révolution agricole. Celle-ci se caractérisait par le fait que, dorénavant, les pratiques agricoles ne provenaient plus essentiellement des traditions mais étaient de plus en plus basées sur le savoir scientifique. En particulier celles de la biologie et de la botanique, avec les connaissances acquises en matière de génétique. En agronomie, on découvrit que les plantes se nourrissaient de fertilisants quelles puisaient dans le sol. Sachant cela, il fallait s'assurer qu'elles en aient suffisamment de disponibles pour qu'elles croissent abondamment. Ces connaissances ont fait en sorte que dorénavant, les agriculteurs mesuraient la teneur en fertilisants de leur sol et en appliquaient quand il n'en contenait pas suffisamment. Mais il n'existait pas encore des sources abondantes de fertilisants comme ce sera le cas plus tard. Un des produits les plus recherchés à l'époque qui aida substantiellement à la croissance des rendements était le guano qui provenait de l'Amérique-du-Sud. En particulier, le Pérou a joui du monopole de cette production durant plusieurs décennies. Voici ce que nous apprend Wikipédia consulté le 10 avril 2015 à ce propos :

«*Guano*, *à prononcer [gwano], provenant du quechua wanu, est le nom donné aux excréments des oiseaux marins et des chauves-souris. Il peut être utilisé en tant qu'engrais très efficace, en vertu de sa grande concentration en composés nitrés. Les sols manquant de matières organiques peuvent alors être rendus bien plus productifs.*

Le guano est récolté sur diverses îles du Pacifique, par exemple les îles Chincha, ou d'autres océans, comme l'île Juan de Nova. Ces îles ayant été habitées par les oiseaux marins pendant des siècles, le guano s'est accumulé sur plusieurs mètres d'épaisseur.

Le guano a été récolté par des compagnies privées ou publiques pendant des siècles sur les côtes du Pérou, sur les îles et les côtes rocheuses qui ne furent pas exploitées auparavant. Les Cormorans de Bougainville sont les plus gros producteurs de guano, et leurs excréments ont tendance à être plus riches en substances azotées que ceux des autres espèces d'oiseaux marins, d'autres espèces particulièrement productrices sur les côtes du Pérou étant par exemple les Pélicans péruviens.

Des années 1820 aux années 1860, les îles Chincha, au Pérou, furent exploitées pour leur guano, engrais de première qualité à l'époque. Il était principalement exporté vers les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Pendant quelques décennies, le Pérou vit son activité économique augmenter considérablement. En 1856, le Congrès des États-Unis adopta le Guano Islands Act, toujours en vigueur au XXI^e^ siècle, qui autorise tout citoyen américain à réclamer, au nom des États-Unis, toute île inhabitée susceptible de contenir du guano. En 1863, l'Espagne tenta de s'emparer des îles Chincha. Le Pérou et le Chili unirent leurs forces et repoussèrent les forces

navales espagnoles pendant la guerre hispano-sud-américaine, aussi connue sous le nom de « guerre du guano ». La production des îles Chincha atteignait 600 000 tonnes par an à la fin des années 1860. Lorsque les gisements furent épuisés, environ 12,5 millions de tonnes en avaient été extraits.

Entre 1840 et 1879, le guano du Pérou engendra d'énormes richesses car le pays bénéficiait pendant cette période du monopole mondial de ce fertilisant. Plusieurs hommes d'affaires bâtirent d'immenses fortunes en exploitant ces richesses ; ce fut le cas du français Auguste Dreyfus qui se trouva grâce au guano à la tête de l'une des plus grandes fortunes du monde.».

Les Îles Ballestas avaient produit de grandes quantités de guano et en produisaient encore quand nous y sommes allés. Plusieurs des voyageurs du groupe se bouchèrent le nez durant une partie de cette excursion, compte tenu de l'odeur qui se dégageait des amoncellements de guano. Quant à moi, je m'efforçais de respirer à plein nez cette odeur tellement j'étais content de voir et de sentir directement un des lieux d'origine de cette substance qui a joué un rôle si important dans l'évolution de l'agriculture.

Lundi, 12 avril 2010. Nous sommes revenus de Paracas à Lima où nous avons pris l'avion le soir et sommes arrivés à Montréal mardi matin le 13. Ce fut pour moi un extraordinaire voyage.

Jeudi, 29 avril. Denise et moi sommes allés chez Jasmine et voir Thérèse à l'Hôpital Sacré-Cœur. Je lisais *Chicago, a biography* depuis le samedi précédent. Très intéressant.

Samedi, 8 mai 2010. Budget de la Fédération des producteurs de lait: 50 millions $. La Terre de chez nous du 30 avril.

Chicago était la principale productrice d'acier aux États-Unis dans les années 50'. Hanna Mining était une importante compagnie et les mines de Mesabi Range une des principales sources de minerais. Son épuisement progressif constituera un des motifs des entreprises américaines à venir investir au Québec.

8,6- Voyage à Chicago en 2010

14 mai. Cette semaine-là, nous avons préparé notre voyage à Chicago qui aura lieu du 30 mai au 7 juin. Nous avons réservé nos billets d'avion, nos chambres et les billets pour aller voir la pièce Billy Elliot Musical. Nous avions regardé la veille le film Billy Elliot.

Jeudi, le 3 juin. Nous étions à Chicago depuis dimanche le 30 mai. Le lundi, nous avons fait un tour de ville. Grosse pluie. Mardi 1er juin, nous avons fait un tour de bateau architectural sur la rivière Chicago. Nous avons soupé au restaurant *Mon ami Gabi* qui se trouvait au rez-de-chaussée de l'Hôtel Belden Stratford, situé au 2300 Lincoln Park West, où résidaient Yannick et Maggie et où nous avons séjourné du 30 mai au 4 juin. Nous avons séjourné ensuite au Days Inn situé au Diversey Parkway le 4, et au Travel Lodge situé au 65 Harrion St. les 5 et 6.

Mercredi le 2, nous avons visité le Musée d'histoire de Chicago et avons assisté au spectacle Billy Elliot le soir. Jeudi, visite de l'Aquarium Shedd et souper avec Yannick et Maggie chez *Mon ami Gabi.*

Vendredi, nous avons visité le *Chicago Reserve System,* un bureau de la Federal Reserve System, la Banque centrale américaine chargée d'émettre la monnaie. Il y a 12 bureaux comme celui de Chicago à travers les États-Unis. Nous avons visionné un petit film expliquant ce que fait le bureau de Chicago. Il était précédé d'une conférence sur le même thème qui nous fournissait des explications sur le déchiquetage des vieux billets qui se fait à cet endroit. Nous avons aussi visité une exposition sur la monnaie.

Samedi, nous sommes allés au Musée Industry and Science à Hyde Park. Heather, une amie de Maggie, y travaillait. Nous y avons fait une visite simulée d'une mine de charbon et nous avons visité l'exposition sur la science des événements climatiques extrêmes (tornade, tsunami, avalanche, etc.). Nous avons soupé dans un restaurant extraordinaire, le Custom House, situé dans le Blake Hotel. Dimanche, nous sommes allés au Millenium Park où nous avons fait une visite au Gospel Festival, vu le Cloud Gate (appelé populairement le Jelly Bean), les murs avec des visages, le théâtre avec un toit comportant des décorations en forme de rubans. Ce parc est magnifique. Nous avons mangé avec Yannick et Maggie et sommes par la suite allés voir une exposition d'artistes et visiter le bureau de Maggie dans un édifice de 47 étages. Elle travaille pour l'entreprise Jones Lang and Lasalle. Ensuite, nous avons visionné une partie de hockey des Blackhawks de Chicago avec Yannick, Maggie et Heather. Chicago avait gagné 7 à 4 contre Philadelphie. C'était l'avant-dernier match avant celui qui leur avait parmi de gagner la Coupe Stanley. Par conséquent, l'atmosphère était électrisante au pub où nous avons regardé ce match.

7 juin. Départ pour Montréal

16 juin 2010. La veille, nous avions regardé à la télé le magnifique film *Le choix de Sophie.* On trouve à son sujet dans Wikipédia, consulté le 24 mars 2015, ce qui suit :

«*Le Choix de Sophie (Sophie's Choice) est un film américain réalisé par Alan J. Pakula, sorti en 1982. Il est l'adaptation du roman de William Styron, Le Choix de Sophie.*

Synopsis

L'action se déroule peu de temps après la Seconde Guerre mondiale. Stingo, un jeune écrivain du Sud des États-Unis, arrive à Brooklyn et sympathise avec un couple : Sophie (Meryl Streep), une jolie immigrante polonaise (ayant beaucoup souffert pendant la guerre) et Nathan, un juif au comportement imprévisible et violent laissant deviner une personne souffrant d'un trouble mental. Une relation complexe se développe entre les trois personnages.».

Vendredi, 25 juin 2010. Dans La Presse affaires de ce jour-là, Mario Côté, intégrateur, indique produire 700 000 porcs par année. En 2008, la Financière agricole a versé 46,09 $ par porc produit dans le cadre du programme ASRA.

Mardi 29 juin. C'était notre 3e anniversaire de mariage. Visite chez Jasmine. Souper à la Tratoria di Baffone.

Mercredi 30 juin. Jasmine a accouché de son petit garçon qui se nommera Thomas. Le bébé pesait 9,5 livres.

Lundi 5 juillet. J'étais à lire *This time is different,* de Kenneth Rogoff et Carmen Reinhart, publié par Princeton University Press. Volume analysant la conjoncture économique dans une perspective historique. Voici une partie du résumé qu'en fait le site http://epi.proteos.info, consulté le 24 mars 2015 :

«*Dans leur ouvrage ''This time is different'', Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff dressent un historique général des crises financières. Leur travail est extraordinaire, en ce qu'il comprend des données remontant loin dans le temps — jusqu'au Moyen-Âge pour les questions monétaires, jusqu'au début du 19e siècle et parfois au-delà pour les données de dette publique — et couvrant un grand nombre de pays — seuls des pays ayant une présence négligeable dans la finance sont ignorés, faute de données. En établissant une telle base de données, ils peuvent donner un aperçu des différents types de crises, de leur prévalence, de leurs liens réciproques, des éventuels remèdes et aussi des raisons pour lesquelles les crises financières n'ont pas cessé et ne cesseront probablement jamais. Ce dernier point donne d'ailleurs son titre au livre: les crises sont en partie dues à la capacité qu'ont les hommes à se convaincre que, cette fois-ci, les choses seront différentes, qu'aujourd'hui, les causes des crises passées n'en entraînent plus du fait de circonstances nouvelles. Bien souvent, il s'avère bien qu'aux mêmes causes, il faille bien voir les mêmes conséquences et que ces circonstances nouvelles n'ont rien de fondamental.*

Les auteurs commencent par définir les différents types de crises, s'intéressent au phénomène de répétition des défauts de paiements par les états, à la constitution de leur base de données. Ils passent ensuite à l'étude des crises proprement dites. Dans l'ordre de traitement, on trouve la répudiation de dette publique externe puis interne, les crises bancaires et enfin, les crises monétaires: forte inflation et hyperinflation, krachs monétaires. Les auteurs concluent leur ouvrage en étudiant la crise financière actuelle et tirent des conclusions.».

Ce que m'a laissé comme idée centrale cet ouvrage c'est que souvent, quand les crises sont importantes, on a l'impression que l'on ne s'en sortira jamais. L'histoire de la conjoncture économique démontre que l'humanité en a vécues un très grand nombre et s'en est toujours sortie jusqu'ici. Par contre, si l'ensemble de l'économie peut y survivre, chacun doit se préoccuper de son sort personnel advenant une des dépressions qu'engendre la conjoncture fluctuante.

Lundi, 12 juillet 2010. Samedi, nous sommes allés au Manoir de Neuville assister au 60ième anniversaire de mariage de Rolande et Benoît. Nous y avons rencontré leurs enfants et certains de leurs petits-enfants, de même que Margot et Louise, les filles de Gérard et Marie-Blanche, ainsi que Doris et Jacqueline, la fille et l'épouse d'Yvon. Nous avons beaucoup parlé avec Hélène Laforce, l'épouse de Marc, qui souffre d'un lourd handicap (sclérose en plaques). Elle se déplace en chaise roulante mais elle a su garder une attitude positive en dépit de sa situation. Les enfants de Benoît et Rolande ont chanté et ont mimé la chanson *Madame la Marquise* avec la fille de Claude dans le rôle de la Marquise. C'était très bien fait.

Lundi 19 juillet. Depuis le lundi précédent, nous avions reçu Karl, Jennifer et Leiya. Karl est allé en Californie pour son travail avec Xerox. Nous avons regardé le film de Bernard Émond, *Contre toute espérance.* Je l'avais déjà vu mais j'ai aimé le revoir. Très bon film.

Vendredi 23 juillet. Je connaissais depuis longtemps l'adage qui dit: «*Les statistiques sont pour les politiciens ce que les lampadaires sont pour les ivrognes ; ils s'en servent plus pour s'appuyer que pour s'éclairer*». J'ai entendu un nouveau dicton très amusant à leur sujet. Il est de Lou Piñella, le gérant des Cubs de Chicago. Il dit: « *Les statistiques sont comme les bikinis. Elles en montrent beaucoup, mais elles cachent l'essentiel*».

Vendredi 30 juillet. J'ai lu de Tatiana de Rosney, *Elle s'appelait Sarah.* Voici l'essentiel de son contenu tel que rapporté dans wikipédia consulté le 25 mars 2015 :

«*Julia Jarmond est une journaliste américaine mère de Zoë, une fillette de 11 ans et mariée à Bertrand, un Français, elle vit à Paris dans les années 2000. Le roman est son histoire, parallèle pendant la première partie avec celle d'une fillette juive de 10 ans, Sarah, déportée en 1942 lors de la rafle du Vel' d'Hiv'.*

Le journal américain dont Julia est la correspondante lui commande un article à l'occasion du soixantième anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv'. Julia étudie cette période qu'elle connaît peu, et va être amenée à fouiller le passé de sa belle-famille française et à rechercher les traces de Sarah.

Lors de la rafle, Sarah a caché dans un placard, fermé à clé, son petit frère, lui promettant de revenir le chercher- elle garde sur elle la clé du placard (d'où le titre original en anglais, La clé de Sarah, avec pour key le même double sens qu'en français). Mais la petite fille se retrouve prisonnière des jours, avec des milliers d'autres personnes, au Vélodrome d'Hiver, puis déportée à Beaune-la-Rolande.».

Livre très émouvant.

4 août 2010. J'ai regardé pour la deuxième fois *Le Train sifflera trois fois.*

Jeudi 5 août. J'ai regardé un film d'Ettore Scola : *Nous nous sommes tant aimés.*

Dimanche 8 août. Ce jour-là, j'ai vu Simon chez Félix. Je suis allé avec lui aux Rapides Lachine.

Mercredi le 11. Nous étions à Sainte-Luce. Souper chaleureux à L'Anse-aux-Coqs avec Carmelle, Jacques et Diane, Doris, Anne et Denis.

Vendredi le 13. Nous avons traversé par le Camille Marcoux à Godbout pour nous rendre à Sept-Îles.

Jeudi 19 août. Départ de Sept-Îles.

Vendredi 3 septembre. Nous avons visionné hier *Le bon, la brute et le truand* de Sergio Leone. Très divertissant.

Samedi 11 septembre. La veille, nous avions visionné *Ascenseur pour l'échafaud.* Très bon. Ce jour-là, je suis allé au Jardin botanique avec Jasmine, Laura et Thomas. J'ai lu *RU* de Kim Thuy. Très bon livre. Son auteur, émigrée vietnamienne au Québec, a une histoire personnelle peu banale.

Paul Ehrlich. Dans son livre à succès publié en 1968, *The Population Bomb,* il prédisait une catastrophe humanitaire due à l'explosion démographique qui entraînerait au cours des années 1970 et 1980 la mort par la famine de centaines de millions de personnes. J'ai analysé à la lumière de cette prédiction et celle de Malthus la performance de l'agriculture au cours de la deuxième moitié du XXième siècle, pour en conclure qu'avant de condamner sans nuances les pratiques de l'agriculture contemporaine, il fallait tenir compte de ses réalisations eu égard à la croissance de la population survenue durant cette période, de 2,5 milliards en 1950 à plus de 6,1 milliards en l'an 2000.

8,7- Voyage en France en 2010

Du 16 septembre au 8 octobre 2010. Nous sommes allés en France.

Vendredi 17 septembre. Nous sommes arrivés à Bordeaux. Nous avions une réservation pour 3 nuits à l'Hôtel Le Clémenceau. Bordeaux se désigne comme port de la lune car la Garonne qui y coule dessine une courbe qui a l'allure d'un croissant de lune. Ce fut pendant longtemps le port le plus important de France. Même si la ville est située assez loin à l'intérieur des terres, la Garonne qui devient en approchant de la mer la Gironde y était assez profonde pour accueillir les navires qui participaient autrefois au trafic maritime mondial, entre autres celui du sucre avec les Antilles, celui des esclaves, et celui de bien d'autres produits.

J'ai lu en me préparant à ce voyage une biographie du personnage peu banal que fut Aliénor d'Aquitaine (appelée également Éléonore et bien d'autres versions de son prénom). Sa biographie m'a appris que le duché d'Aquitaine ne faisait pas partie, à l'époque d'Aliénor, du royaume de France. Elle fut d'abord mariée au futur Roi de France, Louis VII, afin que son duché appartienne à la France. Elle aura deux filles de ce premier mariage. Mais elle divorcera de celui-ci et mariera Henri de Plantagenêt, qui allait devenir Henri II, roi d'Angleterre. Ils seront couronnés en 1154, et le duché d'Aquitaine sera alors possédé par l'Angleterre durant trois cents ans jusqu'en 1453, sous le nom de Guyenne. Il fera partie de la France après la bataille de Castillon gagnée par les Français en 1453. Aliénor aura 8 enfants avec Henri II, dont Richard Cœur de lion et Jean sans Terre qui deviendront à leur tour roi d'Angleterre.

Nous avons visité pendant notre séjour une grande partie de cette ville intéressante. Entre autres, un de ses musées où nous en avons appris beaucoup sur l'importance qu'avaient les routes de l'Aquitaine sur le sentier de Compostelle, un trajet qui mène à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne. J'ai toujours été fasciné par le personnage que fut Saint-Jacques de Compostelle. Une autre façon de le désigner est Jacques le matamore. Ce terme (matamore) vient de l'espagnol *matamorus,* qui signifie *tueur de maures.* Le mot maure désignait les musulmans dans l'Espagne du Moyen Âge!

Nous avons suivi un tour guidé de la ville. Nous avons vu une fontaine magnifique sur la Place de la bourse qui se nomme la Fontaine des Trois Grâces. Les personnages mythiques qui s'y

trouvent ont les seins nus. Notre guide nous a dit que l'Évêque de Bordeaux, en bénissant la statue de la fontaine, aurait dit : *Je n'ai jamais vu d'aussi beaux seins !*

Nous sommes allés plusieurs fois au centre commercial qui se nomme la Place des Grands-Hommes. Le nom de ce lieu lui vient du fait que les rues qui s'y dirigent portent les noms de Montesquieu, Voltaire, Diderot, Montaigne (qui vivait à Bordeaux), de Jean-Jacques Rousseau et Buffon. Ce complexe à l'architecture remarquable était situé près de notre hôtel. Nous allions souvent y manger. De plus, on pouvait y déguster dans la pâtisserie Baillardran le fameux et délicieux cannelé de Bordeaux.

Nous avons également visité l'esplanade des Quinconces. Voici la description de cette place et du Château Trompette qu'elle a remplacé, trouvée dans Wikipédia le 12 avril 2015 :

«*La **place des Quinconces** est la principale place du centre-ville de Bordeaux en France.*

Créée au début du XIX^{e} siècle sur l'emplacement du château Trompette, elle est plantée pour moitié d'arbres, dont la disposition en quinconces lui donne son nom. Elle est composée d'une esplanade descendant en pente douce vers la Garonne encadrée au nord et au sud de plantations d'arbres. L'imposant monument aux Girondins et deux colonnes rostrales en décorent les deux extrémités. Sa superficie (12 hectares), qui en fait la plus grande place de France et d'Europe, lui permet d'accueillir des manifestations telles que des concerts et des foires, notamment la foire aux plaisirs (une fête foraine), la foire d'Automne (brocante) ou encore le Cirque Arlette Gruss.

Depuis la mise en place du réseau de tramway, la place est devenue la plus importante station de correspondance du réseau de transports en commun de Bordeaux.

Le Château Trompette

Après la bataille de Castillon en 1453, la ville de Bordeaux passe — après trois siècles de domination anglaise — sous l'autorité des rois de France. Peu de temps après cette victoire, le roi de France, Charles VII, ordonne la construction du « Château du Far » (devenu château du Hâ) et du « Château Trompette » pour protéger le pays contre une nouvelle offensive anglaise et surtout pour contrôler la ville fraîchement conquise. Pour s'être ralliée de nouveau aux Anglais malgré sa reddition à Dunois en 1451, la ville de Bordeaux dut, ainsi que d'autres villes de Guyenne, supporter le coût des constructions. Ce château est le symbole de l'autorité royale à Bordeaux.».

Lundi 20 septembre. Nous sommes allés chercher l'auto que nous avions louée et nous nous sommes rendus à La Pocterie, un B & B situé à Vouneuil-sur-Vienne près de Poitiers et de Châtellerault. Nous avons visité les environs et en particulier Poitier. C'est cette ville qui donna son nom à la bataille survenue en 507 où les Francs, dirigés par Charles Martel, ont vaincu les Maures et limité leur implantation en territoire chrétien. En réalité, la bataille se serait déroulée à Vouneuil-sur-Vienne où nous séjournions, sur un site que nous avons visité. A Poitier, j'ai acheté une petite boîte à musique pour Laura et Thomas. Le vendeur avait vécu au Québec et il parlait de cette période de sa vie avec nostalgie.

23 septembre 2010. Nous nous sommes déplacés au Château du Vau, en banlieue de Tours sur la Loire. Nous y avons séjourné trois jours. Nous avons visité durant cette période les Châteaux de Chenonceau et d'Amboise, et le Musée du compagnonnage.

Le château de Chenonceau, avec ses jardins exceptionnels, est un des lieux les plus impressionnants que j'ai visités. Nous avions visionné à TV5 une émission sur l'histoire de ce château. Voici une petite partie de la description que l'on trouve à son sujet dans Wikipédia consulté le 13 avril 2015 :

«*Le **château de Chenonceau** est situé dans la commune de Chenonceaux en Indre-et-Loire (France). Il fait partie des châteaux communément appelés les châteaux de la Loire.*

Chenonceau est construit, aménagé et transformé par des femmes très différentes de par leur tempérament. Il est édifié par Katherine Briçonnet en 1513, enrichi par Diane de Poitiers et agrandi sous Catherine de Médicis. Il devient un lieu de recueillement avec la reine blanche Louise de Lorraine, puis il est sauvegardé par Louise Dupin au cours de la Révolution française et enfin, métamorphosé par madame Pelouze. C'est ainsi qu'il est surnommé le château des Dames, car « cette empreinte féminine est partout présente, le préservant des conflits et des guerres pour en faire depuis toujours un lieu de paix. Château meublé, décoré de rares tapisseries et peintures anciennes, c'est le monument historique privé le plus visité de France, serti de plusieurs jardins d'agrément, un parc et un domaine viticole ».

Nous avons également visité le Château d'Amboise, beaucoup moins impressionnant que le précédent, entre autres pour avoir été en partie démoli durant et après la révolution. Mais un fait divers y est survenu qui a marqué l'histoire de France. Charles VIII mourut à Amboise d'une hémorragie cérébrale en 1498 à l'âge de 27 ans, après avoir violemment heurté de la tête un linteau de pierre de la galerie Hacquelebac le 7 avril alors qu'il se rendait au jeu de paume.

Nous avons également visité le Musée du compagnonnage. Voici des informations que l'on retrouve à ce propos dans Wikipédia consulté le 13 avril 2015 :

«*Le terme **compagnonnage** désigne principalement une branche du mouvement ouvrier français, célèbre pour son Tour de France, qui connut l'apogée de sa renommée avec Agricol Perdiguier au milieu du XIX^e^ siècle avant de disparaître presque entièrement à la suite de l'industrialisation, de la transformation de l'apprentissage et de l'autorisation des syndicats ouvriers. Il a cependant échappé à l'extinction au début du XX^e^ siècle avant de connaître une période de renouveau.*

Le terme « compagnonnage » n'apparaît dans la langue française que vers 1719, pour désigner le temps du stage professionnel qu'un compagnon devait faire chez un maître. « *Du latin populaire *companionem, proprement, « celui qui partage le pain avec un autre », de cum, « avec », et panis, « pain ». Du cas sujet compain est issu copain* ».

Au plan général et humain, il évoque un compagnonnage de vie, un groupement de personnes dont le but est : entraide, protection, éducation, transmission des connaissances entre tous ses membres.

En France, l'organisation des métiers sous l'Ancien Régime est construite autour des corporations et de trois états: apprenti, compagnon et maître. Pour les compagnons, il était extrêmement difficile, à moins d'être fils ou gendre de maître, d'accéder à la maîtrise. De plus, le « livre des métiers », rédigé en 1268 à la demande de Louis IX, interdisait à tout ouvrier de quitter son maître sans son accord. C'est par réaction à ces mesures que seraient nées les premières sociétés de compagnons indépendantes des corporations. Elles ne prirent le nom de « compagnonnages » qu'au XIX^e^ siècle et se nommaient jusque-là des « devoirs ».

L'état de ***Compagnon*** *s'acquiert après avoir rempli son temps d'apprentissage et s'être perfectionné sur le tour de France, et réalisé un travail appelé communément chef-d'œuvre. Il est dit travail de « réception » (la réception est une cérémonie qui élèvera l'aspirant à l'état de compagnon). Compagnon n'est pas un titre mais un état professionnel et philosophique.*

Il poursuivra sa formation auprès de divers patrons et « pays » ou « coteries » qu'il côtoiera sur le tour de France. Au cours de son périple, il trouvera partout une maison de compagnons, où sont situées « Cayennes » et « Chambres » Cette maison est gérée par une femme : « Dame économe », « Dame hôtesse » ou « Mère » en fonction du degré d'initiation reçue par cette dernière. Chambres et Cayennes font référence, suivant les Métiers, au lieu où se réunissent les Compagnons de chaque Métier. Au sein des maisons, on trouve le « premier aspirant » qui seconde la mère en cas d'absence et le « Rouleur », ou « Rôleur », Compagnon itinérant qui autrefois était chargé de l'embauche et qui, maintenant, seconde le Prévot ou le directeur, tout en faisant souvent office de maître de cérémonie.».

J'aimais bien visiter les Châteaux de la Loire et apprendre des pans de l'histoire de la noblesse française. Par contre, mes origines populaires et mon passé de « gauchiste » m'ont laissé une sensibilité et un désir de connaître le sort des classes populaires. Aussi, j'ai gardé un agréable souvenir de cette incursion dans le monde du compagnonnage.

Dimanche 26 septembre. Nous nous sommes rendus au Logis de la Roche Corbin, à Angers. Nous avons visité dans cette ville le Musée des Beaux-Arts, le Château du Roi René et la Collégiale Saint-Martin.

Du 29 septembre au 2 octobre. Nous étions à Nantes à l'Hôtel l'Hôtel (bizarre de nom !). Nous avons visité le Musée du Château des Ducs de Bretagne. C'est dans cette ville que le roi Henri IV mis en place le fameux Édit (Édit de Nantes) qui instaura la paix entre les Catholiques et les Protestants, jusqu'à sa stupide révocation par Louis XIV. À Nantes, j'ai noté trois formules rigolotes. Je ne sais plus où je les ai vues. Les voici :

«*Se faire aller la menteuse»,* Mark Twain.

«*Quand j'étais jeune, j'avais une mémoire phénoménale et je me souvenais d'absolument tout, que l'événement ait eu lieu ou pas,…»,* Fred Astaire.

«*La vieillesse, c'est comme tout le reste, pour en faire un succès, il faut commencer jeunes.»,* Senior Moments, Payot.

Du samedi 2 octobre jusqu'au 5. Séjour à Saint-Martin de Ré, une île située en face de La Rochelle. Un pont relie l'île au continent (La Rochelle) depuis 1988. Auparavant, la liaison se faisait par bac. Nous avons résidé dans l'Hôtel les Colonnes.

Un des symboles de l'île de Ré est l'âne en culotte. Nous en avons vus au parc de la Barbette. Les enfants raffolent de les voir. Cette tenue était utilisée pour qu'ils ne soient pas piqués par les moustiques dans les marais salants qui sont abondants sur l'Île. Il fut un temps où la récolte de sel était une activité importante sur l'Île. À l'époque des guerres entre Protestants et Catholiques, les Anglais ont débarqué sur l'île en 1627 pour supporter les Protestants. Après que les Français eurent réussi à les repousser, Vauban, le célèbre architecte militaire, fortifia Saint-Martin et il reconstruisit la Citadelle. De 1873 à 1938, cette fortification servit d'étape pour les condamnés au bagne qui étaient déportés vers la Nouvelle-Calédonie ou la Guyane. Aujourd'hui, en plus de la pêche, de l'élevage des huîtres et de l'agriculture, le tourisme fait partie des principales activités économiques de l'Île. Nous avons voyagé sur l'Île durant notre séjour et parcouru la ville pour connaître les divers aspects de la vie dynamique qui y prévaut.

Du 5 octobre au 7. Nous avons séjourné encore à Bordeaux et nous avons profité de ce deuxième séjour pour explorer encore plus cette intéressante ville.

8 octobre 2010. Nous sommes revenus à Montréal.

Dimanche 10 octobre. Dans un article du New-York Times, traitant d'une nouvelle langue découverte en Inde, le Koro, on précisait qu'il existait 7 000 langues sur la terre.

8,8- Mes travaux à l'Institut économique de Montréal

Lundi 18 octobre. Après avoir démissionné de l'ICPA, j'avais décidé de ne plus me mêler des débats relatifs aux politiques agricoles. Mais après un certain temps, je me suis dit que je ne serais pas content de ne pas faire connaître mon analyse des politiques agricoles. Après mûres réflexions, j'en suis arrivé à penser que l'Institut économique de Montréal (IEDM) serait probablement le canal par lequel je pourrais diffuser mes idées. Je pris contact avec eux en leur expliquant ma vision de la question. Ils ont accepté de collaborer avec moi en me demandant de devenir chercheur associé auprès de l'institution. Ce statut, en passant, n'implique aucune rémunération. Ce n'est d'ailleurs pas ce que je recherchais mais plutôt un moyen de diffuser ma pensée. Ce jour-là, j'avais complété un texte que j'ai présenté le lendemain à l'IEDM. Il s'intitulait: *Le point sur les lacunes des politiques agricoles.* Il a été publié par l'organisme le 15 décembre 2010. Voici un communiqué de presse qui en résumait le contenu :

«*Communiqués de presse*

15 décembre 2010
Un ancien économiste de l'UPA suggère des réformes fondées sur l'entrepreneuriat dans un document publié par l'Institut économique de Montréal

Alors que les projecteurs du congrès de l'UPA se sont éteints, à l'aube d'une nouvelle politique agricole québécoise, il apparaît opportun de s'interroger sur le coût et l'efficacité des programmes d'aide. En 2008-2009, l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne a reçu 7,9 milliards de dollars d'aide gouvernementale. Dans un Point publié aujourd'hui, Mario

Dumais, ex-directeur des publications de l'UPA et membre de la Commission Pronovost, estime que les programmes actuels de soutien à l'industrie agricole et agroalimentaire coûtent cher, n'atteignent pas leurs objectifs et entraînent de fâcheuses conséquences pour toute la société.

« Au Canada, 31 % du PIB du secteur agricole et agroalimentaire proviennent du gouvernement. Il est clair que le système actuel de gestion de l'offre, de mise en marché monopolistique et de prix minimum garanti par La Financière agricole du Québec ne fonctionne pas. Au contraire, ces stratégies vétustes gonflent les prix pour les consommateurs et nuisent à la compétitivité des producteurs. Il est temps de reconnaître qu'elles sont inefficaces et de passer à autre chose », explique M. Dumais. Il faut selon lui appuyer des réformes qui préconisent l'entrepreneuriat et l'innovation pour rendre l'industrie plus concurrentielle et permettre aux agriculteurs de tirer leur revenu du marché.».

Le texte intégral du document se retrouve sur le site de l'IEDM : www.iedm.org

Du jeudi 11 au dimanche 14 novembre 2010, nous étions à Chicago pour le mariage de Yannick et de Maggie. Nous avons séjourné à l'Hôtel Ambassador East au 1301 North State Parkway. Le mariage eut lieu samedi le 13 à la Chapelle multiconfessionnelle Rockefeller de l'Université de Chicago. Le vendredi, il y eut une session de pratique (*Rehearsal*) de la cérémonie du lendemain. Il y eut des cocktails, des repas et des réceptions avec les invités au mariage, en particulier avec les familles de Yannick et de Maggie. Le soir du 11, Denise et moi sommes allés avec Isabelle, la fille de Denise, voir une partie de Basketball des Bulls de Chicago. Isabelle est une grande amateure et une entraîneure au Basketball.

Dimanche, 12 décembre 2010. La veille, Jasmine fêtait Laura qui a eu deux ans. C'était très vivant.

Mercredi 15 décembre. Depuis mon déménagement à Montréal et la fin de mon travail à la CAAAQ en 2008, j'avais souffert d'asthme. Je devais utiliser des pompes. J'avais passé les deux nuits précédentes sur le divan dans le salon tellement je toussais. Ce jour-là, Denise a évacué les plantes vertes que nous avions dans notre logement, compte tenu que des experts disaient qu'elles pouvaient accroître les difficultés respiratoires.

Dimanche 19 décembre. Durant la semaine précédente, j'ai participé au lancement de mon texte par l'IEDM. J'ai fait plusieurs entrevues à la Radio et à la Télé, mercredi surtout et jeudi.

J'avais terminé le livre *Ces impossibles français* de Louis-Bernard Robitaille. Je lisais le *Dictionnaire amoureux de l'Amérique latine* de Mario Vargas Llosa.

Mercredi 23 décembre. J'ai donné une dernière entrevue à la radio.

Samedi, 1er janvier 2011. Ce midi-là, nous sommes allés dîner avec Thérèse. Nous y avons amené Simon. Denise lui a dit «*Tu as grandi Simon».* Il lui a répliqué: «*Tu as perdu du poids, Denise*»

6 janvier. Nous avons reçu Maryse Racine, la fille de Denise, du 26 au 29 décembre et sa fille, Angélique, du 2 janvier au 5. Nous devions l'amener à l'autobus pour qu'elle retourne à Jonquière où sa mère devait la reprendre. Comme elle n'avait que 12 ans, les compagnies

d'autobus ont des règles sévères que nous ne connaissions pas. Nous avons dû aller la reconduire à Québec. L'édition du 23 au 29 décembre de La Terre de chez nous a produit un article sur mes déclarations relatives aux politiques agricoles.

Dimanche 8 janvier. La veille, Jasmine nous avait invités à souper pour ma fête. Félix, Monika et Simon y étaient. C'était un moment de bonheur pour moi et pour les autres également je crois.

12 janvier. J'ai été invité hier à une réunion d'un syndicat de base de l'UPA pour y donner une conférence.

12-13 et 14 janvier, j'étais à Ottawa pour une réunion de l'Association canadienne des économistes agricoles qui portait sur les politiques agricoles. J'ai eu 70 ans à cette occasion.

17 janvier. La veille, Denise et moi, en compagnie de Rolande, sommes allés voir Thérèse. Elle n'était vraiment pas bien. Elle m'a appelé le matin à 9hres 30. Sa voix était vraiment celle d'une personne très malade. Je lui ai offert d'aller la voir mais elle m'a dit qu'elle préférait que je n'y aille pas. À 11hres 45, la supérieure de sa communauté, Sœur Carmen Bizier, m'a appelé pour me dire qu'elle était décédée à 10hres 30. Je l'avais vue avec Denise, Jasmine, Laura et Thomas à sa fête le 13 décembre, et avec Denise et Simon le 1er janvier.

Vendredi, 21 janvier 2011. Mercredi le 19, c'étaient les funérailles de Thérèse. J'étais très ému, car elle fut comme une seconde mère pour moi. Hier, chez Jasmine, nous avons revu ses archives (surtout des écrits et des photos).

Vendredi 28 janvier. La veille, je suis allé à l'IEDM au lancement d'un livre de l'économiste libéral Pierre Lemieux. Ce jour-là, j'ai lu un article dans le New-York Times à propos d'Irving Kristol qui est considéré le père du néo-conservatisme. C'était un ami de Daniel Bell, sociologue. J'ai noté des auteurs et des titres de livres qui ont été célèbres en sociologie : David Riesman *The Lonely Crowd,* et de William H. White *The Organisation Man.* Également, j'ai lu et apprécié des livres d'Arnaud Desjardins sur le bouddhisme. Il m'a fait un peu connaître et apprécier des aspects de cette religion.

Mardi 8 février. J'ai dîné chez Scores avec Claude Garcia, qui est à l'IEDM et responsable du programme à l'ADQ. Nous avons parlé des politiques agricoles.

Mardi 15 février. Depuis samedi dernier, nous avons reçu Bénédicte, la petite-fille de Denise et fille de Maryse. Elle a 15 ans et est en secondaire IV. Elle joue du hautbois. Elle est timide et aime la lecture. Hier, nous sommes allés à l'Imax voir un film en 3 dimensions nommé *Arabie*. Il portait sur l'histoire de ce pays. La même journée, nous sommes allés voir le film *Incendie.*

Samedi 19 février. Le jeudi précédent, j'étais invité par un syndicat de base de l'UPA du Centre-du-Québec à faire une présentation de ma position sur la politique agricole. La réunion avait lieu à Saint-Wenceslas. Elle s'est bien déroulée.

Mercredi 30 mars. La semaine dernière, j'avais relu les courriels que j'ai échangés avec Jasmine alors qu'elle vivait au Costa Rica et moi à Sainte-Luce. J'ai eu l'impression de replonger dans une période de ma vie comme notre seule mémoire ne nous permet pas de le faire. J'enviais un peu

ceux qui ont fait un journal tout au cours de leur vie. La veille, je suis allé avec Jasmine, Laura et Thomas au Jardin botanique visiter les serres et l'exposition de papillons. Ils ont trouvé cela intéressant.

Mercredi, 13 avril 2011. Nous étions depuis la veille à St-François-du-Lac à l'Auberge Blondin. Nous avons séjourné là jusqu'au lundi matin. Nous y sommes allés pour deux raisons :

- Admirer les oies blanches à Baie-du-Febvre ;
- Vérifier si les problèmes respiratoires que je vivais étaient liés à notre milieu de vie (Village olympique et Ville de Montréal).

À notre arrivée, nous sommes allés à Baie-du-Febvre à la Maison des oies. Nous avons soupé au Vieil Hôtel et sommes allés dans le village à un poste d'observation des oies. Nous avons vu beaucoup de bernaches (outardes) mais pas d'oies blanches au coucher du soleil.

Jeudi, 14 avril 2011. La veille, il pleuvait en après-midi et le temps était sombre et un peu froid en avant-midi. Nous sommes allés visiter le Musée des Abenakis à Odanak. Très intéressant. On y présentait la vie au cours des saisons, la conception de la création du monde et de la mort. Pensées qui résument la morale des Abenakis: *Estimes-toi, respectes les autres et honores la création*. On y a vu une biographie de Jean-Paul Nolet, l'annonceur de Radio-Canada, qui était un Abénaki, fils du Chef de l'époque. L'Office national du film a enregistré des témoignages de résidents de la communauté qui présentent leur vision sur des thèmes intéressants: leur langue, leur statut, etc. Nous sommes allés acheter des mocassins pour Jasmine.

J'ai lu la biographie de Pierre-Édouard Blondin, à qui a appartenu la maison dans laquelle fut implanté le B & B où nous séjournions. Cet homme, notaire et fils de notaire, fut député conservateur du Comté de Champlain. Il avait débuté sa pratique de notaire à Grand-Mère. Il fut Ministre du revenu, puis des postes, au moment de la 1ère guerre mondiale. Ayant voté pour la conscription, il démissionna de son poste de ministre et de député pour s'enrôler dans l'armée. Il séjourna en Europe. À son insu pendant son absence, le Parti conservateur posa sa candidature dans le comté d'Outremont où il fut défait. À son retour, il fut nommé au Sénat et à nouveau Ministre des postes. Par la suite, il devint Président du Sénat.

La veille, nous avions visionné le débat des chefs car nous étions en campagne électorale fédérale. Nous avons trouvé ce débat assez plate!

Aux nouvelles ce soir-là, on parlait de la hausse du prix du pétrole. On donnait un aperçu de son prix dans divers pays. Au Canada 1,40 $, en Norvège 1,74 $, et au Venezuela 0,02 $! Cette dernière donnée illustrait le degré de stupidité que peuvent atteindre des politiques gouvernementales mises en place en économie par une gauche radicale à tendance dictatoriale et populiste, politiques dont leurs auteurs prétendent qu'elles remplacent et donnent de meilleurs résultats que les marchés!

Nous sommes allés à Nicolet visiter le Musée des religions et nous avons marché sur la passerelle de l'Anse du parc. Nous avons mangé dans un petit restaurant nommé la Cuisine campagnarde.

Vendredi 15. Nous sommes allés visiter le Centre d'interprétation de l'oie des neiges à Baie-du-Febvre. Nous sommes allés à 18hres 30 jusqu'à 19hres 30 pour voir le coucher des oies. Nous n'en avons pas vues.

Samedi 16 avril. Nous sommes allés écouter une conférence sur l'Atlas des oiseaux et visiter les peintures et œuvres animalières au Centre communautaire de Baie-du-Febvre.

Dimanche le 17. Retour de l'Auberge à Montréal. Il neigeait et il faisait mauvais.

Dimanche, 22 mai 2011. Nous sommes allés à Sherbrooke entendre la petite-fille de Denise, Bénédicte, et son Harmonie de Normandin jouer dans le cadre du Rassemblement des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

Je venais de lire les ouvrages suivants :

Richard Geren et Blake McCullogh : *L'Héritage de Caïn,* une histoire de la compagnie Iron Ore, pour laquelle Denise a travaillé pendant 31 ans, qui comprend un historique de la recherche et de l'exploration géologique qui a conduit à l'exploitation des mines de fer de la Côte-nord.

Mordecai Richler : *Le Monde de Barney.*

Lawrence Hill : *Aminata*, une histoire de l'esclavagisme en Amérique du Nord.

Mario Vargas Llosa : *Tours et détours de la vilaine fille.*

Jean-Claude Barreau et Guillaume Bigot : *Toute l'histoire du monde.*

Edith Hamilton : *La mythologie.*

Jeudi 2 juin. Cette journée-là, nous sommes allés garder chez Jasmine. Elle et Joey faisaient des démarches pour se faire construire une piscine creusée.

Samedi 6 juin. Je lisais Jacques Lacarrière: *Au cœur des mythologies.* Il cite Kramer, S.N.: *L'Histoire commence à Sumer,* que j'ai lu.

Samedi 11 juin. Je m'intéressais, et m'intéresse encore à l'histoire de l'écriture. J'ai identifié plusieurs livres traitant de ce sujet qui se trouvent à BANQ. Les phéniciens qui vivaient sur le territoire actuel de la Syrie ont inventé l'alphabet au 12^{ième} siècle avant Jésus-Christ.

Jeudi 23 juin. Thomas a marché pour la première fois ce jour-là pendant que Jasmine nous parlait au téléphone. La veille, je suis allé au Parc Safari avec Simon.

Dimanche 26 juin. La veille, nous avons reçu Simon, Jasmine, Laura et Thomas.

Mercredi 29 juin. Lundi, nous avions appris le décès accidentel d'André Lafontaine, mon neveu de Québec, le fils de Rolande et Benoît. Il s'intéressait beaucoup à la géologie depuis plusieurs

années. Il était parti en hélicoptère pour aller faire des explorations géologiques sur la Côte-Nord. L'hélicoptère s'est écrasé et il en est mort.

La veille, nous sommes allés chez Jasmine et au spectacle de Gitans, GRUBB. Le même jour, l'IEDM m'a appelé pour m'informer que nous pourrions aller de l'avant avec le projet d'analyse des offices de commercialisation agricoles que nous avions élaboré.

8,9- Voyage au Lac-Saint-Jean 201

Du 10 au 17 juillet 2011, nous sommes allés à Alma pour y rencontrer Maryse et ses enfants et Pierre Beaumont, son conjoint. Étaient également présents Jacques Chiasson, l'ex-mari de Denise et le père de ses enfants, ses fils Mathieu et François et sa conjointe d'alors, Yannick et Maggie, Karl, Jennifer et la petite Léiya. Cette rencontre fut vraiment chaleureuse et agréable. Nous avons fait quelques visites dans la région avec Maryse et Pierre. Entre autres, à l'ancienne école de musique de Maryse et une courte croisière sur le Lac-St-Jean.

Nous avons séjourné à un ensemble de condo de vacances qui appartient à la Ville d'Alma et qui se nomme La Dam-en-terre. Ce nom particulier origine du fait qu'autrefois, on nommait les barrages hydroélectriques d'après leur nom anglais «dam» et près des condos, il y a un ancien barrage en terre.

J'ai visité le parc thématique nommé: *L'Odyssée des Bâtisseurs.* J'y ai appris les grandes lignes de la construction du barrage hydro-électrique de l'Île Maligne. Voici ce que l'on trouve à son sujet dans Wikipédia consulté le 29 mars 2015 :

«La Centrale hydroélectrique de l'Île Maligne est une centrale hydroélectrique située à Alma, au Québec.

La centrale d'une puissance installée de 402 mégawatts, entrée en service en 1926, est l'une des six installations hydroélectriques qui alimentent les installations de production d'aluminium primaire de Rio Tinto Alcan dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Sa construction a commencé en 1923 et se termine en 1925. Après deux ans de travaux, c'est la fête ! Sous les applaudissements de la foule, une énorme turbine vient de produire ses premiers kilowatts. Au mois de mai, on installe sept autres turbines et, à la fin de l'année 1925, la Centrale de l'Isle-Maligne devient la plus puissante usine d'électricité du monde. Elle produira 402 mégawatts d'électricité, un record que battra la centrale de Shipshaw, qui entrera en service pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Depuis la centrale, on va tirer une ligne à haute tension jusqu'à l'usine d'aluminium d'Arvida, près de Chicoutimi, et une autre vers Québec, pour mieux éclairer la ville.

Cette première fait suite à la décision prise par le ministère des Terres et Forêts en 1922 de concéder un territoire important à la Quebec Development de Duke-Price dans le but d'installer un barrage électrique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'usine hydroélectrique d'Isle-Maligne peut produire plus de 720 mégawatts. Cette énergie servira à alimenter la nouvelle usine de pâtes et papier Price située à Riverbend, près d'Alma. Le surplus sera utilisé par l'Alcan d'Arthur Vining Davis à laquelle la Price s'associera. À la suite de la réorganisation à la Duke-Price, en 1935, c'est la Saguenay Power qui exploitera le barrage d'Isle-Maligne.».

Le nom de la ville d'Arvida provient des premières syllabes du nom d'Arthur Vining Davis. La construction de ce barrage a créé un chantier gigantesque et a eu une grande importance dans le développement industriel de la région, en particulier celui de l'industrie de l'aluminium. Durant sa construction, il employa jusqu'à 1 600 travailleurs, dont 30 5% venaient d'Europe, 25 % des États-Unis et de l'Ontario, et les autres du Québec. Le personnage folklorique, Alexis le Trotteur, mourut sur le chantier.

Ce barrage éleva le niveau du Lac Saint-Jean. Il a créé de nombreux problèmes à une certaine partie de la population, en particulier à des agriculteurs dont les terres ont été inondées. Ils ont mené des combats pour s'opposer au projet et après avoir perdu, ils se sont battus pour être mieux rémunérés pour l'expropriation de leur terre. Ces batailles ont contribué à la formation de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), l'ancêtre de l'UPA. Certains évoquent cet aspect du projet en le qualifiant de tragédie du Lac Saint-Jean. Voici une partie de ce que l'on trouve sous ce thème dans Wikipédia consulté le 29 mars 2015 :

«*La tragédie du lac Saint-Jean est le nom donné, au Québec, par les cultivateurs de l'endroit où à l'époque des événements sont survenus à la suite de l'érection d'un barrage au niveau de la Grande-Décharge de la rivière Saguenay à la fin des années 1920. Le lac est alors monté à un niveau considérable, inondant à jamais des centaines d'hectares de terres cultivables le long de la rive. La lutte de ces cultivateurs pour revenir au statu quo ante a été un échec.*

Configuration géographique

À l'endroit où les eaux du lac Saint-Jean pénètrent dans la rivière Saguenay, l'île d'Alma sépare celle-ci en deux bras nommés la Petite-Décharge au sud et la Grande-Décharge au nord. Avant la construction des barrages, les deux Décharges étaient d'étroits goulots parsemés d'îles, de rochers et de chutes d'eau. La Grande-Décharge avait un débit un peu plus important et pouvait donc intéresser particulièrement les compagnies hydroélectriques au début du XX^{e} siècle. Un peu en avant de la Grande-Décharge, se trouvait l'île Maligne, dénommée ainsi à cause des difficultés qu'on avait autrefois à l'aborder. Sa longueur était d'environ 1,5 km de long. La Grande-Décharge se terminait à la Chute-à-Caron à l'extrémité est de l'île d'Alma».

Cette visite au Saguenay/Lac-Saint-Jean m'a permis de renforcer les liens qui m'unissent à la famille de Denise et d'élargir ma connaissance de l'histoire économique et sociale de cette région du Québec.

Du 15 au 21 juillet 2011, j'avais loué un chalet à Saint-Jean-de-Matha dans la région de Lanaudière. Ce chalet était situé près du Lac Noir.

Vendredi, 22 juillet. Nous avons regardé deux films, un de Charlie Chaplin, *Les Temps modernes* et l'autre de Kevin Costner, *Il danse avec les loups.*

Du 29 juillet au 9 août. Durant cette période, nous sommes allés à une rencontre des descendants de mon oncle Pierre Dumais et d'Adrienne Landry qui se déroulait au Centre communautaire de Sayabec les 30 et 31 juillet. Cette municipalité est l'endroit où mon oncle avait une ferme et a élevé sa famille. Ses descendants ont d'ailleurs encore une ferme laitière visible depuis la route de la Vallée de la Matapédia. Nous avons séjourné à l'Auberge de l'Eider à Sainte-Luce pour 3 nuits. Nous avons soupé avec Doris et Jacqueline au Gaspésiana, et avec la famille de Denise au Restaurant Retro, ainsi qu'avec Olivette (sœur de Denise) et son conjoint Noël Ouellet au St-Hubert. Nous avons traversé le 3 août de Matane à Godbout. Nous avions une réservation à l'Hôtel Sept-Îles du 3 au 8 août inclusivement. Durant notre séjour, nous avons soupé le vendredi 5 chez nos amis, Pierrette Routhier et Serge Bélanger. Lundi le 8, nous avons lunché à la Terrasse du pêcheur avec Nicole Chiasson et Hélène Héroux. Durant notre séjour, nous sommes allés au Musée de Sept-Îles.

Au cours de notre séjour à l'Hôtel, nous avons parlé avec son propriétaire, Mario Isaco. Je savais que cet Hôtel avait été créé par Roger Marcoux. Il venait de Mont-Joli où il était propriétaire et opérait l'Hôtel Commercial située face à la gare. Après avoir démarré l'Hôtel Sept-Îles, il a fondé d'autres hôtels, à Shefferville, à Gagnonville et à Labrador City. Il était par contre assez mégalomane. Il était propriétaire d'un avion. Il envoyait son pilote lui chercher des mets chinois à Montréal, toujours à un restaurant situé près de la piste de course Blue Bonnets. Il a fait faillite en 1964, semble-t-il. Un groupe de personnes est devenu propriétaire de l'Hôtel Sept-Îles par la suite. Il semble que Roger Marcoux aurait vécu à l'Hôtel après sa faillite.

Samedi, 3 septembre 2011. La Presse a publié ce jour-là mon article intitulé: *Je ne suis plus souverainiste.* En voici le contenu :

«Devant la perte de popularité du mouvement indépendantiste, je voudrais partager avec vos lecteurs mon cheminement à l'égard de ce projet, afin d'éclairer par un exemple les raisons qui peuvent pousser une personne qui s'est identifiée à une certaine époque à cette option, à l'abandonner.

J'ai adhéré au mouvement indépendantiste dans les années 60 en acceptant le point de vue à l'effet que nous, les Québécois francophones, formions une nation, que nous vivions dans un pays, le Canada, où nous étions minoritaires et colonisés, et que nous avions les moyens de former un pays où nous serions majoritaires. Nous étions à l'époque inspirés par le mouvement mondial de la décolonisation.

Sur la base de ces convictions, j'ai été un des organisateurs de la campagne électorale de Guy Joron dans la circonscription de Gouin en 1970. Il est devenu l'un des six premiers députés du Parti québécois élus à cette élection, la première à laquelle participait ce nouveau parti. J'ai par la suite voté oui à l'occasion des référendums de 1981 et 1995.

Je ne vote plus pour le Parti québécois, et s'il devait y avoir un nouveau référendum demandant si l'on veut que le Québec devienne souverain, je voterais non. Pourquoi? Parce que, en connaissant mieux le monde, j'ai pris conscience de la qualité de vie dont nous jouissons au Canada. J'ai des enfants et des petits-enfants. Je souhaite qu'ils puissent eux aussi bénéficier de cette qualité de vie.

Ceci m'amène à faire état de quelques considérations qui me portent à penser que ce ne serait pas nécessairement le cas s'il y avait un référendum et que les Québécois votaient pour la souveraineté.

Comment les indépendantistes pourraient-ils dire non au démantèlement du territoire québécois face aux peuples autochtones qui ont dit et répètent qu'advenant la séparation du Québec, ils veulent demeurer au Canada avec leur territoire? Nous les reconnaissons comme Premières nations. N'ont-ils pas droit, eux aussi, de choisir leur avenir politique? Combien coûteraient les négociations relatives au partage de la dette et des actifs fédéraux, et combien de temps dureraient-elles? Quelle serait la monnaie qui aurait cours légal au Québec?

Ces questions ne reflètent que quelques exemples des difficultés que l'on s'imposerait advenant la victoire de l'option indépendantiste. Ce sont des questions concrètes que soulève le projet et auxquelles on n'a pas trouvé de réponses convaincantes depuis 50 ans que dure ce débat.

D'autres défis, tels la mondialisation, la construction d'institutions pertinentes et performantes à ce niveau pour assurer la paix mondiale, l'amélioration du sort des plus démunis, la protection de l'environnement et la recherche d'une solution au défi alimentaire mondial sont les enjeux qui mobilisent aujourd'hui mon attention.

Et bien d'autres Québécois semblent eux aussi avoir décidé de tourner leur attention vers d'autres sujets que la sempiternelle question nationale.».

Le même jour, on annonçait dans Le Devoir la mort de mon ami Michel Doré à Paris le 22 août.

Jeudi 15 septembre. La veille, nous étions allés au Cinéma Beaubien voir *La Conquête,* un film sur la carrière politique de Nicolas Sarkozy. C'était un bon film.

Samedi 17. Reportage à la télé sur l'histoire de la musique country au Québec. On y faisait référence à deux succès que j'ai bien appréciés, *J'ai un amour qui ne veut pas mourir* de Renée Martel, qui date de 1970, et à *Mille après mille* de Willie Lamothe.

Du 3 au 11 octobre, nous sommes allés à Notre-Dame-du-Portage, à Rimouski et à Québec. À Notre-Dame-du-Portage, nous avons rencontré mes cousines et cousins, Charlotte Dumais et son mari, Pierre Dumais et son épouse, René Dumais et son épouse, Renée Dumais, religieuse, et sa sœur Jacqueline. À Québec, nous sommes allés chez Rolande et Benoît et chez Marc et Hélène Laforce. Alors que je complimentais Hélène pour son attitude positive en dépit de son lourd handicap, elle me mentionna que sa mère lui disait toujours qu'elle était née avec des dispositions heureuses.

Nous sommes allés à New-York du 5 au 12 novembre 2011. Nous résidions au Paramount Hotel, près de Time Square. Quel lieu fascinant que cet endroit! J'y étais invité par l'IEDM pour assister à une rencontre de l'Atlas Economic Research Foundation. C'est une fondation qui diffuse la pensée économique libérale. J'y ai entendu une conférence de Mario Vargas Llosa. Cette réunion me fit connaître plusieurs organismes internationaux voués à la recherche et à la diffusion de la pensée libérale.

Nous sommes allés visiter Yannick et Maggie qui vivaient alors à New-York depuis un certain temps. Nous sommes allés voir un spectacle sur Broadway au New Amsterdam Theater. C'était la comédie musicale *Mary Poppins.* Spectacle merveilleux. Nous sommes aussi allés au Metropolitan Museum of Art et au Museum of Modern Art. Samedi le 5 novembre, il y avait une partie de hockey Canadiens contre Rangers. Yannick nous y a invités, ce qui nous a donné l'occasion de visiter le Madison Square Garden nouvellement rénové. Malheureusement pour nous, les Canadiens ont perdu!

Vendredi, 30 décembre 2011. La veille, un incident est survenu à mon ordinateur. Le disque dur est devenu dysfonctionnel. Je suis allé chez Future Shop avec l'intention de m'acheter un nouvel appareil et de voir s'il était possible de récupérer la documentation contenue dans mon ordinateur. J'ai acheté un nouvel appareil, mais il a été impossible de récupérer quoi que ce soit de mon ancien. C'était une grande tristesse de voir tout ce que j'avais perdu en matière de photos, de documents, de calculs comptables. Heureusement, j'avais par contre enregistré beaucoup de choses sur des disquettes et imprimé plusieurs textes. Évidemment, j'ai équipé mon nouvel ordinateur d'un disque dur externe afin que cela ne m'arrive plus.

Lundi, 30 janvier 2012. La veille, je suis allé diner chez Félix et nous sommes allés à Kirkland voir Simon patiner à une séance de *Power skating.*

J'ai lu de Céline, *Voyage au bout de la nuit,* d'Alex Bellos, *Alex au pays des chiffres,* et de Michael Lewis, *The Big Short* qui traite de la crise du crédit dans le monde de la finance.

Nous avions visionné à la télé une série de quatre émissions sur les autochtones à Radio-Canada. Elles étaient très bien faites et très instructives. Elles cherchaient à faire dépasser chez les auditeurs l'image essentiellement négative des autochtones qui est malheureusement très répandue au Canada. Elles nous ont fait connaître le Dr Stanley Vollant. Voici une partie de ce qu'en dit Wikipédia consulté le 27 mars 2015 :

«*Stanley Vollant, né le 2 avril 1965, est un chirurgien Innu de la communauté autochtone de Pessamit, située aux abords du fleuve Saint-Laurent sur la Côte-Nord, au Québec.*

Venant de Pessamit et ayant eu une enfance très liée à la nature, il est le tout premier autochtone québécois à devenir chirurgien en 1994. Spécialisé en laparoscopie, il est coordonnateur du volet autochtone de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Impliqué dans de nombreuses causes sociales, il est notamment connu pour sa marche d'envergure, Innu Meshkenu, visant à sensibiliser les populations autochtones de l'Est du Canada quant aux saines habitudes de vie.».

Ces émissions nous ont fait connaître l'Université des premières nations qui existe en Saskatchewan. Nous avons également appris que la Loi sur les indiens ne s'applique pas aux Innus.

Vendredi, 10 février 2012. Je venais de terminer la lecture de *Georges et le big bang,* de Lucy et Stephen Hawking. C'est un livre pour enfant. Je ne savais pas si c'était mon érudition d'adulte

qui l'expliquait mais je n'avais pas trouvé le livre très bon. Il contenait des invraisemblances et des messages écologistes très politiquement corrects.

Samedi 11 février 2012. La veille, j'avais décidé de diminuer radicalement ma consommation de desserts sucrés. (Je relis cela en 2015 et je me dis: une vraie promesse de politicien !)

Jeudi, 15 mars. Nous étions, Denise et moi, à Sept-Îles depuis vendredi le 9 mars. Nous gardions la petite Léiya. Ses parents, Karl et Jennyfer, étaient en vacances au Costa-Rica.

Je venais de lire pour la deuxième fois le livre d'Amin Maalouf, *Les croisades vues par les arabes.* Il s'agit d'un volume d'histoire qui n'est pas facile à lire mais qui est très enrichissant. Il a contribué très sérieusement à faire comprendre à un Occidental la perception qu'ont certains Arabes et Musulmans de ce que furent les Croisades. Il rappelle que le Turc qui a tiré le Pape Jean-Paul II en 1981 avait expliqué dans une lettre qu'il avait décidé de tuer le commandant suprême des Croisés. Également, Al Quaïda a situé sa guerre contre l'Occident comme une continuation de la guerre des Musulmans contre les Croisés. Les Croisades ont mené à l'occupation par les Francs de parties du Moyen-Orient durant environ 200 ans, soit de 1 096 à 1 291. Le début des Croisades coïncidait à peu près avec l'invasion de l'Angleterre par les Normands. Les Croisades mettent en scène de nombreux personnages et dynasties. Mentionnons Pierre l'Ermite, Richard Cœur de Lion (1190), Saladin, Gengis Khan, les Mameloukes, les Templiers, etc. Le saccage de Constantinople par les Francs en 1204 à l'instigation de Dandolo, le Doge de Venise, fut un événement marquant de la période. Les Chrétiens d'Orient et d'Occident étaient souvent divisés au cours de ces péripéties. La barbarie qui a prévalu dans les deux camps, mais spécialement dans le camp Franc, était hallucinante. Voici la description de tels événements faits par Amin Malouf reproduite dans Wikipédia consulté le 27 mars 2015 :

«*Ma`ârra an-Nu`mân*

Le 11 décembre 1098, la forteresse fut prise par les croisés de Raymond *IV de Toulouse, dit Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse et Bohémond de Tarente, dit Bohémond de Hauteville après un siège de trois semaines. Le 5 janvier 1099, Raymond démantela la forteresse de Ma`arrat après que les croisés y eurent massacré des milliers de personnes, mais le chiffre de 20 000 paraît plus probable. Le 13 janvier, l'armée reprit sa marche vers le sud, nu-pieds et vêtus en pèlerins, suivie par Robert II de Normandie et Tancrède, neveu de Bohémond.*

Selon Amin Maalouf, la prise de cette ville fut accompagnée d'actes de cannibalisme de la part des croisés. « Les nôtres faisaient bouillir les païens adultes vivants dans les marmites et fixaient les enfants sur de broches pour les dévorer grillés ». Ultérieurement les témoins ont expliqué ces actes par la famine, c'était en hiver et il n'y avait guère de ravitaillement. Amin Maalouf, se référant à Albert d'Aix, dit ceci : « Les nôtres ne répugnaient pas à manger non seulement les Turcs et les Sarrasins tués, mais aussi les chiens. ».

Dans l'ouvrage d'Amin Maalouf, on se familiarise avec des termes tels que Sarrasins, Maures, Mongols, Tartares, Assassins.

Durant que nous étions à Sept-Îles, Joey, le mari de Jasmine s'est fracturé la cheville en jouant au hockey. Il fut inactif durant trois mois.

Mardi, 27 mars 2012. Ce jour-là, dans Le Devoir page 9, un étudiant favorable à la hausse des droits de scolarité, Karl W. Sasseville, cite Raymond Aron : «*L'égalitarisme doctrinaire s'efforce vraiment de contraindre la nature, biologique et sociale, et il ne parvient pas à l'égalité, mais à la tyrannie.»*

Jeudi, 29 mars 2012. J'écoutais sur TFO (Télévision francophone ontarienne), une série sur les Borgia. Le roi de France qui affronta le pape Borgia (Alexandre VI) se nomme Charles VIII. L'élection de ce pape a eu lieu en 1492 (année de la «découverte» de l'Amérique par Christophe Colomb) et il régna jusqu'en 1503. Très intéressante série, tout comme la saga extraordinaire des Borgia.

Dimanche de Pâques, 8 avril 2012. Je suis allé voir la semaine dernière le film *La séparation,* un film iranien qui a gagné l'Oscar du meilleur film étranger. Très bon et émouvant. Il nous faisait voir de l'intérieur certains aspects de la société iranienne, entre autres son système judiciaire. Nous avons regardé vendredi à la télé le film *Le vendeur.* Très bon.

Lundi 9. À la radio, on parle de Marie Cardinal. J'ai lu il y a longtemps son livre *Les mots pour le dire.* J'ai envie de le relire.

Vendredi, 13 avril. Cette semaine-là, nous sommes allés passer deux jours à l'Auberge de la Montagne Coupée à Saint-Jean-de-Matha pour nous tenir éloignés de la senteur et du bruit que dégageaient les travaux effectués dans le logement voisin du nôtre au Village olympique.

Nous suivions encore la série sur les Borgia à TFO. Elle nous montre l'atrocité des actions qui ont caractérisé le règne de cette famille. Denise et moi échangeons sur l'étrangeté à nos yeux de ce type de comportement.

Mais, curieusement, dans Le Devoir du même jour, un article intitulé: *Lutte au sommet en Chine-La chute du Prince de Chongping* (Bo Xilai) nous décrit des événements qui ne le cèdent en rien relativement à leur atrocité à ceux qui sont survenus sous le règne des Borgia.

Lundi 23 avril. Samedi dernier eut lieu la fondation de la Coalition avenir Québec (CAQ). L'épouse de son chef, François Legault, Isabelle Brais, est la personne que j'avais embauchée comme responsable des ventes publicitaires au Coopérateur agricole.

Dimanche, 29 avril 2012. J'ai noté des informations sur l'intégration et les gros producteurs de porcs au Québec : Mario Côté, Isoporc, 750 000 porcs, Fulgence Ménard, DuBreton, Brochu, Robitaille, Lucy porc. (Je crois que ces informations provenaient de La Semaine Verte).

Dimanche 20 mai. La veille, nous avons regardé à la télé le film *La dolce vita.*

Vendredi 25 mai. J'ai noté que j'étais depuis un certain temps de plus en plus intéressé par la question autochtone (La série télé sur les Autochtones que nous avions regardée y a contribué). Je suis allé au 80^{ième} congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des

sciences (ACFAS) au cours du mois courant pour entendre les chercheurs qui travaillent sur ce thème. Hier, il y avait à Radio-Canada à l'émission *De Remarquables oubliés* une émission spéciale sur le Mohawk Levi General (Deskaheh) qui est allé à Genève pour parler au nom des autochtones devant la Société des Nations qui a refusé de le recevoir. Voici la description du personnage que l'on retrouve sur le site http://ici.radio-canada.ca, consulté le 28 mars 2015 :

«*Levi General « Deskaheh » (1873-1925), un Amérindien à la Société des Nations*

Levi General est né en 1873 dans la réserve de Grand River en Ontario, de parents fermiers. Il est l'aîné de huit enfants, membres du clan des Ours du peuple des Six-Nations. Éduqué à l'école élémentaire dans la religion chrétienne, il pratique la religion de ses ancêtres de la maison-longue. Il parle cinq dialectes iroquois ainsi que l'anglais. Au sortir de l'école, il part travailler aux États-Unis comme bûcheron, mais un accident le force à rentrer chez lui. Il se marie avec une Métisse. Ils ont quatre filles et cinq fils, et vivent des produits de leur ferme.

Un honnête homme
Levi General est un Indien qui a réussi.
En 1917, cet excellent orateur est intronisé chef héréditaire de son peuple, c'est-à-dire « Deskaheh », à une époque où le gouvernement canadien reconnaît le droit aux Iroquois de se gouverner de manière autonome.

Un militant infatigable
Au début de la Première Guerre mondiale, le gouvernement canadien met fin à cette cohabitation et décide d'assimiler les Indiens, de force si nécessaire. De 1921 à 1925, Levi General Deskaheh multiplie les démarches auprès du gouvernement canadien à Ottawa, puis en Angleterre et jusqu'à Genève auprès de la Société des Nations (devenue l'Organisation des Nations unies). Il demande à cette instance internationale de reconnaître la souveraineté des Iroquois, les Haudenosaunee.

Courageux dans l'adversité
Deskaheh fait la promotion de son peuple aux dépens de sa santé, éloigné de sa famille et de son peuple, dépouillé de ses biens mobiliers et de ses titre et fonctions de chef, interdit de résidence au Canada. Il demeure fier et inébranlable devant l'injustice. Il affronte les refus et les trahisons de toutes parts et ne baisse jamais les bras.».

Samedi 26 mai. J'ai pris note du nom exact du *Centre d'études sur les coûts de production en agriculture.*

Vendredi, 8 juin 2012. Publication hier du document GEO-5 en vue de la rencontre Rio+20. Cette rencontre se nomme ainsi suite au Sommet de la terre tenu à Rio-de-Janeiro en 1992. GEO-5 est publié à tous les 5 ans.

Dimanche 17 juin. Nous sommes revenus aujourd'hui d'un séjour de deux jours à Québec.

J'ai séjourné avec Denise au Costa-Rica du 16 juillet au 6 août. J'y ai participé à un atelier d'écriture en préparation du GFARD (Global Forum on Agricultural Research for Development), atelier organisé par le GCARD (Global Conference on Agricultural Research fot Development).

Cette activité a durée trois jours. J'y ai présenté un résumé des travaux de la CAAAQ, du peu de suivi qui en est résulté et une analyse des raisons qui l'expliquent. Cette rencontre a eu lieu aux bureaux de l'IICA où j'avais travaillé.

Après mes réunions de travail, j'ai amené Denise à l'IICA et à Moravia où j'avais résidé. Nous sommes par la suite allés en autobus GrayLine à l'Arenal, à Monteverde, et à Manuel Antonio. Après être revenus à San José, nous avons visité entre autres, le volcan Irazu, le jardin Lancaster et la vallée Orosi.

Lundi 14 août. Je m'étais depuis un certain temps réabonné au Western Producers, le journal agricole de l'Ouest du Canada. J'avais lu dans le dernier numéro un article sur les Doukhobors. Au cours d'une réunion du monde agricole à laquelle j'avais assisté dans les Prairies canadiennes, j'avais participé à une rencontre à laquelle nous étions invités pour visiter l'une des communautés religieuses ayant une vie communautaire agricole. Ce type de communautés étaient et sont encore à ma connaissance assez nombreuses dans les Prairies, et comprennent, outre les Doukhobors, les Huttérites et les Mennonites. Voici la description d'une partie de l'histoire de Doukhobors que l'on retrouve dans Wikipédia consulté le 28 mars 2015 :

«*Les Doukhobors (russe: Духоборы/Духоборцы) sont une communauté chrétienne d'origine russe, vivant au Canada et en Géorgie. Eux-mêmes appellent leur organisation « Union des Communautés spirituelles du Christ » (anglais : Union of Spiritual Communities of Christ).*

Histoire

Doukhobors signifie "lutteurs de l'esprit" en russe. Les doukhobors rejettent le gouvernement des hommes, le clergé, les icônes, tous les rituels ecclésiastiques, les écrits bibliques autres que les quatre Évangiles et le caractère divin de Jésus de Nazareth. Ils sont persuadés que nul n'a besoin d'intermédiaire entre Dieu et l'homme, car chaque homme porte en lui un morceau de divinité. Ils sont d'ardents pacifistes, ce qui leur valut à double titre, religieux et politique, une dure répression dans l'Empire russe et plus encore en Union soviétique, subissant tortures, déportation et privations de liberté.

Les doukhobors sont cités pour la première fois en 1785 par l'archevêque orthodoxe russe Ambrosii.

Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, les doukhobors quittèrent la Russie en masse. La plupart trouva refuge aux frontières de l'Empire russe, et en particulier en Géorgie, dans la région inhospitalière de la Samskhée-Javakhétie, à la frontière de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. À la fin du XIX^e^ siècle, une partie d'entre eux choisirent le Canada comme pays d'immigration, pour son isolement et son caractère pacifique, et parce que ce pays était disposé à les accueillir. Ils s'y installèrent en 1899.

Leur voyage de Batoum en Amérique fut payé par des quakers, par des tolstoïens sous l'action de Vladimir Tchertkov qui avaient pitié de leurs malheurs, et par le romancier Léon Tolstoï lui-même, qui fit abandon des droits d'auteur de Résurrection pour alimenter le fonds de leur émigration. Il collecta également de l'argent auprès d'amis aisés. Au Canada, les doukhobors établirent un mode de vie communautaire semblable à celui des huttérites, et, n'étant pas

réprimés, ont aujourd'hui environ 30 000 descendants et convertis. En revanche, après sept décennies de répression, la communauté connue en Géorgie ne compte qu'environ 500 survivants, vivant simplement de l'agriculture comme à ses origines, en traitant de manière égale hommes, femmes et enfants.

En dehors de ces deux communautés, il est possible qu'il en existe d'autres en Russie, dans les régions de Rostov, de Stavropol et de Toula, où sont revenus une partie de ceux de Géorgie à partir de 1986, grâce à la libéralisation du régime par la glasnost et la perestroika.

Jusqu'en 1957, la Colombie-Britannique n'accordait le droit de suffrage aux doukhobors, objecteurs de conscience comme les mennonites et les huttérites, que s'ils avaient servi en temps de guerre, ce qui revenait concrètement à les en exclure. C'est seulement en 1960, avec une première application aux élections fédérales de 1963, que les restrictions au droit de vote et d'éligibilité basées sur la "race" ou la religion furent levées au Canada.».

Dimanche, 26 août 2012. La veille, nous étions revenus d'Alma où nous avions rencontré Maryse et sa famille. Nous sommes allés visiter le Musée de la fromagerie Perron à St-Prime. Dans un film que l'on nous présentait, un membre de la famille racontait l'histoire des Perron. Le premier a commencé à travailler dans l'industrie vers 1890. Le narrateur nous disait dans le film : *quand notre ancêtre a commencé dans l'industrie, les vaches donnaient 3 500 lbs. de lait par année. Aujourd'hui, elles donnent 15 000 lbs..* Nous avons également visité Val-Jalbert et le Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité de Lac-à-la-Croix durant ce séjour. Au Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité, nous avons vu une biographie de l'arpenteur-géomètre Paschal-Horace Dumais.

Durant mon séjour à Alma, j'ai terminé le manuscrit d'une autre publication intitulée: *Les conséquences négatives des offices de commercialisation agricole.*

L'IEDM a publié le 22 août 2012 un communiqué de presse annonçant la publication de ce cahier de recherche. En voici la teneur :

«***Communiqués de presse***

28 août 2012
Les offices de commercialisation agricole et la gestion de l'offre coûtent cher... aux producteurs

Le mardi 28 août 2012 – *Les acheteurs canadiens ne sont pas les seuls à faire les frais d'un système de gestion de l'offre qui leur coûte environ 3,9 milliards de dollars par an. Une nouvelle étude de l'Institut économique de Montréal (IEDM) signée par Mario Dumais démontre que les producteurs eux-mêmes sont prisonniers d'un vaste système de 80 offices de commercialisation agricole qui exercent un monopole sur la mise en marché et qui, dans certains cas, limitent la production.*

Les offices de commercialisation visent à fixer des prix plus élevés que ceux du marché par la création d'un monopole de mise en marché, avec ou sans gestion de l'offre. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, gonfler le prix des aliments ne signifie pas nécessairement que les agriculteurs s'enrichissent, soutient l'auteur de l'étude.

La valeur des quotas, qui atteint en moyenne 1,4 million de dollars par ferme laitière notamment, contribue à réduire le revenu des fermes. Par exemple, alors qu'un producteur de lait québécois obtenait 12,67 $ de plus par hectolitre que le prix du marché du Nord-Est américain en 2002, il devait débourser 19,39 $ en intérêts découlant de l'achat de quotas de production. Des chercheurs de l'OCDE ont d'ailleurs observé que la plupart des programmes gouvernementaux en matière d'agriculture n'ont pas réussi à traduire l'argent investi en revenu supplémentaire pour les familles agricoles.

Au Canada, le degré de centralisation de la mise en marché des produits agricoles rend difficile l'adaptation aux préférences diverses des consommateurs. Le manque de flexibilité de cette bureaucratie fait perdre des occasions, affirme l'auteur. Le marché japonais, très exigeant en matière de qualité et de traçabilité du porc, a d'ailleurs diminué la part de ses approvisionnements de source canadienne il y a quelques années, pour se tourner vers la production américaine, qui a su répondre plus rapidement à la demande.

« Les offices de commercialisation, qu'ils exercent ou non une gestion de l'offre, ratent la cible quant aux principaux objectifs fixés et n'ont plus leur raison d'être. Un véritable entrepreneuriat agricole ouvert aux échanges mondiaux passe par l'élimination progressive des quotas et par l'indemnisation des agriculteurs qui détiennent actuellement ces quotas. C'est une transformation qui a d'ailleurs bien servi les producteurs australiens », conclut M. Dumais.

Le Cahier de recherche intitulé ***Les conséquences négatives des offices de commercialisation agricole****, préparé par Mario Dumais, chercheur associé à l'IEDM et ex-directeur des publications de l'Union des producteurs agricole (UPA), peut être consulté sans frais sur notre site Web.».*

Peu de temps après cette publication, le président de l'UPA l'a critiquée dans La Terre de chez nous. J'ai transmis une réplique à cette critique au journal. Comme je m'y attendais, ils ne l'ont pas publiée. On la retrouve accompagnant le Cahier de recherche sur le site de l'IEDM.

Comme je l'avais apprécié lorsque j'ai connu l'existence de cette institution, l'IEDM, et la philosophie qui l'animait, je me suis rendu compte qu'elle jouait un rôle important dans la société québécoise en y donnant un canal d'expression au point de vue libéral dans les débats de société.

10 octobre 2012. Nous avions visionné au cours des deux derniers jours *Le déclin de l'empire américain* et *Le monde selon Garp.*

Je venais de lire de Réjean Morissette : *Les autochtones ne sont pas des pandas,* et de Suzanne Dion et Pascale Tremblay, qui étaient toutes deux à la CAAAQ : *Ces gens qui changent la terre,* et de Jocelyne Saucier : *Il pleuvait des oiseaux,* et un livre intitulé*: Historia de Costa Rica* (dont j'ai oublié le nom de l'auteur)*,* et de Paul-André Linteau (avec qui j'ai enseigné au Département d'histoire de l'UQAM): *Maisonneuve,* une histoire particulièrement fouillée de cette ville avant sa fusion avec Montréal, de Collegium international : *Le monde n'a plus de temps à perdre.* Cet ouvrage, de même que celui de Jacques Attali : *Demain, qui gouvernera le monde* ? ont contribué à me motiver à adhérer au Mouvement fédéraliste mondial. J'ai également lu *La mythologie égyptienne.*

15 novembre. Nous suivions une série à TV5 intitulée Secrets d'Histoire. Nous avions vu : *Soliman le Magnifique, Catherine de Suède, Henri IV, Lafayette,* et des séries sur les Borgia à TFO et sur les Stuart (Henri VIII) à Radio-Canada.

20 novembre 2012. La veille à TV5, dans la série Secrets d'Histoire, nous avions vu une biographie d'Henri d'Orléans, Duc D'Aumale. Il était le fils du Roi Louis-Philippe 1er. Il était l'héritier du dernier Prince de Condé, son parrain. Il hérita à ce titre du château de Chantilly. Il fit reconstruire ce château qu'il dota de l'une des plus importantes collections de tableaux qui existe en France et d'une bibliothèque dotée d'œuvres précieuses et rares. Il léga le tout à l'Institut de France. La crème Chantilly tire son origine de ce château.

7 janvier 2013. J'ai commencé ce soir-là l'utilisation d'un nouveau cahier. J'ai trié des papiers. Nous avions vu au cinéma, la semaine dernière, le dernier James Bound: *Skyfall.* Nous avions également vu à la télé le film *Orgueil et préjugés,* inspiré du roman de Jane Austen. Nous avions aussi vu le film du Québécois Jean-Marc Vallée sur la jeune Reine Victoria. Nous avions apprécié tous ces films.

8 janvier. J'avais terminé la lecture du livre de Julie Otsuka : *Certains n'avaient jamais vu la mer.* J'avais entrepris de lire La Bible. J'étais allé à une conférence à la BANQ sur l'immigration grecque au Canada. Elle était assez décevante.

Mercredi 9 janvier. J'avais entrepris ce jour-là de lire *Les désorientés,* d'Amin Maalouf. C'est un roman qui raconte la jeunesse d'un personnage (Adam) et de ses amis. Ils vivaient en Syrie. Dans un passage, il situe l'action près d'Alep. Il raconte les litiges relatifs à l'absence de clarté des titres de propriété. Il traite de nombreux thèmes qui nous aident à comprendre un peu mieux les litiges du Proche-Orient et les relations entre les trois grandes religions qui y sont nées. J'aime beaucoup cet auteur. J'ai lu de lui, en plus de son livre sur les Croisades, son livre intitulé: *Samarcande.*

Samedi 12 janvier. Je cherchais le nom d'un plat salvadorien que j'ai connu au Costa Rica. Je l'ai trouvé : c'est le pupusas. Il s'agit de tortillas garnies à l'intérieur.

13 janvier 2013. Ce jour-là, j'ai eu 72 ans. Nous sommes allés manger chez Jasmine la veille pour mon anniversaire. Félix, Monika et Simon y étaient également. J'avais terminé la lecture des *Désorientés* d'Amin Maalouf. Nous avons vu le 1er épisode de *Downton Abbey.* Et le 13, nous sommes allés voir le film sur Lincoln et manger au Vieux Duluth.

Dimanche, 20 janvier 2013. Nous étions à Québec à l'Hôtel Alt (anciennement appelée Germain-des-Prés) où nous allons souvent. J'y avais séjourné quand j'étais à Québec pour la CAAAQ. Nous sommes partis le lendemain matin. Nous étions venus pour un débat sur la gestion de l'offre organisé par l'Association des étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Le débat m'opposait à Daniel Mercier-Gouin, un professeur de cette Faculté qui supporte la gestion de l'offre alors que je propose son abolition. Je m'en suis bien tiré, même si l'auditoire était plutôt favorable au point de vue de mon adversaire. Des producteurs agricoles, y compris l'ancien président de l'UPA, Laurent Lacasse, étaient présents. Le débat se déroulait au Salon de l'Agriculture à Expo-cité à Québec. Il y eut des articles sur le débat dans La Terre de chez nous et Le Coopérateur agricole. Après ce débat, je me demandais

si j'allais prendre des initiatives pour continuer à intervenir dans le dossier des politiques agricoles.

J'ai à cette occasion assisté à une conférence d'une personne extraordinaire, Nancy Dumais, qui est agricultrice et marathonienne. Elle a couru 31 marathons. Elle a également participé à quatre épreuves de course dans le désert du Sahara, dont l'une qui impliquait de courir environ 250km en cinq jours. Elle habite près de Saint-Jean-Port-Joli, sur la ferme Rotaly à Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Je lui ai parlé après la conférence. J'avais déjà lu des reportages à son sujet dans les journaux régionaux quand j'étais à Sainte-Luce. Je lui ai dit qu'elle était avec l'Astronaute québécoise, Julie Payette, une des personnes que j'admirais le plus au monde !

Nous avions visité la veille, samedi, les membres de la famille de Denise qui vivent à Québec et nous avons dîné ce midi-là chez Rolande. Nous sommes arrêtés dîner le lendemain chez des amies de Denise qui habitent à Trois-Rivières, Nicole Chiasson et Hélène Héroux.

Dimanche 27 janvier. J'ai terminé la lecture du livre *Artéfact* de Carl Leblanc. Impressionnant.

Lundi, 28 janvier 2013. Ce jour-là durant un lunch, j'ai rencontré Clément Gagnon pour une discussion à propos de l'entreprise Partenaires agricoles qu'il a fondée et dont il est le PDG. Elle vise l'acquisition de terres agricoles au Québec. J'ai été amené à prendre contact avec lui suite à ma rencontre avec Conrad Bernier, agronome et ancien Président de l'Ordre des agronomes. Il s'intéressait à ma candidature pour un comité aviseur que l'entreprise avait mis sur pied. J'étais intéressé à ce moment-là. Après mûres réflexions, j'ai décliné l'invitation.

Jeudi 14 février. J'ai invité Denise à souper chez Graziella pour la Saint-Valentin.

Vendredi 15. L'OCDE a publié une étude sur l'évasion fiscale et les paradis fiscaux pour la réunion de Moscou des Ministres des finances des pays du G-20.

8,10- Militant pour un gouvernement mondial

J'ai depuis longtemps la conviction que seul un gouvernement mondial permettrait de mettre fin à l'existence des paradis fiscaux. Motivé par cette conviction, sur le site internet de Wikipédia sous l'item gouvernement mondial, j'ai découvert l'existence du Mouvement fédéraliste mondial qui préconise la mise en place d'un tel gouvernement. J'ai adhéré à la section canadienne de ce mouvement (MFMC). Voici le texte que j'ai transmis à l'organe du Mouvement, le Mondial, pour annoncer et expliquer mon adhésion. Il a été publié dans le numéro de mai 2013. En voici le contenu :

«*Pour un gouvernement mondial*

L'humanité fait face à des problèmes dont la solution exige la création d'un gouvernement mondial. Parmi ces problèmes, mentionnons la guerre, la détérioration des écosystèmes planétaires, tels l'atmosphère et les océans, la mondialisation de l'économie en l'absence d'un pouvoir politique pouvant l'encadrer, l'anarchie monétaire internationale, le scandale des paradis fiscaux, les inégalités sociales mondiales, l'absence de planification mondiale de la consommation des ressources épuisables, etc.

Les états nationaux actuels et les institutions internationales qu'ils ont créées sont incapables de résoudre ces problèmes. Pour illustrer cette impuissance, prenons l'exemple de la persistance des guerres. L'article premier de la Charte des Nations-Unis mentionne que le premier but de cette organisation, créée en 1945, est de mettre fin à la guerre. Or depuis cette date, le nombre de guerres qu'a subit l'humanité est considérable (des évaluations sérieuses l'estiment à 160 ou plus) et le nombre des mortalités qu'elle a entrainé est de l'ordre de 50 millions. Au-delà de ce carnage, nous subissons en permanence la menace que représentent les armes nucléaires et la multiplication de leurs détenteurs. Sur le plan économique, les dépenses militaires, la destruction d'actifs publics et privés lors des guerres et les pertes de production qu'elles provoquent, les dépenses qu'engendrent le maintien des blessés de guerre, civils et militaires, gaspillent des ressources qui pourraient contribuer substantiellement à améliorer le sort des plus démunis sur la planète. Ajoutons comme motif supplémentaire de révolte contre la guerre, l'empathie qu'un être humain normalement constitué est susceptible de ressentir envers ceux de son espèce qui vivent les drames de voir leurs proches tués, blessés ou mutilés par la guerre, ou de subir la destruction de leurs moyens de subsistance.

Peu de gens sont susceptibles de nier l'existence de problèmes graves que ne peuvent régler les états nationaux ou les organisations internationales existantes. Cependant, la plupart de ceux qui admettent ce fait seront sceptiques face à la possibilité de créer un gouvernement mondial pour y faire face. La vie humaine est si courte, et l'évolution des structures sociales si lentes, que l'on a tendance à penser que celles qui encadrent notre existence sont éternelles. Mais un bref examen de l'histoire nous démontre que les états nationaux qui encadrent notre vie politique sont de création relativement récente à l'échelle de l'histoire humaine. Les règles qui régirent les sociétés humaines, avant d'être mises en place par les états nationaux actuels, ont été tour à tour le fait des familles, des tribus, des cités, des provinces, des fiefs féodaux, et d'empires. Si de longues périodes ont été nécessaires pour franchir les étapes de cette évolution, la révolution technologique dont nous vivons les résultats dans l'univers des communications est susceptible d'accélérer le cours de l'histoire en ce domaine également.

L'espèce humaine a créé, par tâtonnement, plusieurs des institutions et des outils qui ont amélioré son sort. Elle a également appris qu'en l'absence d'un état de droit, les rapports humains sont régis par la loi du plus fort. L'espèce humaine à l'échelle planétaire, ne dispose pas à l'heure actuelle d'un état de droit. Il nous incombe, si nous en souhaitons un, de le faire savoir et de militer en faveur de son avènement. Pour qu'il advienne, nous avons besoin d'un gouvernement mondial. Des mouvements existent à cette fin, et j'ai décidé d'en rejoindre un, qui se nomme : Mouvement fédéraliste mondial-Canada. Il préconise un gouvernement mondial démocratique à plusieurs paliers, ce qui explique le qualificatif fédéral que recèle son nom, qualificatif qui n'a rien à voir avec le débat constitutionnel canadien.

Mario Dumais, Avril 2013».

Dimanche, 17 février. J'ai préparé un projet visant la création d'une Chaire de recherche en gouvernance mondiale que j'ai transmise à deux vice-recteurs de l'Université de Montréal.

Lundi 18 février. J'ai assisté à une rencontre de la section montréalaise du MFMC. J'assistai par la suite à ces rencontres jusqu'à mon déménagement et à mon cancer.

Samedi, 23 février 2013. Des recherches me firent connaître l'existence du *Stockholm International Research Institute (SIPRI), et l'Université de la paix au Costa Rica.*

Dimanche 24 février. Vendredi, nous sommes allés voir le film *L'histoire de Pi.* La veille, je suis allé voir Simon au hockey. Ce jour-là, je suis allé à une activité de l'United Church située sur le Boulevard Maisonneuve près de Décarie. J'y étais parce que s'y déroulait une activité organisée par des membres de la section montréalaise du MFMC. J'ai été impressionné par l'ouverture d'esprit de cette communauté. Une de ses manifestations est que les athées y sont bienvenus!

J'avais commencé depuis un certain temps à me procurer et à regarder des cours produits par l'entreprise américaine *The Great Courses*. J'avais appris son existence par des annonces qu'elle produit dans le magazine *The Economist*. En passant, je suis abonné et je lis ce magazine depuis au moins une vingtaine d'années. Les deux premiers cours que j'avais achetés et regardés étaient les suivants : Medical Myths, Lies and Half-Truths et From Yao to Mao: 5000 years of Chinese History. Tous ces cours sont donnés par des professeurs émérites des universités américaines.

Mercredi 27 février. J'ai terminé la veille la lecture du livre *One World* de Wendell L. Wilkie, qui avait été candidat à la présidence américaine en 1940. Ce livre a été écrit en 1943 et s'est vendu à des millions d'exemplaires. Il a été écrit suite à des voyages de l'auteur à travers le monde. Il préconisait une sorte de gouvernement mondial.

Samedi, 16 mars 2013. Ce jour-là, j'ai terminé la lecture du livre *World Democratic Federalism* de Myron J. Frankman. L'auteur est un professeur retraité d'économie de l'Université McGill. Je l'ai rencontré aux réunions de la branche montréalaise du MFMC. Il en était membre. Cet ouvrage intéressant préconise la formation d'un gouvernement mondial. Il supporte également la création d'un impôt et d'une monnaie mondiales (ce avec quoi je suis entièrement d'accord) et la mise en place d'un revenu de base garanti pour tous les citoyens du monde. Il documente l'histoire de la pensée économique, sociale et politique sur ces thèmes. J'en ai appris passablement sur le traité de Westphalie, qui a constitué le document orientant la vie politique en Occident vers la fondation des états nationaux. C'est un excellent ouvrage. J'avais par contre un peu de réticence à faire du projet de gouvernement mondial un projet un peu trop orienté vers la gauche comme c'est le cas de ce livre. Il devrait tenter de recruter des adhérents de toutes tendances.

Samedi 23 mars. J'étais à Sept-Îles. La veille, j'avais couché chez Benoît et Rolande à Québec. Nous avions parlé de gouvernement mondial. J'ai constaté qu'ils étaient comme on peut s'y attendre un peu ou assez sceptiques sur la possibilité que se réalise le projet, mais qu'ils souhaiteraient son arrivée si cela était possible. Après des échanges sur la question, Benoît m'a dit: *Si j'étais dix ans plus jeune, j'adhérerais à ce mouvement.* Rolande également avait trouvé convainquant le point de vue que l'on défend. À propos d'une menace de guerre nucléaire, elle m'a dit: *Cela m'inquiète et je me croise les doigts pour que cela n'arrive pas,* ce à quoi j'ai répliqué: *Je crois que nous devons faire plus que nous croiser les doigts,* observation avec laquelle elle s'est dite d'accord.

Sur la route 138 est, de Québec à Sept-Îles à quelques kilomètres avant d'arriver à Port-Cartier, il y a une affiche qui indique que nous traversons le 50ième parallèle.

Mardi, 26 mars 2013. Nous étions à Sept-Îles et nous gardions Léiya qui s'ennuyait de ses parents, spécialement lorsqu'ils appelaient sur Skype et qu'elle les voyait et les entendait. La veille, j'avais entendu à la radio un homme de 93 ans expliquer qu'il avait commencé à s'entraîner pour participer à une course olympique de 100 mètres pour les plus de 85 ans. Il a dit à l'intervieweur: *Quel que soit notre âge, nous devons toujours être prêts à entreprendre quelque chose.* Cela m'a motivé à continuer dans mon nouvel engagement en faveur de la création d'un gouvernement mondial.

Ce jour-là à la radio, on discutait d'une œuvre de Guillaume Apollinaire, *Les onze milles verges,* qui semblait amusante.

Durant mon séjour, j'ai lu *La petite fille de monsieur Linh,* de Philippe Claudel. Bon roman. J'ai relu également de Jacques Attali : *Demain, qui gouvernera le monde?*

Lundi de Pâques, 1er avril. Retour de Sept-Îles à Montréal.

Vendredi, 5 avril. J'ai démissionné hier de ma fonction de chercheur associé à l'IEDM. Je l'ai fait car je pensais avoir terminé d'écrire sur les politiques agricoles et je ne souhaitais pas afficher en permanences une étiquette de droite, même si je n'ai pas changé mon adhésion à une économie de marché qui favorise la liberté d'entreprendre et qui conteste une implication trop poussée de l'État dans la production. Par contre, je suis partisan qu'il exerce un rôle significatif dans la sauvegarde des biens publics et dans la redistribution des revenus.

En faisant le ménage dans mes papiers, j'ai noté que l'Hôtel Universel d'Alma est située dans le complexe Jacques-Gagnon. Celui-ci avait fondé la Fédération des caisses d'entraide économique qui payait des taux plus élevés que ceux du marché. L'entreprise a éventuellement fait faillite et a été rachetée par la Banque Laurentienne. Le frère du conjoint de Maryse, Pierre Beaumont, y travaillait.

Jeudi 18 avril. Cet après-midi-là, je suis allé voir la version 3-D du film Jurassic Park. Je n'avais pas vu l'original. J'étais content d'être allé voir ce film qui a été si populaire mais je n'ai pas été impressionné par la qualité de son scénario.

Lundi 22 avril. Je suis allé avec Denise aux Îles de Boucherville pour m'enquérir des réservations pour une activité nommée Regard sur les canards en migration où je voulais amener Simon. Nous avons fait des réservations pour le 11 mai et pris une marche. Denise, qui s'est inscrite au Club de Golf du Village olympique la semaine précédente, est allée frapper des balles dans le local réservé à cette fin au Village olympique.

Mardi 23 avril. J'avais ce jour-là une réunion du MFMC. J'ai cherché une définition de guerre (WAR). Dans www.thefreedictionary.com, j'ai trouvé: *War: a state of open, armed, often prolonged conflict carried between nations, states or parties.*

Vendredi 10 mai. La veille, j'avais invité Félix à diner pour sa fête, un peu en retard. Simon avait des allergies accrues et importantes ces jours-là. J'ai terminé la lecture de *La fiancée américaine,* d'Éric Dupont. C'est un livre extraordinaire. On se demande en le lisant comment un Québécois,

né à Amqui, a pu écrire un tel livre avec tant de références et de descriptions de lieux exotiques. Quand on lit la biographie de l'auteur, on comprend.

Je m'étais inscrit à une école d'été du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM). Cette école d'été traite des relations internationales. En plus d'apprendre sur les thèmes traités, je voulais voir l'intérêt qu'il pourrait y avoir chez ce public pour le projet d'un gouvernement mondial et vérifier auprès des enseignants l'intérêt qu'ils pourraient avoir au projet de Chaire de recherche sur cette question. Il s'est avéré qu'à l'exception d'une personne qui s'est jointe au MFMC, le scepticisme envers ce projet était très présent même chez ce type de personnes.

8,11- Déménagement à Ste-Agathe et cancer du pancréas

Au cours de cet été-là, j'ai loué un chalet Le Héron bleu à Val-des-Lacs, où Félix avait des terrains dont l'un au bord du Lac Joseph. Jasmine, Félix et leurs conjoints, de même que leurs enfants (Simon, Laura et Thomas) y sont venus. Les enfants sont venus pêcher au terrain de Félix. Nous avons fait des marches au sentier écologique que possède l'UQAM tout près du chalet que nous avions. Nous sommes allés nous baigner au lac de Félix et à la Plage Major du Lac-des-Sables à Sainte-Agathe-des-Monts. Après ce séjour dans les Laurentides, Denise avait vraiment envie que nous déménagions du Village olympique, et moi j'avais toujours mes symptômes d'asthme. Par conséquent, après notre séjour au chalet, nous sommes revenus pour explorer le marché immobilier à Sainte-Agathe. Après diverses consultations et visites, nous avons jeté notre dévolu sur le condominium # 8 situé au 15 rue Félix-Leclerc à Sainte-Agathe. Nous avons été séduits par le magnifique point de vue que nous avions sur le Lac-des-Sables et sur les montagnes environnantes. De plus, ce condominium était plus spacieux que notre appartement du Village olympique.

Vendredi, 2 août 2013. Nous avons déposé une offre d'achat qui a été acceptée sur le condominium, comportant comme date d'occupation le 1er octobre 2013. Nous avons donné dans les jours suivants notre avis de résiliation de notre bail au Village olympique qui se terminait le 31 décembre. Une personne a loué l'appartement à compter du 1er décembre.

Lundi 16 septembre. La veille, nous sommes allés voir le film de Woddy Allen, *Jasmine Blue.* Excellent.

Mercredi 18 septembre. Lundi j'avais fait une pancréatite. Je n'avais pas mangé lundi soir, ni le matin et le midi du lendemain. Le mercredi, j'ai noté: c'est guéri! (c'est ce que j'ai écrit cette journée-là!). Cette même journée, compte tenu de notre projet de déménagement, j'avais un rendez-vous avec mon médecin de famille, la Docteur Fatma Si-Ahmed. Elle m'a détecté une jaunisse et m'a prescrit d'aller me faire examiner immédiatement à l'hôpital. Je suis allé à l'Hôpital Santa Cabrini et j'y suis resté du 18 au 21 septembre. On m'a diagnostiqué une tumeur maligne au bout du cholédoque. On m'a prescrit une opération qui devrait se dérouler au CHUM (Hôpital Saint-Luc). J'étais évidemment inquiet d'un tel diagnostique. Les conséquences qui en suivront survenaient au moment où nous devions déménager. Je n'étais pas encore conscient que c'était en fait un cancer du pancréas dont je souffrais et de la gravité habituelle de cette maladie. Ceci étant dit, on m'informa que je pourrais me consacrer à notre déménagement avant d'être opéré. Le déménagement absorbera toute mon attention durant cette période. J'avais cependant depuis longtemps réfléchi à la manière dont je réagirais si j'apprenais un jour

que j'étais porteur d'une maladie qui ne me laisserait qu'un assez court temps à vivre. J'ai une inclinaison naturelle à me dire, si nous sommes nés, nous devons accepter de devoir mourir un jour. Ma brève fréquentation d'écrits bouddhiques a renforcé cette inclinaison. Durant toute la période de problèmes de santé qui s'amorçait, mon attitude demeura continuellement positive, ce dont me félicitera le personnel médical qui me soignera en me disant que mon attitude contribuait à ma guérison. Tout au cours de ce cheminement, je me suis dit: si on m'annonçait qu'il ne me reste qu'une courte période à vivre, je ne vais pas m'écraser dans un coin et pleurer, mais me demander, bon, qu'est-ce que je fais durant cette période?

Jeudi 26 septembre. Ce jour-là, nous sommes allés voir le film *Gabrielle.* Excellent. Comédienne formidable!

30 septembre. Monika a donné naissance à une petite fille qui se nommera Clara.

2 octobre 2013. Nous sommes déménagés comme prévu à Sainte-Agathe. Le tout s'est bien déroulé. Évidemment dans les jours qui ont suivi, nous nous sommes consacrés à nous installer et à faire faire quelques travaux dans la maison.

Jeudi 24 novembre. Je suis entré au CHUM le 29 octobre. J'ai été opéré le 30 pour mon cancer du pancréas. J'ai passé 8 heures à la salle d'opération durant lesquelles la Docteur Mylène Plasse m'a fait une chirurgie nommée une pancréatectomie céphalique (de Whipple). Je suis sorti de l'hôpital le 22 novembre, en assez bonne forme. J'ai dû suivre par la suite une chimiothérapie légère du mois de février au mois de juillet 2014. Comme elle était légère, je n'ai pas perdu mes cheveux.

Lors de mon séjour à l'hôpital, une hypertrophie de la prostate dont je souffrais depuis quelques années et qui avait empiré depuis quelques mois, a donné lieu à une cystoscopie suite à laquelle l'urologue du CHUM qui m'avait examiné, le Dr. Kevin Zorn, a recommandé que je sois opéré pour la prostate. Le 17 janvier 2014, j'ai été opéré par cet urologue qui utilise la technique au laser. Par ailleurs, je n'ai plus aucun symptôme d'asthme depuis que je suis déménagé à Sainte-Agathe.

30 décembre 2013. Maggie donne naissance à deux jumeaux qui se nommeront Léo et Jacques.

Samedi, 22 février 2014. J'ai recommencé à prendre des notes. Je venais de lire de Jocelyn Létourneau, *Je me souviens? Le passé du Québec dans la conscience de sa jeunesse.* Très intéressant. J'aime beaucoup cet auteur qui est professeur au Département d'histoire de l'Université Laval. Dans ses autres écrits, il contestait «*le récit national canonique»* qui présente l'histoire du Québec sous l'angle de la tragédie (la conquête), de la survivance et de la résistance à l'envahisseur anglais. Son attitude évoque chez-moi la répulsion que j'éprouvais à la fin de mon adolescence envers le nationalisme traditionnel incarné par la Société Saint-Jean-Baptiste et le clergé. Ma santé était bonne, compte tenu des épreuves que j'avais subies. Entre autres, je mangeais de tout et je digérais très bien.

Jeudi, 13 mars 2014. J'étais à Québec pour assister au 20^{ième} anniversaire de la création de la Fondation d'éducation à la coopération et à la mutualité, qui se déroulera vendredi le 14 mars et samedi le 15. J'y avais été invité car j'étais le Vice-président de la Fondation lors de sa

création. J'y ai rencontré plusieurs personnes de la Coopérative fédérée avec lesquels j'ai travaillé. Mais à ma grande surprise, j'y ai aussi rencontré Dominique Legendre, la fille de mon ex-conjointe, Louise-Marie Houle. Elle était accompagnée de sa petite fille. Elles étaient invitées car elles recevaient un prix dans le cadre d'un concours qui récompensait des projets coopératifs dans les écoles. Dominique et sa fille recevaient un prix pour avoir participé à un tel projet. J'ai été très content et ému de la revoir. Nous avons vécu 20 ans ensemble.

J'ai recommencé en mars à aller me baigner à la piscine municipale.

Au printemps, nous avons beaucoup travaillé le terrain en face de notre condominium pour y planter des fleurs.

J'ai renouvelé le 26 juin mon adhésion au Mouvement fédéraliste mondial-Canada.

27 juin 2014. Je venais de terminer l'écoute d'un cours produit par *The Great Courses* qui s'intitule *Understanding the Universe : An Introduction to Astronomy.* Les cours que j'écoute sont sur des DVD*.* Celui-ci comprend 96 leçons de 30 minutes chacune. Tous les cours que j'ai ont un minimum de 24 leçons, et souvent 36 ou 48 ou 76. Auparavant, j'avais terminé un cours sur l'histoire de Chine, et un sur les mythes dans le domaine de la santé. J'ai commencé ce jour-là un cours sur le Judaïsme. J'étais devenu adepte de ces cours donnés par des professeurs d'universités américaines qui ont été choisis parce qu'ils étaient parmi les meilleurs dans leur discipline.

Le professeur Alex Filippenko qui donne le cours sur l'astronomie est le meilleur pédagogue de tous les cours que j'avais suivis jusque-là. Il était très drôle et aussi, sur le plan scientifique, l'un des astronomes les plus compétents aux États-Unis. En plus de son cours dans The Great Courses et son enseignement au campus de Berkeley de l'Université de Californie, il a publié, avec Jay M. Pasachoff, un manuel d'astronomie intitulé *The Cosmos, Astronomy in the New Millennium* que j'ai lu après avoir suivi le cours. C'est un livre extraordinaire.

L'astronomie est une science qui fascine plusieurs personnes. J'en suis. L'étude du Cosmos nous sort de notre univers habituel. J'ai par exemple appris qu'un centimètre cube de matière d'une étoile à neutron pèserait sur la terre un milliard de tonnes. On apprend qu'il y a plusieurs centaines de milliards d'étoiles dans la voie lactée, la galaxie où se situe notre système solaire et que nous connaissons l'existence d'une centaine de milliards de galaxie. Durant les 9 premiers milliards d'années de son existence après le *Big Bang*, la vitesse d'expansion de l'univers diminuait et depuis 4 ou 5 milliards d'années, elle s'accélère. Cette observation a conduit à conclure à l'existence dans l'univers d'une énergie noire (dont on ne connaît pas la source) qui est supérieure à la force de gravité. Ceci a également amené les astronomes à établir que l'univers se compose à 4,9 % de la matière ordinaire, celle dont nous sommes faits, à 25,8 % de la matière noire et à 69,3 % de l'énergie noire. Également, certains astronomes spéculent sur la possibilité que notre univers soit une unité parmi plusieurs au sein d'un multivers (multiples univers). Filippenko m'a également appris qu'un fait sur lequel nous ne nous interrogeons pas normalement, à savoir pourquoi le ciel est bleu quand il n'est pas rempli de nuages, nécessite une explication. La raison pour laquelle ce fait nécessite une explication est que la lumière du soleil est blanche. Par conséquent, le ciel qui est éclairé de cette source de lumière devrait normalement nous sembler blanc lui aussi. Mais l'atmosphère terrestre réfléchit dans toutes les directions, y compris vers nos yeux, les rayons lumineux à courte longueur d'onde (les rayons

violets, bleus et verts) plus efficacement que les rayons à plus grande longueur d'onde (oranges et rouges). Aussi, si on ne regarde pas en direction du soleil, le ciel nous apparaît bleu car le soleil émet moins de rayons violets que de rayons bleus et nos yeux sont plus sensibles au bleu qu'au violet. Par ailleurs, pourquoi le soleil dont la lumière est blanche quand il est haut dans le ciel, et non jaune comme nous le fait croire une fausse conception commune, nous apparaît-il orangé ou rouge quand il se couche ou se lève? C'est parce que ses rayons traversent une plus grande épaisseur de l'atmosphère, qui réfléchit plus efficacement les rayons à ondes courtes comme le bleu, le violet et le vert, et laisse passer plus facilement les rayons rouges ou orangés. De même, l'auteur nous dit qu'il n'est pas évident que le ciel nous apparaisse noir dans la nuit, et il nous explique pourquoi cela n'est pas évident et pourquoi c'est ainsi en réalité.

Sur un mode plus léger, j'ai appris de cet astronome que le symbole de la marque de voiture Subaru, la mienne à ce moment-là, qui comporte six étoiles, est le nom japonais d'un amas d'étoiles de la constellation du taureau, appelés Pléiades en Occident, et qui signifie « se réunir ». Six des étoiles de cet amas sont visibles à l'œil nu. L'entreprise Subaru a été créée en réunissant six entités préexistantes!

9 juillet 2014. Je me suis inscris au Studio 62, un gymnase de Sainte-Agathe situé pas très loin de chez-moi.

8,12- Pouvoir et orientation de l'UPA

13 juillet 2014. Le nouveau Gouvernement libéral du Dr. Couillard a créé un organisme nommé Commission de révision permanente des programmes gouvernementaux, qui est présidé par l'ex-ministre libérale, Lucienne Robillard. J'ai envoyé un texte en juin à Claude Montmarquette, un économiste gradué comme moi de l'Université de Montréal, qui est membre de la Commission. Ce texte s'intitule *Révision nécessaire de la politique agricole québécoise.* Il comporte une analyse du revenu agricole et une comparaison des dépenses en agriculture au Québec avec celles des autres provinces. Le texte démontrait qu'en proportion du volume de son agriculture, le Québec dépense annuellement des centaines de millions de plus que les autres provinces canadiennes. Les secteurs de dépenses plus élevés au Québec que dans les autres provinces sont multiples, mais le principal est l'ASRA.

J'ai transmis en septembre 2014 à la Commission de révision permanente des programmes, un document qui traite du même sujet. En voici la teneur :

« Économiser des centaines de millions de $

en diminuant le coût de la politique agricole québécoise

Peut-on diminuer les dépenses du gouvernement québécois en agriculture?

Le gouvernement du Québec dépense en agroalimentaire beaucoup plus que la moyenne des autres provinces canadiennes en tenant compte de la proportion de la valeur de sa production agricole en regard de celle des autre provinces, tel que l'illustrent les deux tableaux suivants.

Tableau 1 : Valeur de la production agricole québécoise, celle des autres provinces et de l'Ontario

Années	*(1)Québec*	*(2)Autres provinces*	*% de 1/2*	*(3)Ontario*	*% de 1/3*
	Millions de $			*Millions de $*	
2002 à 2011	*58 132*	*299 289*	*19,4*	*86 657*	*67,1*

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada: Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale. Recueil de données, 2012, p. 7.

Tableau 2 : Dépenses provinciales de soutien au secteur agroalimentaire, Québec, autres provinces et Ontario

Années	*(1) Québec*	*(2) Autres provinces*	*% de 1/2*	*(3) Ontario*	*% de 1/3*
	`000 de $			*`000 de $*	
2005-2006 à 2010-2011	*5 763 904*	*13 378 198*	*43,1*	*3 080 229*	*187,1*

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada: Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale. Recueil de données, 2012, p. 35.

Si le Québec avait dépensé de 2005-2006 à 2010-2011 des montants proportionnels à la taille de son agriculture comparativement à celle des autres provinces, il aurait dépensé au lieu de 5 763 904 000 $, 19,4 % de 13 378 198 000 $, soit 2 595 704 000 $ durant cette période. Sur une base annuelle, il aurait dépensé 432 561 730 $ plutôt que 960 650 660 $ soit 528 088 930 $ de moins annuellement.

Comparativement à l'Ontario pour la même période, il aurait dépensé 67,1 % de 3 080 229 000 $, soit 2 066 833 000 $qui équivaut sur une base annuelle à 344 472 260 $ ou à 616 178 400 $ de moins annuellement.

Comment expliquer une telle situation? La cause principale (pas nécessairement la seule) est l'existence d'un programme qui garantit les prix et le revenu des agriculteurs dans un certain nombre de productions par le bais d'un programme appelé « Assurance stabilisation des revenus agricoles », nom qui donne une fausse indication car le programme vise à garantir des revenus et non à les stabiliser. En principe, les producteurs sont censés participer pour un tiers au financement de ce programme et le gouvernement aux deux tiers. Mais s'il y a déficit, le gouvernement garantit les emprunts pour le combler.

Le coût de l'ASRA pour le gouvernement a explosé au fil des années. En 2001, lorsque l'administration du programme fut confié à La Financière agricole du Québec, le gouvernement s'était engagé à verser 305 millions $ par année pendant 7 ans à l'organisme, avec l'idée que le programme d'ASRA se financerait à même cette somme. Quand cette période s'est terminée en

2008, La Financière agricole affichait un déficit de l'ordre d'un milliard $, somme qu'elle a dû emprunter avec la caution du gouvernement. En 2008, le gouvernement s'est engagé à verser 630 millions $ par année, pendant les 5 prochaines années, à La Financière agricole.

Cet effort substantiel du contribuable est loin de servir uniquement à aider de petits producteurs. En vertu de renseignements obtenus grâce à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics, nous avons appris que La Financière agricole a versé 99 millions $ - soit près du tiers de la part gouvernementale totale accordée au programme d'ASRA - aux cinq plus gros producteurs de porcs, en 2008. Ceux-ci n'ont versé en primes d'assurance, cette année-là, que 13 millions $. Ils ont donc reçu une subvention de l'ordre de la différence, soit 86 millions $.

L'ASRA a été remis en cause par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois et par le travail de Michel R. Saint-Pierre intitulé: Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture, produit dans le cadre du Ministère du Conseil Exécutif en février 2009.

Le rapport de la Commission se trouve sur le site suivant :

www.caaaq.gouv.qc.ca

Le document de Michel R. Saint-Pierre se retrouve à l'adresse suivante :

www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/nouvellegeneration.pdf

Est-il justifié que le gouvernement du Québec soutienne le revenu des agriculteurs?

Pendant longtemps, les politiques agricoles nord-américaines et européennes ont eu comme objectif d'améliorer le revenu des agriculteurs en le subventionnant ou en garantissant le prix des produits agricoles. Par contre, les politiques agricoles des pays développés visent de moins en moins à garantir les revenus agricoles, mais de plus en plus à vraiment aider à les stabiliser ou à aider les agriculteurs à tirer leur revenu des marchés par des interventions découplées de la production tout en relevant de nouveaux défis tels, la durabilité du développement du secteur ou l'amélioration de la gestion, pour ne prendre que ces exemples.

Mais la raison principale pour laquelle les gouvernements ne sont plus justifiés de soutenir les revenus des agriculteurs comme ils l'ont fait dans le passé est que le revenu familial moyen des familles agricoles et leur patrimoine est plus élevé que le revenu moyen et le patrimoine des autres familles. Il est par conséquent inéquitable de taxer les autres familles pour offrir une garantie de revenu aux entrepreneurs du secteur agricole, ce qui ne se fait pas dans les autres secteurs de l'activité économique.

Voilà pourquoi il est temps que le gouvernement québécois remette en question son approche traditionnelle en matière de politique agricole, remise en cause qui pourrait lui permettre d'économiser des centaines de millions de dollars par année. ».

Dans ses premières recommandations rendues publiques en novembre 2014, la Commission Robillard recommandait au gouvernement de mettre fin à l'ASRA et de limiter dorénavant sa contribution au financement de la Financière agricole du Québec à 300 million $ par année, comparativement à l'engagement de 630 millions $ auquel il s'était contraint en 2008.

Immédiatement après la sortie de cette recommandation, l'UPA s'y est opposé avec vigueur et le ministre de l'agriculture, Pierre Paradis, a immédiatement donné son appui public à l'opposition de l'UPA. Parmi le type d'arguments étranges qu'emploie quelques fois l'UPA, un exemple nous en est donné ici lorsque son porte-parole a dit : *si nous cessons de manger, il en coûtera certainement moins cher au gouvernement*! Le plus cocasse en cette circonstance est que le Ministre de l'agriculture a répété exactement les mêmes paroles le jour suivant.

Ceci m'a rappelé qu'un jour, une ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, s'adressant au congrès de l'UPA, s'était fait demander par un participant dans la salle qu'elle était la position du Gouvernement sur telle question qu'ils étaient en train de discuter avec la Ministre. Celle-ci s'est alors tournée vers le Président de l'UPA pour lui demander qu'elle était effectivement la position du Gouvernement sur cette question. On était alors dans la crise de la vache folle et l'UPA voulait acquérir l'abattoir Colbex-Levinoff pour augmenter le prix qui était payé aux agriculteurs pour les vaches de réforme (les vaches laitières qui ont fini leur période de production et que l'on envoie à l'abattoir). Pour cette acquisition coûteuse, l'UPA négociait avec le bureau du Premier ministre l'obtention d'une subvention, ce qui explique que la Ministre n'était pas au courant des derniers développements des échanges entre l'UPA et le bureau du Premier ministre. Le problème avec sa question au Président de l'UPA relativement à ce qu'était la politique gouvernementale est que les nouvelles télévisées filmaient la rencontre et que la question de la Ministre est passée aux nouvelles nationales. Elle a perdu son poste à ce ministère peu de temps après.

Ces anecdotes illustrent le pouvoir d'influence qu'exerce l'UPA auprès du Gouvernement. Cette organisation bénéficie de ressources financières exceptionnelles. Certains les évaluent en centaines de millions de dollars en additionnant les cotisations obligatoires que doivent lui verser les agriculteurs, même ceux qui ne sont pas d'accord avec ses orientations, et les prélevés sur les volumes de production mis en marché par les plans conjoints. Ces sommes ne vont pas toutes à la confédération de l'UPA mais sont réparties entre les diverses structures qui la composent, nationales, régionales, locales ou spécialisées (Fédération de producteurs, par exemple de lait ou de porcs, etc.). Ces moyens financiers lui permettent d'embaucher dans ses structures au-delà d'un millier de personnes, dont des professionnels de toutes sortes (agronomes, économistes, comptables, urbanistes, avocats, informaticiens, etc.). De plus, ce lobby capitalise sur la sympathie que l'opinion publique a envers les agriculteurs qui contribuent à nourrir la population en travaillant fort tout en faisant face aux aléas biologiques et climatiques qu'implique leur activité. Cela fait que la politique agricole qui devrait être définie par le Gouvernement, en prenant en considération non seulement l'intérêt des agriculteurs mais également celui des citoyens qui paient la facture, est en réalité définie au Québec par l'UPA et les organisations qui en font partie.

Mes visites à l'étranger et ma participation à des organisations agricoles internationales m'ont permis de constater jusqu'à quel point le pouvoir du lobby agricole au Québec est exceptionnel. À cet égard, il est significatif de noter que la politique agricole aux États-Unis ou en Europe est en général de la juridiction des États nationaux, ou même, en Europe, de la communauté européenne. Il ne leur apparaîtrait pas acceptable qu'une entité telle que le Québec octroie à ses agriculteurs des subventions qui lui permettrait de concurrencer d'autres agriculteurs du même pays, comme c'est le cas au Canada avec l'ASRA. De plus, la structure monopoliste que représente l'UPA, inspiré des structures syndicales ouvrières, n'existe nulle part ailleurs, les agriculteurs étant considérés comme des entrepreneurs et non comme des salariés. Ainsi, en France, aux États-Unis et dans les autres provinces du Canada, les agriculteurs sont regroupés dans plusieurs organisations agricoles sur une base volontaire comme les entrepreneurs d'autres secteurs et ne sont pas forcés d'adhérer à une organisation patronale monopolistique.

Ces observations expliquent, avec d'autres, les raisons qui m'ont amené à m'éloigner de la philosophie et des stratégies d'action de l'UPA. Je pense que son discours défaitiste dont le cœur est : *si vous n'augmentez pas nos subventions, nous allons disparaître, car nous ne sommes pas compétitifs,* nuit à l'intérêt stratégique des agriculteurs. La croissance des besoins alimentaires à l'échelle mondiale et les atouts dont dispose notre agriculture tels, entre autres, l'eau, l'expertise et le savoir-faire, et les services publics de qualité, lui octroient une capacité compétitive dont le protectionnisme de notre politique agricole lui empêche de tirer profit.

14 juillet. Dans La Presse Affaires, un article nous apprenait que l'entreprise québécoise productrice de légumes, Vegpro, emploie 800 personnes. J'ai connu et admiré l'esprit d'entreprise de cette famille, les Van Winden. Voici comment ils décrivent leur cheminement dans le site de leur entreprise, http://vegpro.com, consulté le 4 avril 2015 :

«*Tout juste arrivés de Hollande, Pierre et John Van Winden achètent leurs premières terres à Sherrington au sud du Québec, à quelques kilomètres de la frontière des États-Unis. Les terres noires sont alors peu exploitées par les gens de la région à cause de leur manque de drainage. Des travaux du ministère de l'agriculture sur les rivières voisines permettent alors de favoriser l'écoulement des eaux. Pierre et John, qui ont déjà connu ce genre de sols dans leur pays natal, savent comment cultiver ces terres, excellentes pour la culture de légumes. Dans les années suivantes, Arie Van Winden rejoint ses deux frères au Québec. Le travail des terres se fait en groupe, chacun aidant aux travaux des champs à tour de rôle sur les terres de ses voisins.*

Dans les années 60 et 70, les trois frères s'associent avec d'autres agriculteurs de la région pour fonder une coopérative d'emballage d'oignons puis, plus tard, la SAPEC, une coopérative d'emballage de carottes. Ces démarches facilitent ainsi la commercialisation des produits des fermes.

Les enfants de Pierre et John prennent progressivement le relais de leurs parents. Une deuxième génération s'implique dans la production et la commercialisation des légumes. Toujours actifs à ce jour, plusieurs cousins Van Winden sont impliqués dans les activités de l'entreprise.

Suite à l'apparition de grandes chaînes d'épiceries, le marché alimentaire se structure. Les Van Winden décident de se spécialiser dans les laitues. Pour atteindre des marchés dans les Maritimes, l'Ontario puis les États-Unis, ils se dotent aussi d'un des premiers systèmes modernes de refroidissement au Québec ainsi que tous les équipements nécessaires au maintien de la chaine du froid. Gerry, fils de Pierre, consacre de plus en plus de son temps à la commercialisation.

Gerry est convaincu que la clé du succès réside dans l'approvisionnement des légumes à ses clients toute l'année. Le nouveau traité de libre-échange entre Canada, Mexique et États-Unis se révèle une belle opportunité. Rapidement, il mettra en place plusieurs partenariats avec des producteurs du Mexique et du sud des États-Unis.

Gerry Van Winden, Anthony Fantin ainsi que quatre fermes de la région fondent Veg Pro International. Leur objectif? Être leader dans la production et la commercialisation de légumes frais dans l'est du Canada et des États-Unis. Leur stratégie : miser sur une innovation permanente et développer les partenariats au-delà de leurs frontières. Tout comme les fermes partenaires, la compagnie se construit dans un esprit de famille. Plusieurs frères et enfants de Gerry font, encore aujourd'hui, partie de la compagnie.».

Une des caractéristiques de la production horticole au Québec est que contrairement à plusieurs autres secteurs de la production elle n'a jamais été protégée par des systèmes de gestion de l'offre ou par l'ASRA. Cette production jouissant de moins de support gouvernemental, a été l'une des plus performantes du secteur agricole. Quand les grandes chaînes alimentaires se sont formées et ont recherché des fournisseurs capables de les approvisionner à longueur d'année, au lieu de se plaindre de cette nouvelle réalité, la famille Van Winden a développé des partenariats dans le sud des États-Unis et au Mexique pour pouvoir rencontrer les nouvelles exigences du marché. Pour moi, cette famille et ses entreprises représentaient l'exemple par excellence de l'agriculture entrepreneuriale gagnante!

Lundi, 21 juillet 2014. Nous venions de voir deux spectacles. Le samedi précédent, en plein air à la Place Lagny, nous avons vu les Country Girls. C'étaient Sylvie Moreau et Sandra Dumaresq. Très bon spectacle. Dimanche à l'Église de Saint-Agathe, nous avions assisté à un spectacle musical à la chandelle donné par un quatuor à cordes composé de deux violons, un violoncelle et un alto. Au programme, les quatre saisons de Vivaldi, l'hymne à la joie de Beethoven, des chansons d'Édith Piaf et des musiques de films. Trois des quatre joueurs étaient des Bouchard.

26 juillet 2014. Nous avons regardé le film *Hannah et ses sœurs* de Woody Allen. Très bon.

21 août. J'ai rencontré un optométriste qui m'a examiné. Il m'a recommandé de voir un ophtalmologiste pour mes cataractes.

Fête du travail, du 30 août au 2 septembre. Nous avons assisté à la rencontre des Dumais qui se déroulait à Saint-Pascal-de-Kamouraska. Elle était organisée par Jocelyn Dumais. Cette personne, originaire du Lac-Saint-Jean, travaille à la généalogie des Dumais. J'ai acheté un livre qu'il a produit et il a fait ma généalogie personnelle. C'est une personne peu banale. C'est un entrepreneur en construction qui trouve le temps de faire la généalogie et d'organiser une

rencontre comme celle des Dumais où viendront des gens de partout à travers le Canada et les Etats-Unis.

Nous sommes allés quelques jours à Sainte-Luce, après notre séjour à Saint-Pascal. Nous avons visité la famille de Denise, et nous sommes allés voir ma sœur, Carmelle, qui est dans une résidence à Sainte-Luce. Elle était moins lucide qu'auparavant. Nous avons également rencontré Doris et Jacqueline.

10 septembre. Denise a joué au golf tout l'été. Elle continuait. J'apprends que des humoristes disent que Golf aurait signifié: *Gentlemen only, ladies forbidden !*

La réunion des Dumais m'avait motivé à faire le portrait de la descendance de mon père et de ma mère. Ce faisant, j'ai pris la décision de faire ce que j'avais envisagé à quelques reprises à savoir, d'écrire mes mémoires.

Samedi, 1er novembre 2014. Hier soir c'était l'Halloween. Nous sommes allés Denise et moi, manger au restaurant Milot à Sainte-Adèle. Avant d'y aller, nous sommes allés visiter Ivry-sur-le-lac.

Dimanche 9 novembre. Ce matin-là, pour la première fois cette année, le sol était recouvert de neige.

Vendredi 14 novembre. J'ai noté que j'éprouvais beaucoup de plaisir à écrire mes mémoires.

Mardi 18 novembre. Nous avons écouté dans la série Secrets d'histoire une émission qui portait sur la Duchesse Charlotte du Luxembourg. Très intéressant. L'animateur a parlé du rôle qu'elle a joué durant la guerre 39-45 mais aussi dans la création du Benelux.

Vendredi 21 novembre. J'ai terminé hier l'écoute du cours intitulé *The Italians before Italy.* J'ai aussi suivi à date:

- *Behaviorial Economics : When Psychology and Economics Collide ;*
- *World of Bysantium;*
- *Physics and our universe: How it all Works;*
- *Zero to infinity: A History of Number;*
- *The Barbarian Empires of the Steppes.*

J'ai noté que j'aimais toujours autant suivre ces cours. Ma curiosité naturelle fait en sorte que je ne m'ennuierai jamais en pratiquant cette activité.

25 novembre. La veille, Denise a reçu un téléphone de Jean Charest. Il a pris de ses nouvelles et a dit vouloir nous inviter à manger avec son épouse. Hier également, Louis Verdy m'a téléphoné pour organiser un souper avec Jean Doré. Il aurait lieu vendredi le 5 décembre chez-lui. Jean souffre d'un cancer du pancréas qui n'est pas guérissable. Il a donné aujourd'hui des entrevues dans La Presse et Le Devoir. Il est photographié. Quel changement dans son apparence!

Vendredi 28 novembre 2014. La veille, pour la première fois, j'ai fait 20 longueurs dans la piscine du Centre sportif de Sainte-Agathe. Elle a 25 mètres de long et j'ai donc nagé un kilomètre sans arrêt ce qui a duré 50 minutes. Je venais de lire de Nancy Huston : *Bad Girls.* Je lis tous les jours La Presse, Le Devoir et Le Journal de Montréal auxquels je suis abonné. Je regarde un peu également les sites Webb du Globe and Mail de Toronto, du Figaro et de temps en temps, de La Nacion, le quotidien du Costa Rica.

Samedi, 6 décembre 2014. La veille, nous avons soupé chez Louis Verdy. En plus de Jean Doré, s'y trouvaient également Richard F. Desrosiers et Denise Julien avec qui nous étions dans l'exécutif de l'AGEUM. Nous avons amplement échangé nos souvenirs relatifs à cette période.

Mardi, 9 décembre 2014. J'avais envoyé quelques jours auparavant les premières pages (environ 25) de mes mémoires à Rolande. Elle les a lues avec enthousiasme. Cela m'a encouragé à continuer dans mon travail. J'ai terminé la lecture de la biographie de Gaston Miron écrite par Pierre Nepveu. J'avais connu Gaston à l'époque où j'étais à Parti pris dont il était membre lui aussi. Étant donné qu'en plus il est natif de Saint-Agathe, cela m'a doublement motivé à lire sa biographie. C'est une œuvre exceptionnelle en ce sens qu'elle remet sa vie dans son contexte historique, lequel nous est présenté d'une façon très fouillée.

19 décembre 2014. Un journal présentait un livre de Michel Faubert :*Trad! Petit lexique bête et méchant à l'usage des néophites.* Il citait deux extraits du volume qui m'ont incité à le lire. Voici deux exemples des expressions qu'il joue à définir:

«*Set carré: Sorte de tango québécois pour célibataires qui tournent en rond;*

Bon vieux temps: Époque bucolique marquée par la grippe espagnole, le racisme, les guerres, la famine et l'obscurantisme qu'on se remémore avec nostalgie/rassurez-vous, ça revient»

1er janvier 2015. J'ai noté que *Le Bye Bye* de la veille était très mauvais. Rolande a eu 91 ans ce jour-là.

Du dimanche 21 décembre au mardi 23, nous avions eu la visite de Félix, Monika, Simon et Clara. Monika et Simon étaient allés skier lundi et mardi au Mont Blanc. Clara avait fait ses premiers pas. Elle était fascinée par le feu du foyer. Je lui ai fait des « petits galops ».

À Noël, nous sommes allés chez Jasmine. Le 24, nous avions reçu Isabelle.

Les 28, 29 et 30, nous avons reçu Jasmine, Laura et Thomas. Nous avons réussi à faire coucher Thomas à la mezzanine, mais il est allé retrouver Jasmine et Laura au cours de la nuit comme il le fait souvent chez-lui. Nous sommes allés lundi le 29 glisser à la Place Lagny. J'ai moi-même glissé avec les enfants sur une « crazy carpet», ce qui n'est pas évident à mon âge. Nous sommes allés dans l'après-midi à la piscine, ce que les enfants ont beaucoup apprécié.

3 janvier 2015. J'ai écrit pour mes mémoires le voyage que nous avions fait en Nouvelle-Écosse en 2009. Je l'ai transmis à Danièle Dumais, la fille de Jean-Eudes, qui y réside.

7 janvier 2015. J'avais rendez-vous ce matin-là au Département d'ophtalmologie de l'Hôpital de Saint-Agathe. Le médecin spécialiste qui m'a examiné, le Dr. Clément Lemaire, m'a recommandé des opérations pour les cataractes pour les deux yeux, et la pose de verres souples dans l'œil qui remplaceraient les lunettes pour voir de loin. On m'a immédiatement cédulé pour être opéré à l'œil droit mercredi le 14 et à l'œil gauche le 28.

J'avais un grain de beauté dans l'œil gauche, sans conséquence selon le médecin. Je devrai cependant faire faire des photos de l'œil pour suivre ce dossier. Le médecin a également détecté une plaque embolique dans mon œil droit et il a prescrit que mon médecin me fasse des examens de suivi de ce problème.

Vendredi, 9 janvier 2015. La veille, nous avions regardé un enregistrement d'une émission de Radio-Canada qui télévisait la pièce de théâtre *Les Belles-sœurs* de Michel Tremblay.

Dimanche, 11 janvier 2015. La veille, nous avons vu un petit animal blanc qui a le bout de la queue noire. C'était une hermine, dont on faisait autrefois des manteaux de fourrure encore plus luxueux que ceux de vison. Son nom vient du latin qui était *armenius mus (*rat/souris d'Arménie).

Lundi, 12 janvier 2015. Ce jour-là à la radio, l'animatrice de l'émission *Bien dans son assiette* rendait compte de débats ayant lieu sur la compatibilité de la consommation du foie gras avec les règles du bien-être animal. Après avoir présenté les divers points de vue qui prévalent à ce propos, elle conclura: «*c'est le marché qui va décider».* Voilà une affirmation qui personnalise les marchés et leur attribue une existence autonome. En réalité, ce sont des acheteurs et des vendeurs qui vont décider. Le marché, aux yeux de plusieurs, est une force occulte supposée diriger l'économie. En réalité, le marché est constitué d'êtres humains, agissant individuellement ou à travers des organisations qui sont des acheteurs ou des vendeurs et quand ils échangent, il y a des quantités échangées et des prix, et ce sont ces quatre entités qui constituent un marché. Les acheteurs et les vendeurs sont des acteurs vivants sur les marchés, et les quantités échangées et les prix sont des résultats de leurs activités. On peut illustrer concrètement le phénomène en pensant à l'origine des marchés. Ils étaient au départ des lieux physiques où des vendeurs et des acheteurs potentiels se rencontraient comme c'est encore le cas au Marché Jean-Talon à Montréal par exemple. Dans cet exemple, il ne viendrait à personne de soutenir que c'est le Marché Jean-Talon qui décide des échanges qui s'y déroulent plutôt que les acheteurs ou les vendeurs. Il en va de même sur les marchés plus abstraits où s'effectuent aujourd'hui la majorité des échanges économiques. Ce ne sont pas les marchés qui décident, mais des acheteurs et des vendeurs.

Le même jour, je suis entré à l'hôpital pour me faire opérer à l'œil droit pour les cataractes et j'en suis ressorti. L'opération durait à peine plus de 30 minutes et je suis demeuré éveillé. La veille, je suis allé à l'hôpital pour avoir un examen de base en inhalothérapie pour confirmer la disparition de mon asthme. Nous avons ce jour-là revu l'hermine qui a attrapé le mulot qui se cachait dans notre corde de bois.

Jeudi 15 janvier. Dans Le Devoir de ce jour-là, page A-2, dans un article intitulé *Al-Qaïda revendique la tuerie à Charlie Hebdo,* le porte-parole du groupe dit: «*Nous tenons à préciser à l'intention de la nation musulmane…»*

Je savais que les Musulmans radicaux contestent l'existence des états nations et veulent le retour à un califat qui inclurait idéalement tous les musulmans du monde. Selon eux, les états du monde arabe sont des divisions artificielles créées par *les Croisés occidentaux.* Au-delà de l'intérêt qu'il y a à connaitre ce point de vue pour mieux comprendre la vision politique des radicaux musulmans, cela m'a ramené à la réflexion continuellement présente au sein de la société québécoise sur le concept de nation. Autrefois, après avoir porté le nom de Canadiens, par opposition aux Anglais après la conquête, quand les Anglophones se sont eux-mêmes nommés Canadiens, nous nous sommes désignés comme Canadiens-français. Mais quand le nationalisme québécois s'est développé à compter des années 1960, nous nous sommes désignés comme Québécois. Mais dans la tradition francophone, le concept de nation comportait une langue commune. Or les Québécois n'ont pas une langue commune comme les Canadiens-français en avaient une. D'autre part, le Gouvernement péquiste a conclu un traité de paix avec les groupes autochtones, qu'il a qualifié de traité avec les Premières Nations. Or, si les autochtones du Québec forment des premières nations, comment peut-on parler de la nation québécoise et non des nations qui vivent au Québec?

Dimanche, 15 février 2015. Dans Le Journal de Montréal du 27 janvier, un article à la page 8 nous informait que selon l'Association des restaurants québécois, seulement 15 % d'entre eux sont toujours en opération 10 ans après leur ouverture. Cela signifie donc que 85 % ont fermé leur porte durant cette période. Ce type de statistiques me vient souvent à l'esprit lorsque les porte-paroles du monde agricole demandent des subventions gouvernementales en les justifiant sur la base de l'insécurité des revenus agricoles. Le rythme de disparition des entreprises agricoles est bien inférieur à celui des restaurants, et leurs propriétaires n'ont jamais demandé de subvention gouvernementale pour les aider à demeurer en opération!

Samedi, 21 février 2015. Blague du « Père Gédéon » : « *Comment aimeriez-vous vieillir, Père Gédéon? Je voudrais mourir à 100 ans assassiné par un mari jaloux! »* Si jamais un jeune lit ces mémoires et se demande qui peut bien être ce « Père Gédéon » je précise que c'était un personnage comique du siècle dernier (Doris Lussier) qui a fait rire à profusion les Québécois de mon âge.

Vendredi le 27 et samedi le 28 février. Nous avons reçu la nièce de Denise, Brigitte St-Pierre et son conjoint Joël Foucault. Nous les avions reçus au début d'octobre dernier alors qu'ils voulaient voir les couleurs de l'automne dans les Laurentides. Nous étions allés avec eux à Mont-Tremblant. Ce sont deux personnes peu ordinaires. Elle est architecte et lui est responsable de l'informatique dans un bureau d'ingénieurs. Il est un adepte de généalogie. Il fait des arbres généalogiques sur des immenses rouleaux de papier. Il était à faire celui de Denise. Ils sont allés en voyage au Japon et Joël a appris le japonais!

Dimanche le 1er mars, nous sommes allés à la fête de Simon qui a eu 9 ans. Félix et Simon sont venus dimanche soir, lundi et mardi. Ils sont allés skier au Mont-Blanc. Il faisait un froid de canard. Jasmine, Laura et Thomas sont venus les 4 et 5 mars. Je travaillais encore à mes mémoires et j'avais à ce moment plus de 130 pages d'écrites.

Vendredi 13 mars. J'ai lu une citation d'Oscar Wilde: «*La nouvelle génération est épouvantable. J'aimerais tellement en faire partie*»

Samedi 14 mars. La veille, nous avions visionné un Secret d'histoire portant sur la vie d'Hortense de Beauharnois, la fille de Joséphine, l'épouse de Napoléon 1er. Elle fut mariée de force au frère de celui-ci et donna naissance à celui qui allait devenir Napoléon III. Joséphine nomma la fleur hortensia en l'honneur de sa fille.

Mardi 17 mars. J'ai retrouvé le nom de Jacques Couture, qui fut Ministre de l'immigration sous le PQ en 1978. C'était un prêtre impliqué dans les mouvements populaires. Après son mandat, il s'installa dans une paroisse pauvre d'Antananarivo à Madagascar! C'était un personnage peu banal.

19 mars 2015. J'avançais dans la rédaction de mes mémoires. J'en étais à 175 pages. La production était plus rapide dans cette section plus récente car j'avais plus de notes. La veille, nous avions regardé deux émissions historiques. La première d'une série de six émissions de 30 minutes à TFO sur Champlain. À Secret d'histoire, une émission sur Charles Quint. Sa mère était Jeanne Première la folle. Charles Quint est né en 1500 et mort en 1558. Il disait, *le soleil ne se couche pas sur mon empire*, comme les Anglais le diront plus tard. Il régnait sur l'Espagne et son empire colonial, sur les Pays-Bas, sur le royaume de Naples, sur les possessions des Habsbourg, et il fut élu Empereur d'Allemagne. Il était l'un des empereurs romains germaniques. Il avait comme ennemi les Rois de France, François 1er et Henri II. Il affronta Luther. Il passera 10 ans de sa vie à se déplacer. Ses cortèges comprenaient typiquement 10 000 personnes. C'est sous son règne qu'eut lieu la controverse au sein du monde catholique visant à savoir si les autochtones d'Amérique avaient une âme. Elle opposa en particulier Bartolomé de las Casas qui soutenait que les autochtones en avaient une, au théologien Juan Ginés de Sepúlveda qui soutenait le contraire.

Ce jour-là, j'ai échangé mes coordonnées avec une personne que j'ai rencontrée au gymnase avec qui je conversais depuis quelques temps. Il se nomme Norman McDonald. Il est d'origine écossaise, ce que je n'avais pas perçu jusqu'à ce qu'il me dise son nom car il parle exactement comme le Québécois de naissance qu'il est. Nous l'avons reçu pour luncher mardi le 24 mars.

25 mars. C'était la fête de Denise. J'ai lu une pensée qui s'applique très bien à mon cheminement : *Nous voulions changer le monde, mais le monde nous a changés.*

Dimanche, 29 mars 2015. La veille, j'ai invité Denise à souper pour sa fête. Nous sommes allés au restaurant SEB l'artisan culinaire à Mont-Tremblant dans le quartier Saint-Jovite.

Dimanche de Pâques, 5 avril 2015. Vendredi le 3, nous avions reçu Jasmine, Laura et Thomas. Samedi, nous avions écouté un épisode de la série Selfridge que nous suivons et les épisodes 2 et 3 sur Champlain à TFO. Nous avions auparavant vu toutes les saisons francophones de la série Downton Abbey.

Lundi, 20 avril 2015. J'avais écrit une lettre au Devoir qui est parue dans le numéro de ce jour-là. Elle commentait une communication de Bernard Drainville qui était candidat à la chefferie du Parti Québécois. En voici la teneur :

«*De nation à nations.*

Bernard Drainville, dans un texte publié aujourd'hui, le 15 avril, dans le Devoir, nous fait connaître sa vision de relations qu'il veut entretenir avec les Premières Nations. Ce texte s'intitule : Autochtones : de nation à nations. Il rappelle que l'Assemblée nationale avait adopté le 20 mars 1985 une motion reconnaissant les nations autochtones. Or, selon cette même Assemblée, tout comme pour les indépendantistes, les Québécois forment une nation, et tous ceux qui habitent le Québec font partie de cette nation. Un problème de logique surgit ici. Comment le Québec peut-il à la fois former une nation et en contenir plusieurs autres? S'il en contient plusieurs, les Québécois forment non pas une nation, mais plusieurs nations. Cette situation, qui peut sembler à première vue n'avoir de conséquences que sur la logique des définitions, a en réalité des répercussions politiques que les indépendantistes n'ont jamais cherché à clarifier. En effet, le droit des Québécois de proclamer leur indépendance viendrait de notre appartenance à une nation. Par contre, qu'est-il du droit dont disposeraient les nations autochtones de proclamer leur indépendance du reste du Québec advenant une déclaration d'indépendance de la nation « québécoise »? Lors du référendum de 1995, avant sa tenue, un groupe autochtone avait lui-même tenu un référendum dont le résultat, à plus de 90 %, était qu'advenant que les Québécois déclarent leur indépendance, ils voudraient demeurer au sein du Canada. S'ils sont eux-aussi des nations, n'auraient-ils pas le droit de choisir leur destin? Voilà des questions auxquelles conduit l'existence des nations autochtones au sein de la nation québécoise.

Mario Dumais, 15 avril 2015.»

Vendredi 8 mai. J'ai mis par écrit une nouvelle version des motifs qui me font préconiser la mise en place d'un gouvernement mondial. La voici:

«Programme d'un gouvernement mondial

Qu'est-ce que pourrait faire un gouvernement mondial souverain que ne peuvent faire les états nationaux actuel?

1. *Mettre fin aux guerres.*
2. *Éliminer les armes nucléaires.*
3. *Utiliser les ressources gaspillées dans les dépenses militaires pour créer un programme social d'envergure mondiale visant à aider les plus pauvres.*
4. *Mettre fin aux paradis fiscaux.*
5. *Créer une monnaie mondiale.*
6. *Contrôler véritablement la pollution de l'air et des océans.*
7. *Redistribuer les revenus à l'échelle mondiale, en augmentant la taxation des revenus et des avoirs des plus riches et en taxant les produits de luxe et les héritages.*
8. *Faire en sorte par ces mesures que l'on oblige les humains à «Vivre simplement pour permettre à tous de simplement vivre» comme le souhaitait Gandhi, et non plus se contenter de prêcher cette morale en souhaitant que tous s'y convertissent.».*

Conclusion

Y-a-t-il lieu d'ajouter quelque chose à ce que j'ai déjà écrit dans ces mémoires? Je n'en suis pas certain. Cette incertitude découle premièrement du fait que ma vie n'est pas encore terminée, et qu'il peut possiblement encore survenir des choses significatives dans mon existence. Par conséquent, je n'ai pas encore vécu la conclusion de ce cheminement. D'autre part, en plus de raconter les événements et de décrire les décors qui ont marqué mon existence, j'ai annoncé que ces mémoires auraient aussi pour but de décrire l'évolution des mes engagements. Il en a été fait amplement mention au long de ces mémoires.

Mario Dumais est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université de Montréal. Il a travaillé comme économiste et comme directeur des publications à l'Union des producteurs agricoles, comme secrétaire général de la Coopérative fédérée de Québec et au Costa Rica comme directeur du Centre pour l'intégration et le développement des entreprises agroalimentaires à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. Il fut commissaire à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (« Commission Pronovost ») et pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre de la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec. Parmi les expériences qui ont marqué sa carrière, il fut tour à tour membre et coprésident du Comité de consultation du gouvernement canadien sur le commerce extérieur (SAGIT) pour les produits agricoles, les aliments et les boissons, et il a participé, en tant que président de l'Organisation internationale des coopératives agricoles, au Sommet mondial de l'alimentation de la FAO à Rome en 1996.